



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : 30 novembre 2023

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, MM. HARNOIS, GUIMONET, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoint au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. LEROY, BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, Mme PAUCHARD, MM. GUENIN, CORDONNIER, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme DEGRAIS, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETEL,
M. DUVAL, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. HOURY,
M. CHENE, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. LORGEUX,
Mme ORTH, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme POUGET,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,
M. SABOURDY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. GUIMONET,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures

**COMMUNICATION DES RAPPORTS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX CONSEILS
DES E.P.C.I. ET DES S.E.M AUXQUELS ELLE ADHERE POUR 2022 - COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - N° 23/09 - 17/B**

Monsieur LORGEUX, Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque E.P.C.I. auquel adhère la commune, doit adresser un rapport retraçant son activité, accompagné du compte administratif.

Le rapport d'activité et le compte administratif 2022 vous ont été communiqués avec la convocation."

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activité et du compte administratif de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois pour 2022, et n'a fait aucune observation.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au représentant de
l'Etat le **14 DEC 2023**

Mis en ligne sur le site internet le **14 DEC 2023**

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois
à compter de la présente publication ou
notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi
par l'application informatique "Télérecours
citoyens" accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Jeanny LORGEUX.

La secrétaire,



Laurence MERCIER.



**ROMORANTINAIS
ET MONESTOIS**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

EXERCICE 2022

EDITO

Mesdames, Messieurs, et Chers Collègues,

Je vous invite à parcourir le rapport d'activités 2022 de notre Communauté de Communes.

Il répond aux obligations légales de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse, chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. »

De plus, et conformément d'une part, au décret n°2000-404 du 11 mai 2000 abrogé par décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale, le contenu du rapport sur la qualité et le prix du service est intégré dans le rapport prévu à l'article L.5211-39 du CGCT.

D'autre part, en vertu de la convention de création du service commun pour la protection des données des communes, un rapport annuel sur la mise en œuvre des actions est également annexé au bilan d'activité.

Ce document de référence retrace le travail des élus et des services de la Communauté de Communes.

Le Président de la CCRM,



Jeanny LORGEUX

SOMMAIRE

Edito	p. 1
Préambule	p. 5
Siège de la CCRM	p. 6
Le Territoire	p. 7
La Gouvernance	p. 8 à p. 20
• Le Conseil Communautaire	p. 8
• Le Bureau Communautaire	p. 9
• Activité Institutionnelle	p. 11
• Représentation dans les organismes	p. 12
• Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	p. 19
• Membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA)	p. 20
Les Compétences	p. 21 à p. 26
Le Personnel	p. 27 à p. 28
Les Finances	p. 29 à p. 34
• Fiscalité : taux intercommunaux	p. 29
• Fonds National de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPIC)	p. 29
• Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et Attributions de Compensations Définitives pour 2022	p. 29
• Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) 2022	p. 31
• Bilan financier	p. 31
• Emprunts	p. 34
Les Aides aux Communes	p. 35 à p. 37
• Récapitulatif des décisions d'octroi de fonds de concours	p. 35
• Versements effectifs des fonds de concours	P. 37
Les Aides Diverses	p. 38 à p. 39
• Remboursement des destructions de nids de frelons aux personnes privées	p. 38
• Subventions de fonctionnement aux associations	p. 38
• Participations financières aux différents syndicats	p. 39
Le Développement Economique	p. 40 à p. 45
• Zones d'activités	p. 40
• Village d'Entreprises	p. 40
• Récapitulatif des décisions d'octroi des aides aux TPE/PME	p. 42
• Versements effectifs des aides économiques	p. 43

• Aide à l'apprentissage	p. 44
• Location de terrain	p. 45
• Cession de terrain	p. 45
• SAFER – Renouvellement de la convention de mise à disposition de Parcelles situées sur la commune de Billy	p. 45
L'Agriculture	p. 46 à p.48
• Aides agricoles	p. 46
• Versements effectifs des aides agricoles	p. 47
• Création d'une unité de méthanisation	p. 47
• Partenariat avec la Chambre d'Agriculture	p. 48
• Circuit court	p. 48
Le Tourisme	p. 49 à 50
• Office de Tourisme Sologne Côté Sud 5- Convention d'objectifs et Demande de subvention pour les exercices 2023 à 2025	p. 49
• Marque Sologne	p. 49
• Taxe de Séjour	p. 50
• Cœur de France à Vélo	p. 50
Le Logement et le Cadre de Vie	p. 51
• Subventions dans le cadre de l'Opération visant à l'amélioration de L'habitat	p. 51
L'Accueil des Gens du Voyage	p. 52 à 53
• Mission de médiation	p. 52
• Gestion des aires d'accueil	p. 52
La Transition Ecologique et Energétique du Territoire	p. 54 à p. 59
• Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	p. 54
• Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)	p. 54
• Rénovation énergétique des équipements publics	p. 55
• Mobilités	p. 55
• Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	p. 56
• Développement des énergies renouvelables	p. 57
• Photosol – Annulation de la promesse de bail	p. 58
• Aménagement du territoire	p. 58
• Développement économique durable	p. 58
• Economie circulaire	p. 59
• Gestion des ressources naturelles	p. 59
La Santé	p. 60 à p. 63
• Pôle Santé Communautaire	p. 60
• Maison médicale « Réal des Prés »	p. 60
• Cabinet de Cardiologie	p. 61
• Contrat Local de Santé	p. 61

Les Equipements Sportifs d'Intérêt Communautaire	p. 64 à p. 66
• Complexe piscine-patinoire « Alain Calmat »	p. 64
• Piscine de plein air située à Menetou sur Cher	p. 66
Les Déchets Ménagers	p. 67 à p. 69
• Marchés	p. 67
• Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères	p. 67
• Centre d'apport et de valorisation (CAV)	p. 68
- Modification des tarifs relatifs à l'utilisation des CAV	p. 68
- Cartes d'accès en CAV	p. 69
- Mise en place de nouvelles collectes en CAV	p. 69
• Retrait des points d'apport volontaire dans les communes	p. 69
• Biodéchets	p. 69
L'urbanisme	p. 70 à p.73
• ZAC des Grandes Bruyères	p. 70
• ZACII des Grandes Bruyères -Modification du périmètre de création de la ZAC	p. 70
• Approbation de la modification du PLU de Villefranche sur Cher	p. 72
• Exercice de la compétence obligatoire Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Création et adhésion au Syndicat Mixte Fermé « SCOT de la Vallée du Cher à la Sologne »	p. 72
La communication	p. 74
• Panneaupocket	p. 74
• Site internet	p. 74
Annexes	p. 75
• Plan de commercialisation de la ZACI des Grandes Bruyères	
• Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets	
• Rapport annuel sur la mise en œuvre des actions du service commun pour la protection des données des communes	

PREAMBULE

La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 dite « Loi Chevènement », relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, impose que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit adresser à tous les maires des communes membres, et avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil Municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Cette présentation est inscrite à l'ordre du jour et dans le compte rendu du Conseil Municipal.

Le Président peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Ces prescriptions sont inscrites à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS :**

**« Porte des Béliers »
Rue Normant – BP 31
41200 Romorantin-Lanthenay**

Tel : 02 54 94 41 61

Mail : direction.generale@ccrm41.fr

LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois comprend 16 communes : Billy, Châtres sur Cher, Courmemin, Gièvres, La Chapelle Montmartin, Langon sur Cher, Loreux, Maray, Mennetou sur Cher, Mur de Sologne, Pruniers en Sologne, Romorantin-Lanthenay, Saint Julien sur Cher, Saint Loup sur Cher, Villefranche sur Cher, Villeherviers.



En 2022, la population totale de la Communauté de Communes s'élève à 34 307 habitants (INSEE décembre 2021)

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 47 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES
- 8 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLEANTS

BILLY

Nicolas GARNIER
Maryse FOISSARD

CHATRES SUR CHER

Sylvie DOUCET
Claude de CARFORT

COURMEMIN

Gilles CHANTIER
Edwige DUVAL (suppléante)

GIEVRES

Françoise GILOT-LECLERC
Benoît PENET
Michel CARRE

LA CHAPELLE MONTMARTIN

Claude CHANAL
Anne Laure CHEVALIER (suppléante)

LANGON SUR CHER

Dominique RETIF
Alain CHANTEREAU (suppléant)

LOREUX

Joël HERISSET
Florence MAYER (suppléante)

MARAY

Gérard THUE
Pierre STEEGMANS (suppléant)

ROMORANTIN-LANTHENAY

Jeanny LORGEUX
Nicole ROGER
Bruno HARNOIS
Anne DEGRAIS
Michel GUIMONET
Léa PERSEGOL
Cédric SABOURDY
Stéphanie MARQUES
Philippe SEGUIN
Angélique BARRY
Stéphane GAVEAU
Catherine ORTH
Roger LEROY
Vanessa MARCHAND
Michel DUVAL
Louis REDON-COLOMBIER
Dominique GIRAUDET
Claude NAUDION
Didier GUENIN
Anicette PAUCHARD
Raphaël HOUGNON

SAINT JULIEN SUR CHER

Romain SOURIOUX
Chantal BOULBEN (suppléant)

SAINT LOUP SUR CHER

Pierre BARBE
Bruno BARBE (suppléant)

MENNETOU SUR CHER

Christophe THORIN
Pierre BLANCHARD

MUR DE SOLOGNE

Pascal PICARD
(jusqu'au 10 décembre 2022 – fin du mandat)
Vanessa CHAUVEAU
(jusqu'au 17 octobre 2022 –
Démission de son mandat de conseillère municipale)

PRUNIER EN SOLOGNE

Aurélien BERTRAND
Jacqueline COGNET
Thierry CORDIER

VILLEFRANCHE SUR CHER

Bruno MARECHAL
Nelly ANTOINE
Thibaut GASC
Gérald LAUMONIER
(à compter du 6 juillet 2022)

VILLEHERVIERS

Hubert BESSONNIER
Philippe DESLANDES (suppléant)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il se compose du Président, de Vice-Présidents et de membres

LE PRÉSIDENT



Jeanny LORGEUX
*Président,
Maire de Romorantin-Lanthenay*

LES VICE-PRÉSIDENTS



Nicole ROGER
*1^{ère} Vice-Présidente chargée
de l'urbanisme
Maire-Adjointe de
Romorantin-Lanthenay*



Claude CHANAL
*2^{ème} Vice-Président chargé
des relations institutionnelles
Maire de La Chapelle Montmartin*



Nicolas GARNIER
*3^{ème} Vice-Président chargé
de l'agriculture
Maire de Billy*



Bruno HARNOIS
*4^{ème} Vice-Président chargé
de la santé
Maire-Adjoint de Romorantin-Lanthenay*



Aurélien **BERTRAND**

5^{ème} Vice-Président chargé de la politique du logement et du cadre de vie

Maire de Pruniers en Sologne



Cédric **SABOURDY**

6^{ème} Vice-Président chargé de la transition écologique - de l'économie circulaire - des mobilités

Conseiller Municipal de Romorantin-Lanthenay



Sylvie **DOUCET**

7^{ème} Vice-Présidente chargée de la communication et des actions menées pour l'égalité Femmes/Hommes

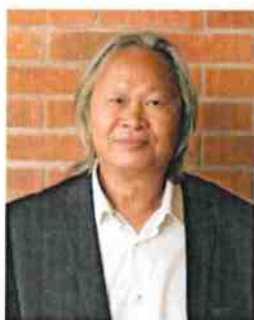
Maire de Châtres sur Cher



Michel **GUIMONET**

8^{ème} Vice-Président chargé de l'économie, de la politique du commerce de centre-ville, de de l'emploi et de la formation, du contrat de ville

Maire-Adjoint de Romorantin-Lanthenay



Roger **LEROY**

9^{ème} Vice-Président chargé du numérique

Conseiller Municipal de Romorantin-Lanthenay



Françoise **GILOT-LECLERC**

10^{ème} Vice-Président chargé des gens du voyage

Maire de Gièvres



Bruno **MARECHAL**

11^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire, de la voirie communautaire

Maire de Villefranche sur Cher



Romain **SOURIOUX**

12^{ème} Vice-Président chargé des finances – des commerces de centre-bourg

Maire de St Julien sur Cher



Stéphane **GAVEAU**

13^{ème} Vice-Président chargé des équipements sportifs

Conseiller Municipal de Romorantin-Lanthenay



Christophe **THORIN**

14^{ème} Vice-Président chargé du tourisme

Maire de Mennetou sur Cher

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU



Gilles CHANTIER
Maire de Courmemin



Dominique RETIF
Maire de Langon sur Cher



Joël HERISSET
Maire de Loreux



Gérard THUE
Maire de Maray



Pascal PICARD
Maire de Mur de Sologne
(jusqu'au 10 décembre 2022)



Pierre BARBE
Maire de St Loup



Hubert BESSONNIER
Maire de Villeherviers



ACTIVITE INSTITUTIONNELLE

- 7 réunions du Conseil Communautaire
- 4 réunions du Bureau Communautaire
- 122 délibérations du Conseil Communautaire
- 24 délibérations du Bureau Communautaire prises par délégation du Conseil Communautaire
- 60 décisions du Président prises par délégation du Conseil Communautaire
- 264 arrêtés du Président pris au titre de son pouvoir propre
- Le service urbanisme a instruit 554 dossiers en 2022, tous actes confondus (permis de construire, certificat d'urbanisme...)



REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES

ORGANISME	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DATE DE NOMINATION	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT	DATE DE NOMINATION
COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES	LORGEUX Jeanny SABOURDY Cédric THUÉ Gérard CHAUVEAU Vanessa CHANAL Claude GUIMONET Michel DOUCET Sylvie ROGER Nicole	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020		
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAI	ROGER Nicole	CC DU 15/07/2020	BESSONNIER Hubert	CC DU 15/07/2020
SYNDICAT MIXTE OUVERT VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE	LEROY Roger GUIMONET Michel	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020	BERTRAND Aurélien SOURIOUX Romain	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SMICTOM) DE SOLOGNE	GILET Jean-Luc	CC DU 15/07/2020	BAUDOIN Frédéric	CC DU 15/07/2020
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (SIEOM) DU GROUPEMENT DE MER	BOUBET Fabien	CC DU 13/04/2021	VANNIER Christian	CC DU 13/04/2021

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ENLÈVEMENT ET D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (SMIEOM) VAL-DE-CHER	LATREILLE Jean-Claude CHAUVEAU Vanessa	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 17/10/2022 démission)	LESEC Régis PICARD Pascal	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022 fin de mandat)
SYNDICAT MIXTE INTERDÉPARTEMENTAL DU BASSIN DU CHER SAUVAGE (SMIBCS)	PIGUET Sébastien CHEVALIER Anne Laure GILOT-LECLERC Françoise CHANTEREAU Alain BOITTE Noël THORIN Christophe SOURIOUX Romain BARBÉ Pierre VELVENDRON Christelle	CC DU 15/07/2020 CC DU 13/04/2021 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 09/12/2022	DOUCET Sylvie COUTURIER Michel DRUESNE Marie-Thérèse GONZALEZ Démentrio THUÉ Gérard LOMBARD Patrick JOSSELIN Bertrand BELLIARD Jean AUGER Christophe	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 09/12/2022
SYNDICAT MIXTE DU CANAL DE BERRY 41 (SMCB 41)	BEAUCHAMP Jérôme MICHENET Gilles DRUESNE Marie-Thérèse BLOIS Claudine MAUDINET Michel VERNEUIL Philippe RENAULT Mireille LONGEPE Nadia GASC Thibaut DALAUDIERE Sophie	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020	PAGNIER Guillaume de CARFORT Claude GILOT-LECLERC Françoise BERGEAT Julien LIMOGES Marielle MOUSSET Marc JAUDOUIN Arnaud FERRON Bertrand LATU Michel ANTOINE Nelly GARNIER Nicolas	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA SAULDRE (SMABS)	BAUDONCOURT Pierre-François PIGUET Sébastien DUVOUX Serge	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020	DOUCET Sylvie VATIN Blandine	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020

	RÉTIF Dominique RABIER Alexis RENAULT Mireille CHAMBINAUD Daniel BERTRAND Aurélien ANTOINE Nelly BESSONNIER Hubert SABOURDY Cédric	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022) CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020	CHANTEREAU Alain BRETON Joël COUSTRE Suzanne FROMET Marie-Astrid MOITAL Mickaël MARECHAL Bruno CAVALIÉ François SEGUIN Philippe	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022) CC DU 15/07/2020 CC DU 09/12/2022 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020
SYNDICAT MIXTE D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON (SMEBB)	CHANTIER Gilles	CC DU 15/07/2020	PICARD Pascal	CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022 fin de mandat)
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE (EPL)	CHANAL Claude	CC DU 15/07/2020	BARBÉ Pierre	CC DU 15/07/2020
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DE LOIR-ET-CHER (SIDE LC)	BESSONNIER Hubert	CC DU 15/07/2020		
COMMISSION POUR L'OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	ROGER Nicole BARBÉ Pierre MARQUES Stéphanie BERTRAND Aurélien GUIMONET Michel REDON-COLOMBIER Louis	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020		

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE CHER CONTROIS POUR LE VÉLOROUTE	LORGEUX Jeanny	CC DU 15/07/2020 Courrier du 22/12/2020 CC DU 24/2/2021	SABOURDY Cédric	Courrier du 22/12/2020 CC DU 24/2/2021
CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN-LANTHENAY	ORTH Catherine	CC DU 15/07/2020		
3 VALS AMÉNAGEMENT	<u>Aux assemblées spéciales</u> LORGEUX Jeanny	CC DU 15/07/2020		
	<u>Aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires</u> LORGEUX Jeanny	CC DU 15/07/2020	<u>Aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires</u> ROGER Nicole	CC DU 15/07/2020
TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT	Au Conseil d'Administration GUIMONET Michel	CC DU 15/07/2020		
	<u>Aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires</u> GUIMONET Michel	CC DU 15/07/2020	<u>Aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires</u> THORIN Christophe	CC DU 15/07/2020
OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE SOLOGNE, CÔTÉ SUD	VICE-PRÉSIDENT TOURISME DOUCET Sylvie SOURIOUX Romain MARÉCHAL Bruno BERTRAND Aurélien	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020		

	GILOT-LECLERC Françoise CHAUVEAU Vanessa HÉRISSET Joël	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 17/10/2022 démission) CC DU 15/07/2020		
MAISON DE L'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN-LANTHENAY	MARÉCHAL Bruno	CC DU 15/07/2020	DOUCET Sylvie	CC DU 15/07/2020
MISSION LOCALE DU ROMORANTINAIS	THORIN Christophe	CC DU 15/07/2020		
COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL LEADER – VALLÉE DU CHER – ROMORANTINAIS	DOUCET Sylvie	CC DU 15/07/2020	PICARD Pascal	CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022 fin de mandat)
LYCÉE CLAUDE DE FRANCE	COGNET Jacqueline	CC DU 15/07/2020	SOURIOUX Romain	CC DU 15/07/2020
LYCÉE PROFESSIONNEL DENIS PAPIN	GUIMONET Michel	CC DU 15/07/2020	DOUCET Sylvie	CC DU 15/07/2020
COLLÈGE MAURICE GENEVOIX	BARRY Angélique	CC DU 15/07/2020	LORGEUX Jeanny	CC DU 24/11/2021

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI	MARQUES Stéphanie	CC DU 15/07/2020	ORTH Catherine	CC DU 15/07/2020
L'ATELIER NUMÉRIQUE ROMORANTIN	BERTRAND Aurélien	CC DU 15/07/2020	SOURIOUX Romain	CC DU 15/07/2020
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC RECIA (RÉGION CENTRE INTERACTIVE)	HOUGNON Raphaël	CC DU 15/07/2020	DOUCET Sylvie	CC DU 15/07/2020
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	ROGER Nicole BERTRAND Aurélien GILOT-LECLERC Françoise PICARD Pascal REDON-COLOMBIER Louis	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022 fin de mandat) CC DU 15/07/2020	THUÉ Gérard MARÉCHAL Bruno BESSONNIER Hubert THORIN Christophe HÉRISSET Joël	CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020 CC DU 15/07/2020
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU BRUIT	PICARD Pascal	CC DU 15/07/2020 (jusqu'au 10/12/2022 fin de mandat)	HÉRISSET Joël	CC DU 15/07/2020
COMMISSION DE SUIVI DE SITE MBDA	RÉTIF Dominique	CC DU 15/07/2020	GUIMONET Michel	CC DU 15/07/2020

COMMISSION SUIVI DE SITE CLMTP	GILOT-LECLERC Françoise	CC DU 15/07/2020	MARÉCHAL Bruno	CC DU 15/07/2020
COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS - CADA	LORGEUX Jeanny	CC DU 15/07/2020		
RÉFÉRENT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	SABOURDY Cédric	CC DU 15/07/2020		
CCES PRPGD Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Centre -Val de Loire	SABOURDY Cédric	Septembre 2020	GARNIER Nicolas	Septembre 2020
3F CENTRE VAL DE LOIRE	BERTRAND Aurélien	CC DU 15/07/2020 Mail du 29/3/2021		
ASSOCIATION AMORCE	SABOURDY Cédric	Courrier du 21/5/2021	GARNIER Nicolas	Courrier du 21/5/2021

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il a été procédé à la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Cette commission est composée :

- d'un Président, Monsieur Pascal PICARD, élu lors de la réunion du 10 novembre 2021 jusqu'à la fin de son mandat à savoir le 10/12/2022
- d'un Vice-Président, Monsieur Jeanny LORGEUX
- d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour chaque commune comme suit :

Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
BILLY	NORBERT Jean-Marc	GARNIER Nicolas
CHATRES SUR CHER	LEMELLE Adeline	DOUCET Sylvie
COURMEMIN	CHANTIER Gilles	DUVAL Edwige
GIEVRES	GILOT-LECLERC Françoise	DRUESNE Marie-Thérèse
LA CHAPELLE MONTMARTIN	CHEVALIER Anne-Laure	LEROY Guillaume
LANGON SUR CHER	RÉTIF Dominique	CHANTEREAU Alain
LOREUX	HÉRISSET Joël	MAYER Florence
MARAY	THUÉ Gérard	STEEGMANS Pierre
MENNETOU SUR CHER	THORIN Christophe	TONNARD Martine
MUR DE SOLOGNE	PICARD Pascal (jusqu'au 10/12/2022)	VILLANUEVA Yves (jusqu'au 10/12/2022)
PRUNIER EN SOLOGNE	BERTRAND Aurélien	COGNET Jacqueline
ROMORANTIN-LANTHENAY	ROGER Nicole	PERSEGOL Léa
ST JULIEN SUR CHER	SOURIOUX Romain	RAOULT Martine
ST LOUP SUR CHER	BARBÉ Pierre	BARBÉ Bruno
VILLEFRANCHE SUR CHER	ANTOINE Nelly	MARÉCHAL Bruno
VILLEHERVIERS	BESSONNIER Hubert	DESLANDES Philippe

Lors de la prochaine réunion de la CLECT, il sera procédé à l'élection d'un nouveau président.

**MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE
PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)**

NOM – PRENOM	TITRE
LORGEUX Jeanny	Président
SABOURDY Cédric	Vice-Président chargé de la transition écologie, de l'économie circulaire et des mobilités
CHAUVEAU Vanessa (jusqu'au 17/10/2022 : démission de son mandat)	Conseillère communautaire – Adjointe au maire de Mur de Sologne
GARNIER Nicolas	Vice-Président chargé de l'agriculture – Membre du bureau communautaire - Maire de Billy
CHANTIER Gilles	Membre du bureau communautaire - Maire de Courmemin
BERTRAND Aurélien	Vice-Président chargé de la politique du logement et du cadre de vie – Membre du bureau communautaire – Maire de Pruniers en Sologne
SOURIOUX Romain	Vice-Président chargé des commerces de centre-bourg – Membre du bureau communautaire – Maire de St Julien sur Cher
GASC Thibaut	Conseiller communautaire – Adjoint au maire de Villefranche sur Cher
DE CARFORT Claude	Conseiller communautaire – Adjoint au maire de Châtres sur Cher

LES COMPETENCES

Par délibération du 28 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé de modifier les articles 4 et 5 des statuts avec effet au 1^{er} janvier 2022 afin de :

- modifier le siège de l'EPCI comme suit :
Porte des Béliers – Rue Normant – BP31 – 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
- modifier la compétence supplémentaire « Développement et aménagement des équipements sportifs de l'espace communautaire » par « Développement et aménagement des équipements culturels ou sportifs de l'espace communautaire ».

Les compétences sont les suivantes :

I/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

❖ Aménagement de l'espace

- Constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes.
- Création, aménagement et gestion de Zones d'Aménagement Concerté à vocation économique et touristique.
- Elaboration et suivi d'un schéma de cohérence territoriale et d'un schéma de secteur en vue du développement et de l'aménagement de l'espace communautaire.
- Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

❖ Développement économique

- Création, aménagement, entretien, gestion et commercialisation des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique.
- Actions de développement économique :
 - Les actions de promotion et d'animation économique sur les zones d'activité,
 - Le soutien à la création et au développement d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et agricoles sur l'ensemble du territoire,
 - Le soutien à la création et au développement de la formation et de l'emploi sur l'ensemble du territoire,
 - Les études économiques intéressant l'ensemble du territoire.

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

❖ Tourisme

- Etudes et actions pour le tourisme intéressant l'ensemble du territoire.
- Soutien aux actions touristiques publiques ou privées.
- Création d'un Office de Tourisme Communautaire qui assurera les missions suivantes :
 - Accueil et information
 - Promotion touristique du territoire
 - Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire
 - Conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés.
- Financement et aménagement des itinéraires cyclables dans le cadre du projet du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.
L'entretien des voiries, chemins et abords restent de compétence communale.

❖ Déchets ménagers

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

❖ Aires d'accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au sens de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement comprenant :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,

II/ COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

❖ Politique du logement et du cadre de vie

La communauté de communes exerce toute compétence relative au logement et au cadre de vie dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de l'habitat et des actions qui peuvent en découler sur l'ensemble du territoire.
- Mise en place d'un observatoire permettant la gestion des offres et des demandes de logements sur le territoire.
- Les études générales ou thématiques diverses sur le logement social.
- La création, la gestion et l'entretien de logements locatifs sociaux, comprenant des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées, relevant des opérations d'intérêt communautaire.
- La programmation de nouvelles constructions de logements sociaux d'intérêt communautaire en partenariat avec un organisme social et en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire.
- Les actions d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat : soutien financier aux opérations de rénovations de façades, à l'habitat collectif et tout autre aménagement permettant une valorisation des espaces publics.
- La garantie partielle ou totale d'emprunts pour le logement social d'intérêt communautaire.
 - Sont d'intérêt communautaire, les nouvelles opérations créées dans le cadre de l'OPAH, ou de l'ANRU voire d'un PLH en partenariat avec un organisme social.
- Création et gestion d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat sur le territoire (OPAH communautaire).
- Soutien au développement social des quartiers (DSQ) sur l'ensemble du territoire.

❖ **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

- Cette compétence communautaire portera sur l'ensemble des travaux liés aux voiries d'intérêt communautaire et notamment sur : la chaussée, les bordures, les trottoirs, les accotements, les fossés, murs de soutènement, aménagements de sécurité, la signalétique horizontale et verticale nécessaire à la circulation, les réparations sur les enrobés, les espaces verts, les plantations, l'éclairage public, le déneigement, le nettoyage, le mobilier urbain ainsi que les réseaux aériens et souterrains.
- Sont d'intérêt communautaire :
 - Les voies communales desservant, à titre principal, les zones ou équipements reconnus d'intérêt communautaire,
 - Les voies futures permettant la desserte des zones d'activités économiques communautaires ou le prolongement d'une voie d'intérêt communautaire devant desservir une zone d'activité économique d'intérêt communautaire.

Les voies reconnues d'intérêt communautaire sont identifiées dans une liste approuvée par chaque commune membre pour être annexée aux présents statuts.

❖ Protection et mise en valeur de l'environnement

- Actions en faveur de la protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Engagement dans la démarche Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

❖ Politique de la ville

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

❖ Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

❖ Développement et aménagement des équipements culturels ou sportifs de l'espace communautaire :

- construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels ou sportifs d'intérêt communautaire.

Les équipements culturels ou sportifs reconnus d'intérêt communautaire sont identifiés dans une liste décidée par le Conseil Communautaire pour être annexée aux présents statuts.

❖ Lutte contre la désertification médicale et soutien à la population

- Actions favorisant l'installation d'activité de médecins libéraux sur l'ensemble du territoire, y compris maison de santé.
- La mise en place et l'animation d'un Contrat Local de Santé, sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.
- Création et gestion d'un pôle de santé, ou autre structure de santé, communautaire.
Dans le cadre d'un projet de santé, validé par l'Agence Régionale de Santé, cette compétence porte notamment sur le recrutement de médecins territoriaux afin d'assurer le fonctionnement d'un pôle de santé.
- Actions en faveur des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

❖ Activités ouvertes par l'article L.1425-1 du CGCT, dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

- L'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

❖ Contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours

- La Communauté de Communes prendra en charge les contributions versées au service départemental d'incendie et de secours des communes membres, dans les conditions définies aux articles L1424-1-1 et L1424-35 du code général des collectivités territoriales.

❖ Compétence hors GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au sens de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement comprenant :

- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

❖ Aide au cinéma classé « art et essai » ou réalisant moins de 7 500 entrées en moyenne hebdomadaire prévue à l'article L.2251-4 du CGCT

- La Communauté de Communes pourra attribuer des subventions à des entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de cinéma, titulaires de l'autorisation d'exercice délivrée par le Centre national de la cinématographie, et réalisant moins de 7 500 entrées en moyenne hebdomadaire ou faisant l'objet d'un classement « art et essai ».

❖ Gestion des fourrières de véhicules

- La Communauté de Communes pourra assurer ou confier la gestion de fourrières de véhicules au bénéfice de ses communes membres.

❖ Autorité Organisatrice des Mobilités en application de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités

- Autres interventions

Dans la limite de ses compétences et dans des conditions définies par convention entre la Communauté de Communes et les communes membres, la Communauté de Communes pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes toutes études, missions ou gestions de services. Cette intervention donnera lieu à une facturation spécifique dans des conditions définies par convention.

III/ HABILITATIONS STATUTAIRES DIVERSES :

- La Communauté de Communes peut se voir confier par une ou plusieurs communes membres, l'instruction des certificats et autorisations d'urbanisme par voie de convention en application des articles R410-5 et R423-15 du code de l'urbanisme.

IV/ LA DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Par délibération en date du 28 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé d'étendre l'intérêt communautaire au titre de la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs » au bassin de plein air et ses installations annexes, sis sur la commune de Mennetou sur Cher, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Sont d'intérêt communautaire :

❖ EN MATIERE DE VOIRIES

- l'avenue Georges Pompidou reliant notamment le giratoire de l'avenue de Villefranche au giratoire desservant l'entrée de l'autoroute,
- la rue du Pâtureau de la Grange reliant le giratoire de la route de Blois à la D59 route de Gy,

❖ EN MATIERE DE POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET DU SOUTIEN A L'ACTIVITE COMMERCIALE

- Soutenir les associations de commerçants dans les actions de conquête de clientèle innovantes ou fédérant plusieurs associations à une échelle supra-communale
- Accueillir et accompagner les porteurs de projet dans le domaine commercial (notamment par le biais de partenariats)
- Les actions d'études et d'observations des dynamiques économiques et commerciales sur le territoire communautaire
- Mettre en place des dispositifs d'aide à la création, reprise, modernisation et au développement des commerces
- Les actions d'informations et d'accompagnements en faveur de la création et du développement d'entreprises commerciales

❖ EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Le complexe piscine-patinoire « Alain CALMAT » à Romorantin-Lanthenay
- La piscine à Mennetou sur Cher (avec effet au 1^{er} janvier 2022)

LE PERSONNEL

PERSONNEL DE LA CCRM AU 31 DECEMBRE 2022

SERVICES	EFFECTIFS POURVUS		
	TITULAIRES	NON TITULAIRES	VACATAIRES
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	1	1	
FINANCIER	1	1	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2	1	
LOGEMENTS	1		
TOURISME	1		
INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME	1		
DECHETS MENAGERS	3	3*	
AGRICULTURE		1	
ENVIRONNEMENT	1	1	
PTREH – GENS DU VOYAGE		1	
POLE SANTE COMMUNAUTAIRE			
❖ MEDECINS GENERALISTES		3	
❖ DENTISTE		1	
❖ DIRECTRICE		1	
❖ SECRETARIAT CLS		1	
❖ CHARGE DE PROSPECTION SANTE		1	
❖ SECRETAIRES MEDICALES	2	5*	
❖ PERSONNEL D'ENTRETIEN			2
COMPLEXE ALAIN CALMAT	14	2	
COMMUNICATION	1		
WEB		1	

* dont 1 emploi PEC – CUI-CAE (contrat de droit privé)



MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE LA VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY A LA CCRM AU 31 DECEMBRE 2022

SERVICES	EFFECTIFS
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	1
RESSOURCES : PERSONNEL – PAIE – COMPTABILITE – ASSURANCES - MARCHES	3
GESTION FOURNITURES - REPROGRAPHIE	1
COMMUNICATION – INFORMATIQUE - DPD ET WEB	1
SERVICE TECHNIQUE	1

COMPLEXE ALAIN CALMAT	6
COMMERCE ET ARTISANAT DE ROMORANTIN-LANTHENAY	1



MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE LA CCRM A LA VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022

SERVICE	EFFECTIFS
INSTRUCTION ACTES D'URBANISME	1



APPRENTIS AU 31 DECEMBRE 2022

1 apprenti à la direction santé
1 apprenti au complexe Alain Calmat (piscine)



CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Un Comité Social Territorial est créé localement dans chaque collectivité ou établissement employant au moins 50 agents.

Pour ce qui concerne, la CCRM, l'effectif servant à déterminer le nombre de représentants titulaires a été fixé, au 1^{er} janvier 2022, à 65 agents répartis comme suit :

- Fonctionnaires : 32
- Fonctionnaires titulaires mis à disposition : 14
- Contractuels de droit public : 15
- Contractuels de droit privé (contrats aidés et contrats d'apprentissage) : 4

Ainsi il a été créé un CST pour les agents de la CCRM.

Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé à 3 (et en nombre égal de représentants suppléants).

Par ailleurs, le paritarisme numérique a été institué avec un nombre de représentants élus de la C.C.R.M. égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants. Ce nombre est donc fixé à 3 pour les représentants titulaires de la collectivité (suppléants en nombre égal).

LES FINANCES

FISCALITE : TAUX INTERCOMMUNAUX

Les taux ménages pour 2022 ont été approuvés comme suit :

- ❖ Taxe foncier bâti : 3,45% (1,58% en 2021)
- ❖ Taxe foncier non bâti : 11,97% (5,48% en 2021)

La cotisation foncière des entreprises a été fixée à 24,45% (24,05% en 2021)

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été fixé à 13% (12% en 2021).

Le produit de la fiscalité s'est élevé à **12 165 651,75 euros** dont :

- 3 611 818 euros de TEOM
- 341 987 euros de taxe GEMAPI
- 96 617,75 euros de taxe de séjour.



FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RECETTES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Ce fonds de péréquation est destiné à réduire les écarts de richesse entre les ensembles intercommunaux constitués des communes et de leur EPCI.

Pour notre territoire en 2022, l'ensemble intercommunal a été bénéficiaire d'un versement de **997 851 euros** (994 795 € en 2021) qui a été affecté intégralement à l'EPCI.



COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS DEFINITIVES POUR 2022

En application des dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts et lors de chaque transfert de compétences, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit procéder à l'évaluation financière desdites charges en vue d'impacter le plus justement et durablement possible l'attribution de compensation de chaque commune concernée.

Ces attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges.

Afin d'éviter une augmentation de la pression fiscale, par délibération du 13 avril 2021, il a été approuvé le principe de révision libre des attributions de compensation et décidé de diminuer le montant global des A.C. à hauteur de 300 000 euros.

Etaient concernés les communes de Billy, Châtres sur Cher, Courmemin, Gièvres, Langon sur Cher, Mennetou sur Cher, Mur de Sologne, Pruniers en Sologne, Romorantin-Lanthenay, Villefranche sur Cher et Villeherviers.

Les conseils municipaux ont approuvé le nouveau montant de l'attribution de compensation pour 2021, excepté la commune de Gièvres.

Pour cette commune, la diminution des attributions de compensation représentait un montant de 22 463 euros ce qui conduisait à verser un montant annuel de 12 488 euros au lieu de 34 951 euros.

Cependant à l'occasion du conseil municipal en date du 13 avril 2022, les élus municipaux ont décidé de revenir sur leur décision et de délibérer favorablement sur ce nouveau montant de 12 488 euros.

Par ailleurs, au 1^{er} juillet 2021 et au 1^{er} janvier 2022 des compétences nouvelles ont été transférées à la Communauté de Communes à savoir :

- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- La gestion et l'entretien de la piscine de plein air à Mennetou sur Cher
- La prise de compétence en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM)

Ainsi, la CLECT constituée au sein de la CCRM, a traité les flux financiers afférents au transfert de ces nouvelles compétences et a rédigé un rapport définitif en sa séance du 14 septembre 2022, que ses membres ont voté à la majorité. Il fait état des retenues à opérer sur les attributions de compensation définitives pour 2022 au titre du transfert de ces compétences.

La commission a évalué un transfert de charges comme suit :

COMMUNES	A.C. décidées en 2021 (a)	Montant total des charges du rapport de la CLECT du 14/9/2022 (b)	A.C. Définitives de 2022 (a-b)
Billy	19 662		19 662
Châtres / Cher	45 755	-18 111	27 644
Courmemin	2 130		2 130
Gièvres	12 488	-3 794	8 694
La Chapelle Montmartin	-9 085	-3 622	-12 707
Langon / Cher	23 867	-7 244	16 623
Loreux	-8 151		-8 151
Maray	-7 214	-3 622	-10 836
Mennetou / Cher	21 607	-39 412	-17 805
Mur de Sologne	31 486		31 486
Pruniers en Sologne	200 629	-3 487	197 142
Romorantin-Lanthenay	3 244 199	-12 580	3 231 619
St Julien / Cher	-10 584	-3 622	-14 206

St Loup / Cher	-7 356	-3 622	-10 978
Villefranche / Cher	209 517	-17 622	191 895
Villeherviers	14 379		14 379
TOTAL	3 783 329	116 738	3 666 591



DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2022

L'article 197 de la loi de finances pour 2022 n°2021-1900 du 30 décembre 2021, et publiée après le vote du budget, modifie le mode de calcul de cette DSC en majorant la cotisation foncière des entreprises du montant de la quote-part de TVA, transférée en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Ainsi, au regard du montant des produits de CFE/CVAE/IFER/TAFNB ajouté du montant des allocations compensatrices 2022 en matière de TFPB et de CFE soit un produit total de 5 051 829 euros et celui de 2021 soit 5 100 798 euros, conduisant à un résultat négatif de 48 969 euros, la Communauté de Communes n'a pas versé de dotation de solidarité à la ville de Romorantin-Lanthenay en 2022.



BILAN FINANCIER

Les résultats pour 2022 sont les suivants :

➤ BUDGET PRINCIPAL

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	22 864 352,33	23 876 209,95	1 011 857,62
Fonctionnement	17 600 223,31	18 807 556,67	1 207 333,36
Investissement	2 728 762,73	4 324 135,75	1 595 373,02
Restes à réaliser	2 535 366,29	6 859,50	2 528 506,79
002 Résultat reporté N-1	/	737 658,03	737 658,03
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	17 600 223,31	19 545 214,70	1 944 991,39
Investissement	5 264 129,02	4 330 995,25	-933 133,77

➤ **BUDGET ANNEXE « ZAC DU PATUREAU 2000 »**

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	955 047,36	955 047,36	0
Fonctionnement	479 376,27	479 376,27	0
Investissement	475 671,09	475 671,09	0
Restes à réaliser			
002 Résultat reporté N-1			
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	479 376,27	479 376,27	0
Investissement	475 671,09	475 671,09	0

➤ **BUDGET ANNEXE « ZAC II DES GRANDES BRUYERES »**

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	1 176 369,50	1 181 422,26	5 052,76
Fonctionnement	573 008,24	573 008,24	0
Investissement	603 361,26	608 414,02	5 052,76
Restes à réaliser			
002 Résultat reporté N-1			
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	573 008,24	573 008,24	0
Investissement	603 361,26	608 414,02	5 052,76

➤ **BUDGET ANNEXE « LOCATIONS IMMOBILIERES »**

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	1 126 460,51	1 777 563,64	651 103,13
Fonctionnement	688 148,24	795 817,50	107 669,26
Investissement	438 312,27	921 712,17	483 399,90
Restes à réaliser			
002 Résultat reporté N-1		60 033,97	60 033,97
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	688 148,24	855 851,47	167 703,23
Investissement	438 312,27	921 712,17	483 399,90

➤ **BUDGET ANNEXE « ZAE DE L'ETANG MARAIS »**

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	1 368,00	12 184,00	10 816,00
Fonctionnement	684,00	684,00	0
Investissement	684,00	11 500,00	10 816,00
Restes à réaliser			
002 Résultat reporté N-1			
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	684,00	684,00	0
Investissement	684,00	11 500,00	10 816,00

➤ **BUDGET ANNEXE « ZAE DU GRAND CHENE »**

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis (dont 001)	Titres émis (dont 001 et 1068)	Résultat/solde
TOTAL DU BUDGET	169 184,36	180 092,18	10 907,82
Fonctionnement	84 592,18	84 592,18	0
Investissement	84 592,18	95 500,00	10 907,82
Restes à réaliser			
002 Résultat reporté N-1			
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	84 592,18	84 592,18	0
Investissement	84 592,18	95 500,00	10 907,82



EMPRUNT

La CCRM a décidé de réaliser un contrat de prêt PSPL Relance Tourisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la création de la véloroute « Cœur de France à Vélo ». Un prêt de 2 041 248 euros a été contracté pour financer cette opération sur une durée de 50 ans.



CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « ZAC DU PATUREAU 2000 »

Afin d'assurer la traçabilité des opérations comptables liées à la zone d'activités concertée du Pâtureau 2000, un budget annexe de comptabilité M14, dénommé ZAC du Pâtureau 2000 a été créé par délibération du 9 février 2009.

Ce budget, dont le mode de fonctionnement est un Service Public Administratif a permis la vente de terrains aménagés à des acteurs économiques.

Considérant que toutes les parcelles ont été cédées et que toutes les opérations comptables ont été réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2022, le conseil communautaire a décidé de clôturer ce budget annexe au 31 décembre 2022.

LES AIDES AUX COMMUNES

RECAPITULATIF DES DECISIONS D'OCTROI DE FONDS DE CONCOURS

Les communes ont sollicité l'octroi de fonds de concours pour aider au financement d'opérations d'investissement sur leur territoire. Le montant de ces fonds de concours a représenté **514 998 euros**.

Le tableau récapitulatif des aides décidées en 2022 est présenté ci-après :

Communes	Opérations	Montant du Fonds de concours
Châtres-sur-Cher	Acquisition de matériels pour le service technique	42 927,00 €
Courmemin	Acquisition et pose d'un récupérateur d'eau de pluie à l'atelier municipal	2 510,00 €
	Acquisition de mobilier pédagogique pour la classe de CP	1 151,00 €
Gièvres	Réhabilitation de la salle des fêtes	100 000,00 € 50 000,00 € sur crédits 2022 50 000,00 € sur crédits 2023
La Chapelle Montmartin	Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes	2 129,00 €
Langon-sur-Cher	Réfection du lavoir	3 319,00 €
	Eclairage de l'église	5 896,00 €
	Aménagement du parking du canal et de ses équipements	43 888,00 €

Loreux	Travaux de sécurisation des entrées d'agglomération	17 000,00 €
	Restauration de 3 tableaux et de 3 retables de l'église	1 000,00 €
Maray	Travaux de couverture de la salle des fêtes	8 568,00 €
Mennetou-sur-Cher	Travaux de réfection de la toiture de la mairie	16 360,00 €
Mur-de-Sologne	Travaux d'effacement des réseaux et réfection des trottoirs rue Nationale	26 322,00 €
Pruniers-en-Sologne	Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux	34 475,00 €
Saint-Julien-sur-Cher	Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et remplacement du matériel énergivore	26 748,00 €
Saint-Loup-sur-Cher	Remplacement de la grille du cimetière	1 420,00 €
	Travaux sur les bâtiments communaux	5 765,00 €
Villefranche-sur-Cher	Travaux de voirie, d'effacement de réseaux et d'assainissement	175 520,00 € 87 760,00 € sur crédits 2022 87 760,00 € sur crédits 2023



VERSEMENTS EFFECTIFS DES FONDS DE CONCOURS

1 609 644,46 euros ont été versés au titre des fonds de concours sur l'année 2022 pour des opérations antérieures à 2022 ou réalisées au cours de l'exercice 2022 :

• Châtres-sur-Cher	21 463,50 €
• Courmemin	4 856,63 €
• Gièvres	50 000,00 €
• La Chapelle Montmartin	3 421,08 €
• Langon-sur-Cher	22 932,00 €
• Loreux	35 917,00 €
• Maray	8 568,00 €
• Mur-de-Sologne	20 633,06 €
• Pruniers-en-Sologne	17 237,50 €
• Romorantin-Lanthenay	1 229 195,50€
• Saint-Loup-sur-Cher	30 169,19 €
• Villefranche-sur-Cher	112 760,00 €
• Villeherviers	52 491,00 €

LES AIDES DIVERSES

REMBOURSEMENT DES DESTRUCTIONS DE NIDS DE FRELONS AUX PERSONNES PRIVEES

En 2022, un montant total de **12 882,00** euros a été versé, soit **91** dossiers :

- 4 sur la commune de Billy pour un montant total de 549,00 €
- 10 sur la commune de Châtres-sur-Cher pour un montant total de 1 530,00 €
- 10 sur la commune de Gièvres pour un montant total de 1 410,00 €
- 7 sur la commune de Langon-sur-Cher pour un montant total de 928,00 €
- 7 sur la commune de Maray pour un montant total de 1 120,00 €
- 3 sur la commune de Mennetou-sur-Cher pour un montant total de 410,00 €
- 3 sur la commune de Mur-de-Sologne pour un montant total de 400,00 €
- 7 sur la commune de Pruniers-en-Sologne pour un montant total de 902,00 €
- 21 sur la commune de Romorantin-Lanthenay pour un montant total de .. 2 999,00 €
- 6 sur la commune de Saint-Julien-sur-Cher pour un montant total de 921,00 €
- 2 sur la commune de Saint-Loup-sur-Cher pour un montant total de 260,00 €
- 8 sur la commune de Villefranche-sur-Cher pour un montant total de ... 1 040,00 €
- 3 sur la commune de Villeherviers pour un montant total de 413,00 €



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Romorantinaise des Commerçants Artisans	48 000 €
Journées Gastronomiques de Sologne	65 242,99 €
Mission Locale du Romorantinais	31 000 €
Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers	110 000 €
Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Romorantin-Lanthenay	90 000 €
Office de Tourisme Sologne Côté Sud	255 000 €
Mobilité 41	30 000 €
Association Black Jack Blues	10 000 €
Groupement social	8 540 €
Association Hockey Patinage Roller	8 000 €
Association Nautique Romorantinaise	8 000 €
Association Plongée Exploration Romorantin- Lanthenay Evasion (PERLE)	1 900 €
Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)	3 000 €

Groupement Industriel Régional Sologne-Berry-Touraine	15 000 €
Initiative Loir-et-Cher	7 500 €



PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

SYNDICATS	MONTANT DE LA PARTICIPATION
Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	53 193 €
Syndicat Mixte Ouvert « Val de Loire Numérique »	11 730,00 €
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS)	233 681,00 €
Syndicat Mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron (SMEBB)	5 068,00 €
Syndicat Mixte du Canal de Berry 41 (SMCB41)	142 719,99 €
Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS – ancien SYMALC)	79 348,64 €
Etablissement Public Loire	24 839,00 €
Syndicat Intercommunal d'Elimination des Ordures Ménagères (SIEOM) du Groupement de Mer	53 955,20 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	1 155 371 €

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITES

ZAC I DES GRANDES BRUYERES

❖ Surface totale de la ZAC :	407 370 m ²
❖ Surface des terrains cessibles :	285 898 m ²
❖ Surface des terrains restant à acquérir :	0 m ²
❖ Surface commercialisée :	110 644 m ²
❖ Surface restant à commercialiser :	175 254 m ²

Dans le cadre de la convention de concession, une subvention d'équilibre de **111 000 euros** a été versée à 3 Vals Aménagement en 2022.

Le plan de commercialisation est annexé (cf annexe 1).



VILLAGE D'ENTREPRISES

En 2022, les bâtiments ont été occupés par les sociétés suivantes :

Bâtiment A - Rez-de-chaussée

LOCAL 1	LOCAL 2	LOCAL 3	LOCAL 4	LOCAL 5
100 m ²	100 m ²	100 m ²	100 m ²	70 m ²
C.E.R. VINCENT	BGE ISMER	FACTORIA CVL		
<i>Bureau d'étude et d'ingénierie spécialisé dans l'implantation d'infrastructures de transport d'énergie électrique et de grandes structures métalliques</i>	<i>Activité de conseils d'accompagnement à la création d'entreprises</i>	<i>Réparation ordinateurs et équipements périphériques, commercialisation matériel de bureau et informatique</i>		

Bâtiment A – Etage

LOCAL 6	LOCAL 7	LOCAL 8	LOCAL 9	LOCAL 10
50 m ²	50 m ²	50 m ²	50 m ²	50 m ²
SAS MULTIS <i>Jusqu'au 30/11/2022</i> <i>Activité de prestation de service en hygiène et propreté des locaux</i>	RAMSAY DIFFUSION <i>vente, édition, diffusion de tous documents, livres quelque-soit leur support auprès de tout grossiste, détaillant, vpc</i>			TINGARI <i>Consultant en ressources humaines</i>
LOCAL 11	LOCAL 12	LOCAL 13	LOCAL 14	
50 m ² FRANCE RENOV ARTISAN <i>Jusqu'au 30/11/2022</i> <i>Rénovation énergétique</i>	50 m ² HECLORE <i>Conception, fabrication et commercialisation d'équipements médicaux</i>	50 m ² ODYSSEE CREATION <i>Activité de conseils pour les affaires et autres conseils de gestion</i>	70 m ²	

Bâtiment B

LOCAL 1	LOCAL 2	LOCAL 3	LOCAL 4	LOCAL 5
240 m ²	240 m ²	240 m ²	240 m ²	240 m ²
SANI THERMIQUE BATIMENT <i>A compter du 1/5/2022</i> <i>Multi-service travaux de bâtiments</i>	EMKA <i>A compter du 15/6/2022</i> <i>Bureau d'étude et sous-traitant électronique</i>	ENERGIS <i>Jusqu'au 30/9/2022</i> <i>Activité de rénovation de l'habitat</i>	ADHOC EQUIPEMENT <i>Conception, fabrication et commercialisation de kits pour aménagement de véhicules</i>	
		MULTIS <i>A compter du 1/12/2022</i> <i>Entreprise de nettoyage</i>		

Les locations des bâtiments appartenant à la CCRM ont apporté un produit de **500 424,32 euros**.



RECAPITULATIF DES DECISIONS D'OCTROI DES AIDES AUX TPE/PME

Entreprises	Communes	Montant de la subvention
LA TOUCHE PAYSAGE	Langon-sur-Cher	5 000,00 €
AIR BULL	Mennetou-sur-Cher	5 000,00 €
ATELIER DE L'ETANG MARAIS	Mur-de-Sologne	4 650,00 €
GABIANA	Mur-de-Sologne	1 421,86 €
SALON C COMME	Mur-de-Sologne	3 577,58 €
L'EVIDENCE	Pruniers-en-Sologne	5 000,00 €
LES ATYPIQUES DE SOLOGNE	Pruniers-en-Sologne	5 000,00 €
LA PETITE JARDINERIE	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
DESSOUS A CROQUER	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
LESIRE "L'ATELIER DES FROMAGERES"	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
LAUCADA "FLOREAL BY L"	Romorantin-Lanthenay	944,75 €
S.M.C.I "TEEN ANGELS"	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
MCFE 2S	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
BESSONNIER "PARCS ET JARDINS"	Romorantin-Lanthenay	5 000,00€
FRANCE ARTISANS RENOV'	Romorantin-Lanthenay	4 975,00 €
SELLINE	Romorantin-Lanthenay	2 776,88 €
BAR DU SQUARE	Romorantin-Lanthenay	4 213,02 €
GAMMINO "LA FELICITA"	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
COMELLA	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
CATHERINE DEKERLE SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
DANNY MOTO	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
HABITAT SOLOGNE	Romorantin-Lanthenay	2 805,41 €
MD COIFF'	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
VIENS ON S'AIME	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
PAPILLES	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
TRANSBAY	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
LES AMIS DE FLO	Romorantin-Lanthenay	824,10 €
L'AUTHENTIC	Romorantin-Lanthenay	5 000,00 €
SV REVETEMENTS	Villefranche-sur-Cher	3 000,00 €
ART DES ANGES	Villefranche-sur-Cher	5 000,00 €

L'EPICURIEN	Villeherviers	4 260,00 €
AIDE A L'IMMOBILIER		
ENTREPRISE HABERT	Billy	61 768,23 € sur crédits 2023
LA GARIGUETTE	Gièvres	23 364,53 €
RAYON DE SOLOGNE	Langon-sur-Cher	40 828,32 € sur crédits 2023
LA FERME DE PAN	Pruniers-en-Sologne	59 186,41 €
T.C.J « GARAGE ET CARROSSERIE JAMET DIAS »	Pruniers-en-Sologne	32 280,75 €
GUERRA HABITAT	Pruniers-en-Sologne	40 000,00 €
GY T.P.	Pruniers-en-Sologne	37 082,42 €
BK DME (BURGER KING)	Romorantin-Lanthenay	20 000,00 €



La convention de partenariat économique avec le Conseil Régional visant à harmoniser les politiques dans le domaine du développement économique a été conclue pour la même durée que le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et est arrivée à échéance le 31 décembre 2021.

En raison du report des élections régionales du fait de la pandémie du Covid 19, les travaux sur l'élaboration du futur SRDEII ont été décalés sur l'année 2022.

Pour permettre la continuité de l'action économique entre la Région et les intercommunalités, la convention a été prolongée pour une durée totale de 12 mois par avenant n°1 et n°2 soit jusqu'au 31 décembre 2022.



VERSEMENTS EFFECTIFS DES AIDES ECONOMIQUES

217 174,50 euros ont été versés au titre des aides économiques aux entreprises suivantes :

- ❖ Langon-sur-Cher :
 - LA TOUCHE PAYSAGE : 5 000,00 €
- ❖ Maray :
 - EXPLOITATION AGRICOLE INDIVIDUELLE : 5 000,00 €
- ❖ Mennetou-sur-Cher :
 - AIR BULL' : 5 000,00 €

❖ <u>Mur-de-Sologne :</u>	
• GABIANA :	1 421,86 €
❖ <u>Pruniers-en-Sologne :</u>	
• L'EVIDENCE :	5 000,00 €
• LES ATYPIQUES DE SOLOGNE :	5 000,00 €
❖ <u>Romorantin-Lanthenay :</u>	
• LES 3 CHEMINEES :	5 000,00 €
• SOLOGNE BETON DESIGN :	5 000,00 €
• LA CABANE BEAUTE :	4 884,02 €
• Y2M « MAG PRESSE » :	4 157,97 €
• BOHEME DOREE « CRISTAL ET SAVEURS » :	3 739,10 €
• LA PETITE JARDINERIE :	5 000,00 €
• DESSOUS A CROQUER:	5 000,00 €
• LESIRE « L'ATELIER DES FROMAGERES :	5 000,00 €
• LAUCADA « FLOREAL BY L » :	944,75 €
• S.M.C.I. « TEEN ANGELS » :	5 000,00 €
• MCFE 2S :	5 000,00 €
• BESSONNIER « PARCS ET JARDINS » :	5 000,00 €
• GAMMINO « LA FELICITA » :	5 000,00 €
• COMELLA :	5 000,00 €
• DANNY MOTO :	2 555,79 €
• HABITAT SOLOGNE :	2 805,41 €
❖ <u>Saint-Loup-sur-Cher :</u>	
• DU PARADOU :	5 000,00 €

AIDE A L'IMMOBILIER

❖ <u>Pruniers-en-Sologne :</u>	
• DOMAINE DES BOIS ARGENTES TOURISME ET LOISIRS :	4 081,71 €
• MOREAU AUTOMOBILE :	7 257,10 €
• T.C.J. « GARAGE ET CARROSSERIE JAMET DIAS » :	16 140,38 €
• LA FERME DE PAN :	59 186,41 €
• GUERRA HABITAT :	20 000,00 €
❖ <u>Romorantin-Lanthenay :</u>	
• BK DME (BURGER KING) :	10 000,00 €



AIDE A L'APPRENTISSAGE

Un montant total de **4 500 euros** a été versé à des entreprises dans le cadre de l'aide à l'apprentissage des jeunes de moins de 18 ans.



LOCATION DE TERRAIN

Une convention de location de terrain nu, sis rue de Plaisance à Romorantin-Lanthenay, au profit de la SAS EUROVIA a été signée en vue d'user du bien pour y déposer et stocker des matériaux concassés, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 450 euros net. Cette location a été accordée à compter du 1^{er} mars 2022 jusqu'au 29 février 2024 renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.



CESSION DE TERRAIN

Dans le cadre de la liquidation, en 2013, de la Communauté de Communes Cher Sologne, les parcelles cadastrées YA 14 – 15, ZC 176, ZY 6 – 31 – 38 – 40 – 41 – 43 – 50 – 51 – 54 – 55 – 58 – 61 – 63 – 67 – 68 d'une superficie totale de 24 ha 72 a 41 ca, situées à Billy (41130) ont été cédées à la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois pour un montant de 201 438 euros HT hors frais de notaire.

La SCI VITRAY a sollicité l'acquisition de deux parcelles YA 14 et 15, d'une contenance totale de 16 355 m², jouxtant sa propriété située au lieudit Vitray sur la commune de Billy.

Certaines parcelles font l'objet d'une exploitation agricole précaire, dans le cadre d'une convention de mise à disposition au profit de la SAFER du Centre, mais les parcelles YA 14 et YA 15 sont exclues de cette convention.

Le Conseil Communautaire a décidé de céder à la SCI VITRAY, les parcelles cadastrées YA 14 et 15 d'une superficie de 16 335 m² situées sur la commune de Billy au prix de 8 178 euros net vendeur.



SAFER – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE BILLY

Par délibération du 30 juin 2016, le conseil communautaire a décidé de signer une convention de mise à disposition de parcelles situées sur la commune de Billy avec la SAFER du Centre.

Ces parcelles, d'une surface totale de 15 ha 60 a 74 ca, font l'objet d'une exploitation agricole précaire et de baux SAFER au profit d'exploitants agricoles locaux.

Elle est consentie moyennant le versement d'une redevance annuelle par la SAFER de 680,14 euros révisable chaque année selon l'indice des fermages en vigueur.

Le conseil communautaire a décidé de renouveler cette convention avec effet du 1^{er} novembre 2022 pour se terminer le 31 octobre 2028 avec faculté de résiliation annuelle.

L'AGRICULTURE

AIDES AGRICOLES

Dans le cadre de l'aide incitative aux propriétaires bailleurs visant à encourager les propriétaires à mettre leurs terres en location, un montant total de subvention de **22 768,60 euros** a été décidé, en 2022, au profit des propriétaires bailleurs suivants :

Propriétaires bailleurs bénéficiaires de l'aide	Bénéficiaire du Bail	Communes	Montant de la subvention
Sarl Rayon de Sologne : Mme Charline SAINJON et M Maxime SAINJON	Mme Ornella SCHMIDT	Langon/Cher	9 331,50 €
Mme Suzanne CARTIER	Mme Laétitia VAUQUELIN	Mennetou/Cher	1 437,10 €
Mme Nadia LONGEPE	Mme Laétitia VAUQUELIN	Mennetou/Cher	12 000,00 €



Dans le cadre de l'aide à la remise en état des terres agricoles visant à encourager les locataires exploitants à la remise en culture des terres agricoles qui sont en friche, une subvention d'un montant de **1 080 euros** a été décidé comme suit :

Bénéficiaire de l'aide	Propriétaire bailleur	Commune	Montant de la subvention
Mme Laétitia VAUQUELIN	Mme Suzanne CARTIER	Mennetou/Cher	1 080,00 €



VERSEMENTS EFFECTIFS DES AIDES AGRICOLES

Aide aux propriétaires bailleurs

Propriétaires bailleurs bénéficiaires de l'aide	Communes	Montant versé
Mme Charline SAINJON et M Maxime SAINJON	Langon-sur-Cher	9 331,50 €
Mme Nadia LONGEPE	Mennetou-sur-Cher	12 000,00 €
Mme Priscilla DELAS	Pruniers-en-Sologne	2 740,00 €

Aide à la remise en état des terres agricoles

Bénéficiaire de l'aide	Communes	Montant versé
Mme Magali MASSON	Langon-sur-Cher Mennetou-sur-Cher	4 881,60 € 1 ^{er} acompte



CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION

La Communauté de Communes a décidé d'aider la SAS BIO METHAGRI ROMONESTOIS qui envisage de créer une unité de méthanisation sur le territoire à la Gaillardière à Villefranche sur Cher sur des parcelles situées sur la ZACII des Grandes Bruyères, en lui accordant une subvention de 600 000 euros avec un versement sur 3 exercices, 2020, 2021 et 2022.

Un premier versement de 100 000 euros a été prévu sur l'exercice 2020, dont 30 000 euros ont déjà été versés.

En raison de retards dans les démarches administratives, le 29 juin 2021 le conseil communautaire a autorisé la signature d'un avenant visant à modifier l'échéancier de versement de cette subvention comme suit :

- le 2^{ème} versement de 250 000 euros devait intervenir au début de l'année 2022 (au lieu de 2021)
- le 3^{ème} versement de 250 000 euros devait être opéré sur l'exercice 2023 (au lieu de 2022)

Cependant, le calendrier initial de réalisation du projet a nécessité d'être à nouveau revu.

La somme de 250 000 euros budgétée en 2022 n'a pas été versée sur cet exercice et sera donc reportée en 2023.

Ainsi et par voie de conséquence, le règlement de l'annuité prévue en 2023, pour le même montant, sera différé en 2024.

De plus et compte tenu de ces nouvelles échéances, il convient également de repousser la date de réalisation du programme au 31 décembre 2025.

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Un suivi régulier des dossiers agricoles est effectué avec la Chambre d'Agriculture.

Un bilan, par commune des exploitations disponibles et des candidats à l'installation a été dressé le 12 décembre 2022.

CIRCUIT COURT

En vue de développer ce mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire, la CCRM a aidé plusieurs producteurs locaux tels que La Ferme de Pan, Le Grand Liot, Mmes SCHMIDT, VAUQUELIN...

Il peut s'agir de :

- la vente à la ferme (panier, cueillette, marché à la ferme, etc...),
- la vente collective (point de vente collectif ou panier collectif),
- la vente sur les marchés,
- la vente en tournées ou à domicile,
- la vente par correspondance (internet, etc...),
- la vente organisée à l'avance (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - AMAP). Quelques exemples de vente indirecte avec un seul intermédiaire :
- la restauration (traditionnelle, collective,...)
- un commerçant-détaillant (boucher, épicerie de quartier, GMS, etc...)

Un projet de carte interactive est à l'étude qui sera mise en ligne sur le futur site internet de l'EPCI.

LE TOURISME

OFFICE DE TOURISME SOLOGNE, COTE SUD – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES EXERCICES 2023 A 2025

Depuis 2014, la Communauté de Communes confie à l'Office de Tourisme communautaire Sologne, Côté Sud les missions relevant du service public touristique intercommunal.

Une convention d'objectifs détermine ses missions, son organisation opérationnelle, le programme d'actions qu'il engage à mettre en œuvre ainsi que le financement et les modalités de ce partenariat.

Conclue par période de 3 ans, cette convention a expiré fin 2022.

Aussi a-t-il été décidé de conclure une nouvelle convention pour les exercices 2023 à 2025, et de verser une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 255 000 euros sur les exercices 2023, 2024 et 2025.



MARQUE SOLOGNE

Identifiée dans la stratégie de marques touristiques régionales, la marque Sologne créée en 2015 vise à renforcer la promotion d'un territoire qui bénéficie d'une forte notoriété, et à exploiter plus largement son potentiel de développement touristique.

La CCRM participe aux actions de promotion et de communication de cette marque.

Fort des premiers résultats et soucieux de conforter la reconnaissance de la Sologne sur les marchés touristiques, les différents partenaires ont souhaité poursuivre la dynamique engagée, autour d'axes stratégiques et de développement partagés.

Ainsi une nouvelle convention a été signée. Elle fixe :

- les principes généraux de la marque Sologne,
- les modalités d'organisation pour le développement et l'animation de cette marque,
- les engagements de chacun des partenaires, tant en matière de cofinancement que de mobilisation de moyens humains.

Ainsi, la Communauté de Communes s'est engagée dès 2022 et sur les 3 prochaines années, soit jusqu'au 31 décembre 2025, à mobiliser :

- des crédits pour le financement du poste d'un chargé de mission, sur la durée de la convention de l'ordre de 8 548 euros pour 2022 calculé au prorata de la date de sa prise de fonction et 8 948 euros pour les années 2023, 2024 et 2025. Au-delà de cette enveloppe consacrée au poste de chargé de mission, ce montant pourra être abondé à

compter de 2023 pour accroître le montant de l'enveloppe affectée au plan de communication dédié à la marque Sologne ; cette participation complémentaire étant laissée à la libre appréciation de la Communauté de Communes.

- des ressources humaines avec la désignation d'un référent de l'office de tourisme communautaire, pour l'animation de la marque, à raison d'une demi-journée par semaine.



TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour a rapporté **96 617,75 euros** en 2022. Ce produit est exclusivement affecté au développement des actions touristiques sur le territoire communautaire.



CŒUR DE FRANCE A VELO

Consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande avec la CC Val de Cher Controis, la CCRM a signé l'acte d'engagement pour les travaux d'aménagement avec les entreprises suivantes pour les lots et montants énoncés ci-après :

LOTS	ENTREPRISES	ADRESSE	MONTANT HT	MONTANT TVA (20%)	MONTANT TTC
LOT N°1 : TERRASSEMENT - VOIRIE	EUROVIA CENTRE LOIRE (Mandataire du groupement)	Rue de la Creusille 41000 BLOIS	5 437 533,50 €	1 087 506,70 €	6 525 040,20 €
LOT N°2 : GENIE CIVIL – PASSERELLES - SERRURERIE	Entreprise HENOT T.P. SARL	ZA Les Perchées 37320 TRUYES	204 990,00 €	40 998,00 €	245 988,00 €
LOT N°3 : SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	ESVIA TOURS (Agence Travaux)	Z.I Saint Malo 17, allée Rolland Pilain 37320 ESVRES SUR INDRE	90 861,05 €	18 172,21 €	109 033,26 €
MONTANT TOTAL DU MARCHE			5 733 384,55 €	1 146 676,91 €	6 880 061,46 €

LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE

SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION VISANT A L'AMELIORATION DE L'HABITAT –

En 2022, un montant de 120 000 € a été budgété.

103 dossiers ont été présentés en commission :

- 1 pour la commune de Billy pour un montant total de 821,52 €
- 6 pour la commune de Châtres-sur-Cher pour un montant total de 10 300,55 €
- 1 pour la commune de Courmemin pour un montant total de 2 450,00 €
- 4 pour la commune de Gièvres pour un montant total de 5 050,91 €
- 5 pour la commune de La Chapelle Montmartin pour un montant total de....4 649,41 €
- 3 pour la commune de Langon-sur-Cher pour un montant total de 7 350,00 €
- 2 pour la commune de Mennetou-sur-Cher pour un montant total de 2 116,54 €
- 5 pour la commune de Mur-de-Sologne pour un montant total de 11 940,48 €
- 4 pour la commune de Pruniers-en-Sologne pour un montant total de 5 418,45 €
- 60 pour la commune de Romorantin-Lanthenay pour un montant total de. 94 634,51 €
- 5 pour la commune de Saint-Julien-sur-Cher pour un montant total de ... 10 827,10 €
- 6 pour la commune de Villefranche-sur-Cher pour un montant total de 12 232,69 €
- 1 pour la commune de Villeherviers pour un montant total de 718,18 €

Cette même année, la CCRM a versé un montant de **189 175,93 euros**.



L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

MISSION DE MEDIATION

Depuis 2019, le Conseil Départemental a cessé de financer l'exercice de la mission de médiation des gens du voyage assurée par l'association Tsigane Habitat. la Communauté de Communes a versé la somme de **1 500 euros** à Tsigane Habitat pour cette prestation, pour l'exercice 2022.



GESTION DES AIRES D'ACCUEIL

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage du « Dreuillet » à Romorantin-Lanthenay et des « Chantereaux » à Gièvres est confiée à Tsigane Habitat. Le marché avec ce prestataire a expiré le 31 décembre 2022.

Ces 2 aires peuvent respectivement accueillir :

- 36 caravanes réparties sur 18 emplacements
- 16 caravanes réparties sur 8 emplacements

Avant installation, l'occupant doit s'acquitter d'une caution de 100 € par emplacement.
Le forfait hebdomadaire comprend :

- Le droit de place journalier : 1,50 € par emplacement
- Les consommables :
 - a) l'électricité : 0,15 € le kWh
 - b) l'eau : 3,50 € le m³

Indicateurs d'activité en 2022 :

- ❖ taux moyen d'occupation annuel :
 - 43,94% sur l'aire de Romorantin-Lanthenay (50,86% en 2021)
 - 23,93% sur l'aire de Gièvres (66,18% en 2021).
- ❖ nombre de personnes accueillies sur l'année :
 - 94 sur l'aire de Romorantin-Lanthenay (143 en 2021)
 - 26 sur l'aire de Gièvres (91 en 2021)
- ❖ Produit des redevances :
 - 6 006,08 € sur l'aire de Romorantin-Lanthenay (6 001,44 € en 2021)
 - 1 784,03 € sur l'aire de Gièvres (4 186,90 € en 2021)

Considérant que la CCRM s'engage dans une démarche qualitative afin de favoriser l'installation des gens du voyage sur les aires aménagées et limiter le stationnement illicite, et que l'Etat peut apporter son soutien financier par l'octroi d'une subvention au titre de la DETR, la CCRM a sollicité une subvention de 91 022 euros pour un montant de travaux de 113 777 euros.

Consécutivement à l'expiration du marché pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la CCRM avec Tsigane Habitat, le marché a été attribué à la société VAGO à compter du 1/1/2023.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Comme en 2021, l'année 2022 a été perturbée par la crise sanitaire, crise amplifiée par l'invasion de l'Ukraine qui est venue bouleverser la situation énergétique notamment.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La mise en œuvre du PCAET, est entrée dans sa phase opérationnelle sur les 5 axes retenus :

- Tendre vers un territoire à énergie positive
- Promouvoir une mobilité moins carbonée
- Entreprendre, produire et consommer durablement
- Assurer le bien vivre et la qualité du cadre de vie

Un certain nombre d'actions inscrites dans le PCAET, sont mises en œuvre par les communes (gestion de l'éclairage public, isolation des bâtiments publics, achats de véhicules non thermiques...) et par d'autres partenaires (associations...). Il est prévu de procéder au recensement de toutes ces opérations pour nourrir le bilan à mi-parcours du PCAET en 2022. Le service Transition Énergétique et Ecologique (STEE) de la CCRM participe à différents réseaux d'information et d'échange : « Territoires et Climat » (*réseau régional des animateurs de PCAET, animé par l'ADEME*) ; « Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique » (ACTE), « Oxygène » (*laboratoire des initiatives en région Centre*), COP régionale animée par la Région....



PLATEFORME TERRITORIALE DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT (PTRE)

La sobriété énergétique est une des premières priorités d'action du PCAET. Elle est directement corrélée à la réduction des gaz à effets de serre et autres polluants atmosphériques. Ainsi une isolation performante du bâti est une cible prioritaire pour atteindre les objectifs affichés. C'est aussi un impératif pour réduire la précarité énergétique des ménages les plus fragiles.

L'année 2022 a été marquée par la construction de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique avec le concours du cabinet d'étude Auxillia et dans une large concertation de l'ensemble des partenaires, souhaitée par les élus.

Une réflexion approfondie sur les modalités de suivi des opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le territoire, qui a été confiée à la plateforme, dans l'esprit de constituer un guichet unique, a permis de faire évoluer les performances énergétiques de la rénovation.

Un autre axe de la réflexion s'est porté sur la meilleure façon d'intégrer la rénovation des bâtiments du petit tertiaire (< 1 000 m²), ce qui est une des spécificités de la PTRE de la CCRM.

L'entrée en vigueur du décret tertiaire du 23 juillet 2019, engage le processus de déclaration à partir de septembre 2022 (*plateforme OPERAT*) des consommations énergétiques avec, à la clé, un processus de rénovation énergétique cranté avec les échéances 2030, 2040 et 2050, des bâtiments tertiaires ($\geq 1\,000\text{ m}^2$), catégorie dont font partie les bâtiments publics.

La crise russo-ukrainienne et l'inflation qu'elle a engendrée sur le prix du gaz, puis en cascade sur les autres énergies (*en raison de l'indexation de leur prix*) a permis de vérifier la pertinence des axes du PCAET, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique, mais aussi la production et la consommation locale d'énergies renouvelables et décarbonées.



RENOVATION ENERGETIQUE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Parallèlement à la rénovation énergétique des habitations et des locaux du petit tertiaire, celle des bâtiments publics est une nécessité. Les communes ont décidé de confier au Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais en mutualisant (avec les aides de l'ADEME et de la Région) un poste d'animateur pour les deux Communautés de Communes qui le composent. Ce chargé de mission est en charge du « conseil en énergie partagée » et de l'animation du Contrat d'Objectif de développement des énergies renouvelables thermiques.

Le STEE participe à la « commission énergie » du Pays, et suit donc ces opérations qui s'inscrivent clairement dans les objectifs du PCAET. L'animateur du Pays (parti en avril 2020), n'a pu être remplacé qu'au 1^{er} juillet 2022, pénalisant du même coup la mise en œuvre de nouveaux projets en 2021 et jusqu'au second semestre 2022. Depuis lors, les actions ont repris et 4 pré diagnostics ont pu être engagés ou réalisés sur 4 communes de la CCRM (Gièvres, Saint-Julien sur Cher, Saint-Loup sur Cher et Châtres-sur-Cher), Romorantin a également mobilisé le dispositif pour réaliser le diagnostic d'un bâtiment public hébergeant une association (Mobilité 41). Villeherviers a pu se faire accompagner pour bénéficier du dispositif *Energétis* pour la rénovation de son école élémentaire et également Saint-Julien sur Cher suite aux dégâts qui ont eu lieu dans la mairie avec la réalisation d'un diagnostic et une aide à la mobilisation de subventions, permettant d'intégrer dans les travaux une opération de rénovation énergétique.



MOBILITES

Les déplacements motorisés sont, à l'instar du logement, l'un des premiers postes de consommation énergétique, de production de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques nuisibles à la santé. Le développement de l'intermobilité est une des meilleures pistes d'action pour agir, mêlant sobriété et amélioration des services rendus à la

population en réduisant « l'autosolisme » et en privilégiant les mobilités actives (marche à pied, vélo...).

A l'issue du choix des élus, de doter la CCRM de la compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités », un travail relationnel approfondi a été engagé avec la Région afin de rassurer sur la volonté de la collectivité de travailler en étroite concertation et synergie.

L'année 2022 a été mise à profit pour préparer la mise en œuvre de cette nouvelle compétence. Le Centre d'Étude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), aujourd'hui centre d'expertise partagé entre l'Etat et les collectivités (*dont la CCRM est membre*), a été sollicité par la CCRM pour l'accompagner sur les missions suivantes :

- Mise en œuvre opérationnelle de la compétence AOM
- Préparer un projet de Plan de Mobilité Simplifié, en associant la population et les partenaires
- Etudier la possibilité de créer une voie de liaison douce, reliant les gares de Villefranche et Romorantin, sur le tracé de l'ancienne voie ferroviaire désaffectée.

Pour ce faire, une convention entre l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) le CEREMA et la CCRM a été signée en date du 5/10/2022.

Concomitamment, dans un esprit de cohérence et de synergie, Romorantin a confié au CEREMA et au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loir et Cher (CAUE 41), une étude d'aménagement de son centre urbain, qui s'appuie sur les conclusions de l'étude, confiée au cabinet I2R (*Etude relative à la mobilité au sein du territoire communautaire et du cœur de ville de Romorantin-Lanthenay*) validée par les élus communautaire en 2021.

La population et l'ensemble des partenaires ont été informés et seront associés à ces projets (réunion publique, questionnaire, interview, enquêtes...). Le Conseil départemental, le Conseil régional et les services de l'Etat sont associés à ces études.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Cette compétence de la CCRM est déléguée aux différents syndicats de rivière œuvrant sur son territoire. Elle les accompagne financièrement et par un appui technique. Toutefois, afin de pouvoir gérer, au mieux, la mise en conformité réglementaire des digues du Cher et d'assurer les études de sécurité nécessaires, les Communautés de Communes concernées (CC Romorantinais – Monestois, CC Val de Cher Controis, CC Pays de Bazelle) ont conjointement décidé en 2021, en concertation avec le Syndicat Mixte Intercommunal du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS) de reprendre une partie de la compétence « Prévention des Inondations » et de confier, à travers une convention, la gestion opérationnelle des opérations à L'Etablissement Public Loire mieux armé pour cela. La CCRM est concernée par la digue de Claveau à Gièvres.

La CCRM a participé, en 2022, aux différents comités techniques et de pilotage des études gérées par l'EP Loire.

Elle a également participé aux différentes instances du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS), du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) et du SMIBCS : contrats milieux aquatiques, étude hydrosédimentaire et patrimoniale de la Sauldre à Romorantin, comité syndicaux...

En 2022, elle a aussi participé aux travaux de l'Établissement Public Loire, dont elle est membre, au rendu de l'étude 3P (Prévision/Prévention/Protection) engagée en 2019 à la suite des événements de 2016. Elle participe aux réflexions sur les projets d'études préalables (PEP) au projets d'actions (PAPI) en cours de construction.



DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

La CCRM a été associée aux réunions de présentation des entreprises porteuses de projets de production d'EnR. Il s'est agi à chaque fois d'implantation de champs photovoltaïques au sol. Les sites traditionnels convoités (anciennes carrières) arrivant à saturation, les opérateurs s'orientent sur des projets dits « agrivoltaïques » qu'il conviendra d'expertiser sérieusement, ceci d'autant plus que ces infrastructures entreront dans le calcul d'artificialisation des espaces naturels (ZAN) ! Il convient également de veiller à ce que ces projet ne viennent pas porter atteinte à la biodiversité.

Il est à noter que jusqu'à présent, les porteurs de projets se sont surtout axés sur la production d'électricité photovoltaïque. Or, il convient de rappeler, que les efforts principaux en matière d'énergie renouvelable et décarbonée doivent avant tout porter sur la production de chaleur dont la consommation énergétique est sans commune mesure !

En 2022, la Communauté de Communes a poursuivi son soutien au projet de SA Bio Méthagri Romonestoise qui a déposé sa demande de permis de construire.

Une étude sur le gisement des biodéchets a été lancée sur le territoire et les conditions de leur valorisation. En l'absence de déconditionneur et d'hygiéniseur, il ne semble pas possible d'envisager la valorisation des biodéchets dans le projet en cours. Par ailleurs, cette étude a montré tout l'intérêt de promouvoir le compostage, y compris pour la régénération de la biodiversité des sols.

La CCRM participe au « Comité Régional Hydrogène au Centre », au « Comité de pilotage du Schéma Régional d'Avitaillement des Énergies Renouvelables », au groupe de travail pour la création de l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC Centre – Val de Loire).

Elle a poursuivi sa réflexion sur l'implantation d'une station de distribution regroupant les 3 énergies suivantes : GNV, électricité et, à terme, hydrogène vert, conduisant les élus à s'acheminer vers une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt. Une étude d'opportunité quant à la production d'hydrogène vert sur le territoire, mutualisée avec la Communauté de Communes du Val de Cher Controis est envisagée.



PHOTOSOL – ANNULATION DE LA PROMESSE DE BAIL

Par délibération en date du 26 novembre 2020, le conseil communautaire a approuvé la création d'un parc photovoltaïque sur la zone des Grandes Bruyères et a autorisé l'installation et l'exploitation de cette centrale photovoltaïque dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 32 ans prorogeable.

Au regard des aménagements prévus sur ces terrains et des dispositions de la loi Climat et Résilience, notamment celles relevant de l'objectif de zéro artificialisation nette des sols à 2050, la Communauté de Communes souhaite conserver ce foncier, pour des implantations d'activités économiques.

Après avoir échangé avec la société PHOTOSOL, cette dernière s'est engagée, à renoncer à son projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le site de la zone des Grandes Bruyères, au profit de projets sur les autres communes de la CCRM.

Par conséquent, la promesse de bail signée le 11 décembre 2020 avec la société PHOTOSOL a été annulée.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'intégration de plus en plus prégnante des considérations environnementales (trame verte et bleue, artificialisation des sols, adaptation aux changements climatiques, développement des EnR...) justifie que la CCRM participe avec assiduité aux travaux de la commission régionale du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), schéma stratégique et prescriptif au respect duquel les documents de planification (ScOT) et d'urbanisme (PLUi H) sont soumis.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

En 2022, la CCRM a engagé un dialogue constructif avec la Société Catella afin de l'inciter à intégrer dans son projet un certain nombre de considérations environnementales et énergétiques en déclinaison du PCAET (panneaux solaires, gestion des eaux, mobilités, biodiversité...).

Le service Transition Énergétique et Ecologique a également participé au montage de son dossier de compensation écologique nécessaire à l'aboutissement de son projet sur la Zone Intercommunale d'Activités des Grandes Bruyères. Cette opération de compensation « zone humide » montée en partenariat avec le SMABS permet de restaurer et de pérenniser les habitats et la biodiversité des prairies de l'Arche, dans la vallée de la Nasse, qui étaient menacés de disparition à court terme. Outre le financement des travaux de régénération du site, la Sté Catella s'est engagée sur le financement du suivi du site pendant 30 années.

En 2021, une réflexion sur la gestion durable et la mise en valeur de la biodiversité au sein de la Communauté de Communes a été entamée. Ce projet devrait être proposé aux élus en 2023.

Dans un premier temps, il est envisagé d'intégrer la problématique de la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la rénovation énergétique de l'habitat, à travers la PTRE.



ECONOMIE CIRCULAIRE

Suite à la mission d'opportunité/faisabilité que la CCRM a confiée en 2021, à la Chambre de Commerce et d'Industrie et à la Chambre des Métiers. La CCRM a décidé de s'engager aux côtés des entreprises du territoire qui le souhaitent dans une « démarche d'Ecologie Industrielle du Territoire ». Une mission d'étude et d'accompagnement a été confiée au cabinet Elcimaï, avec le soutien de l'ADEME.



GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Dans la perspective du transfert de la compétence « Eau et Assainissement » des communes à la CCRM, et dans celui de l'évolution climatique, des réunions du comité de suivi de l'étude patrimoniale et confiée au cabinet F. DUPUET ont été organisées.

LA SANTE

POLE SANTE COMMUNAUTAIRE

En 2022, le Pôle Santé Communautaire comprend :

- 4 médecins généralistes :
 - dont 1 à temps complet
 - dont 1 recruté le 1/4/2022 à temps partiel du 1^{er} avril au 30 avril et à temps complet au 1/5/2022
 - dont 1 à temps incomplet (26/35^{ème})
 - dont 1 à temps complet ayant cessé son activité le 14/6/2022
- 1 médecin cardiologue à temps incomplet (30/35^{ème}) jusqu'au 29/6/2022
- 1 dentiste (à temps complet)

En 2022, le budget de fonctionnement s'établit comme suit :

- dépenses : 1 167 028,71 euros
- recettes : 1 294 539,71 euros

Nombre de consultations réalisées sur l'année 2022 :

- Les médecins généralistes (Docteurs CARROIS, MILES, VALENTINI, LEFEBVRE) ont réalisé au total : 13 567 consultations,
- Le médecin cardiologue (Docteur DE MEYER) a réalisé 508 consultations.
- La dentiste (Docteur BAUDOUIN) a réalisé 650 consultations (en congé maternité mai à septembre)



MAISON MEDICALE « REAL DES PRES »

Le Pôle de santé communautaire a été conçu dans le but de lutter contre la désertification médicale et de sauver des secteurs professionnels de santé spécialisés.

Un des objectifs de la CCRM est de continuer à promouvoir l'attractivité du territoire en matière de santé en développant l'installation de médecins et de couvrir les besoins de la population communautaire à travers une offre de soins diversifiée.

Aussi et pour permettre l'installation rapide de nouveaux médecins libéraux, le conseil communautaire a décidé d'acquérir un ensemble immobilier sis 8 rue Réal des Prés à Romorantin-Lanthenay appartenant à la SCI JEMARO au prix de 300 000 euros hors frais de notaire.

En 2022, ce site a accueilli de nouveaux locataires :

- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sologne Vallée du Cher à compter du 1^{er} avril 2022

- La SELARL ANDRADE (Dr COLTOS) – dentiste – à compter du 28 novembre 2022
- Madame LAINO - Orthophoniste - à compter du 1^{er} octobre 2022



CABINET DE CARDIOLOGIE

Suite à l'admission à la retraite du médecin en cardiologie salarié par la communauté de communes, une salle d'examen située dans le local à la Résidence du Parc appartenant à la CCRM, est devenue vacante.

Aussi, le Centre cardiologique d'Orléans – Cardioréliance – occupe la totalité de ce local de 102 m² à compter du 1^{er} novembre 2022, puisque la CCRM leur avait consenti une occupation partielle dudit local lorsque le Dr De Meyer était en activité.



CONTRAT LOCAL DE SANTE

Par délibération du 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire a décidé de signer un Contrat Local de Santé de 3^{ème} génération pour une durée de 3 ans qui s'articulera autour des axes stratégiques et se déclinent en 12 fiches dont les actions opérationnelles ont été à titre principal les suivantes :

➤ Axe Stratégique N° 1 : Créer et renforcer les conditions favorables à l'installation d'une offre de soins sur le territoire

- Fiche action n°1 : Faciliter l'installation des praticiens généralistes, spécialistes et des professionnels paramédicaux sur le territoire de la CCRM et au CHRL.

La CCRM a adhéré à l'Agence d'attractivité de Loir-et-Cher du Conseil Départemental et a été présente sur leur stand le 07/04/2022, à Paris, lors d'une journée expérimentale de prospection visant à rencontrer et s'entretenir avec des professionnels de santé et sur leur stand le 13/10/2022, à Paris, aux journées nationales de médecine générale permettant la prospection et l'échange avec les médecins, les laboratoires pour créer de nouveaux partenariats visant à faire connaître et promouvoir notre territoire auprès de chaque médecin visité.

- Fiche action n°2 : Favoriser l'organisation de rencontres interprofessionnelles entre les médecins de ville, les médecins hospitaliers, les professionnels paramédicaux et les internes.

Un déjeuner de travail et une soirée Ville-Hôpital ont été organisés ; au cours de cette dernière, il a été présenté des nouveaux acteurs en santé nouvellement installés à Romorantin et le Docteur HARNOIS a présenté les dispositifs d'aides à l'installation proposés par la CCRM et le Conseil Départemental.

- Fiche action n°3 : Œuvrer à l'articulation CLS/ Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sologne Vallée du Cher.

Le 30/11/2022, une convention de partenariat a été signée avec la CPTS Sologne Vallée du Cher ayant pour objet de coordonner l'articulation entre le CLS et la CPTS, mettre en cohérence les orientations communes, et créer un partenariat durable ; en définissant les engagements réciproques ainsi que les moyens et modalités de fonctionnement (communication, échange et mise à disposition de locaux).

- Fiche action n°4 : Renforcer l'accès aux soins et à la santé

Notamment par l'implantation de l'association « Osons nous Soigner » sur la commune de Romorantin-Lanthenay qui vise à aider les personnes en situation de précarité à accéder aux soins ainsi que la diffusion de flyers d'information, en tant que relai de communication, en l'occurrence pour les téléconsultations en ophtalmologie pratiquées à Romorantin (AFFLELOU) et à Chabris (OPTIQUE CHABRIS).

➤ **Axe Stratégique N° 2 : Développer et mieux communiquer sur l'offre de prévention et de promotion de la santé**

- Fiche action n° 5 : Créer un dynamique d'échange entre les acteurs de la prévention.

Diffusion, en tant que relai de communication pour l'ensemble des communes de la CCRM, du flyer pour la journée d'action contre l'illettrisme et l'illectronisme.

- Fiche action n°6 : Renforcer la lutte contre les logements insalubres/habitat indigne.

L'objectif étant d'organiser une réunion avec les acteurs intervenant dans ce domaine.

- Fiche action n°7 : Promouvoir la lutte contre les violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Participation à la journée internationale des Droits des Femmes du 08 mars 2022 par l'interview du Dr BENOIST Marie-Agnès (CHRL), Praticienne, Chef de Pôle Gériatrie/Hébergement-responsable SSR (soins de suite et de réadaptation) pour l'exposition du CCAS sur les figures locales féminines de Romorantin-Lanthenay.

- Fiche action n°8 : Favoriser le « Bien vivre ensemble » et agir pour les personnes en situation de handicap.

Préparation et organisation de la première édition des Rencontres Santé Sologne, sur le thème inaugural de l'action en faveur des personnes en situation de handicap qui se déroulera le 24/03/2023. Programmée sur la matinée, cette rencontre accueillera en 2023 un forum des associations loir-et-chériennes œuvrant en faveur du handicap physique et psychique ; et aura pour point d'orgue la conférence de Monsieur Raphaël BEAUGILLET, champion paralympique médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Tokyo et athlète handisport de notre département.

Diffusion en tant que relai de communication, du flyer du Tennis Club Romorantinais concernant la pratique du Handitennis.

- Fiche action n°9 : Favoriser la lutte contre le harcèlement des internautes, notamment des jeunes sur les réseaux sociaux.

L'objectif est d'organiser une réunion avec les acteurs intervenant dans la lutte contre le cyberharcèlement des jeunes.

➤ **Axe Stratégique N° 3 : Accompagner le vieillissement de la population**

- Fiche action n°10 : Favoriser l'accompagnement des aidants

Le 06/12/2022, une 1^{ère} réunion de travail avec les acteurs locaux s'est tenue pour dresser un inventaire des dispositifs existants dans l'accompagnement des aidants de personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (perte d'autonomie physique et/ou mentale).

Le CLS s'inscrit en soutien de communication des dispositifs existants, notamment l'AJA (accueil de jour Alzheimer) du CHRL.

- Fiche action n°11 : Protéger les personnes âgées vulnérables

L'objectif est d'organiser une réunion avec les acteurs intervenant dans la protection des personnes âgées vulnérables.

- Fiche action n°12 : Promouvoir la lutte contre l'isolement des personnes âgées

Le 9/6/2022 la CCRM a participé aux journées gérontologiques du Loir-et-Cher.

Le 30/6/2022, une réunion de travail sur le thème de la lutte contre l'isolement géographique des personnes âgées par une amélioration de la communication autour des transports existants sur le territoire, dans le but de dresser un inventaire exhaustif de l'ensemble des dispositifs existants autour des différents modes de transport à destination des personnes âgées de plus de 60 ans.

L'objectif est d'aboutir à la réalisation d'un guide des transports qui aura vocation à être diffusé sur l'ensemble du territoire de la CCRM.

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

COMPLEXE PISCINE PATINOIRE « ALAIN CALMAT »

❖ NOMBRE D'ENTREES ENREGISTREES :

- Piscine : 43 267 entrées (29 704 en 2021) sur 12 mois
- Patinoire : 27 467 entrées (13 977 en 2021) sur 8 mois

Le montant total des entrées se chiffre à 72 218 euros (47 687 euros en 2021)



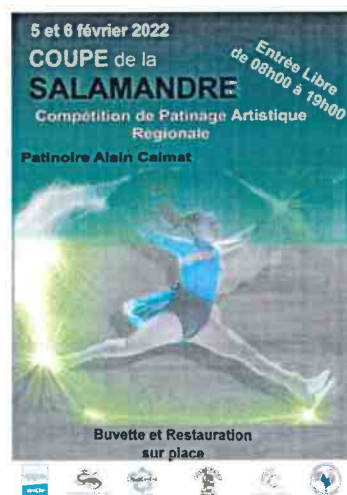
LE COMPLEXE ALAIN CALMAT A ACCUEILLI LES MANIFESTATIONS SUIVANTES

→ *Des soirées ou après-midi d'animation*





→ Des compétitions en piscine et sur la glace ainsi que du handisport



PISCINE DE PLEIN AIR A MENNETOU SUR CHER

- 2 953 entrées ont été enregistrées pour un montant de 5 880 euros (sur 3 mois)

Un marché, pour un montant de 36 000 euros HT, a été passé avec le bureau d'études GRUET INGENIERIE afin de réaliser la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de cette piscine.

LES DECHETS MENAGERS

Les principaux points qui ont été traités en 2022, sont les suivants :

MARCHES

- Un marché a été passé avec la société SULO France pour la fourniture, la livraison, l'entretien et l'élimination des bacs de précollecte ainsi que l'entretien, le nettoyage et la maintenance de ces bacs.
- Un marché a été passé avec la société TIM HD TRACKOE pour la mise en place et la maintenance d'un logiciel ainsi que pour la formation du personnel.



REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes assure un service public de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés financé par une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Elle peut également instituer une redevance spéciale destinée à financer un service supplémentaire de collecte et de traitement des déchets professionnels.

En 2017, la redevance spéciale a été mise en place et il avait été décidé d'exonérer de la TEOM, les entreprises soumises à cette redevance.

Toutefois et compte tenu de l'augmentation significative des coûts de traitement des déchets et afin d'inciter les producteurs à améliorer le tri, notamment à travers l'extension des consignes, le calcul de cette redevance a été modifié pour l'appliquer aux volumes d'ordures ménagères supérieurs à 720 litres par collecte, à tous les producteurs professionnels et après signature d'une convention, avec effet du 1^{er} janvier 2022.

Cette redevance s'applique uniquement sur les ordures ménagères résiduelles en sus de la TEOM.

En 2022, suite à cette refonte, les conventions existantes ont fait l'objet de révision et de nouvelles conventions ont été signées.



CENTRES D'APPORT ET DE VALORISATION (CAV)

MODIFICATION DES TARIFS RELATIFS A L'UTILISATION DES CENTRES D'APPORT ET DE VALORISATION

Compte tenu du nouveau règlement intérieur des Centres d'Apport et de valorisation situés à Romorantin-Lanthenay et Villefranche sur Cher, les tarifs relatifs à leur utilisation ont été modifiés comme suit :

PARTICULIERS		ENTREPRISES, AUTO ENTREPRENEURS, ASSOCIATIONS et ADMINISTRATION ¹	SERVICES MUNICIPAUX
Accès	Gratuit	10€ par passage pour les dépôts mentionnés	Gratuit
Carte d'accès	1 gratuite par foyer puis 10€ / carte (en cas de perte, vol...)	3 gratuites maximums (selon le nombre de véhicule immatriculé) puis 10€ /carte (en cas de demande supplémentaire, perte, vol...)	
Déchets verts ²	Gratuit dans la limite de 2 m ³ /jour puis 15 €/m ³ supplémentaire		
Tout-venant ²	Gratuit dans la limite de 1 m ³ /jour puis 15 €/m ³ supplémentaire	Gratuit dans la limite de 2 m ³ /jour puis 20 €/m ³ supplémentaire	Gratuit dans la limite de 3 m ³ /jour puis 15 €/m ³ supplémentaire
Gravats ²			
Bois ²			
Déchets Toxiques ³	Gratuit dans la limite de 25 litres/jour puis 2 €/litre supplémentaire		

¹ Gratuité pour les associations et entreprises caritatives à but non lucratif ayant vocation à venir au secours de la population et dont le siège social est située sur le territoire

² Quantité journalière limitée à 3m³/jour

³ Quantité journalière limitée à 40 litres/jour

CARTES D'ACCES EN CENTRE D'APPORT ET DE VALORISATION

Tout usager accédant aux Centres d'Apport et de Valorisation doit désormais être muni d'un badge d'accès qui doit être présenté à l'agent de valorisation. La présentation de ce badge doit permettre d'identifier rapidement chaque usager, de mesurer l'utilisation afin d'optimiser le service et ainsi de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Ainsi, il a été procédé à la mise en place de ces cartes d'accès en collaboration avec la société VEOLIA.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES COLLECTES EN CAV

➤ COLLECTE DU PLATRE

En décembre 2022, Une colonne de 10m³ a été mise à disposition des usagers, dans chacun des centres d'apport et de valorisation, pour permettre la collecte du plâtre.

➤ CONVENTION AVEC LES SOCIETES SUIVANTES :

- CYCLEVIA pour permettre la collecte des déchets d'huiles minérales
- ASSOCIATION NEUROFIBROMATOSES RECKLINGHAUSER (ANR) pour la collecte des instruments d'écriture
- PHARMACIE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (PHI) pour la collecte des radiographies



RETRAIT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DANS LES COMMUNES

En raison de la mise en place de la collecte sélective en porte à porte, les points d'apport volontaire existants dans les communes ont été retirés.



BIODECHETS

La réalisation d'une étude portant sur le tri à la source des biodéchets a été confiée au cabinet d'étude OPTAE. Le tri des biodéchets doit être effectif au 1^{er} janvier 2024.

L'URBANISME

ZAC DES GRANDES BRUYERES

3 Vals Aménagement est le concessionnaire en charge de l'aménagement de la ZAC « Des Grandes Bruyères » sur la commune de Romorantin-Lanthenay. Les prospects actuels pour la commercialisation de la zone sont contraints de respecter une certaine distance, dont les règles ne paraissent pas très claires, pour les constructions par rapport aux voiries principales.

Par arrêté n° 338-2021 du 26 mai 2021, Monsieur le Maire de la Commune de ROMORANTIN-LANTHENAY a initié, en application des articles L 153-45 et suivant du Code de l'Urbanisme, la mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de ROMORANTIN-LANTHENAY qui vise à modifier les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Grandes Bruyères ».

A compter du 1^{er} juillet 2021, la compétence urbanisme et planification a été transférée à la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, lui confiant alors la responsabilité de l'achèvement de la procédure de modification simplifiée.

L'objectif de cette procédure est de modifier l'OAP « Grandes Bruyères » afin de mettre à jour les réalisations du programme de la ZAC et de préciser la réglementation notamment en matière d'implantation par rapport aux voiries.

Ainsi par délibération en date du 9 mars 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la modification du programme des équipements publics et des modalités prévisionnelles de financement de la ZAC des Grandes Bruyères.



ZACII DES GRANDES BRUYERES – MODIFICATION DU PERIMETRE DE CREATION DE LA ZAC

Les parcelles concernées sont situées le long de la RD 922 reliant ROMORANTIN-LANTHENAY à VILLEFRANCHE-SUR-CHER. La gestion de cette ZAC, non aménagée dans sa totalité, relève de la compétence de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois.

L'ilot situé le plus au Sud Est (lieu-dit La Gaillardière) est inclus dans la ZACII et était destiné à recevoir des activités tertiaires ou touristiques.

Les perspectives ont évolué sur la destination de constructibilité de l'ilot précité.

En effet, il apparaît souhaitable, actuellement, de favoriser l'installation d'entreprises dont la vocation est axée vers les énergies renouvelables, installation de type méthaniseur agricole par exemple.

Les parcelles cadastrées section AE n° 81, 82, 83 et 84 vouées à accueillir le type d'installation évoquée ci-dessus correspondent au site dit de la Gaillardière. Elles sont actuellement situées en zone 2AU (à urbaniser sur le long terme) du Plan Local d'Urbanisme de VILLEFRANCHE-SUR-CHER.

Or, afin de permettre la réalisation de ces opérations, ces fonciers nécessitent d'être exclus du périmètre de création de la ZAC II des Grandes Bruyères et réintégrés en zone A (agricole) par modification du Plan Local d'Urbanisme de VILLEFRANCHE-SUR-CHER.

C'est pourquoi, par délibération du 30 septembre 2020, le Conseil de Communauté a donc décidé la modification n° 1 de la ZAC II des Grandes Bruyères visant à modifier son périmètre de création et à engager la mise à jour des dossiers de création et de réalisation ainsi que la mise en œuvre des modalités de concertation correspondantes.

La concertation s'est déroulée sur les bases définies par délibération du 30 septembre 2020, à savoir :

- Information sur le site internet
- Publication d'articles,
- Explication de la démarche, du projet et écoute de la population par la consultation d'un dossier au sein de la collectivité accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations du public.

Aucune observation particulière n'a été recueillie.

La procédure de concertation mise en place sur les bases définies par délibération du 30 septembre 2020, la consultation des collectivités territoriales et groupements intéressés au projet et la participation du public par voie électronique n'ont entraîné aucune observation de nature à remettre en cause le projet.

En conséquence, la modification du périmètre de création de la ZAC II des Grandes Bruyères a été approuvée.

De plus et considérant la nécessité de modifier le dossier de réalisation de la ZAC II des Grandes Bruyères afin d'intégrer la modification de son périmètre de création, que cette modification nécessite l'actualisation du programme des équipements publics, du programme global des constructions, des modalités prévisionnelles de financement et des compléments à l'étude d'impact,

Le dossier de réalisation de la ZAC II des Grandes Bruyères a été modifié afin d'intégrer la modification de son périmètre de création.



APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER

Par délibération en date du 7 juillet 2020, le Conseil Municipal de VILLEFRANCHE-SUR-CHER a prescrit la modification de son Plan Local d'Urbanisme en vue de la transformation d'une zone 2AU en zone Aenr au lieu-dit « La Gaillardière ».

A compter du 1^{er} juillet 2021, la compétence urbanisme et planification a été transférée à la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, lui confiant alors la responsabilité de l'achèvement de cette procédure de modification.

Ainsi, par arrêté n° 150/2021 en date du 15 décembre 2021, le Président de la CCRM a prescrit l'enquête publique relative à ce projet de modification de PLU sur la Commune de VILLEFRANCHE-SUR-CHER.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions le 22 février 2022 et a émis un avis favorable à ce projet.

Les observations formulées lors de l'enquête publique n'ont pas entraîné de modification du projet. Une note de synthèse relative à cette enquête a été jointe avec l'ordre du jour.

Suite à la transmission pour avis aux personnes publiques associées, quelques corrections et ajustements ont été effectués.

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme de VILLEFRANCHE-SUR-CHER.



EXERCICE DE LA COMPETENCE OBLIGATOIRE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) – CREATION ET ADHESION AU SYNDICAT MIXTE FERME « SCOT » DE LA VALLEE DU CHER A LA SOLOGNE

Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat, permettant d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique.

C'est un outil pertinent pour répondre aux nouveaux enjeux portés par la loi « Climat et Résilience » n° 2021-1104 du 22 août 2021, notamment l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Compte tenu de l'intérêt pour les Communautés de Communes du Romorantinais et du Monestois et du Val de Cher Controis à définir des orientations communes en termes de stratégie foncière, d'habitat, de mobilité et sur la gestion de la ressource en eau, tout en

répondant aux ambitions affichées d'accueil de population et d'entreprises et consécutivement au déroulement des réunions d'échanges avec les élus des Communautés de communes du Romorantinais et du Monestois et du Val de Cher Controis depuis le mois de mai 2022, il a été décidé de créer le Syndicat Mixte fermé « SCoT de la Vallée du Cher à la Sologne » constitué entre la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois et la Communauté de communes Val de Cher-Controis, et d'approuver l'adhésion de la CCRM à ce syndicat.

LA COMMUNICATION

PANNEAUPOCKET

La CCRM s'est dotée d'un outil de communication « PanneauPocket », première application mobile d'alertes et d'informations en France. Elle est efficace, simple et compatible avec différents supports. Dès que la Communauté de Communes publie une nouvelle actualité, elle prévient les citoyens en temps réel (via des notifications).



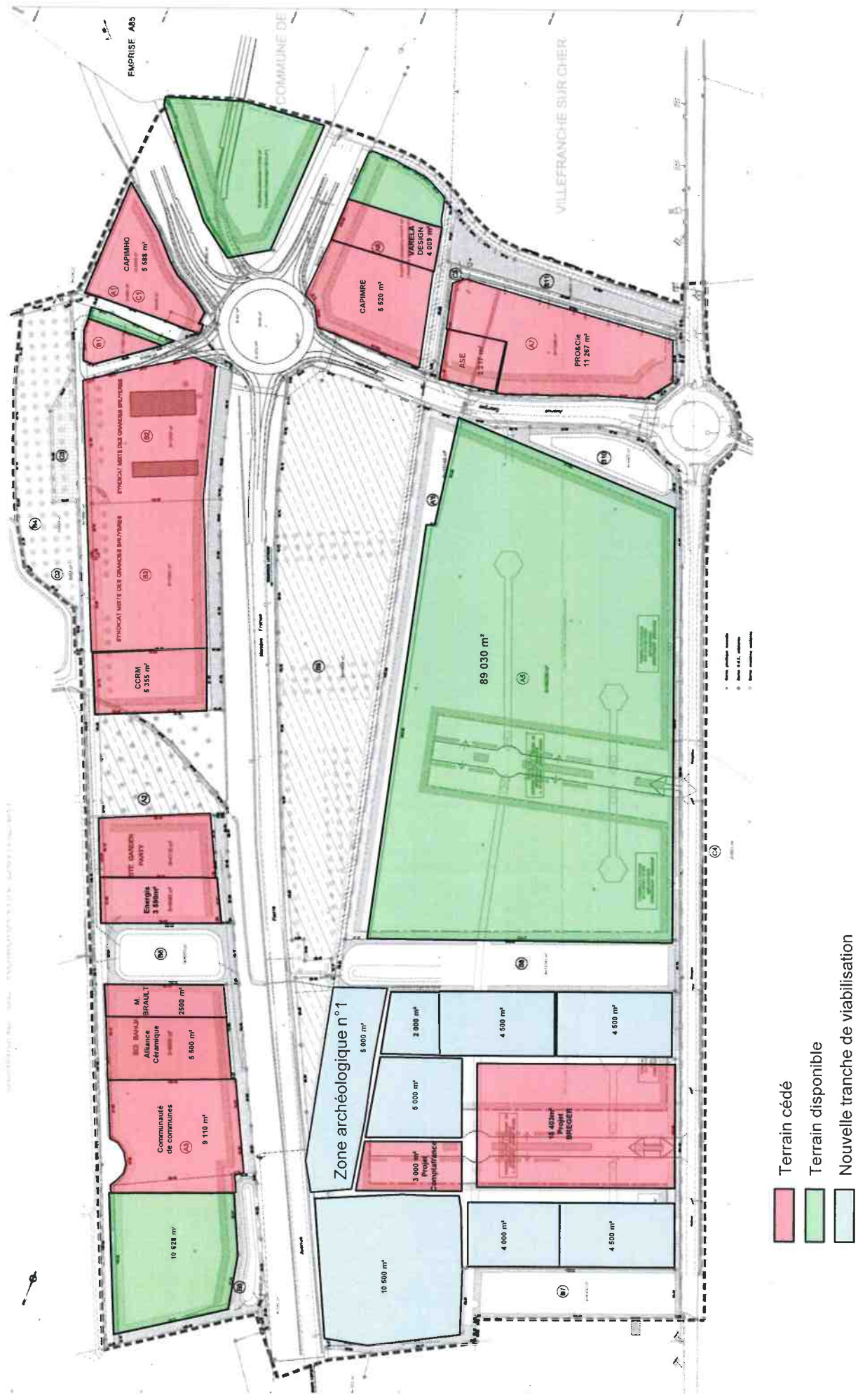
SITE INTERNET

Une refonte du site internet a été initiée.

ANNEXES

- ❖ Annexe 1 : *Plan de commercialisation de la ZAC I des Grandes Bruyères*
- ❖ Annexe 2 : *Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RQPS) de prévention et de gestion des déchets*
- ❖ Annexe 3 : *Rapport annuel sur la mise en œuvre des actions du service commun pour la protection des données des communes*

Plan de la commercialisation





RAPPORT ANNUEL

Services Déchets
Ménagers de la CCRM

2022




**TOUS
ACTEURS**
PRÉSERVONS
NOS RESSOURCES


ROMORANTINAIS
ET MONESTOIS



SOMMAIRE

1. RAPPEL RÉGLEMENTAIRE	p.03
Loi AGECE	p.03
2. OBJECTIFS DU RAPPORT SPGD	p.05
3. TERRITOIRE DESSERVI	p.06
Déchets pris en charge par le service	p.07
Compétences	p.07
4. PRÉVENTION DES DÉCHETS	p.08
Actions de sensibilisation	p.09
5. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS	p.11
La précollecte	p.11
Equipements disponibles liés à l'apport volontaire	p.12
Organisation de la collecte en porte à porte	p.12
6. CENTRES D'APPORTS VOLONTAIRES	
Fonctionnement	p.14
Horaires	p.15
7. LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	p.16
Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets	p.16
Niveau de financement	p.17
Nature des charges	p.18
Postes de produits	p.19
Charges / produits exploitation	p.20
8. CONCLUSION	
Continuons demain	p.22



1. RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

LOI AGEC

Transformer notre système en profondeur, tel est l'objectif de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dont les 130 articles permettent de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire, produire-consommer-jeter, en une économie circulaire.

Sur les 5 grands axes de la loi AGECE la CCRM n'est concernée que par les 3 premiers :

1. SORTIR DU PLASTIQUE JETABLE

En 5 ans, c'est plus de 30% de déchets recyclables qui sont collectés en porte à porte.

Votre Contribution à l'économie circulaire

(rapport CITEO fourni N-1)

LES CHIFFRES DÉTAILLÉS DE VOTRE COLLECTE SÉLECTIVE

Votre contribution à l'économie circulaire :



Destination moyenne des matériaux

FRANCE

Verre : **95%**
Papiers : **56%**
Emballages : **66%**

EUROPE

Verre : **5%**
Papiers : **42%**
Emballages : **33%**

ASIE

Verre : **0%**
Papiers : **2%**
Emballages : **1%**

AUTRE CONTINENTS

Verre : **0%**
Papiers : **0%**
Emballages : **0%**



Bénéfices environnementaux



L'équivalent en CO₂ d'un parcours de **2 560 727 km** en voiture économisés grâce au recyclage des emballages en plastique de votre territoire.



11 418 m³ d'eau évités grâce au recyclage des papiers graphiques de votre territoire (soit l'équivalent de la consommation de **216 habitants**)



2 386 740 nouvelles bouteilles en verre fabriquées grâce au geste de tri de vos habitants.



1 981 008 nouveaux magazines fabriqués grâce au geste de tri de vos habitants.



Indicateurs emplois



13 emplois estimés en lien avec la collecte sélective sur votre territoire.



2 ambassadeurs du tri sur votre territoire sur 3 potentiellement finançables par Citeo.

► 2.

MIEUX INFORMER LES CONSOMMATEURS

Les ambassadeurs de tri de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois ont effectué la visite de plus de 200 entreprises et administrations pour instaurer la nouvelle Redevance Spéciale. Ils ont exposé son fonctionnement, sensibilisé le personnel sur le tri sélectif et ajusté les litrages des bacs d'ordures ménagères et de collecte sélective. Ils ont pu ainsi, retirer des bacs de collecte d'ordures ménagères à hauteur de 36 180 litres, ce qui a permis la réduction du tonnage d'ordures ménagères. En compensation, ils ont ajouté des bacs de tri sélectifs pour un volume total correspondant à 55 920 litres.

Les ambassadeurs de tri peuvent aussi intervenir auprès des établissements scolaires. C'est ainsi que 35 éco-délégués du collège Maurice Genevois ont été formés par nos services.

► 3.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

Désormais, toutes les matières destinées à une revalorisation et/ou rachat peuvent être déposées totalement gratuitement, dans un des Centres d'Apport Volontaire de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers.

La Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois s'engage pour revaloriser au maximum gratuitement les déchets de son territoire. Ainsi en 2022, nous avons signé 3 conventions :

- Cyclevia pour la collecte des déchets d'huiles minérales en Centre d'Apport Volontaire ;
- A.N.R. pour la collecte des instruments d'écriture ;
- PHI pour la collecte des radiographies.

Depuis décembre 2022 vient s'ajouter la collecte de plâtre en centre d'apport volontaire : 4,08 tonnes ont ainsi pu être collectées et donc revalorisées en seulement un mois.





2. OBJECTIFS DU RAPPORT SPGD

01

Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.

02

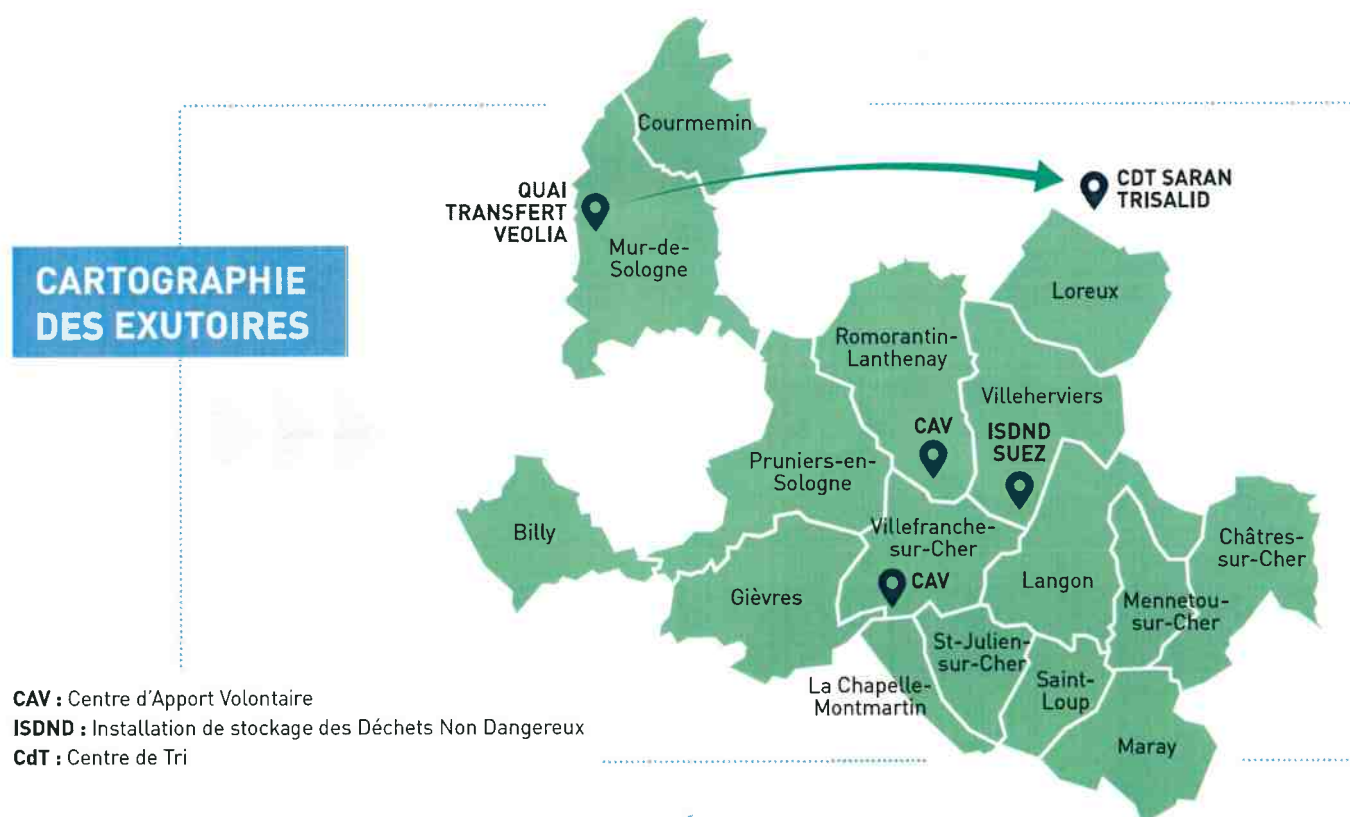
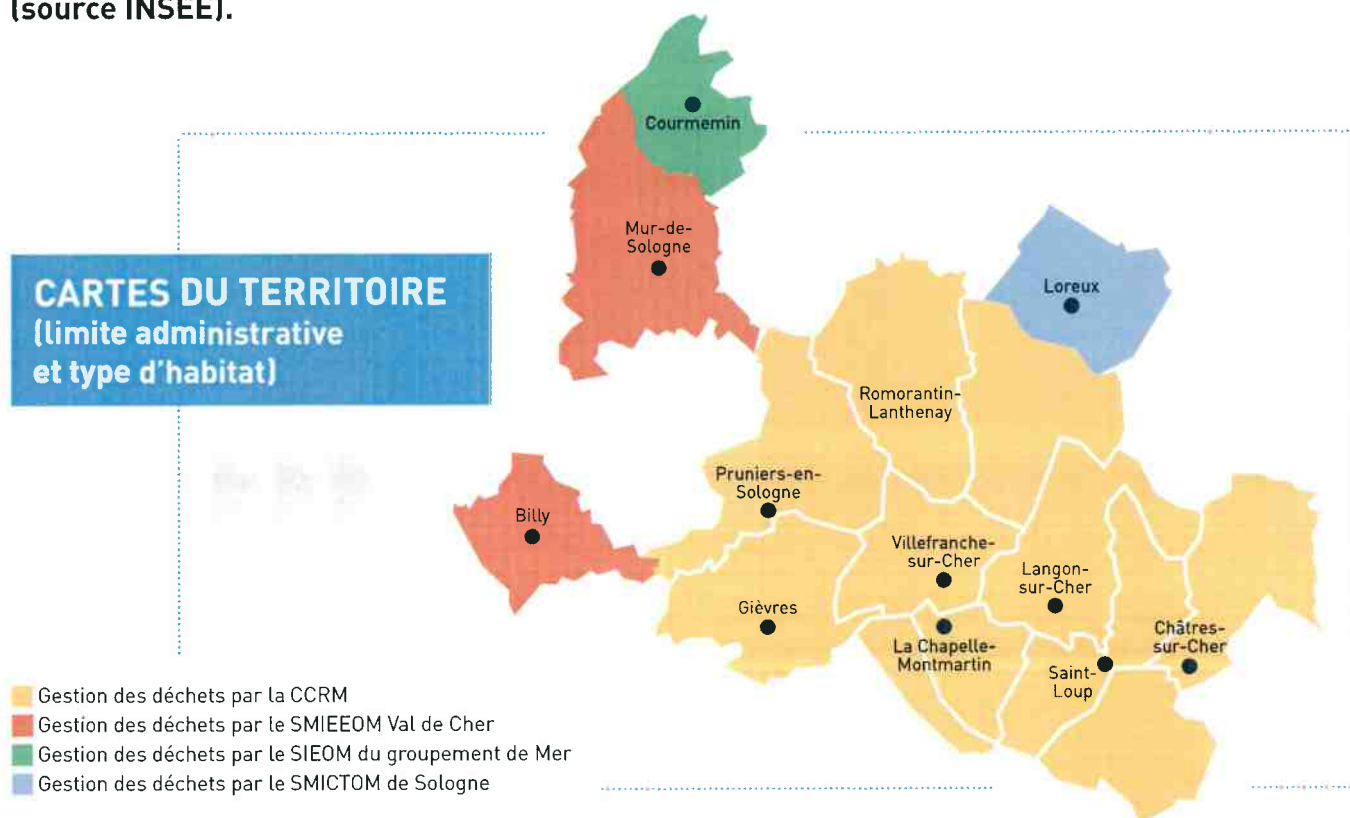
Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.





3. TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois organise la compétence collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour 31 026 habitants répartis sur 12 des 16 communes du territoire, population totale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 (source INSEE).





DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE

La collecte sélective, en porte à porte, permet de récupérer les déchets triés et déposés par les ménages à proximité immédiate de leur domicile. Il s'agit des emballages métalliques, les emballages en carton, les briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique ainsi que les papiers, journaux et magazines.

Sur l'ensemble des douze Communes, la collecte sélective multi-matériaux en porte à porte repose sur la mise à disposition aux ménages de bacs jaunes, individuels ou collectifs.

Les Points d'apport volontaire des déchets recyclables ont été retirés définitivement en fin d'année 2022. En effet, suite à la mise en place de la collecte en porte à porte du tri sélectif sur l'ensemble du territoire de la CCRM, ce service n'était que très peu utilisé et représentait un coût annuel d'environ 10 000 €.

MODE DE COLLECTE		ORDURES MÉNAGÈRES	RECYCLABLES	VERRE	AUTRES DÉCHETS (encombrants...)
	Collecte en Porte à Porte	✓	✓		
	Collecte en Apport Volontaire			✓	
	Collecte en Centre d'Apport et de Valorisation				✓



COMPÉTENCES

Le service public d'élimination et de traitement des déchets et assimilés est en délégation de service, actuellement divisé en un certain nombre de marchés et de prestataires qui sont les suivants :

- Collecte des ordures ménagères et collecte sélective : Soccoim Véolia Propreté
- Collecte de verre en points d'apport volontaire : Soccoim Véolia Propreté ;
- Transfert des ordures ménagères vers le site de traitement : Soccoim Véolia Propreté ;
- Traitement de la collecte sélective : Trisalid Saran
- Traitement des ordures ménagères : SUEZ
- Gestion des déchèteries : Soccoim Véolia Propreté.

DÉLÉGATION COMPÉTENCES		SOCCOIM Veolia	TRISALID Veolia	SUEZ	BS Environnement	SULO	TRACKOE
	Collecte des Ordures Ménagères	✓					
	Collecte sélective	✓					
	Collecte du verre	✓					
	Traitement des Ordures Ménagères			✓			
	Transfert des collectes sélectives	✓					
	Traitement des collectes sélectives		✓				
	Stockage et transfert du verre	✓					
	Gestion des Centres d'Apport et de Valorisation (haut de quai et bas de quai)	✓					
	Collecte et traitement des déchets dangereux				✓		
	Fourniture des contenants de pré-collecte					✓	
	Gestion informatisée des contenants						✓



4. PRÉVENTION DES DÉCHETS

C'est :

- un Plan Local de Prévention des Déchets déjà bien engagé
- une diminution encourageante de nos OMR

LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PLPD) 2021-2026 :

A travers son plan local de prévention des déchets 2021-2026, la CCRM poursuit son objectif d'une transition vers une économie circulaire :

THÉMATIQUE 1 :

Sensibilisation générale à la prévention

- Objectif n°1.1 : sensibilisation du grand public à la prévention
- Objectif n°1.2 : sensibilisation des scolaires à la prévention
- Objectif n°1.3 : sensibilisation des professionnels à la prévention
- Objectif n°1.4 : incitation financière à la réduction à la source des déchets

THÉMATIQUE 2 :

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- Objectif n°2.1 : réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants collectifs
- Objectif n°2.2 : réduction du gaspillage alimentaire domestique

THÉMATIQUE 3 :

Gestion de proximité des biodéchets et des déchets végétaux

- Objectif n°3.1 : soutien au compostage individuel et collectif
- Objectif n°3.2 : sensibilisation des scolaires au compostage
- Objectif n°3.3 : amélioration de la gestion des biodéchets et déchets végétaux

THÉMATIQUE 4 :

Réemploi, réutilisation et réparation

- Objectif n°4.1 : soutien au réemploi domestique
- Objectif n°4.2 : sensibilisation des acteurs économiques au réemploi

THÉMATIQUE 5 :

Utilisation de produits peu ou non générateurs de déchets

- Objectif n°5.1 : limiter l'usage de produits à usage unique
- Objectif n°5.2 : sensibiliser aux emballages et à l'écotoxicité des produits
- Objectif n°5.3 : lutter contre les courriers non-adressés
- Objectif n°5.4 : sensibilisation des commerçants et artisans à la prévention des déchets
- Objectif n°5.5 : aide à l'organisation d'événements éco-responsables

- Actions déjà réalisées selon le planning du PLPD
- En cours de mise en place ou qui verront le jour d'ici 2026.

OBJECTIF NATIONAL



C'est une diminution de **14,4 %** des tonnes de déchets ménagers collectés sur notre territoire en 5 ans.



DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

La visite des ambassadeurs du tri auprès des sociétés sur le territoire de la CCRM, afin de les sensibiliser.

Cela a permis de réaliser :

- Le retrait de contenants d'ordures ménagères représentant 36 180 litres;
- La dotation de 55 920 litres de collecte sélective;

Bénéfice de cette refonte :

- Diminution des ordures ménagères ;
- Augmentation du tri sélectif.

Animation sur la création d'éponges Tawashi au sein de la Résidence Seniors DOMITYS. Cette animation, sollicitée par l'animatrice Madame CHENUET, a éveillé beaucoup d'intérêts chez les résidents.



Vernissage de l'exposition « Trop de Déchets dans nos Poubelles », proposée par le Conseil Départemental à la Bibliothèque de Saint-Loup-sur-Cher. Ils y ont réalisé une sensibilisation sur la réduction de déchets.



Interventions réalisées sur la sensibilisation du tri mais également sur la réduction des déchets par nos Ambassadeurs à l'espace Saint Exupéry : 700 entrées.



Manifestation Hondi Cap'Foot : présence de plus de 250 participants au stade Ladoumègue de Romorantin. **Cette année, nous avons réalisé un record de 960 kg de bouchons collectés par la CCRM.** Plusieurs nouveaux points de collecte de bouchons ont été mis en place sur le territoire de la CCRM pour la saison 2023.



EN SYNTHÈSE

LA CCRM SE TIENT AU PLUS PRÈS DE LA POPULATION GRÂCE À DES OPÉRATIONS D'INFORMATION ET SENSIBILISATION.



5. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

LA PRÉCOLLECTE

Ce que l'on appelle « pré-collecte des déchets », correspond à l'ensemble des processus et des équipements mis en place pour permettre la collecte des déchets ménagers, mais également ceux issus du tri.

La pré-collecte des déchets est un sujet prépondérant pour l'ensemble des municipalités de France, mais reste peu connue du grand public.

Bien qu'essentielle pour répondre aux attentes des usagers, la gestion de la pré-collecte des déchets n'est pas chose aisée, du fait qu'elle nécessite différents équipements comme les bacs d'ordures ménagères, les bacs de tri sélectif pour le recyclage, mais également les bornes d'apport volontaire pour le verre.

En début d'année 2022, suite à un appel d'offre, la CCRM a signé un nouveau marché de fourniture de bacs de pré-collecte avec la société SULO et a acquis un logiciel de gestion informatisé avec la société TRACKOE.

Le logiciel de gestion informatisé TRACKOE, est une Interface de gestion du parc de bacs et de colonnes d'apport volontaire. Cela favorise, la gestion, le planning des opérations de distribution et ou de maintenance, le relationnel avec les usagers, mais également, nous permet l'audit des points de dotation et de la volumétrie à tout moment sur l'ensemble du territoire de la CCRM.



EQUIPEMENTS DISPONIBLES LIÉS À L'APPORT VOLONTAIRE

	VERRE	ENCOMBRANTS	MOBILIER	DEEE	DÉCHETS DANGEREUX
CONTENANTS					
Nombre de contenants disponibles	109	4	3	21	3
Type de contenants	Colonnes aériennes	Bennes en CAV	Bennes en CAV	Caissons et box en CAV	Armoires en CAV
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 284	1 pour 7 756	1 pour 10 342	1 pour 1 477	1 pour 10 342
Tonnage collecté	1 071	1 994	620	220	61



ORGANISATION DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

La collecte sélective, en porte à porte, permet de récupérer les déchets triés et déposés par les ménages à proximité immédiate de leur domicile. Il s'agit des emballages métalliques, les emballages en carton, les briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique ainsi que les papiers, journaux et magazines.

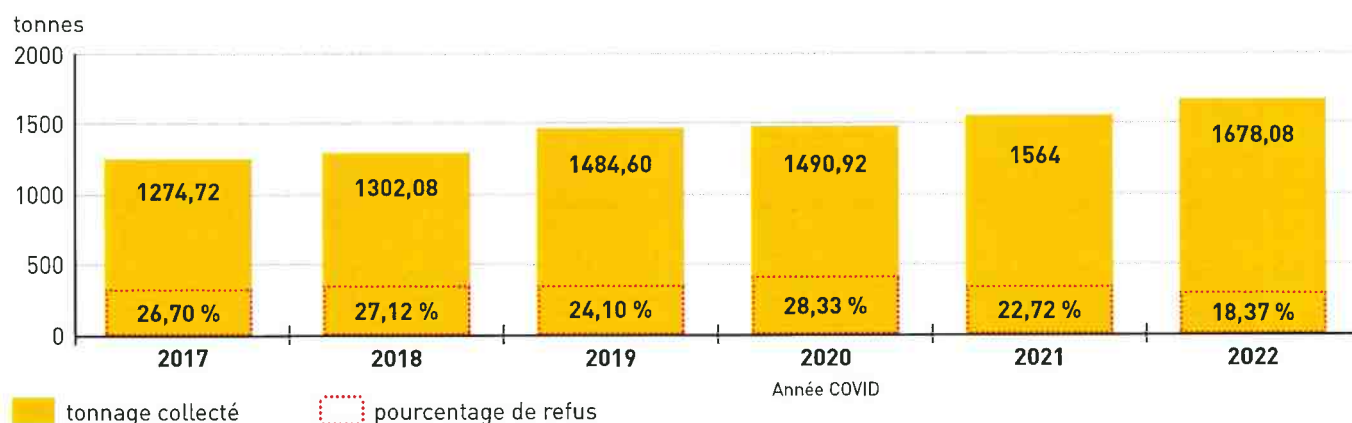
Sur l'ensemble des douze Communes, la collecte sélective multi-matériaux en porte à porte repose sur la mise à disposition aux ménages de bacs jaunes, individuels ou collectifs.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} mars 2021. Le traitement du tri sélectif s'effectue à Saran (45).

Les douze Communes sont collectées une fois toutes les deux semaines en porte à porte.

Toutefois, la fréquence de collecte demeure variable pour certains professionnels soumis à la redevance spéciale.

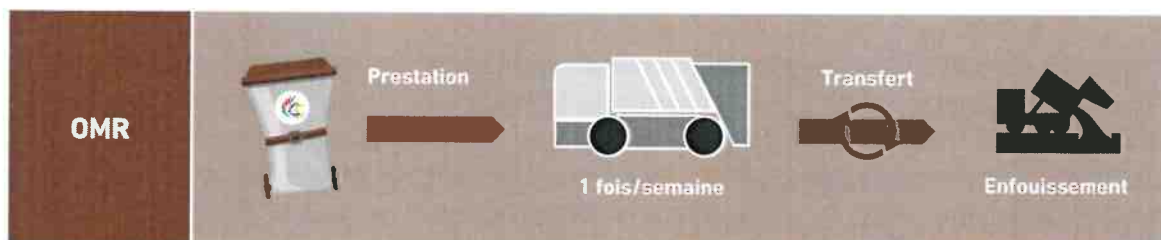


Nous pouvons constater une courbe croissante de nos performances de collecte sélective en complément d'une amélioration de la qualité de tri via la baisse des refus.



L'ensemble des 12 communes est collecté en C1, soit une fois par semaine en porte à porte.

Toutefois, la fréquence de collecte demeure variable pour certains professionnels soumis à la redevance spéciale.



Les douze Communes sont en C0.5 soit une fois toutes les deux semaines en porte à porte.

Toutefois, la fréquence de collecte demeure variable pour certains professionnels soumis à la redevance spéciale.



EN SYNTHÈSE

12 COMMUNES COLLECTÉES :

- 1 FOIS TOUTES LES 2 SEMAINES POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE
- 1 FOIS PAR SEMAINE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

6. CENTRES D'APPORTS VOLONTAIRES

FONCTIONNEMENT



Passages des usagers

96 091



Tonnes collectées

9 370



Coûts d'exploitation

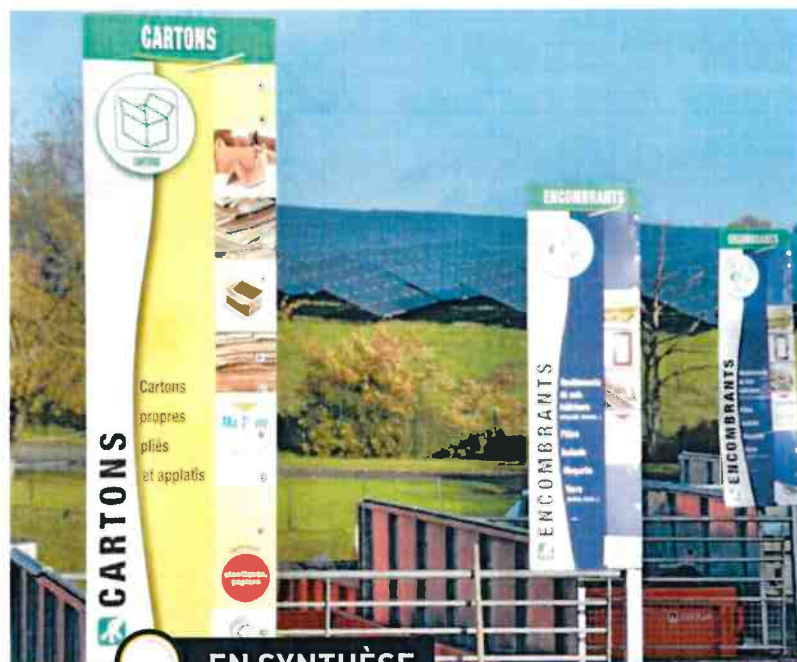
1 017 247 €

Les déchèteries sont des espaces clos et sécurisés où les particuliers, les services municipaux, les entreprises, associations et les commerçants du territoire de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois peuvent venir déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans le circuit habituel du ramassage des ordures ménagères. L'accès est autorisé sur présentation d'un badge d'accès, distribué au préalable sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le contrôle d'accès est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2022. Une collecte de plâtre a été mise en place pour permettre une revalorisation de ce dernier. Pour le mois de décembre : 4,08 tonnes ont ainsi pu être collectées et donc revalorisées.

Les déchèteries offrent une solution réglementaire et respectueuse de l'environnement en contribuant à :

- Faciliter l'évacuation des déchets encombrants, par la population, dans de bonnes conditions ;
- Augmenter le recyclage et la valorisation des déchets ;
- Économiser les matières premières en recyclant au maximum les déchets apportés : papiers, cartons, métaux, huiles usagées, verre, déchets verts...
- Limiter la multiplication des dépôts sauvages ;
- Limiter la pollution en recevant les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).



EN SYNTHÈSE

LA CCRM POSSÈDE 2 CAV SUR SON TERRITOIRE.
EN 2022, 9 370 TONNES DE DÉCHETS Y ONT ÉTÉ DÉPOSÉES.



HORAIRES



HIVER

	VILLEFRANCHE	ROMORANTIN
Lundi	9h00-18h30	9h00-18h30
Mardi	fermé	14h00-17h30
Mercredi	14h00-17h30	14h00-17h30
Jeudi	14h00-17h30	fermé
Vendredi	9h00-17h30	9h00-17h30
Samedi	9h00-17h30	9h00-17h30
Dimanche	fermé	fermé



FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS



ÉTÉ

	VILLEFRANCHE	ROMORANTIN
Lundi	9h00-18h30	9h00-18h30
Mardi	fermé	14h00-18h30
Mercredi	14h00-18h30	14h00-18h30
Jeudi	14h00-18h30	fermé
Vendredi	9h00-18h30	9h00-18h30
Samedi	9h00-18h30	9h00-18h30
Dimanche	fermé	fermé



7. LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

	OMr	VERRE	SÉLECTIF	CAV	TOTAL
Tonnage 2022	6 517	1 071	1 678	9 370	18 636
Part de chaque flux en %	35 %	6 %	9 %	50 %	100 %
Quantité collectée en kg/hab	210	34	54	302	600
Données nationales en kg/hab*	229	32	48	297	606
Écart	-9 %	6 %	11 %	2 %	-1 %

LE MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES :

Nom de l'entreprise	Groupe affilié	Nature prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations	Évolution n / n-1
SOCCOIM	Veolia	Collecte des ordures ménagères	MP 6 ans et 6 mois (+2)	31/01/2025	795 K€ TTC	5 %
SOCCOIM	Veolia	Collecte et transfert des collectes sélectives	MP 6 ans et 6 mois (+2)	31/01/2025	656 K€ TTC	7 %
SOCCOIM	Veolia	Collecte, stockage et transfert du verre	MP 6 ans et 6 mois (+2)	31/01/2025	56 K€ TTC	4 %
SOCCOIM	Veolia	Gestion haut de quai et bas de quai des CAV	MP 4 ans (+2)	30/06/2025	989 K€ TTC	5 %
BS Environnement	Praxy	Collecte et traitement des déchets dangereux	MP 4 ans (+2)	30/06/2025	28 K€ TTC	-50 %
TRISALID	Veolia	Traitement des collectes sélectives	Convention de groupement	-	285 K€ TTC	-13 %
Suez RV Centre Ouest	Suez	Traitement des ordures ménagères	MP 6 ans et 6 mois (+2)	31/01/2025	748 K€ TTC	13 %
TRACKOE	Optae	Fourniture des contenants de pré-collecte	MP 1 an (+3)	31/03/2023	7 K€ TTC	-
SULO	Sulo France	Gestion informatisée des contenants	MP 1 an (+3)	31/03/2023	45 K€ TTC	-
TOTAL					3 609	4 %



EN SYNTHÈSE

18 000 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022.



NIVEAU DE FINANCEMENT



EUROS



EUROS/
HABITANT

Coût aidé du service public	4 181 992,43 €	134,79 €
Niveau de financement	4 471 176,88 €	144,11 €
Écart entre coût et financement en Euros	289 184,45 €	9,32 €

HORS :

- Dépenses investissement :

116 236,23 €

- Recettes investissement :

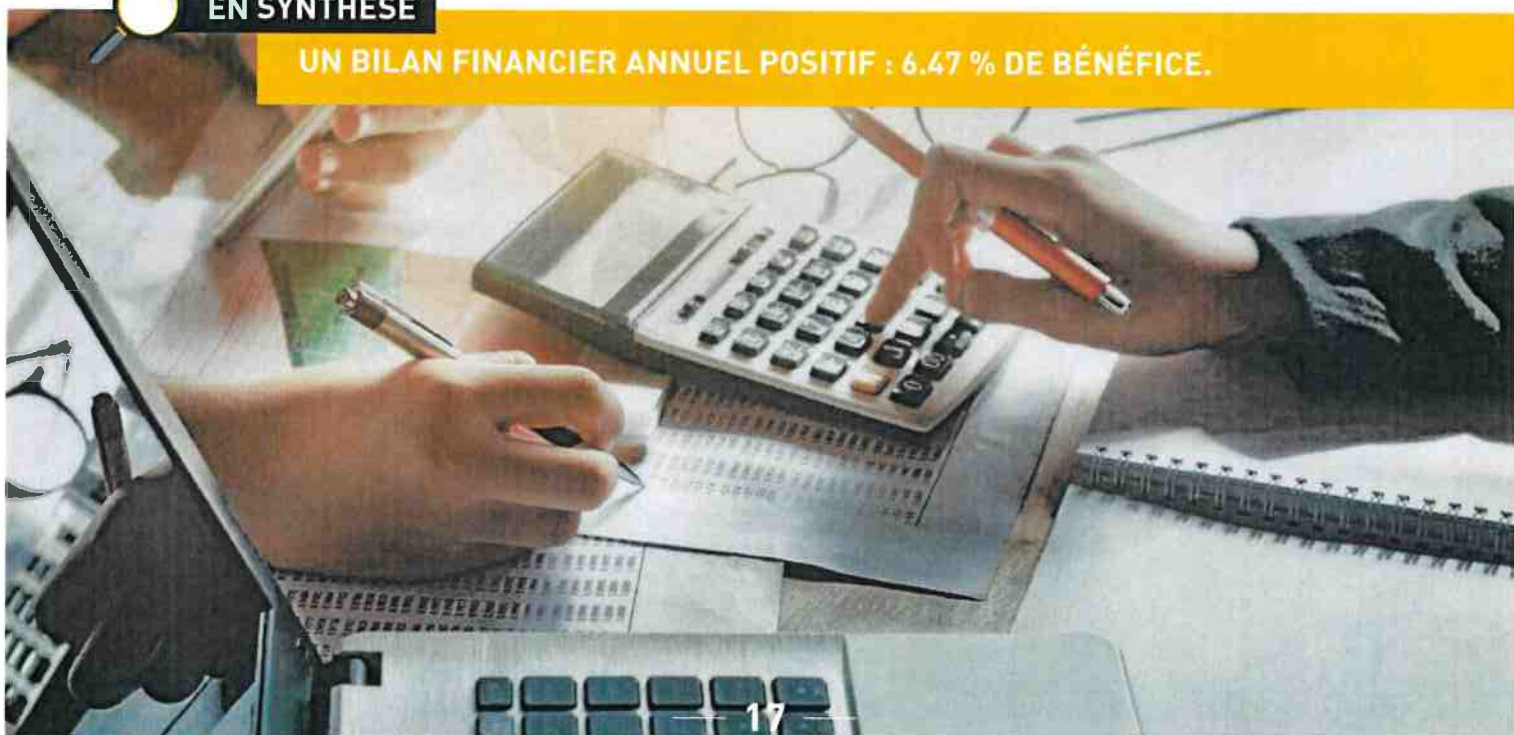
143 443,81 €

Écart entre coût et
financement en %

6,47 %

EN SYNTHÈSE

UN BILAN FINANCIER ANNUEL POSITIF : 6.47 % DE BÉNÉFICE.





NATURE DES CHARGES

Charges OM

Pré-collecte :

€ 24 893,88 €

👤 0,80 €

Collecte :

€ 782 903,24 €

👤 25,23 €

Traitement :

€ 748 292,53 €

👤 24,12 €

Charges CS

Pré-collecte :

€ 22 786,44 €

👤 0,73 €

Collecte :

€ 589 012,99 €

👤 18,98 €

Traitement :

€ 439 668,36 €

👤 14,17 €

Charges CAV

Romorantin :

€ 528 887,05 €

👤 17,05 €

Villefranche :

€ 517 508,45 €

👤 16,68 €

Charges Verre

Collecte :

€ 58 532,49 €

👤 1,89 €

Charges Fonctionnement

€ 326 063,19 €

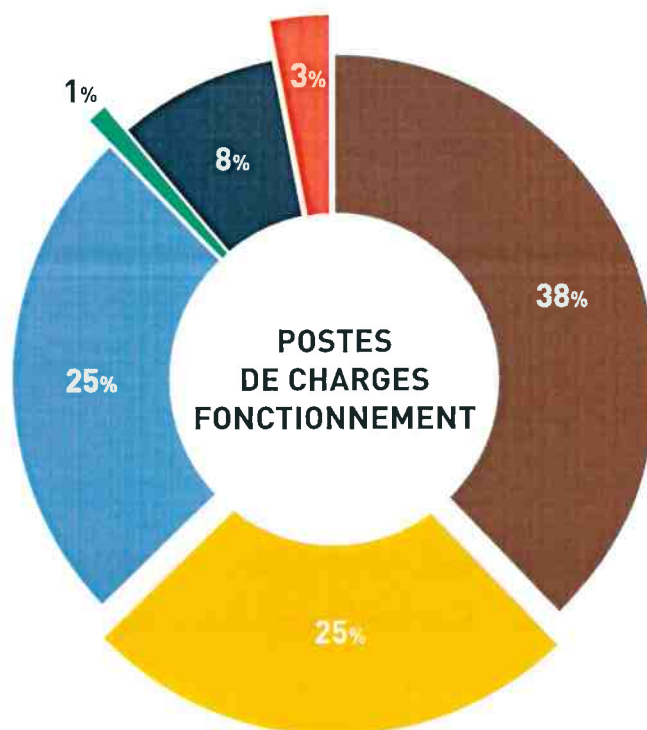
👤 10,51 €

Charges Amortissements

€ 143 443,81 €

👤 4,62 €

€ Euros
👤 Euros/habitant



TOTAL DES CHARGES

€ 4 181 992,43 €

👤 134,79 €

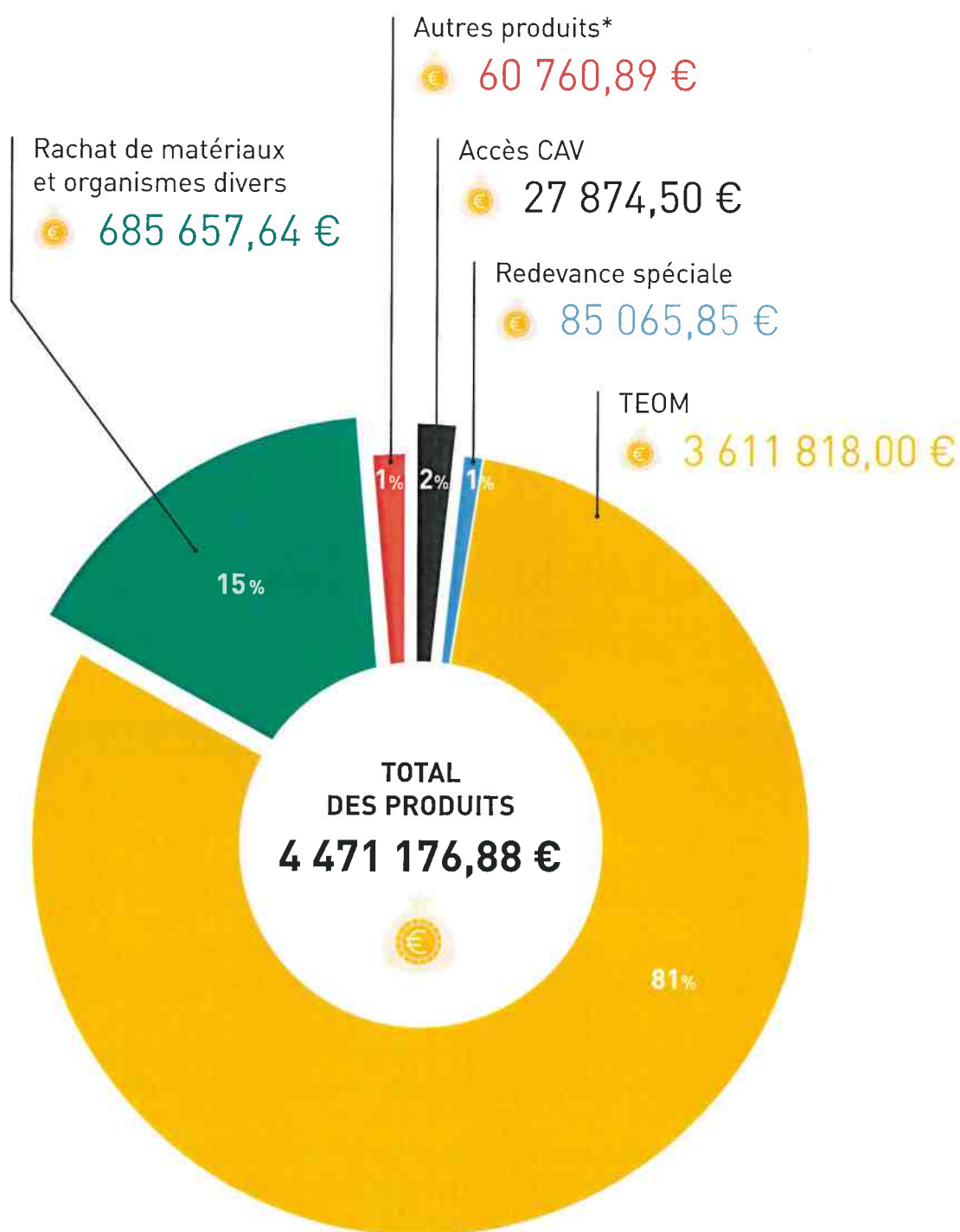


EN SYNTHÈSE

DES CHARGES TOTALES QUI S'ÉLÈVENT À
134,79 € PAR HABITANT EN 2022.



POSTES DE PRODUITS

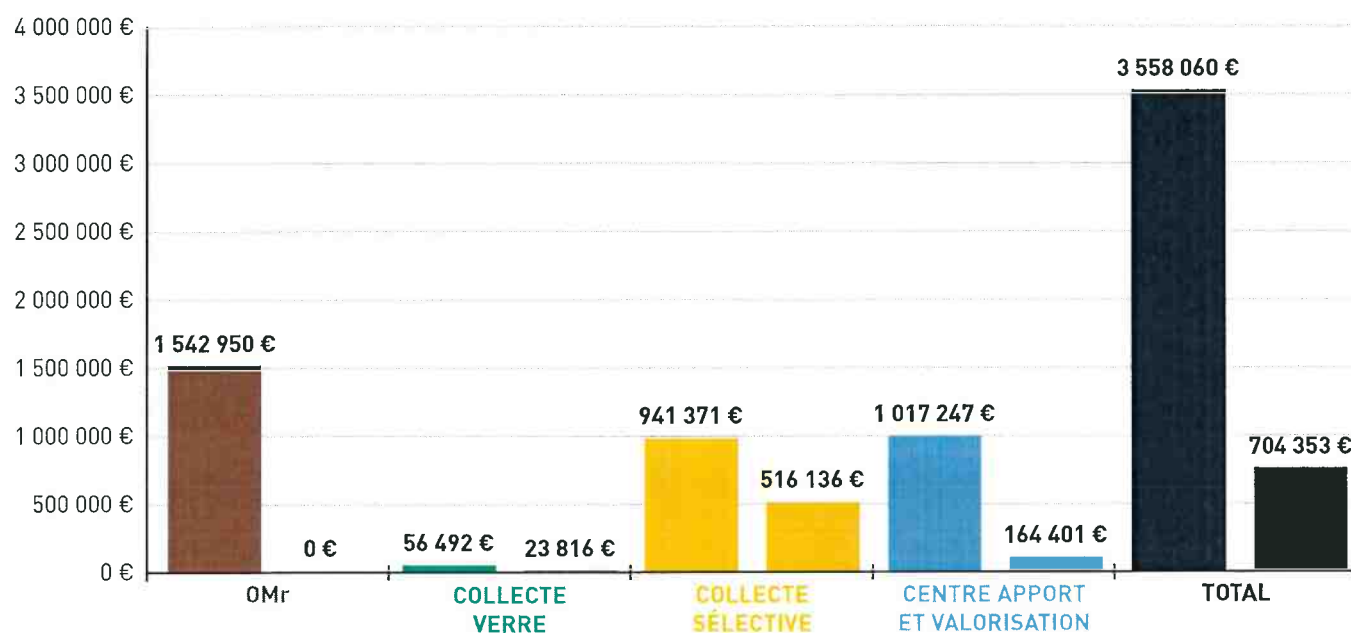


en Euros



CHARGES / PRODUITS EXPLOITATION

RATIO CHARGES / PRODUITS EXPLOITATION



	OMr	VERRE	SÉLECTIF	CAV	TOTAL
Total charges (en euros)	1 542 950 €	56 492 €	941 371 €	1 017 247 €	3 558 060 €
Total produits (en euros)	0 €	23 816 €	516 136 €	164 401 €	704 353 €

Toutes sections confondues, le service des déchets ménagers de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois a dégagé un résultat positif de 316 392,03 euros.

Ce résultat s'explique par la réévaluation du taux de TEOM en complément de la refonte de la redevance spéciale ainsi que de l'augmentation de nos performances de collecte sélective.

De plus, courant 2022, les coûts de rachat de matière ont flambé entraînant des recettes plus importantes. Cependant, ces prix de rachats varient en fonction de la valeur sur le marché et risquent d'être fortement impactés sur l'année 2023 pour certaines matières.

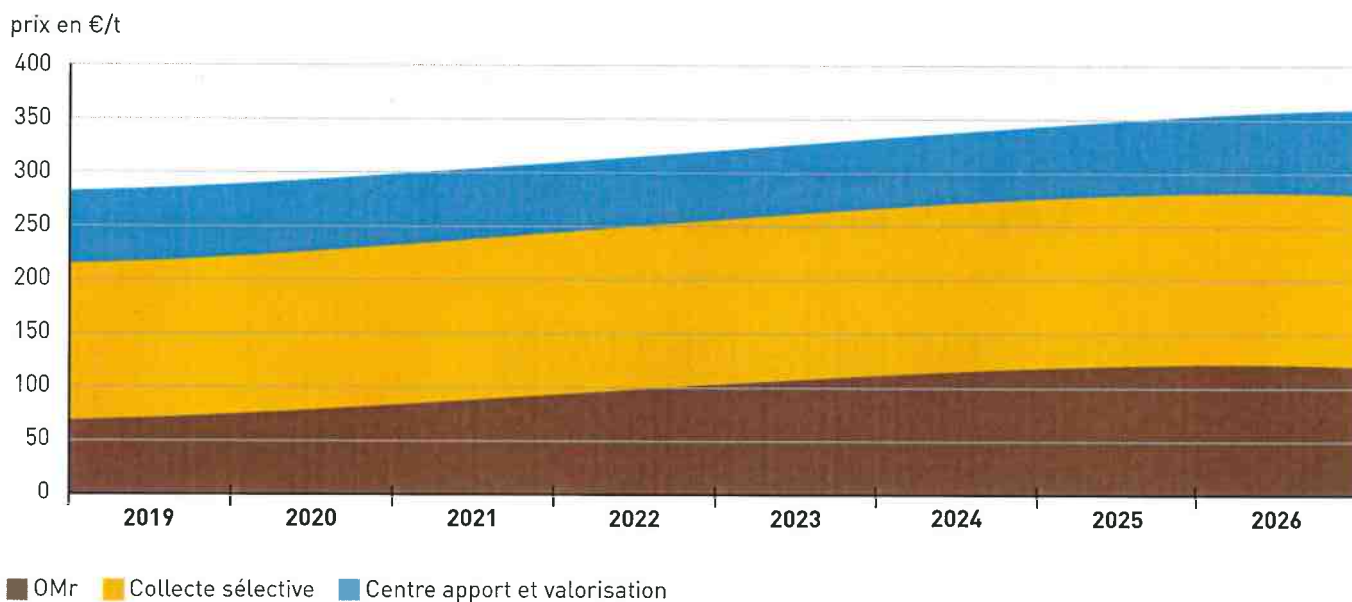


EN SYNTHÈSE

EN 2022 LA CCRM A DÉGAGÉ UN RÉSULTAT POSITIF DE

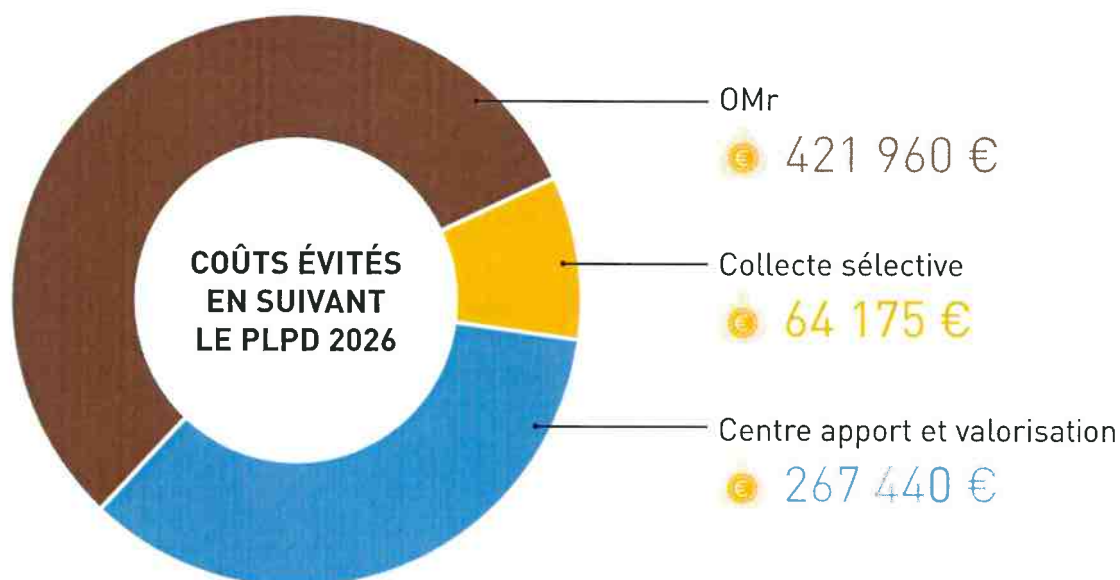
316 392,03 €

ÉVOLUTION DU PRIX DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



Cette évolution est due à l'augmentation continue de la TGAP. Dans les années à venir, cette taxe va suivre cette dynamique et continuer d'influencer à la hausse le coût du traitement des déchets.

Pour agir et maîtriser au mieux cette taxe, une seule solution : être plus responsable et diminuer notre production de déchets.



La mise en œuvre du plan de prévention pourrait permettre, à terme, une moindre dépense de 3,4%, mais le coût du transport en augmentation vient entacher ces prévisions.



EN SYNTHÈSE

LA MISE EN PLACE DE LA TGAP PERMET UNE RÉDUCTION CONTINUE DE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES.



8. CONCLUSION

CONTINUONS DEMAIN



ENCOURAGER :

Les performances du service déchets pour l'année 2022 démontrent que le geste de tri, lorsqu'il est correctement réalisé, permet à la collectivité de maîtriser son budget et par conséquent sa fiscalité.

Premier acte civique du quotidien, il est le marqueur de l'engagement de ceux qui souhaitent contribuer à la préservation de l'environnement.

Des marges d'amélioration existent encore, notamment en réduisant la production de déchets à la source, dès l'acte de consommation en privilégiant les circuits courts, de proximité et les achats en vrac.

Des actions résolues en faveur de ce mouvement vers une économie circulaire ont été entreprises par la collectivité dans le cadre de son programme local de prévention déchets.



COMMUNIQUER :

Les performances de tri actuelles résultent du travail d'information et de la sensibilisation régulière des administrés par les ambassadeurs du tri. Différentes actions ont vu le jour et des supports, outils pédagogiques ont été créés pour améliorer sensiblement le geste de tri.

Pour permettre aux citoyens de concilier leur volonté d'engagement et leurs contraintes quotidiennes, nous veillons à rendre le geste de tri plus facile pour tous grâce à « L'extension des consignes de tri » qui simplifie le geste et limite les hésitations de chacun.



INCITER :

La pratique du tri auprès des citoyens, c'est la clarté des consignes à appliquer. Plus les consignes seront claires, plus elles seront simples à intégrer, plus elles seront stables dans le temps, plus elles pourront être comprises et appliquées par tout un chacun.

Désormais, il est nécessaire que chacun prenne conscience que meilleur sera le tri et moins la gestion de déchets sera coûteuse à l'avenir. Il ne peut s'agir d'économie et donc de baisse de la fiscalité, l'objectif étant d'éviter des coûts futurs autant financiers qu'environnementaux.



ROMORANTINAIS
ET MONESTOIS

CONTACT



02 54 94 41 71



dechets.menagers@ccrm41.fr



Porte des Béliers
Rue Normant – BP 31
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY



**TOUS
ACTEURS**

**PRÉSERVONS
NOS RESSOURCES**

www.ccrm41.fr



Communauté de Communes
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS BILAN 2022

Ressourcer le monde  VEOLIA



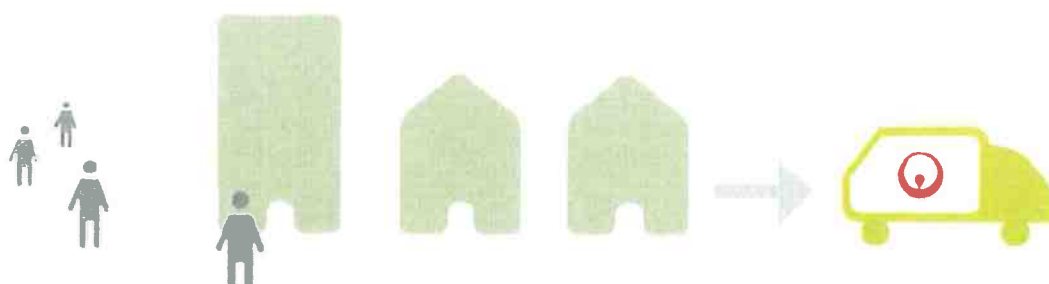
Communauté de Communes
ROMORANTINAISS ET MONESTOIS



Votre compte rendu annuel d'exploitation a été réalisé par l'agence Veolia Services aux Collectivités de Mur-de-Sologne afin de :

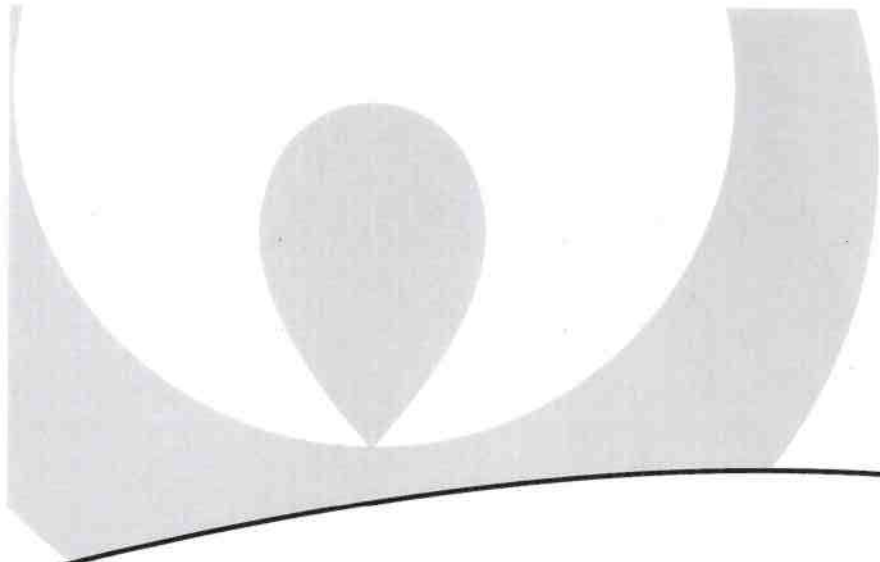
- **respecter le cahier des charges** du contrat,
- **vous permettre de préparer votre rapport annuel** sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets **selon les recommandations** du **décret n°2000-404** du 11 mai 2000,
- vous proposer **des pistes d'amélioration du service**.

Nous attirons votre attention sur le fait que celui-ci concerne les marchés de collecte porte-à-porte et points d'apport volontaire dont les dates de rendu sont simultanées.



SOMMAIRE

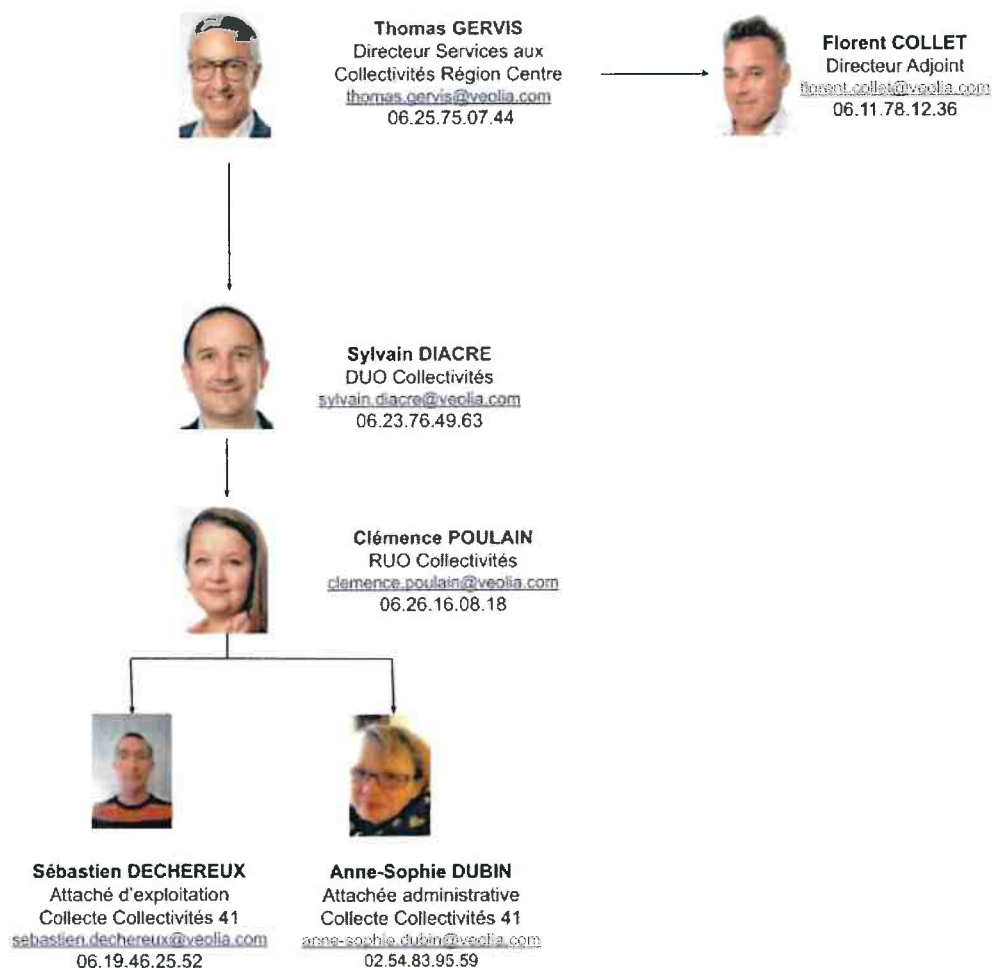
1. Votre Agence Veolia	5
1.1. Une organisation à votre service	5
1.2. Une organisation confortée	7
2. Votre Collectivité	8
3. Nos Contrats	9
3.1. Collecte en Porte-À-Porte	9
3.1.1. BILAN DES PRESTATIONS	10
3.1.2. LES MOYENS ENGAGÉS	12
Moyens matériels	12
Moyens humains	12
Résultat sécurité	15
Perspectives d'amélioration	16
3.1.3. ANALYSE FINANCIÈRE	16
Détail facturation en € HT	16
Coût du personnel	17
Coût du matériel	17
Frais annuels	17
3.2. Collecte des Points d'Apports Volontaires	19
3.2.1. BILAN DES PRESTATIONS	20
Evolution annuel des tonnages	20
Détails des tonnages par communes	21
3.2.2. LES MOYENS ENGAGÉS	22
Moyens matériels	22
Moyens humains	23
3.2.3. FOCUS : COLLECTE DU VERRE	24
Les chiffres clés	24
Evolution des tonnages	24
3.2.4. FOCUS : COLLECTE DU MULTIMATÉRIAUX	26
Les chiffres clés	26
Evolution des tonnages	26
3.2.5. ANALYSE FINANCIÈRE	28
Détail facturation en € HT	28
Coût du personnel	28
Coût du matériel	28
Frais annuels	29



1. VOTRE AGENCE VEOLIA

1.1. UNE ORGANISATION À VOTRE SERVICE

L'équipe en charge de vos prestations est la suivante :



Nous contacter :

Agence de Mur de Sologne
Service aux collectivités
ZA de l'Aumône
41230 Mur de Sologne
02 54 83 89 47

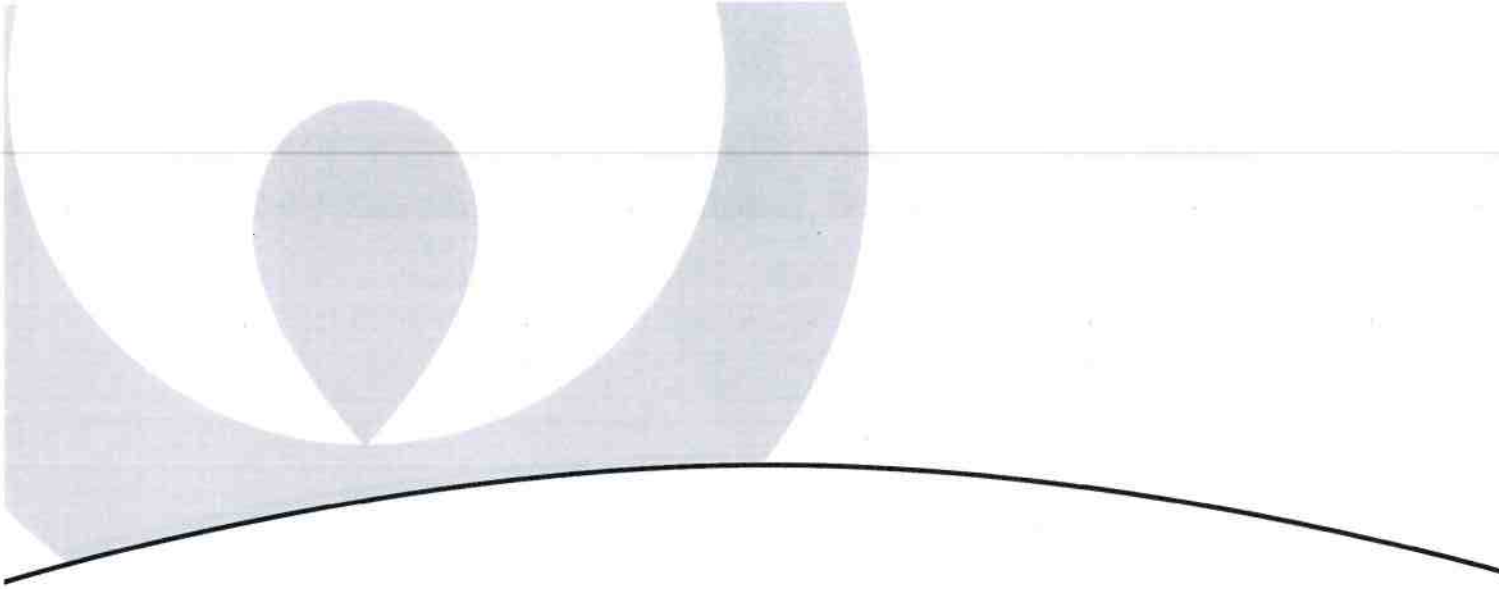


Thomas GERVIS
Directeur du Pôle Direction des Services aux Collectivités
Tel : 02.38.46.67.50 Mob : [06.25.75.07.44](tel:06.25.75.07.44)
thomas.gervis@veolia.com

Florent COLLET
Directeur Adjoint
Tel : - Mob : [06.11.78.12.36](tel:06.11.78.12.36)
florent.collet@veolia.com

Sylvain DIACRE
Directeur d'unité opérationnelle 41-45
Tel : 02.38.46.65.75 Mob : [06.23.76.49.63](tel:06.23.76.49.63)
sylvain.diacre@veolia.com

Clémence POULAIN
Responsable d'Exploitation 41
Tel : - Mob : [06.26.16.08.18](tel:06.26.16.08.18)
clemence.poulain@veolia.com



1.2. UNE ORGANISATION CONFORTÉE

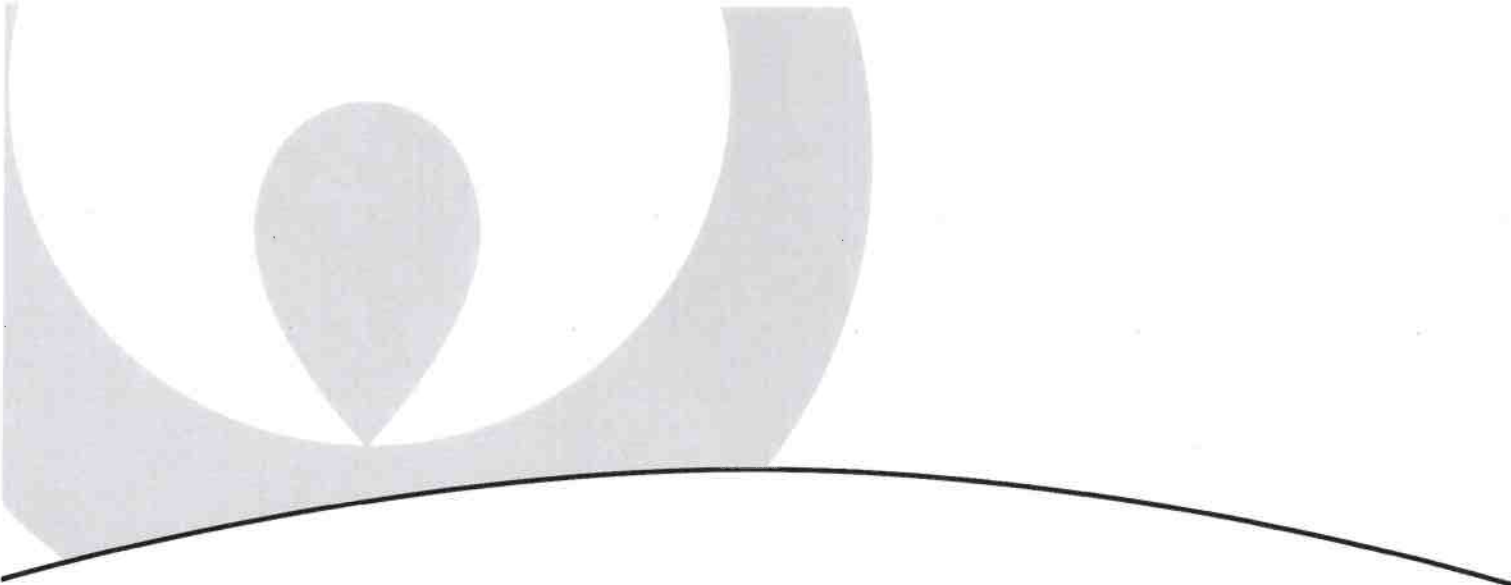
Cette année 2022 nous a permis de conforter l'organisation par métier déployée début 2021.

L'équipe encadrante en place reste la même afin de travailler dans la continuité sur vos différents marchés publics.

Nous conservons des objectifs similaires à l'an passé, c'est-à-dire :

- **conforter notre relationnel avec vous,**
- **entretenir la proximité avec nos opérateurs : du dialogue et une sensibilisation accrue à la sécurité, la qualité du service et la performance,**
- **vous proposer une meilleure lisibilité : gain en réactivité et suivi des dossiers.**

Toute l'équipe est impliquée dans cette démarche avec une réelle volonté de vous assurer des prestations de service de qualité.



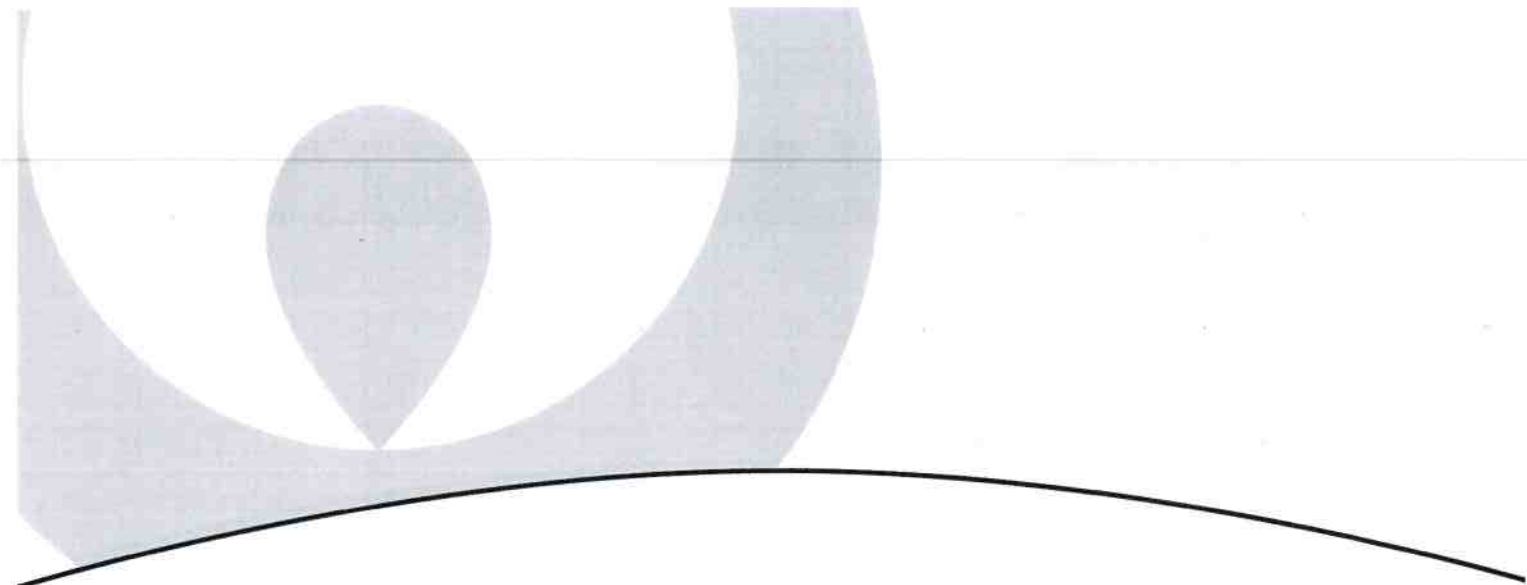
2.VOTRE COLLECTIVITÉ

Votre collectivité, présidée par M. LORGEUX, possède les compétences de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. La CCRM est composée de 16 communes pour une population de 34 570 habitants. Nos différentes prestations concernent 12 communes pour 31 273 habitants.

Date données INSEE

2020

Communes	Nombre d'habitants
Châtres sur Cher	1124
Gièvres	2398
La Chapelle Montmartin	423
Langon-sur-Cher	849
Maray	241
Mennetou-sur-Cher	889
Pruniers-en-Sologne	2359
Romorantin-Lanthenay	18685
Saint-Julien-sur-Cher	777
Saint-Loup-sur-Cher	376
Villefranche-sur-Cher	2713
Villeherviers	439
TOTAL	31273



3.Nos CONTRATS

3.1.COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Sur votre territoire, notre agence réalise les prestations de :

- collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (lot 1 du marché n°2018/03)
- collecte sélective et tri des emballages ménagers et des papiers (lot 2 du marché n°2018/03)

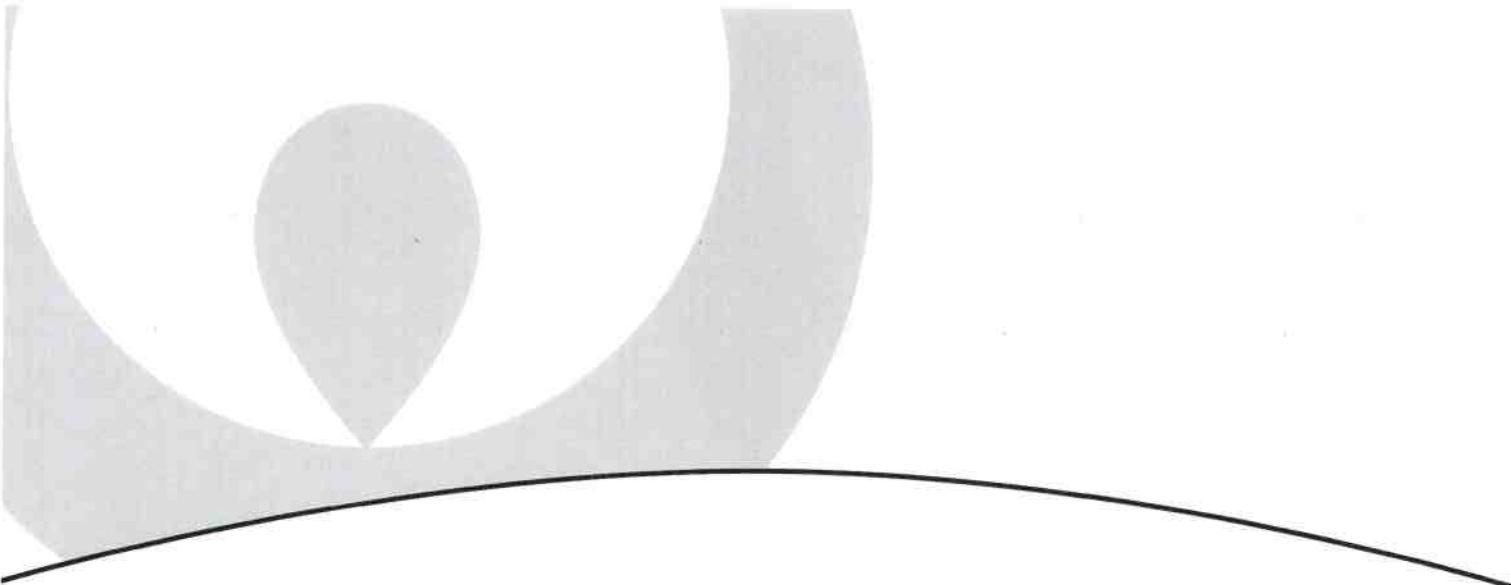
Début du contrat actuel : 01/08/2018

Échéance : 31/01/2025

Reconduction : 31/01/2027

Mode de facturation : Mensuel

Formule de révision : Trimestrielle



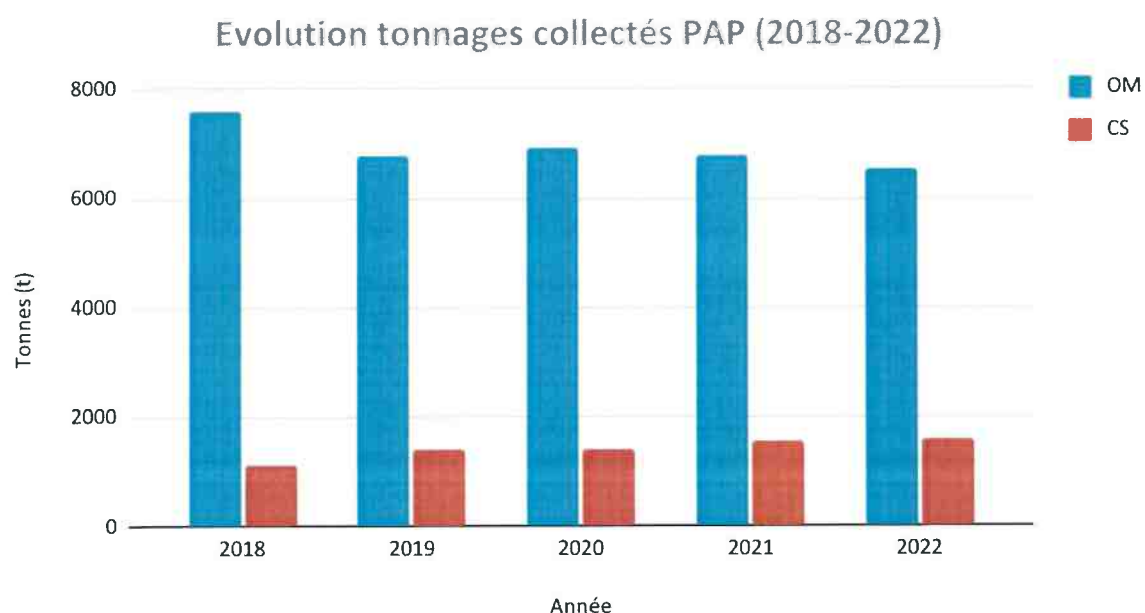
3.1.1. BILAN DES PRESTATIONS

Le calendrier des collectes est identique à celui de l'an passé et est organisé de la façon suivante :

Jour	Déchets collectés
Lundi	Ordures ménagères
Mardi	Multimatériaux + CS selon secteur
Mercredi	Ordures ménagères du marché + CS selon secteur
Jeudi	Ordures ménagères + CS selon secteur
Vendredi	Ordures ménagères + Marché Favignolles
Samedi	Ordures ménagères du marché

Dans le tableau suivant, vous trouverez l'évolution des tonnages globaux collectés en porte-à-porte de 2018 à 2022.

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022	2021/2022
OM	7 595,38	6 769,26	6 936,17	6 768,72	6 517,24	-3,72%
CS	1 112,38	1 419,28	1 423,56	1 556,74	1 598,94	2,71%
TOTAL PAP	8 707,76	8 188,54	8 359,73	8 325,46	8 116,18	-2,51%

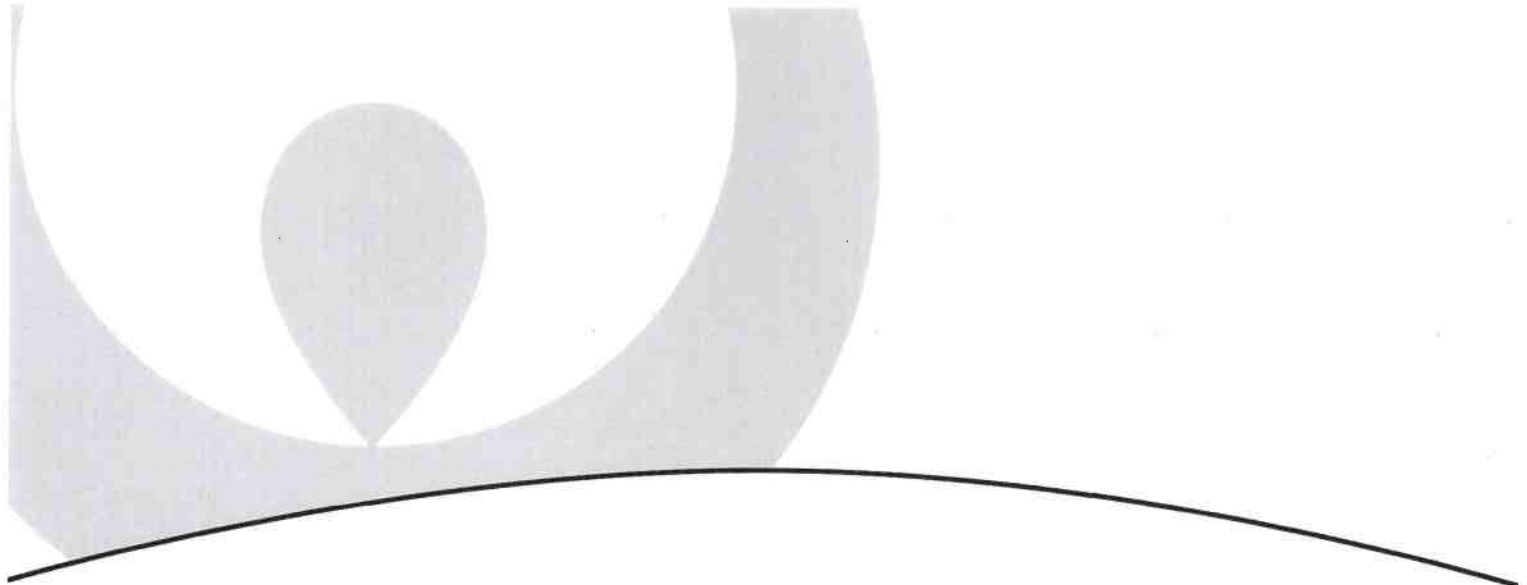


Synthèse des données 2022

Comme l'an passé, les ordures ménagères gardent une tendance baissière (-3,72%).

La collecte sélective en porte à porte a continué sa croissance (+ 2,71 %), on peut expliquer cette hausse par l'extension de consigne de tri qui a commencé en mars 2021 sur votre périmètre.

En 2022, sur la base de 31 273 habitants, le ratio en PAP est de 208,40 kg/an/hab pour les OMR et de 51,13 kg/an/h pour le sélectif.



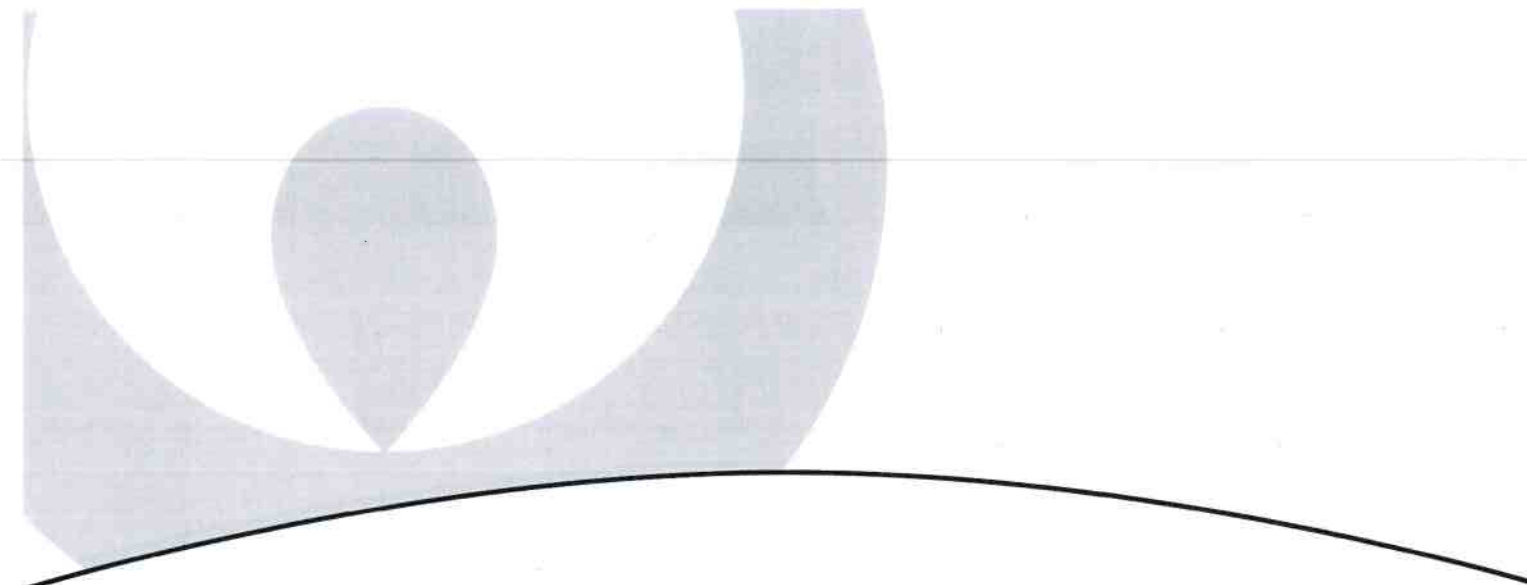
3.1.2.LES MOYENS ENGAGÉS

Moyens matériels

Le planning de la collecte correspond à la mise en place des véhicules de collecte suivants :

N° Parc	Marque	Type de benne	Equipement	Date de mise en service	Km parcourus
R10137	Renault	21 m3	Lève conteneur automatique	18/07/2019	34168
R10140	Renault	21 m3	Lève conteneur automatique	18/07/2019	37053
R10098	Renault	21 m3	Lève conteneur automatique	23/05/2013	21300
R10143	FUSO	5 m3 MONO hybride	Lève conteneur automatique	03/08/2019	46274
R10059	Renault	21 m3	Lève conteneur automatique	Véhicule de secours	19688

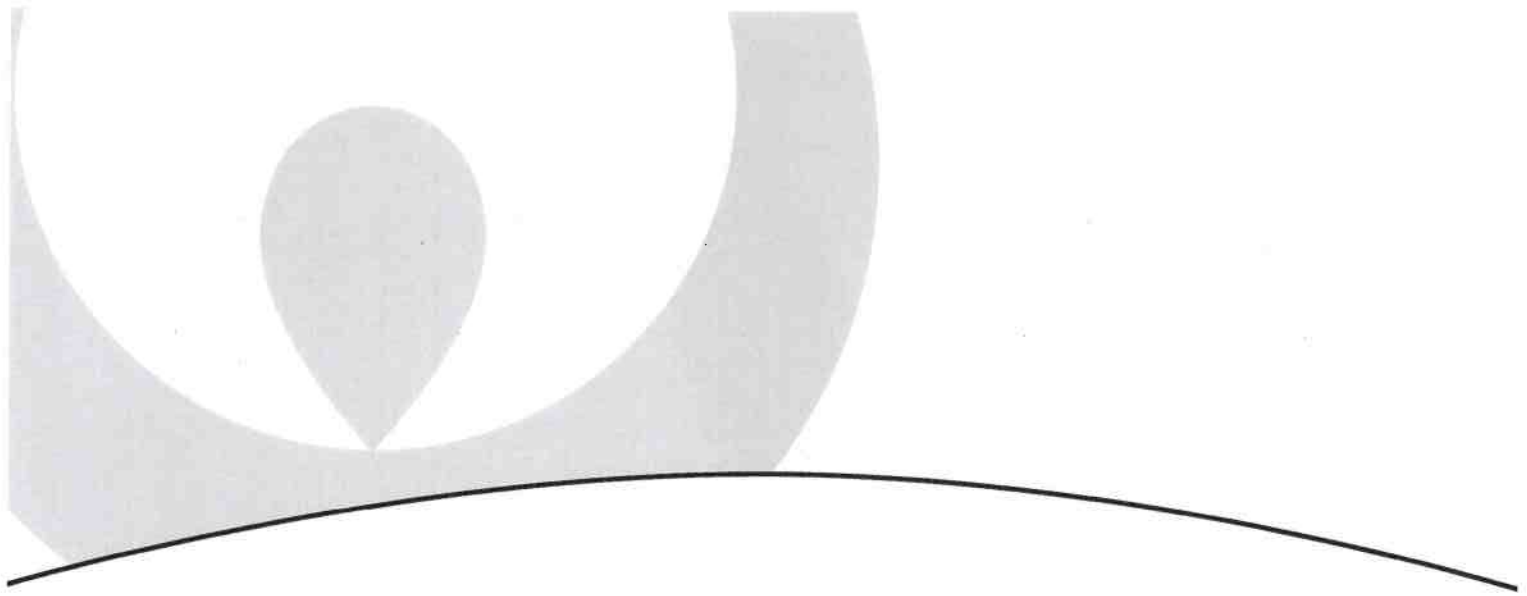
En 2022, nous avons effectué 158 483 km pour réaliser la collecte porte à porte dont 46 274 km avec la mini benne.



Moyens humains

L'ensemble du personnel est rattaché à la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet. La liste ci-dessous correspond à l'effectif titulaire, sachant que pour les congés et absences divers, il est remplacé par un personnel à temps partiel annualisé ou en intérim.

Fonction	Nom	Prénom	Commentaire
Conducteur	Lecomte	Stephane	
Conducteur	Mayet	Patrick	AM puis départ à la retraite
Conducteur	Penet	Thierry	
Conducteur / Equipier de collecte	Trioreau	Fabrice	
Conducteur	Pottier	Patrick	
Conducteur / Equipier de collecte	Jumeau	Vincent	Evolution au poste de conducteur
Conducteur	Coulon	Honoré	
Conducteur / Equipier de collecte	Métivier	Stéphane	
Equipier de collecte	Morin	Frédéric	
Equipier de collecte	Maronne	Michel	
Equipier de collecte	Lingesler	Nicolas	
Equipier de collecte	Lussert	Francis	AM puis départ à la retraite
Equipier de collecte	Martin	Yoann	
Equipier de collecte	Kuntz	William	Aujourd'hui en CDD



A noter pour cette année 2022 :

- 2 départs à la retraite ; Mayet Patrick et Lussert Francis,
- 2 montées en compétences ;
 - Jumeau Vincent (permis PL) pour le remplacement de Mayet Patrick,
 - Martin Yoan, agent de tri devenu équipier pour le remplacement de Lussert Francis.
- 1 poste CDI à pourvoir ; aujourd'hui occupé par Kuntz William.

Nombre total d'heures	20160
Nombre total d'équivalent temps plein	12,55

L'effectif a donc quelque peu évolué cette année, cependant le nombre d'ETP reste sensiblement identique à 2022. (2 départs pour 2 arrivés)

Notre volonté a été de favoriser l'évolution en interne d'éléments prometteurs tout en conservant une base solide de titulaires historiques affectés à votre marché.

Cette année, nous avons effectué 20 160 heures pour réaliser la collecte porte à porte soit l'équivalent de 12.55 ETP contre 20 464 en 2021 (-2,5%). L'équipe est stable quantitativement.

Résultat sécurité

Les résultats sécurités de cette année sont les suivants :

Type AT	Nombre
Accident de Travail Avec Arrêt	0
Accident de Travail Sans Arrêt	2
Accident Bénin	1

Les accidents sont les suivants :

- une cheville tordue à la descente de la cabine,
- deux agressions physiques à l'encontre de nos salariés. Ces événements nous ont permis de collaborer main dans la main afin d'aboutir à un article dans la presse locale afin de sensibiliser la population aux rôles de nos opérateurs.

environnement

Dans les pas des ripeurs qui collectent les déchets

Les ripeurs ont la mission de récolter les poubelles. Nous les avons suivis dans Romo-Sud lors d'une des huit tournées de la semaine.



Il faut être attentif à chaque seconde : il y a une caméra de contrôle les bras à distance pour s'assurer que son collègue est bien ressorti sur la plateforme.



Frédéric est fier d'être ripeur. Il se sent utile et aime travailler en équipe. Et les odeurs qui émanent des déchets ? « Je suis habitué », lance-t-il, l'air sûr.

billet

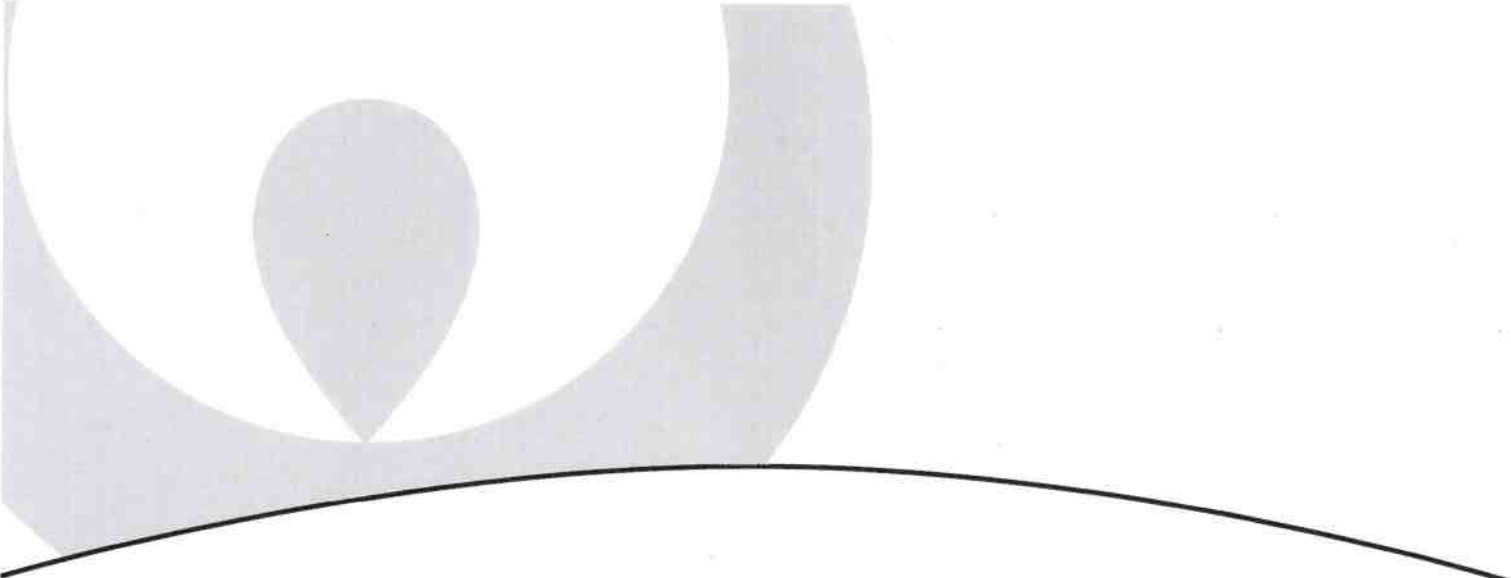
Ripeurs

Ne les appellez plus éboueurs, mais ripeurs. Ce mot, qui vient du 20^e siècle, désigne d'ailleurs celui qui décharge les marchandises aux Italiens. Mais aussi, il désigne celui qui charge les ordures ménagères dans les bennes prévues pour leur collecte, selon le dictionnaire de l'Académie française. Pourquoi le mot « éboueur » est-il passé à l'échec ? « C'est peut-être parce qu'il sonne un peu vieux », estime Sylvain Biais, directeur de l'exploitation Verte à Romo-Sud. « Ripeur permet de dire que c'est un métier sérieux. Ça a l'air plus que ramasser des déchets. Il y a des collègues, notamment de nuit, à faire beaucoup, avant le démarrage du CORM. Ça veut dire qu'ils ont fait le job. »

le chiffre

6.700

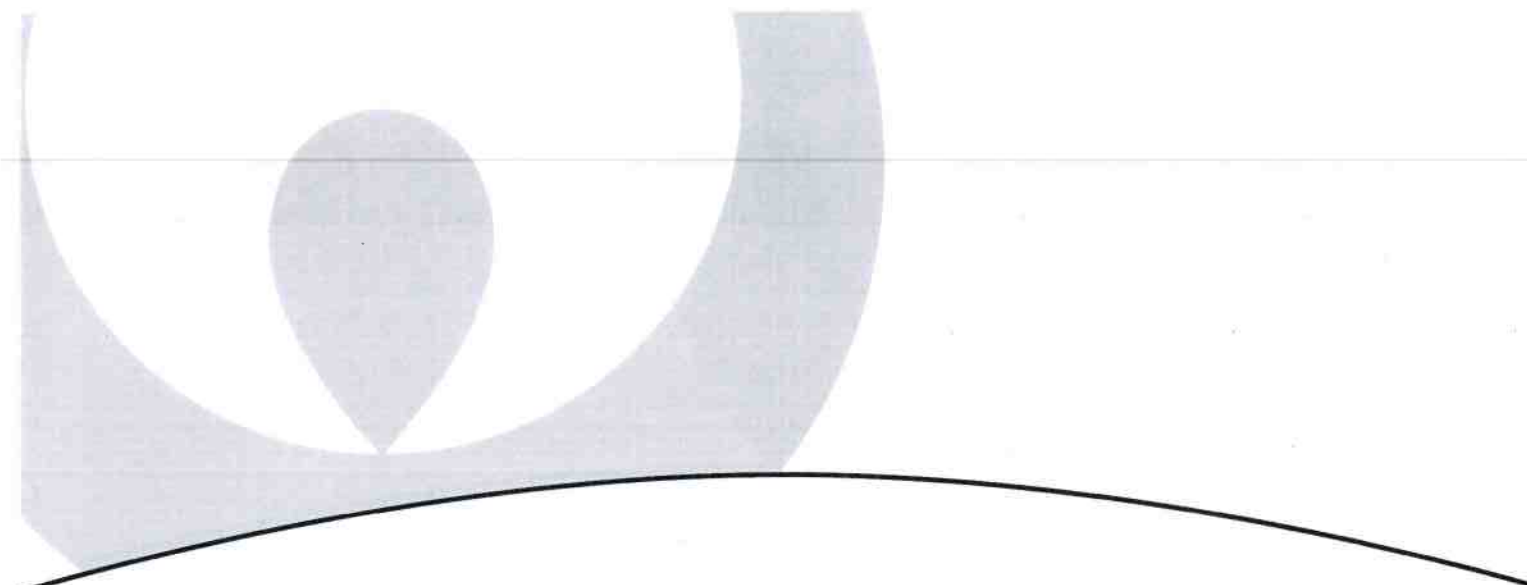
15



Au-delà de ces faits, peu d'accidents ont eu lieu sur votre périmètre cette année et le travail mis en place sur la sécurité porte ses fruits.

Les actions que nous avons menées conjointement nous ont permis de solutionner de nombreuses situations dangereuses : accessibilité, bacs lourds, bacs endommagés, etc....

Pour l'année 2023, nous souhaitons améliorer notre traçabilité concernant ces actions et vous proposerons un bilan sur l'ensemble des actions réalisées en faveur de la sécurité.



Perspectives d'amélioration

Durant l'année 2022, nous avons mis en place notre plateforme interne ; la GDD (Gestion des demandes) sur votre marché, cela afin de faciliter la qualité des remontées d'informations du terrain.

Pour 2023, nous souhaitons nous appuyer sur cet outil pour vous proposer un bilan des anomalies de collecte rencontrées.

Par ailleurs, courant 2023, nous avons prévu de déployer un logiciel qui améliorera la qualité de suivi de votre prestation : WAVE PAP.

Nous utilisons d'ores et déjà celui-ci sur votre marché de PAV, fort de cette expertise, un module a été développé pour l'activité PAP afin de proposer un suivi en temps réel de vos tournées.

3.1.3. ANALYSE FINANCIÈRE

Détail facturation en € HT

Ci-dessous, le détail mensuel de la facturation des prestations de collecte d'ordures ménagères et de collecte sélective.

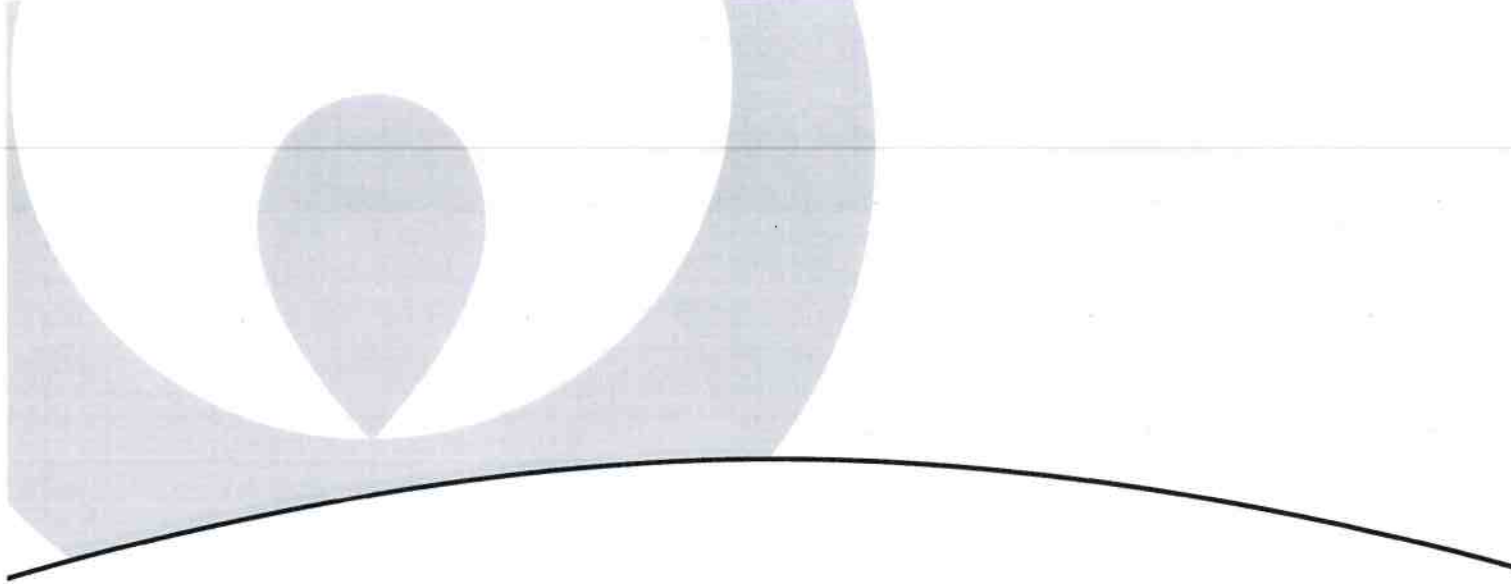
Mois	janv	fevr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
Collecte OM	€58 363	€57 175	€58 363	€61 228	€62 501	€61 228	€62 718	€61 441	€62 718	€60 961	€62 228	€60 961	€729 886
Collecte CS	€42 851	€42 851	€42 851	€45 889	€45 889	€45 889	€46 049	€46 049	€46 049	€45 689	€45 689	€45 689	€541 433
													€1 271 319

Coût du personnel

Qualification	Nombre heures	Coût (€/h)	Total
Conducteurs	10855,38	30,51	€343 213,68
Ripeur	9304,62	29,11	€278 819,24
	20 160 h	Total débours	€622 032,92

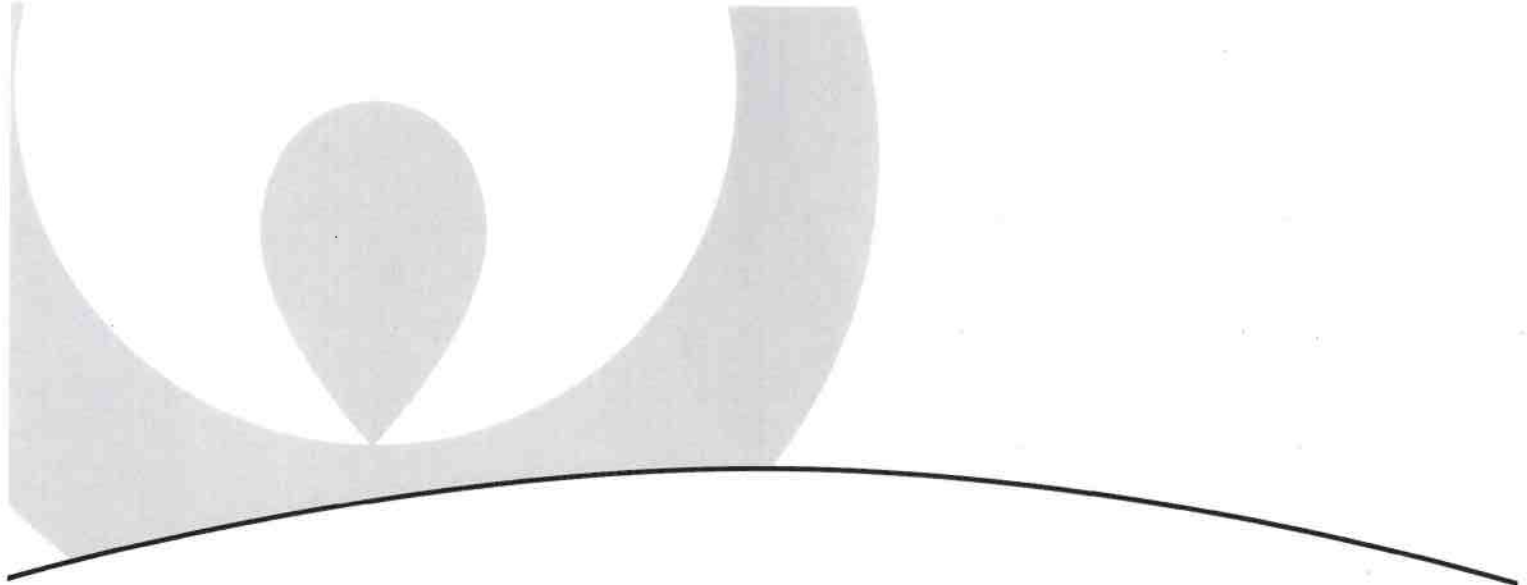
Coût du matériel

Type	Kms annuels parcourus	Temps annuel	Coût (€/km)	Coût (€/h)	Débours annuel des km	Débours annuel du matériel
BOM LC auto 26 T	112 209	9 737	1,22	7,96	€137 075,86	€83 501,30
Mini benne	46 274	1 118	1,20	7,85	€55 566,00	€9 772,81
	158 483	10 855			€192 641,87	€93 274,11



Frais annuels

Frais de personnel	622 033 €
Frais d'encadrement d'exploitation personnel	45 328 €
Frais fixes véhicules (amortissements, assurances, parc relais, taxes, visites mines...)	192 642 €
Frais variables véhicules (> carburants, entretien, pneus, etc...)	93 274 €
Taxe professionnelle	15 060 €
Coût des études (1%)	12 713 €
Amortissement dépôt-agence (4%)	50 853 €
Frais de qualité, sécurité, contrôles (3%)	38 140 €
Frais de gestion (11%)	139 845 €
TOTAL	1 209 887 €
Facturation	1 271 319 €
Solde () bénéfice	61 431 €
(-) perte	



3.2.COLLECTE DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Notre agence réalise les prestations suivante de collecte en PAV sur votre territoire :

- Lot 2 : Collecte et tri des emballages et papiers (marché n°2018/03)
- Lot 3 : Collecte et transfert du verre (marché n° 2018/03)

Début du contrat actuel : 01/08/2018

Échéance : 31/01/2025

Reconduction : 31/01/2027

Mode de facturation : Mensuel

Formule de révision : Trimestrielle

3.2.1. BILAN DES PRESTATIONS

Nombre de points d'apport volontaire :

Verre : 112

Multimatériaux : 39, retiré durant le dernier trimestre



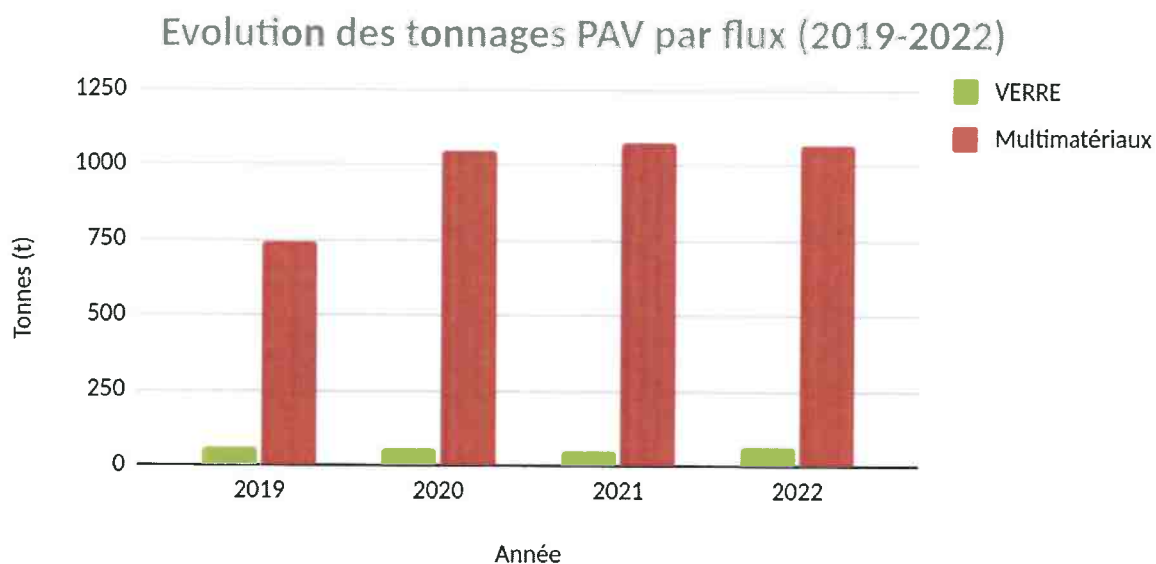
Evolution annuel des tonnages

ANNÉE	2019	2020	2021	2022	2021/2022
VERRE	743,38	1 043,56	1 074,52	1 071,42	-0,29%
MULTI	62,82	60,27	56,28	63,74	13,26%
TOTAL	806,20	1 103,83	1 130,80	1 135,16	0,39%

Synthèse des chiffres 2022 :

Les tonnes de verre collectés sont stables tandis que les tonnes de multimatériaux présentent un rebond significatif en pourcentage mais cela reste quantitativement faibles.

En 2022, sur la base de 31 273 habitants, le ratio de collecte en PAV est de 36,29 kg/an/hab, ce qui reste sensiblement identique à 2021 (36,44 kg/an/hab).



Détails des tonnages par communes

Communes	MULTIMATERIAUX	VERRE
CHATRES SUR CHER	6,26	48,45
GIEVRES	5,70	58,33
LA CHAPELLE MONTMARTIN	2,80	14,01
LANGON	6,32	47,35
MARAY	2,16	3,55
MENNETOU SUR CHER	5,73	40,01
PRUNIERES EN SOLOGNE		85,78
ROMORANTIN LANTHENAY		591,33
SAINT JULIEN SUR CHER	3,49	27,19
SAINT LOUP	2,62	11,99
VILLEFRANCHE SUR CHER	15,06	112,72
VILLEHERVIERS	13,60	30,70
TOTAL	63,74	1071,42

3.2.2. LES MOYENS ENGAGÉS

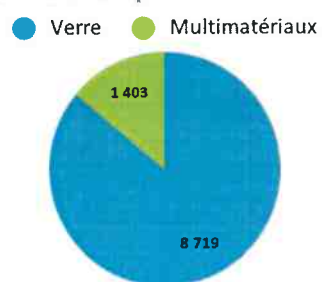
Moyens matériels

N° Parc	Marque	Type de benne	Equipement	Date de mise en service
3545	SCANIA	35 m3	Grue Jonsered	2007
3850	VOLVO	40m3	Grue Palfinger	2010
3006	SCANIA	35 m3	Grue Palfinger	2021

L'agence de Mur-de-Sologne a été dotée d'un camion PAV neuf au cours de l'année 2021, celui-ci est utilisé de façon privilégiée sur le territoire de la CCRM.

Flux	Kilomètres parcourus
Verre	8 719
Multimatériaux	1 403
TOTAL	10 122

Kilomètres parcourus 2022



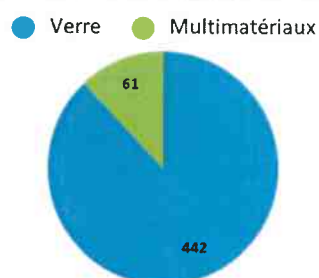
Moyens humains

L'ensemble du personnel est rattaché à la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet. La liste ci-dessous correspond à l'effectif titulaire, sachant que pour les congés et absences divers, il est remplacé par un personnel à temps partiel annuel.

NOM Prénom	Qualification	Nombre heures	Coût (€/h)	Total
CARTIER Ludovic	Conducteurs coef 118	503,42	33,03	€16 627,76
	Eq ETP	0,31		

Flux	Heures réalisées
Verre	442
Multimatériaux	61
TOTAL	503

Heures de travail 2022



3.2.3. FOCUS : COLLECTE DU VERRE

Les chiffres clés

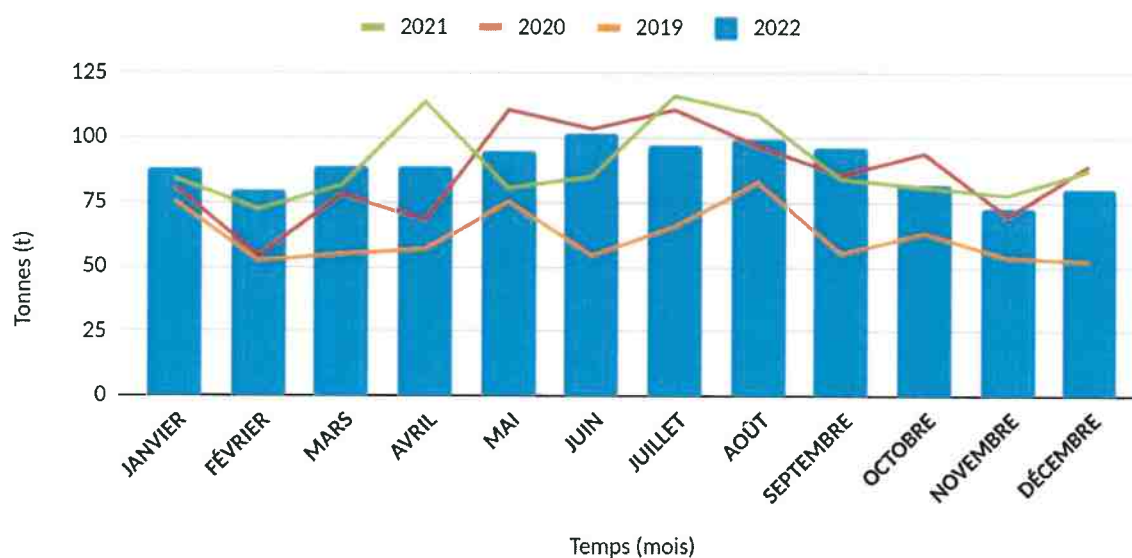
VERRE	
Nombre de colonnes	112
Tonnes de verre collectées	1 071,42
Nombre de levées	2 233
Tonnes par colonne	9,57
Taux de remplissage moyen	60,00%
Nombre habitants / Colonne verre	279
Kg / habitant	34,26
Kilomètres parcourus	8 719
Consommation gazole (L)	4 360
ETP	0,28
Nombre d'AT	0
Nombre de jours perdus	0

Evolution des tonnages

EVOLUTION VERRE	2019	2020	2021	2022	Evolution tonnages
JANVIER	75,519	80,86	84,22	88,48	5,06%
FÉVRIER	52,489	54,38	72,44	79,62	9,91%
MARS	55,057	78,28	81,7	89,14	9,11%
AVRIL	57,031	68,4	114,06	88,62	-22,30%

MAI	75,375	111,02	80,72	94,90	17,57%
JUIN	54,61	103,56	85,1	101,98	19,84%
JUILLET	65,741	110,98	116,46	97,60	-16,19%
AOÛT	82,874	96,88	109,04	99,30	-8,93%
SEPTEMBRE	55,37	85,78	84,22	96,50	14,58%
OCTOBRE	63,22	94,08	81,1	82,2	1,36%
NOVEMBRE	53,765	69,88	77,92	72,8	-6,57%
DÉCEMBRE	52,332	89,46	87,54	80,28	-8,29%
TONNAGE TOTAL	743,383	1043,56	1074,52	1071,42	-0,29%

Evolution des tonnages collectés de verre (2019-2022)



3.2.4. FOCUS : COLLECTE DU MULTIMATÉRIAUX

Les chiffres clés

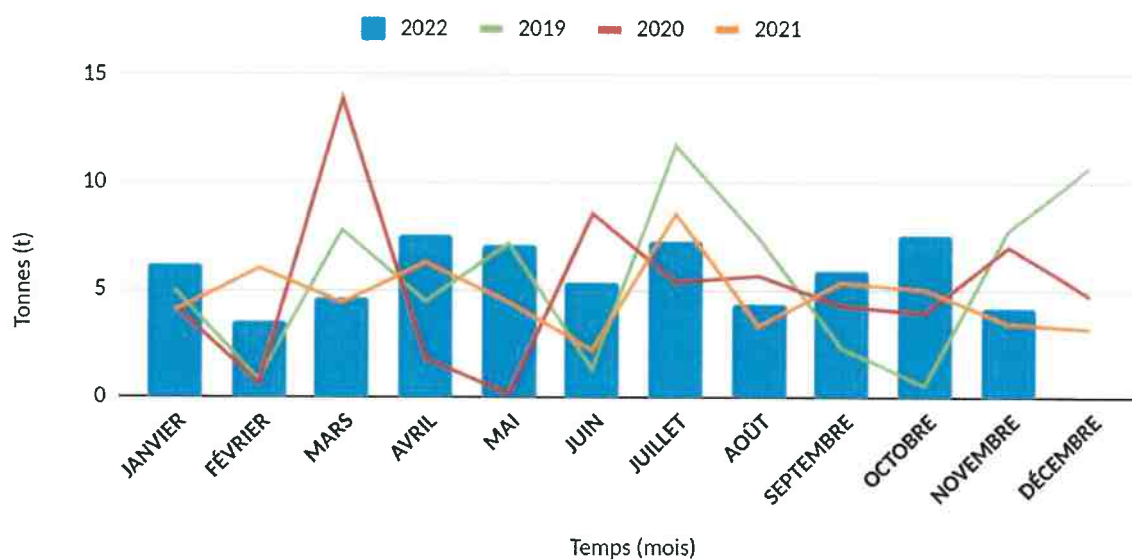
MULTIMATERIAUX	
Nombre de colonnes	39
Tonnes de multi collectées	63,74
Nombre de levées	211
Tonnes par colonne	0,30
Taux de remplissage moyen	81,52%
Nombre habitants / Colonne verre	802
Kg / habitant	2,04
Kilomètres parcourus	1 403
Consommation gazole (L)	702
ETP	0,04
Nombre d'AT	0
Nombre de jours perdus	0

Evolution des tonnages

Mois	2019	2020	2021	2022	évolution tonnages
JANVIER	4,98	4,2	4,04	6,22	53,96%
FÉVRIER	0,85	0,68	6,02	3,58	-40,53%
MARS	7,8	13,9	4,42	4,64	4,98%
AVRIL	4,48	1,81	6,28	7,54	20,06%

MAI	7,16	0,18	4,44	7,12	60,36%
JUIN	1,34	8,56	2,2	5,38	144,55%
JUILLET	11,72	5,38	8,56	7,26	-15,19%
AOÛT	7,43	5,66	3,32	4,40	32,53%
SEPTEMBRE	2,31	4,26	5,34	5,90	10,49%
OCTOBRE	0,56	3,94	5,02	7,52	49,80%
NOVEMBRE	7,77	7	3,44	4,18	21,51%
DÉCEMBRE	10,7	4,7	3,2	0	-100,00%
TONNAGE TOTAL	67,1	60,27	56,28	63,74	13,26%

Evolution des tonnages collectés de multimatériaux (2019-2022)



3.2.5. ANALYSE FINANCIÈRE

Détail facturation en € HT

Mois	janv	fevr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
MULTIMATERIAUX	€871	€502	€650	€1 129	€1 066	€805	€1 090	€661	€886	€1 121	€623	€0	€9 404
VERRE	€3 775	€3 397	€3 804	€3 975	€4 257	€4 575	€4 394	€4 470	€4 344	€3 672	€3 252	€3 586	€47 503
													€56 906

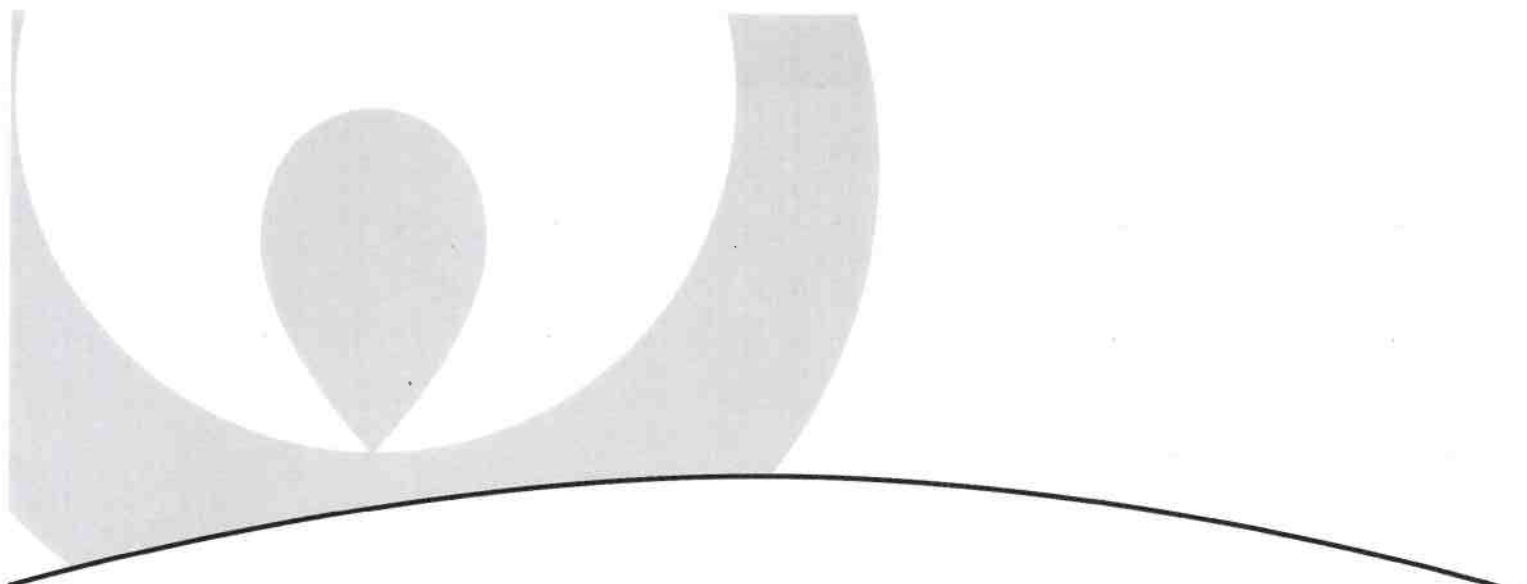
L'opération de retrait des colonnes de multimatériaux impactera l'exercice 2023 à hauteur de 2 265 €.

Coût du personnel

NOM Prénom	Qualification	Nombre heures	Coût (€/h)	Total
CARTIER Ludovic	Conducteurs coef 118	503,42	33,03	€16 627,76
	Eq ETP	0,31		

Coût du matériel

Type	Kms annuels parcourus	Temps annuel	Coût (€/km)	Coût (€/h)	Débours annuel des km	Débours annuel du matériel
Camion	10 122	503,42	1,31	16,34	€13 292,43	€8 228,02



grue						

Frais annuels

Frais de personnel	16 628 €
Frais d'encadrement d'exploitation personnel	3 428 €
Frais fixes véhicules (amortissements, assurances, parc relais, taxes, visites mines...)	13 228 €
Frais variables véhicules (> carburants, entretien, pneus, etc...)	7 292 €
Stockage du verre	8 500 €
Taxe professionnelle	1 132 €
Coût des études (1%)	569 €
Amortissement dépôt-agence (4%)	2 276 €
Frais de qualité, sécurité, contrôles (3%)	1 707 €
Frais de gestion (11%)	6 260 €
TOTAL	61 020 €
Facturation	56 906 €
Solde	
() bénéfice	
(-) perte	-4 114 €

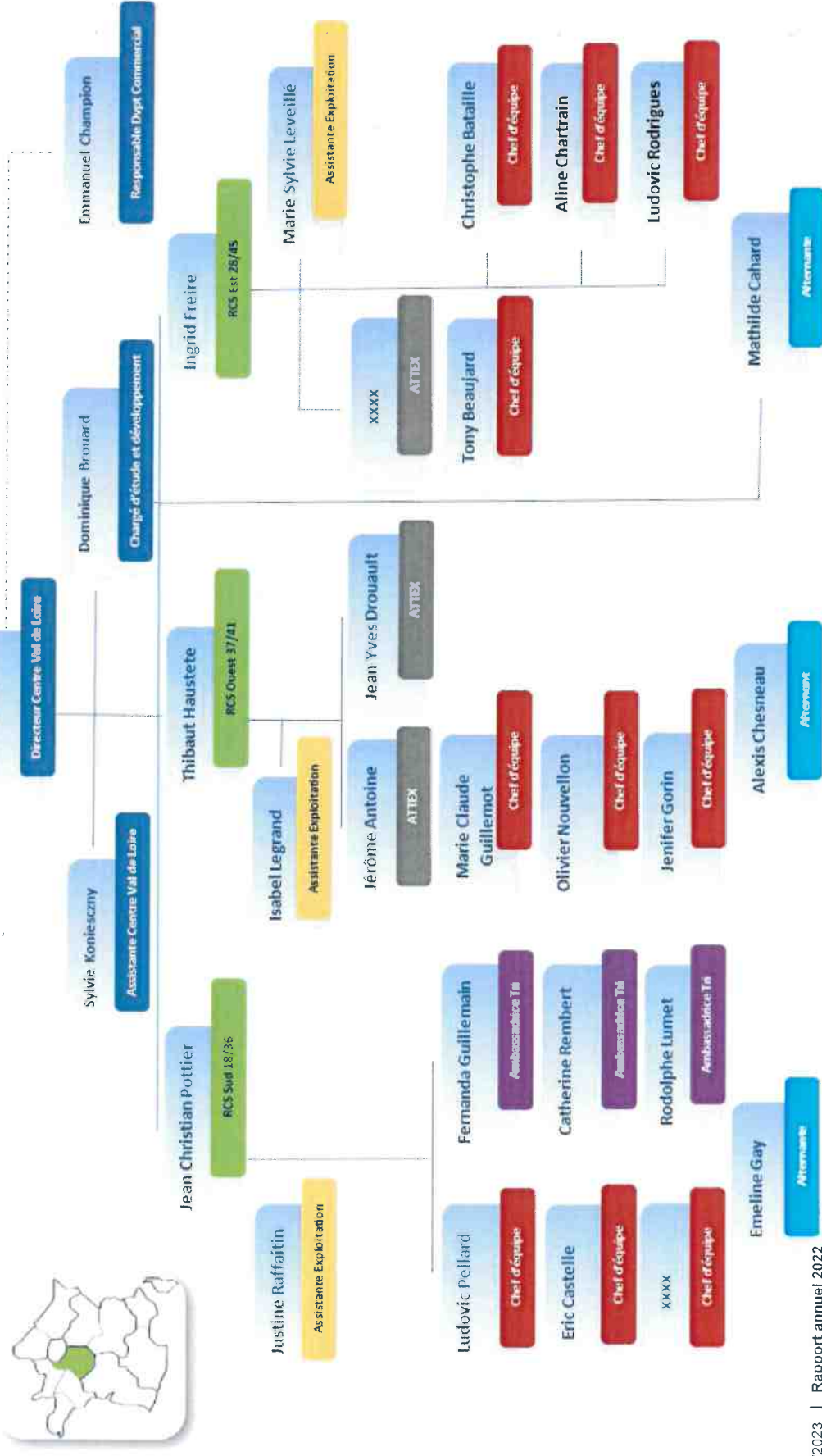
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022



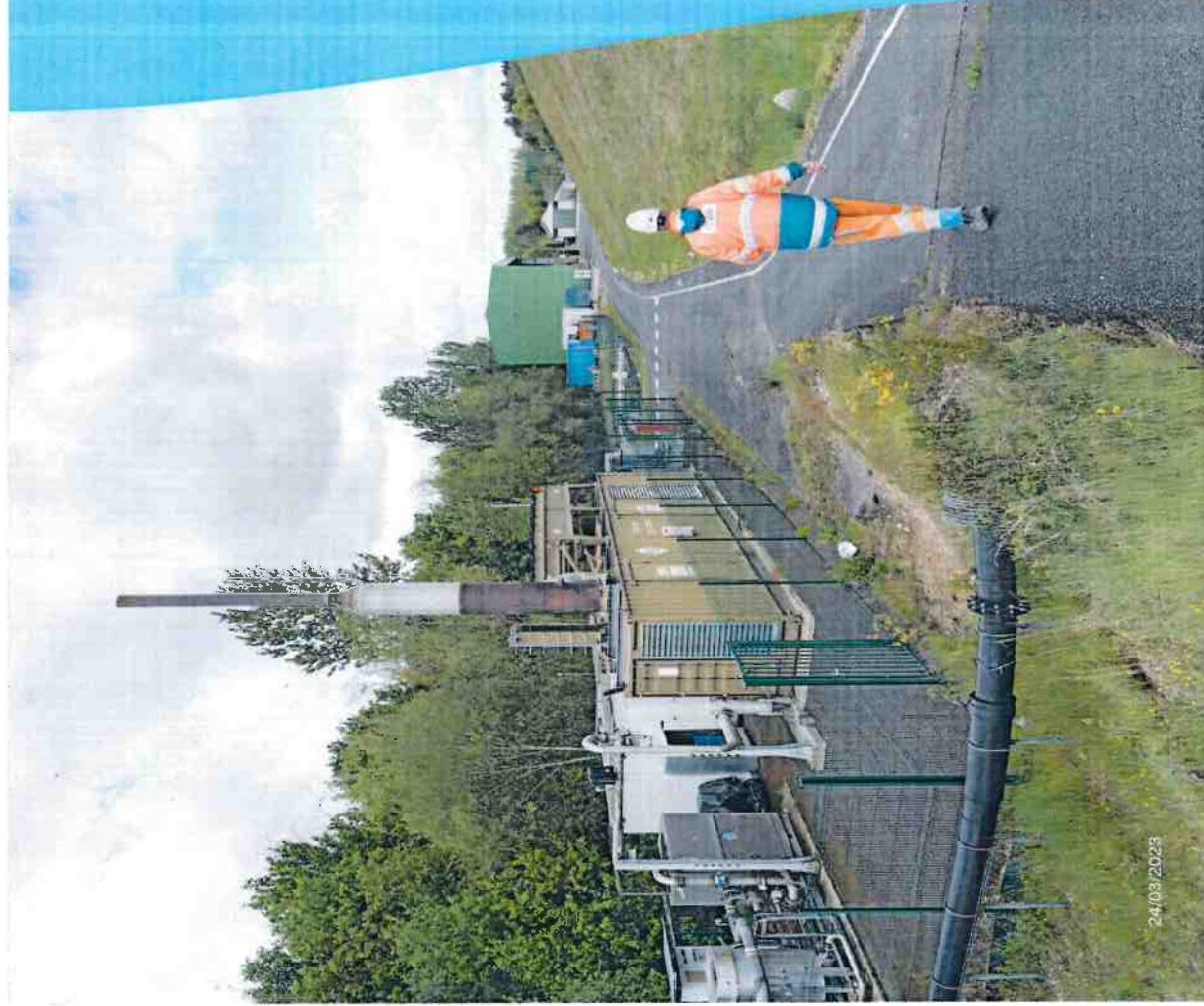
Sommaire

- 1. Organigramme de l'agence Centre**
- 2. Le site de traitement de Villeherviers**
- 3. Les ressources Humaines & Matérielles**
- 4. Traitement des Ordures Ménagères**

Organigramme de l'agence centre



2. Le site de traitement de Villeherviers



Présentation générale

L'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Villerherviers est exploitée depuis 1971.

Le site a reçu l'autorisation d'exploitation par l'Arrêté complémentaires n°41-2018-04-001 le 04 avril 2018 portant sa durée d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2034.

À la suite de la démarche engagée en 2002, le site de Villerherviers bénéficie aujourd'hui d'un système de management environnemental selon la norme ISO 14001.

Cette certification atteste la mise en œuvre d'une organisation et de moyens qui garantissent :

- La prévention des pollutions
- La préservation de l'environnement
- Le respect de la réglementation
- La communication auprès des instances, des élus, riverains et toutes personnes intéressées par les activités du site
- Une amélioration continue

3. Les ressources Humaines & Matérielles

24/03/2023 |



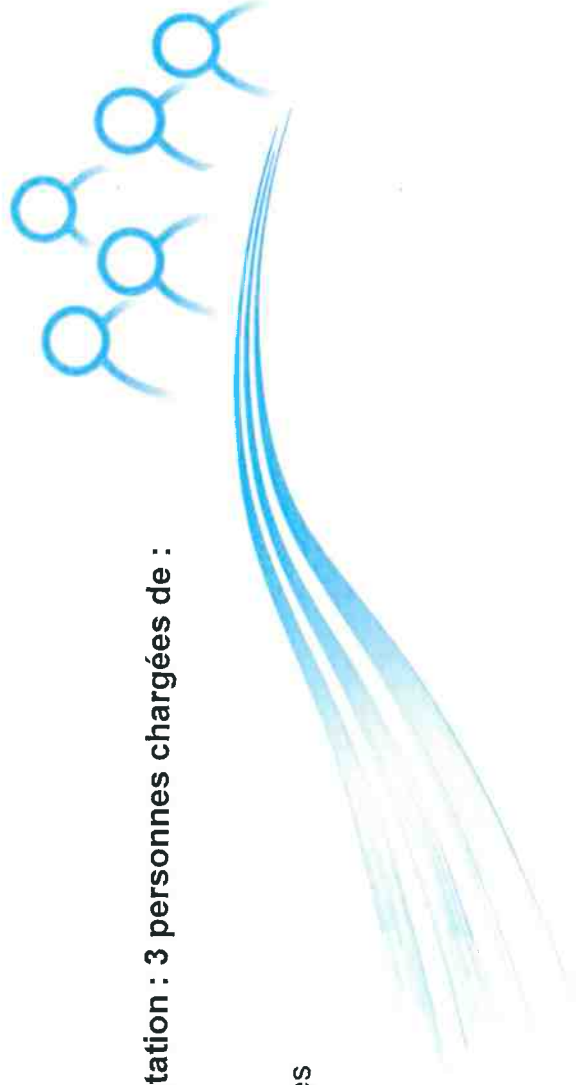


Les ressources Humaines & Matérielles

RESSOURCES HUMAINES

Le personnel du centre est composé de :

- **Personnel d'accueil et réception : 1 personne chargée de :**
 - Contrôler et enregistrer les transports,
 - Contrôler et guider les visiteurs,
 - Travail administratif
- **Personnels de conduite d'engin et d'exploitation : 3 personnes chargées de :**
 - Contrôler des déchets en pied de quai
 - Réglage et compactage des déchets
 - Mise en place des couvertures provisoires
 - Entretien du site
- **1 Responsable de centre**



Communauté de Communes
ROMORANTINAIIS ET MONESTOIS



suez



Les ressources Humaines & Matérielles

LE MATÉRIEL

- Compacteur à déchets : VANDEL 400 QS N°140320
- Chargeur à chenille : CARTERPILLAR 963 C3 OBBD0305
- Tracteur agricole VALTRA
- Véhicule léger utilitaire Berlingo



4. Traitement des Ordures Ménagères

24/03/2023 | Titre de la présentation



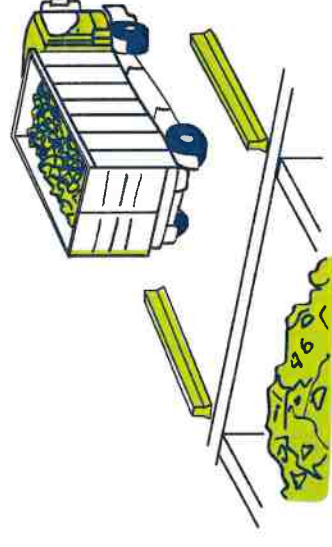
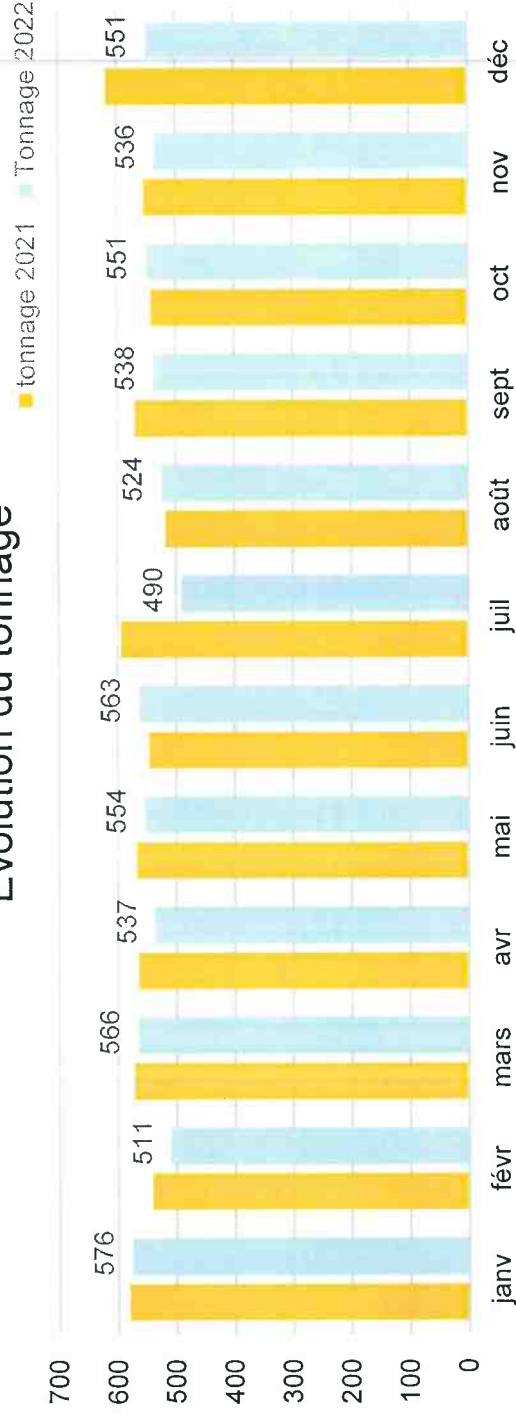


Traitement des Ordures Ménagères

TONNAGES ET ROTATIONS

Déchets	Tonnage 2022	
	Tonnage	Nb Rotation
janv-22	576,20	84
févr-22	510,62	76
mars-22	565,72	85
avr-22	536,58	88
mai-22	554,04	85
juin-22	563,44	88
juil-22	490,04	80
août-22	524,44	85
sept-22	537,70	86
oct-22	550,52	83
nov-22	535,92	81
déc-22	550,54	90
Total	6 495,76	1011

Evolution du tonnage



Communauté de Communes
ROMORANTINNAIS ET MONESTOIS



Traitement des Ordures Ménagères

FACTURATION

	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Total
Tonnage	576,20 T	510,62 T	565,72 T	536,58 T	554,04 T	563,44 T	490,04 T	524,44 T	537,70 T	550,52 T	535,92 T	550,54 T	6 495,76 T
Prix unitaire Traitement	62,99 €												
Traitement facturé hors TGAP	64,32€												
TGAP facturé (40€/T)	66,32€												
	36 294,84€	32 163,95€	35 634,70€	34 512,83€	35 635,85€	36 240,46€	32 009,41€	34 256,42€	35 122,56€	36 510,49€	35 542,21€	€6 511,81	259 830 €
	23 048,00€	20 424,80€	22 628,80	21 463,20€	22 161,60€	22 537,60€	19 601,60€	20 977,60€	21 508,00€	22 020,80€	21 436,80€	22 021,60€	259 830 €
Montant HT facturé	59 342,84€	52 588,75€	58 264	55 976,03€	57 797,45€	58 778,06€	51 611,01€	55 234,02€	56 630,56€	58 531,29€	56 979,01€	58 533,41€	680 265,95 €



suez

CREATING CYCLES. FOR LIFE.

**Créer des cycles. Pour la vie.*

suez.com



* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DEEE* ménagers et lampes

Rapport Développement Durable 2022

— ÉDITION
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU
MONESTOIS (41)

ÉDITO



Première année d'exercice dans le cadre de notre nouvel agrément, l'année 2022 a été marquée par le démarrage opérationnel du fonds réemploi et réutilisation ainsi que du fonds réparation. Vous manifestez d'ailleurs beaucoup d'intérêts sur ces sujets et je remercie les collectivités qui se mobilisent à nos côtés pour accompagner leurs administrés vers plus de réemploi et de réparation.

Tous mobilisés pour retarder au maximum l'arrivée de nos équipements électriques et électroniques sous forme de déchets, nous le sommes aussi pour assurer la dépollution et un recyclage de qualité des équipements arrivés en fin de vie.

Les déchetteries restent le premier canal choisi par les Français pour se séparer de leurs DEEE et nous avons à cœur d'être à vos côtés pour compenser au maximum les efforts liés à la collecte sélective. En 2022, la filière a directement pris en charge l'ensemble des coûts opérationnels de logistique et de traitement pour un montant de 150 millions d'euros. La nouvelle convention signée entre **ecosystem** et les collectivités va encore plus loin avec une augmentation du montant des soutiens de 18%.

Création de zones de réemploi, nouvelles dispositions liées à la protection du gisement, gestion des catastrophes naturelles n'hésitez pas à solliciter votre contact régional **ecosystem** pour tout savoir sur cette nouvelle convention.

Guillaume DUPARAY
Directeur du Développement

CHIFFRES NATIONAUX 2022

> DEEE ménagers



Tonnage collecté



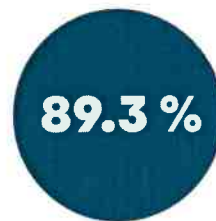
Taux de collecte



Moyenne nationale de collecte en kg/hab



Taux de recyclage



Taux de valorisation

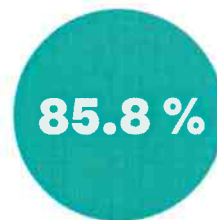
> Lampes



Tonnage collecté



Taux de collecte*



Taux de recyclage

* Pour la période 2022-2027, **ecosystem** a choisi de calculer son taux de collecte des lampes non plus sur la moyenne des mises sur le marché mais sur le gisement disponible. L'objectif réglementaire est de 85%.

LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2022

219,0

tonnes de DEEE
ménagers collectés



-19,6%

par rapport
à la collecte 2021

dont



0,9

tonnes de lampes
collectées

-12,5%

par rapport
à la collecte 2021

Soit l'équivalent de :



52 802

appareils électriques
et électroniques

=

7,0

kg d'appareils/hab/an



10 308

lampes

=

0,3

lampes/hab/an



163 tonnes

de matières recyclées

26 tonnes

de matières éliminées
en installations spécialisées

30 tonnes

de matières autrement valorisées
(valorisation énergétique, produits d'isolation ...)

177



tonnes de CO₂ non émises
(le recyclage a permis d'éviter des
émissions de CO₂ - voir page 7)

405



tonnes de CO₂ éliminées
(grâce au traitement des
gaz polluants - voir page 7)

VOTRE BILAN 2022

Votre contribution à la collecte en 2022

Votre 1^{ère} collecte date du : **04/02/2010**

	2021 (tonnes)	2022 (tonnes)	Progression des flux 2021/2022	Nombre d'objets 2022
GEM HF	92,5	69,3	-25,1%	1 312
GEM F	40,6	34,9	-14,0%	660
ÉCRANS	28,8	21,5	-25,3%	1 563
PAM	109,5	92,4	-15,6%	49 267
LAMPES	1,1	0,9	-12,5%	10 308
TOTAL	272,4	219,0	-19,6%	63 110



Vous avez collecté en 2022



52 802
appareils



10 308
lampes

Pour connaître les tonnages collectés dans chacune de vos déchetteries, connectez-vous sur votre portail <https://portail.ecosystem.eco/fr/login> rubrique "indicateurs".

Votre performance de collecte d'appareils 2022

Le nombre d'habitants mentionné dans votre Convention OCAD3E s'élève à : **31 067**

Votre performance est basée uniquement sur la collecte réalisée sur les points d'enlèvements de votre collectivité.

Performance filière en (kg/hab/an*)	Collectivités territoriales	Distributeurs**	Autres canaux***	TOTAL
Votre département affiche une performance de :	7,8	1,4	11,8	21,0
Votre région affiche une performance de :	8,0	1,9	3,7	13,6
Au niveau national, la performance est de :	6,4	1,9	3,7	12,0

La performance⁽¹⁾
de votre collectivité est :

7,0 kg
d'appareils/
hab/an

0,3
lampes/
hab/an

*Calcul sur la base du recensement INSEE 2019 (valable au 1^{er} janvier 2022).

** Les données peuvent ne pas être significatives du fait de l'organisation de certains distributeurs avec des entrepôts régionaux.

*** ESS et autres canaux.

(1) Tonnage de l'année 2022/population contractuelle OCAD3E. Tiennent compte des éventuels changements de population et prorata temporis.

Performances nationales des collectivités territoriales desservies par ecosystem

Les performances nationales sont basées uniquement sur la collecte des appareils électriques et électroniques.

Milieu	Performance 2021	Performance 2022
Rural (< 70 hab/km ²)	11,05 kg/ha/an	10,26 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	7,71 kg/ha/an	7,11 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	3,05 kg/ha/an	2,77 kg/ha/an

Votre
collectivité
fait partie
du milieu :
semi-urbain

VOTRE BILAN 2022

Tableau récapitulatif des soutiens versés à votre collectivité

Les différents barèmes de soutiens financiers dédiés aux collectivités territoriales sont définis dans le cadre de la convention OCAD3E. En **2022**, les soutiens versés par **ecosystem** aux collectivités territoriales représentent **33 906 841 millions d'euros** (soutiens fixes, variables, sûreté du gisement et communication). Ils ne comprennent pas la prise en charge des coûts opérationnels. Les soutiens fixes et variables sont liés aux tonnages collectés.

	Soutiens partie fixe	Soutiens partie variable	Soutiens sûreté du gisement	Sous-total soutiens financiers	Soutiens communication*
2021	3 680 €	11 940 €	2 632 €	18 252 €	-
2022	3 840 €	9 946 €	1 539 €	15 325 €	-
Évolution 2021/2022	+4,3%	-16,7%	-41,5%	-16,0%	-

* Appareils DEEE et lampes.

Nouveautés convention 2022

Le 1er juillet 2022 marque l'entrée en vigueur du nouveau contrat unique. Quelles sont les principales évolutions ?

- Augmentation du montant des soutiens de financier de 18% ;
- Réemploi : création d'un article 8 dans la convention qui définit les conditions d'éligibilité et de versement des soutiens pour les zones de réemploi ;

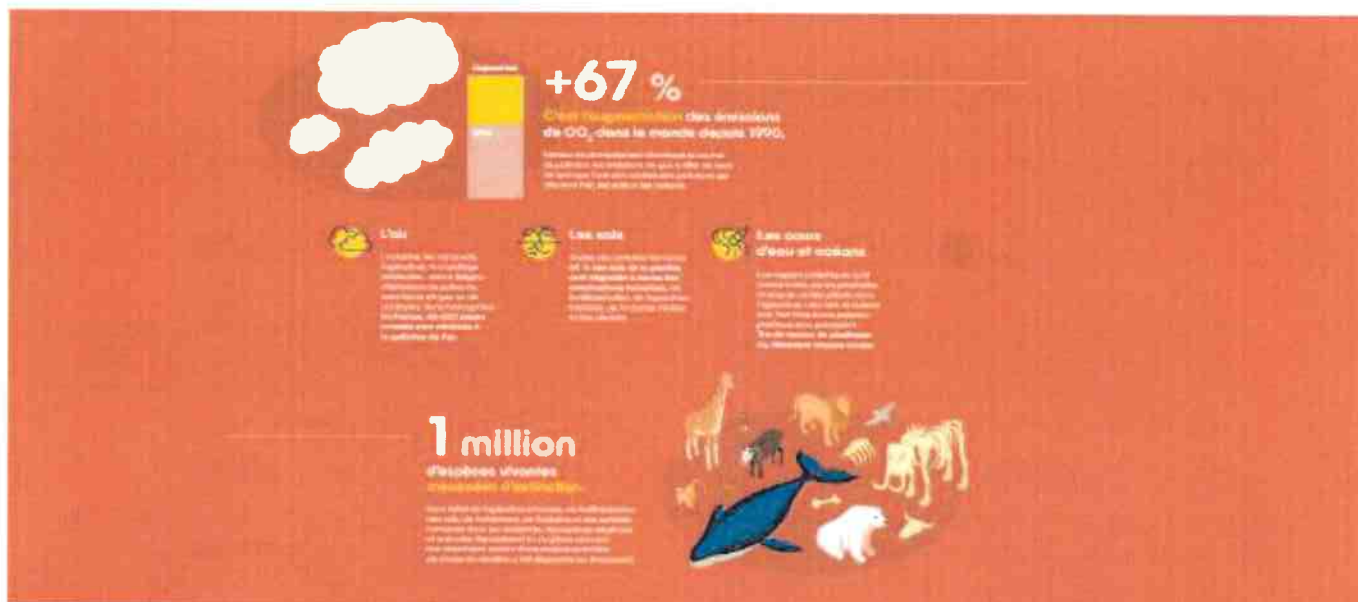
- Nouvelle annexe 5 sur les modalités d'enlèvement des DEEE par l'éco-organisme référent + nouvelle annexe 8 procédure de gestion des catastrophes naturelles ou accidentelles ;
- Sécurisation du gisement : nouveau soutien à l'installation d'un système de vidéo surveillance par la mise en oeuvre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Consultez votre **contact régional** pour en savoir plus.

Programme de sensibilisation de vos équipes

ecosystem lance eeeasy, notre programme d'(in)formation clef en main pour sensibiliser les équipes aux enjeux de la 2ème vie des équipements électriques et électroniques, et leur donner des pistes d'actions concrètes pour allonger leur durée d'usage ou les recycler.

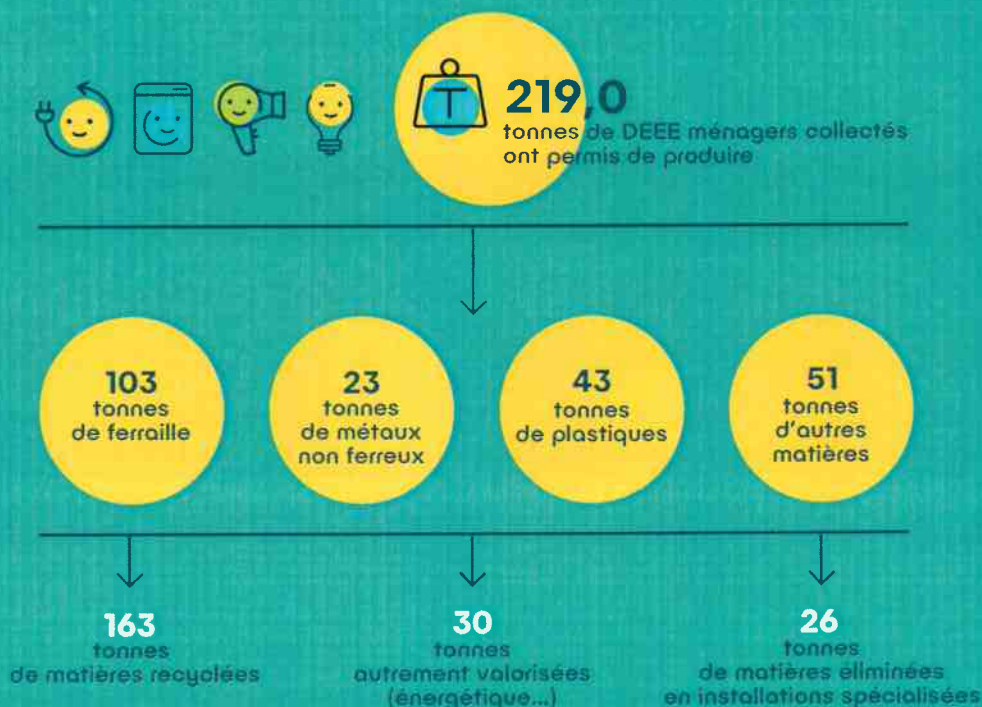
Pour en savoir plus, contactez votre **contact communication** : Laura Chech / lcdech@ecosystem.eco / 07 60 96 49 47



VOTRE BILAN 2022 : PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Le bilan matières des appareils et lampes collectés

Les DEEE ménagers (appareils et lampes) que vous avez collectés, sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de cette valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles :



Le bilan environnemental

ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage (collecte, dépollution, traitement...). Ceci permet d'identifier des pistes d'actions sur le terrain afin d'accroître les bénéfices environnementaux du recyclage.

Plus de détails sur le Bilan environnemental : <https://decouvrir.ecosystem.eco/bilan-environnemental>

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles

Le recyclage des appareils et des lampes joue un rôle important pour limiter l'épuisement des ressources minérales (métaux, métaux précieux, terres rares...) et fossiles (pétrole, charbon, gaz). **Grâce à votre collecte, vous permettez l'économie de :**



1 749 tonnes de matières premières brutes, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire **4 358** équipements informatiques.



620 926 kWh, soit l'équivalent des consommations d'énergie de **135** Français pour se chauffer pendant un an.

Le recyclage permet d'éviter d'extraire des **matières premières brutes** (minerais...) en **grandes quantités** et ainsi de lutter contre la surexploitation de ressources parfois critiques.

Le recyclage permet de **régénérer des matériaux**. Toutes les étapes, parfois très énergivores, nécessaires pour fabriquer ces mêmes matériaux vierges sont donc évitées.

VOTRE BILAN 2022 : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Lutte contre le réchauffement climatique

La dépollution et le recyclage des appareils électriques et électroniques et des lampes jouent un rôle majeur sur la protection de l'environnement. **Votre collecte a permis :**



d'éviter l'émission de **177** tonnes
de CO₂, soit l'équivalent de
1 592 088 km en voiture
(**1 590** trajets Lille-Marseille en voiture)



d'éliminer l'équivalent de **405** tonnes
de CO₂, soit la quantité de CO₂
absorbée par **33 768** arbres
pendant un an.

La fabrication de matériaux vierges nécessite différentes étapes (extraction, transport, transformation...) qui émettent des gaz à effet de serre. En comparaison, les étapes de recyclage (collecte, traitement, régénération...) sont bien moins émettrices.

Le recyclage des matériaux permet donc d'éviter des émissions de CO₂.

La dépollution des équipements de froid (réfrigérateurs, climatiseurs...) permet de capter et de neutraliser les gaz qu'ils contiennent. Certains de ces gaz ont un pouvoir de réchauffement climatique jusqu'à 10 000 fois supérieur à celui du CO₂ : c'est donc un fort impact sur l'environnement qui est évité grâce à la dépollution.



Lutte contre d'autres formes de pollution (autres indicateurs environnementaux)

Sans dépollution et sans recyclage, des gaz polluants auraient été libérés dans l'atmosphère et des matériaux vierges auraient été produits. **Votre collecte a permis :**



Destruction
de la couche
d'ozone

d'éliminer l'équivalent
de **70** kg de gaz
responsables de la
destruction de la
couche d'ozone
(CFC-11 équivalent).



Pics de pollution
à l'ozone

d'éviter des émissions de
molécules responsables des
pics de pollution à l'ozone,
équivalentes à celles rejetées
par **1 482** voitures
pendant un an.



Acidification
des sols et
des eaux

d'éviter des émissions de
molécules qui auraient
généré l'équivalent d'un an
de pluies acides sur une
surface de **229 517** m².

Pour en savoir plus : <https://www.ecosystem.eco/comprendre/recycler-protéger>

PROTÉGER LA SANTÉ

Que deviennent les substances dangereuses ou réglementées ?

L'une des raisons d'être de la filière est la protection de la santé. Son objectif est d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les DEEE ménagers et lampes collectés. Une activité qui a favorisé la création et le développement de sites de traitement spécialisés en France.

Cette année, **ecosystem a collecté 630 171 tonnes d'appareils et lampes en France**. De nombreuses substances dangereuses ou réglementées ont été extraites parmi lesquelles :

397 KG DE COMPOSANTS CONTENANT DU MERCURE

Le mercure est un métal toxique qui a des effets néfastes sur l'organisme, notamment sur le système nerveux et les reins. Il perturbe également la reproduction et le développement. On le trouve surtout dans les lampes de rétroéclairage des écrans LCD ainsi que dans les lampes et tubes fluorescents. Le mercure sert également d'interrupteur dans certains appareils tels que les congélateurs coffres et les ordinateurs portables. **Le mercure est stabilisé avant d'être stocké dans des installations dédiées aux déchets dangereux.**

<http://ampoules-mercure.ecosystem.eco/>



15 729 TONNES DE PLASTIQUES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE BROMÉS

Dans certains appareils électriques et électroniques, les plastiques peuvent contenir des retardateurs de flamme bromés. Les plastiques, issus des petits appareils en mélange (PAM) et écrans, peuvent être classés pour certains comme « dangereux » et POP (« polluants organiques persistants »). Ils sont alors traités en incinérateurs de produits dangereux, équipés de fours à haute température. **Par principe de précaution, nous rassemblons dans la catégorie « susceptibles d'être bromés », tous les plastiques bromés ainsi que ceux sur lesquels persistent des doutes, pour qu'ils subissent le même traitement.**



335 TONNES DE CARTOUCHES DE TONER

Elles contiennent des pigments dont l'inhalation peut irriter les voies respiratoires. **Elles sont récupérées et nettoyées pour être reconditionnées.** Les cartouches non reconditionnables sont traitées par des entreprises spécialisées.



1 170 TONNES DE PILES ET BATTERIES

Elles contiennent des métaux lourds qui ont des effets néfastes sur les êtres vivants s'ils sont répandus dans l'eau ou la nature. Une fois extraites des appareils, **les piles et batteries sont transmises aux éco-organismes Screlec et Corepile qui se chargent de leur traitement.**



9 553 TONNES DE TUBES CATHODIQUES

Les tubes cathodiques contiennent du verre au baryum et du verre au plomb. **Le verre au baryum est évalué comme non dangereux, et peut être recyclé dans la fabrication de matériaux pour le bâtiment. Le verre au plomb ou le verre en mélange (non trié) est considéré comme dangereux; le plomb est susceptible de s'accumuler dans les organismes et de provoquer des effets néfastes sur la reproduction et le développement des êtres vivants. Il est envoyé en installation de stockage de déchets dangereux.**



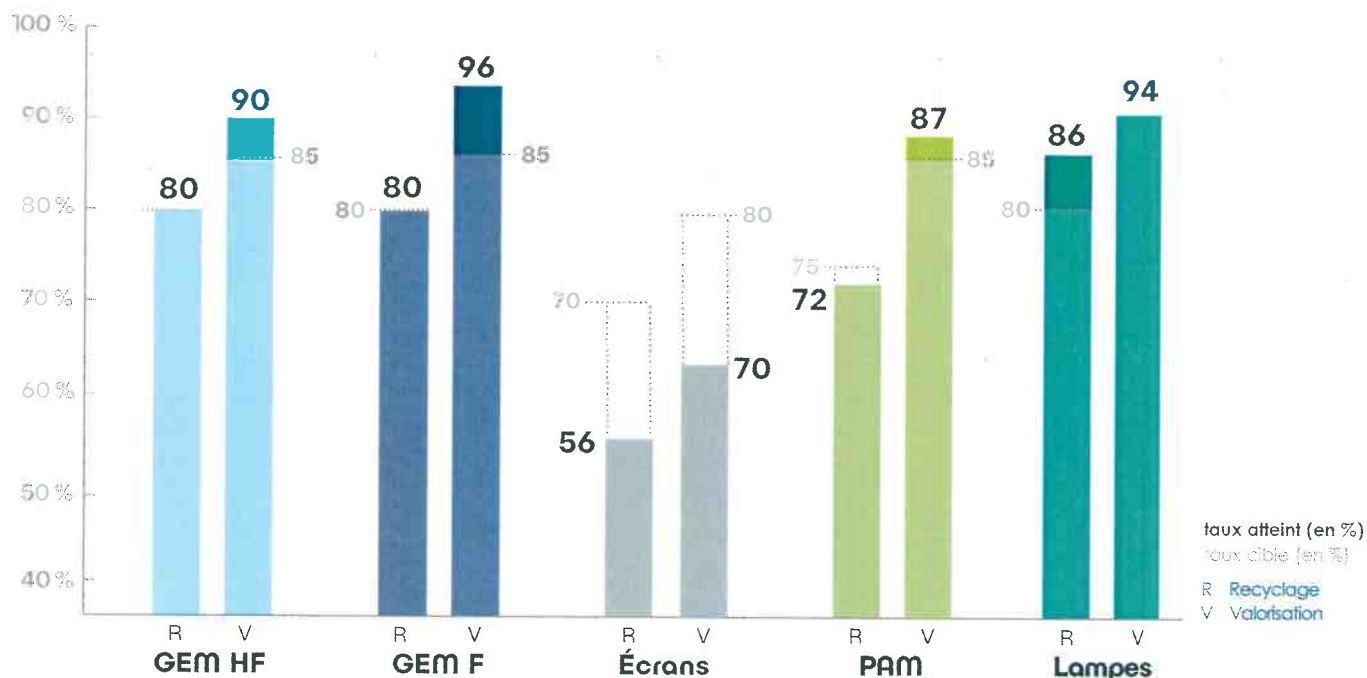
331 TONNES DE CONDENSATEURS

Il s'agit soit de condensateurs susceptibles de contenir des PCB (Polychlorobiphényles), soit de condensateurs électrolytiques. Les PCB sont des polluants organiques persistants très peu biodégradables dans l'environnement. Ils s'accumulent dans les organismes tout au long de la chaîne alimentaire, entraînant des perturbations de la reproduction et des systèmes immunitaires. **Les condensateurs sont traités en installations spécifiques pour les déchets dangereux équipées de fours à très haute température (1200°C).**



PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Taux nationaux de recyclage et de valorisation (2022)



Les appareils électriques et lampes usagés représentent un véritable gisement de matières premières secondaires. Sur les **630 171 tonnes de DEEE ménagers et lampes collectées** au niveau national par **ecosystem** en 2022 :

- **76,5 %** des DEEE ménagers ont été recyclés et **89,3 %** valorisés ;
- **85,8 %** des lampes ont été recyclées et **94 %** valorisées ;
- La part restante (non valorisable) a été isolée et traitée en installations spécialisées.

Concernant les verres des écrans cathodiques, il n'y a pas à l'heure actuelle de centre adapté à leur traitement en France. Il existe en Europe des centres de traitement adaptés pour le tri et le recyclage des différents verres (au baryum et au plomb) mais leurs exportations ne sont pas autorisées.

Que deviennent les réfrigérateurs recyclés par ecosystem ?

MÉTAUX FERREUX ET MÉTAUX NON FERREUX

Acier, inox, cuivre et aluminium sont majoritairement recyclés en armatures métalliques utilisées dans la construction, en pièces automobiles comme la culasse, le collecteur d'échappement ou encore en câbles.

PLASTIQUES

88,8% des plastiques sont recyclés. Leur recyclage en boucle fermée est en cours de développement. 9 % de la mousse isolante est également recyclée, sous forme principalement d'absorbant. Le reste des plastiques et mousse est majoritairement valorisé énergétiquement (41 %). Les cendres issues de l'incinération des mousses peuvent aussi être intégrées dans du ciment. 11 % des plastiques et mousses sont éliminés via des installations de stockage spécialisées.

SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES

Gaz réfrigérants et condensateurs sont traités séparément pour être détruits dans des incinérateurs spécifiques à haute température, conformément à la réglementation.

CARTES ÉLECTRONIQUES

Elles sont traitées en fonderies spécialisées où seront recyclés les différents métaux (or, argent, cuivre, etc.). Le reste de la carte électronique (résine époxy notamment) est en partie valorisé énergétiquement, en partie éliminé.

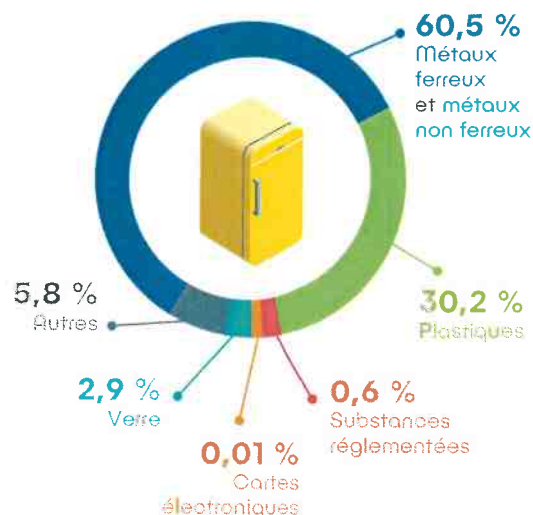
VERRE

Le verre des clayettes est majoritairement recyclé (93 %). Il sert à refaire du verre plat utilisé pour des vitres simples ou pour refaire des clayettes. Le reste est stocké en installation spécialisée.

AUTRES

Les matières restantes, souvent de petite taille, se composent essentiellement de bois (planche de contreplaqué au-dessus de l'appareil), de caoutchouc et de résidus de broyage. Ils sont valorisés (30 %), principalement énergétiquement, ou envoyés dans des centres de stockage spécialisés (70 %), conformément à la réglementation.

Composition d'un réfrigérateur



S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)



625 563
tonnes de DEEE
ménagers collectés

Le réseau **Emmaüs France** réemploie des équipements électriques et électroniques issus des dons des particuliers. Le réseau **Envie** réutilise quant à lui le gros électroménager collecté par la distribution. En 2022, près de **498 272** appareils ont ainsi pu être réemployés ou réutilisés après réparation.

par l'économie sociale et solidaire (dons faits à Emmaüs)

17 214
tonnes

par les distributeurs

125 995
tonnes

par les collectivités et autres canaux¹⁾

482 354
tonnes

28 563
tonnes

Remises à l'ESS (Envie)



Tri des appareils



Tri des appareils

36 313
tonnes

Appareils non réutilisables/réemployables



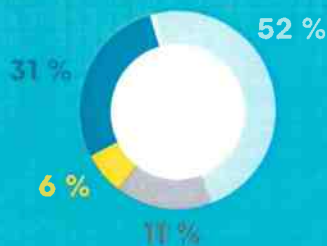
Recyclage

Emmaüs France

4 658
tonnes
réemployées

=

387 519
appareils⁽²⁾
(hors téléphones)



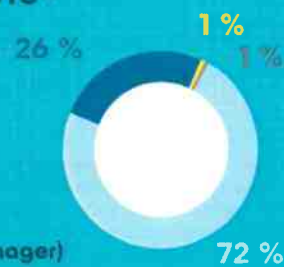
■ GEM hors froid ■ GEM froid ■ Écrans ■ PAM

Envie⁽³⁾

4 806
tonnes
réutilisées

=

110 753
appareils⁽²⁾
(gros électroménager)



3 076 PERSONNES EMPLOYÉES
DONT 23 % EN INSERTION

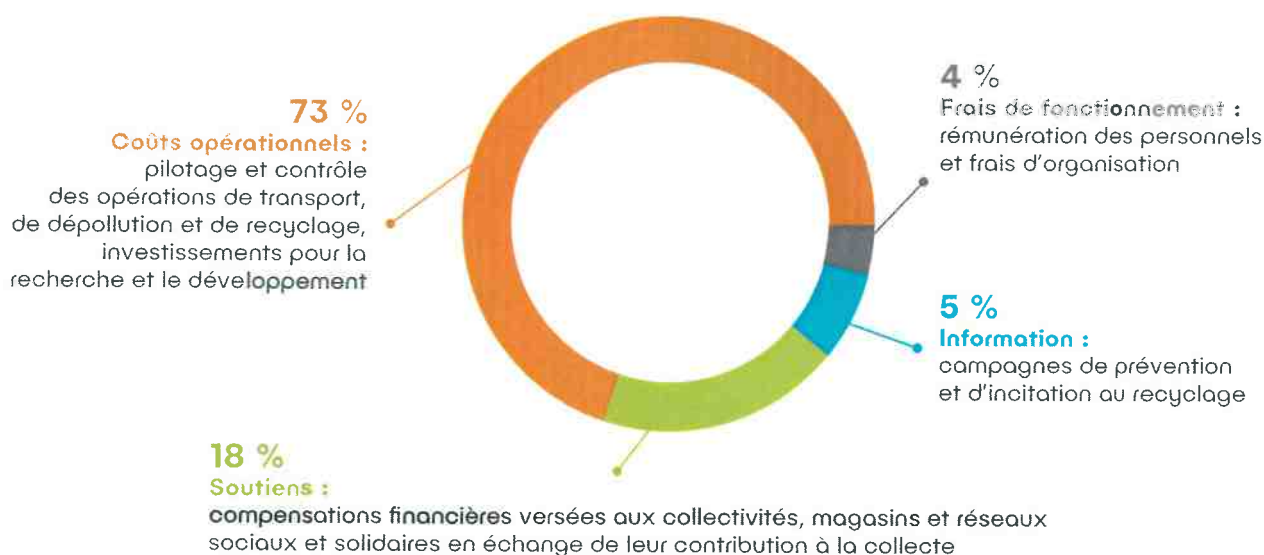


Que finance l'éco-participation ?

L'éco-participation permet de financer la filière de collecte, de dépollution et de recyclage des DEEE ménagers et des lampes. Elle est versée à **ecosystem** par les producteurs pour chaque équipement électrique et électronique mis sur le marché. Le montant de l'éco-participation ainsi versé est indiqué sur la facture d'achat du consommateur.

Le barème des éco-participations s'adapte régulièrement pour tenir compte de l'augmentation des tonnages à traiter, de l'évolution des coûts logistiques et de traitement, ainsi que de l'évolution du cours des matières.

Cela permet de **garantir un financement équilibré de la filière et de maintenir la qualité du recyclage**. Toutes les activités d'**ecosystem** sont réalisées selon les principes de non-lucrativité et d'intérêt général.



Glossaire

GEM F : gros électroménager du secteur froid (réfrigérateur, congélateur, climatiseur...)

GEM HF : gros électroménager hors secteur froid (lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière...)

Écrans : téléviseurs ou moniteurs

PAM : petits appareils en mélange (tout appareil autre que les 3 précédents)

La **collecte** consiste à **recupérer** les déchets électriques et électroniques issus de la reprise, à la livraison ou déposés par les **consommateurs** en magasins et déchetteries, et à les mettre à **disposition** des **prestataires logistiques** d'**ecosystem** qui les **acheminent** vers les centres de **traitement** où ils sont pesés avant d'être traités. Le **taux de collecte** est le rapport entre les équipements **collectés** une année (en tonne) et la **moyenne** des équipements mis sur le marché (en tonne) les 3 années précédentes.

Le **traitement** est l'ensemble des étapes **nécessaires** à la **dépollution** et au recyclage des DEEE (démantèlement, **élimination** des **composants dangereux**, broyage, séparation des matières...).

La **dépollution** vise à retirer ou isoler les **composants** ou **substances** pouvant **présenter** des risques **immédiats** ou différés pour la santé et/ou l'environnement.

Le **recyclage** est le **traitement** des déchets qui permet de réutiliser les matières qui le **composent** pour la **fabrification** de nouveaux produits ou **matériaux**.

Le **taux de recyclage** est le rapport entre la quantité de déchets recyclés et la quantité totale de déchets pesés en entrée de centre de **traitement**.

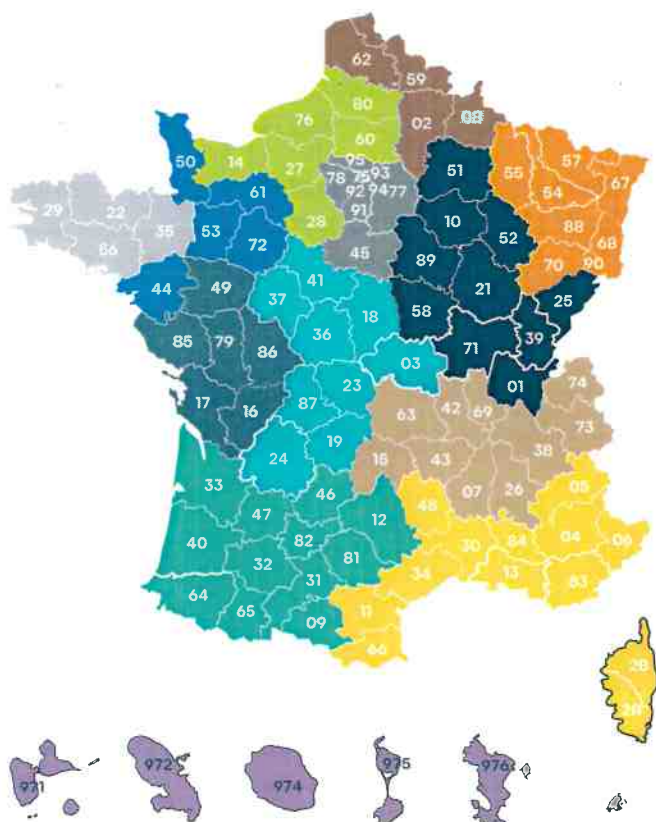
Les **matières premières secondaires** sont les **matériaux** issus du **recyclage** et pouvant être utilisés en substitution totale ou partielle de matières **premières**.

La **valorisation** est tout mode de **traitement** dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en **substitution** à d'autres substances, matières ou produits. Cela **comprend** le **recyclage**, les autres types de **valorisation** matière (**remblaiement**, conversion de déchets en **combustibles**) et la **valorisation** **énergétique** (incinération avec **recupération** d'énergie). Le **taux de valorisation** est le rapport entre la quantité de déchets valorisés et la quantité totale de déchets pesés en **entrée** de centre de **traitement**.

Le **réemploi** est l'**opération** par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori, lui donnera une seconde vie pour un usage **identique** à celui pour lequel il avait été conçu. Le produit garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet.

La **réutilisation** est une **opération** qui s'amorce lorsqu'un **propriétaire** d'un bien usagé s'en défait sans le remettre **directement** à une structure dont l'objet est le réemploi. Il dépose son bien usagé dans un magasin, une déchetterie ou le fait **repandre** au moment de la livraison d'un appareil neuf. Le bien usagé prend alors le statut de déchet, il subit ensuite une **opération** de remise en **état/réparation** lui **permettant** de retrouver son statut de produit. Il peut alors **bénéficier** d'une **seconde** vie.

Votre contact ecosystem



Pierre-Baptiste LAPORTE

Responsable Régional de Collecte Centre

E-mail : pblaporte@ecosystem.eco
06 30 76 71 26

Chargé de mission : **Armand GUESDON**

Plus d'informations

0 809 540 590 Service gratuit
* prix appel

Les DEEE ménagers que vous confiez à ecosystem sont acheminés vers :



Gros électroménager hors froid chez :
REVIVAL (14)



Gros électroménager froid chez :
REMONDIS ELECTRORECYCLING SAS (10)



Petits appareils en mélange chez :
TRIADE ELECTRONIQUE (49)



Écrans chez :
ENVIRONNEMENT RECYCLING (34)



Ecrans plats chez :
ENVIRONNEMENT RECYCLING (34)



Lampes chez :
ARTEMISE (10)



www.ecosystem.eco





Mise en place du règlement général sur la protection des données.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) est un règlement de l'Union européenne qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il vise à renforcer la protection des données personnelles des citoyens de l'UE et à harmoniser les règles en matière de protection des données au sein de l'Union européenne.

Pour les communautés de communes, le RGPD est nécessaire pour plusieurs raisons importantes:

1. Protection des données personnelles: Les communautés de communes collectent, traitent et stockent souvent des données personnelles sensibles concernant leurs citoyens, leurs employés, leurs partenaires, etc. Le RGPD impose des obligations strictes pour garantir que ces données sont traitées de manière légale, équitable et transparente, et qu'elles sont sécurisées contre toute violation ou utilisation abusive.
2. Responsabilité et transparence: Le RGPD exige que les communautés de communes soient responsables de la manière dont elles traitent les données personnelles et qu'elles fournissent des informations claires et compréhensibles sur la manière dont ces données sont utilisées. Cela inclut l'obligation de fournir des avis de confidentialité et d'informer les personnes de leurs droits concernant leurs données.
3. Consentement éclairé: Le RGPD stipule que les communautés de communes doivent obtenir un consentement éclairé des personnes concernées avant de collecter et de traiter leurs données personnelles. Ce consentement doit être donné de manière libre, spécifique, éclairée et univoque.
4. Respect des droits des individus: Le RGPD accorde de nouveaux droits aux individus concernant leurs données personnelles, tels que le droit d'accès, le droit de rectification, le droit à l'oubli, le droit à la portabilité des données, etc. Les communautés de communes doivent mettre en place des procédures pour répondre à ces demandes de manière appropriée.
5. Prévention des sanctions: Le RGPD impose des sanctions financières significatives en cas de non-respect des règles de protection des données. Les communautés de communes doivent se conformer au règlement pour éviter d'être exposées à de telles sanctions.

En résumé, le RGPD est essentiel pour les communautés de communes afin de protéger les droits et la vie privée des individus dont elles traitent les données personnelles, de se conformer aux normes européennes en matière de protection des données et d'éviter des sanctions financières importantes.

En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), les communautés de communes sont tenues de désigner un délégué à la protection des données (DPD) dans certaines situations spécifiques. Le rôle du DPD est de surveiller la conformité de l'organisation avec les dispositions du RGPD et de conseiller sur les questions de protection des données.

L'obligation de désigner un DPD s'applique dans les cas suivants :

1. Autorités publiques et organismes publics : Les autorités publiques et les organismes publics, y compris les communautés de communes, sont tenus de désigner un DPD.
2. Traitement à grande échelle de données sensibles : Si une communauté de communes traite à grande échelle des données personnelles sensibles (par exemple, des données de santé, des données génétiques, des données biométriques), elle peut également être tenue de désigner un DPD.
3. Surveillance régulière et systématique des personnes à grande échelle : Si une communauté de communes effectue une surveillance régulière et systématique à grande échelle des personnes, elle peut également être tenue de désigner un DPD.

Le DPD est chargé de plusieurs responsabilités clés, notamment :

- Informer et conseiller l'organisation sur ses obligations en matière de protection des données.
- Surveiller la conformité de l'organisation avec le RGPD et les lois nationales en matière de protection des données.
- Fournir des conseils sur l'analyse d'impact sur la protection des données (AIPD) et en superviser la réalisation le cas échéant.
- Servir de point de contact pour les autorités de contrôle et les personnes concernées (les individus dont les données sont traitées).

Méthodologie de l'étude

En premier lieu, une étude portant sur la sécurité et de sauvegarde a été réalisée dans chaque commune et syndicat signataires afin de sensibiliser les risques éventuels sur la sécurité informatique.

Le diagnostic est effectué pendant des entretiens avec les services municipaux et observations visuelles sur site. Pendant ces entretiens, des conseils sur les bonnes manières de sauvegarde ont été donnés.

En deuxième partie, un inventaire des traitements des données personnels (annexe 1) a été réalisé dans chaque service pour en établir un registre de traitement (annexe 2).

En troisième partie, l’envoi d’un questionnaire (annexe 3) permettant de réaliser un diagnostic complet afin de produire un rapport de conformité et si besoin une analyse d’impact sur la protection des données.

En parallèle, avec le DPD du RECIA, les parties 1 et 2 ont été réalisées sur les services de la CCRM.

Synthèse des actions menées

Désignation	Sensibilisation	Audit	Registre des	Envoi	Réponse	AIPD Si besoin	Rapport
DPD	sécurité sauvegardes	traitements	traitements	questionnaire	questionnaire	RGPD	
Billy	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON	NON
CCAS	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON	Réalisé	NON
Châtres sur Cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON	NON
Courmemin	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Gievres	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Langon sur Cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON	NON

Loreux	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Maray	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Menetou sur Cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Mur de Sologne	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Pruniers en Sologne	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Saint Julien sur cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Saint Loup sur cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Villefranche sur Cher	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Villeherviers	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
SIVOS	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON
Syndicat adduction d'eau potable	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	NON	NON

FICHE DE REGISTRE DE L'ACTIVITÉ

Aides sociales

Date de création de la fiche	08/10/2019
Date de dernière mise à jour de la fiche	Cliquez ici pour entrer une date.
Nom du responsable conjoint du traitement (dans le cas où la responsabilité de ce traitement de donnée est partagée avec un autre organisme)	Cliquez ici.
Nom du logiciel ou de l'application (si pertinent)	Formulaire mairie

Objectifs poursuivis

Décrivez clairement l'objet du traitement de données personnelles et ses fonctionnalités.

Aides sociales

Catégories de personnes concernées

Listez les différents types de personnes dont vous collectez ou utilisez les données.

- Administrés
-
-
-

Catégories de données collectées

Cochez et listez les différentes données traitées

☒ État-civil, identité, données d'identification, images (ex. nom, prénom, adresse, photographie, date et lieu de naissance, etc.)

Nom, prénom adresse téléphone, nom prénom des enfants

☒ Vie personnelle (ex. habitudes de vie, situation familiale, etc.)
Situation familiale

☐ Vie professionnelle (ex. CV, situation professionnelle, scolarité, formation, distinctions, diplômes, etc.)

☒ Informations d'ordre économique et financier (ex. revenus, situation financière, données bancaires, etc.)
Imposition, coefficient de la CAF

☐ Données de connexion (ex. adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc.)

☐ Données de localisation (ex. déplacements, données GPS, GSM, ...)

☐ Internet (ex. cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience, ...)

☐ Autres catégories de données (précisez) :

Des données sensibles sont-elles traitées ?

La collecte de certaines données, particulièrement sensibles, est strictement encadrée par le RGPD et requiert une vigilance particulière. Il s'agit des données révélant l'origine prétendument raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale des personnes, des données génétiques et biométriques, des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle des personnes, des données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions, ainsi que du numéro d'identification national unique (NIR ou numéro de sécurité sociale).

☐ Oui ☒ Non

Si oui, lesquelles ? :

Durées de conservation des catégories de données

Combien de temps conservez-vous ces informations ?

[Cliquez ici.](#) Jours, [Cliquez ici.](#) Mois, [Cliquez ici.](#) Ans, Autre durée : [Cliquez ici.](#)

Si vous ne pouvez pas indiquer une durée chiffrée, précisez les critères utilisés pour déterminer le délai d'effacement (par exemple, 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle).

2 ans

Si les catégories de données ne sont pas soumises aux mêmes durées de conservation, ces différentes durées doivent apparaître dans le registre.

Catégories de destinataires des données

Destinataires internes

1. Secrétariat	2. Maire
3.	4.

Organismes externes

1.	2.
3.	4. Cliquez ici.

Sous-traitants

(Exemples : hébergeurs, prestataires et maintenance informatiques, etc.)

1. Segilog	2. IBS
3.	4.

Transferts des données hors UE

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union européenne ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, vers quel(s) pays :

Dans des situations particulières (transfert vers un pays tiers non couvert par une décision d'adéquation de la Commission européenne, et sans les garanties mentionnées aux articles 46 et 47 du RGPD), des garanties spécifiques devront être prévues et documentées dans le registre (article 49 du RGPD). Consultez le site de la CNIL.

Mesures de sécurité

Cochez et décrivez les mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données.

☒ Contrôle d'accès des utilisateurs

Décrivez les mesures :

Pas de mot de pass windows
Pas de mot sur le logiciel

☐ Mesures de traçabilité

Précisez la nature des traces (*exemple : journalisation des accès des utilisateurs*), les données enregistrées (*exemple : identifiant, date et heure de connexion, etc.*) et leur durée de conservation :

☒ Mesures de protection des logiciels (antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.)

Décrivez les mesures :

MAJ régulière
Norton antivirus

☒ Sauvegarde des données

Décrivez les modalités :

Sauvegarde sur Nas buffalo données cryptées et copie du Nas sur disque USB

☐ Chiffrement des données

Décrivez les mesures (*exemple : site accessible en https, utilisation de TLS, etc.*) :

☒ Contrôle des sous-traitants

Décrivez les modalités :

teamviewer

☒ Méthode de récupération des données :

Justificatif de domicile, pièces identité

REGISTRE DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT

Coordonnées du responsable de l'organisme <i>(responsable de traitement ou son représentant si le responsable est situé en dehors de l'UE)</i>	Nom : Adresse : CP : Téléphone :
Nom et coordonnées du délégué à la protection des données <i>(si vous avez désigné un DPO)</i>	Nom : TELLIER Prénom : Jérôme Société (si DPO externe) : Communauté de Communes du Romorantinais et Monestois Adresse : Impasse des vieux fossés CP : 41200 Ville : Romorantin-Lanthenay Téléphone : 0630663684 Adresse de messagerie : dpd@ccrm41.fr

Activités de l'organisme impliquant le traitement de données personnelles

Activités	Désignation des activités
Activité 1	Aides sociales
Activité 2	Attestation d'accueil
Activité 3	Attestation de maison vide
Activité 4	Certificat de domicile
Activité 5	Certificat de vie
Activité 6	Déclaration débit de boissons
Activité 7	Gestion assainissement non collectif
Activité 8	Gestion cadastrale
Activité 9	Gestion décès état civil
Activité 10	Gestion des arrêtes personnels
Activité 11	Gestion des encombrants

Activité 12	Gestion des litiges
Activité 13	Gestion des personnes seules et ou isolées
Activité 14	Gestion destruction a tirs
Activité 15	Gestion destruction de nuisibles
Activité 16	Gestion divorce état civil
Activité 17	Gestion du Cimetiere
Activité 18	Gestion du courrier
Activité 19	Gestion élection publique
Activité 20	Gestion financière
Activité 21	Gestion mariage état civil
Activité 22	Gestion naissance état civil
Activité 23	Gestion pacs état civil
Activité 24	Gestion parrainage civil
Activité 25	Gestion poubelles
Activité 26	Gestion urbanisme
Activité 27	Gestions des ressources humaines
Activité 28	Liste des habitants et rues
Activité 29	Liste de medailles
Activité 30	Liste des aînés du 11 novembre
Activité 31	Liste des chiens dangereux
Activité 32	Location de barnum
Activité 33	Location de salles
Activité 34	Présence verte
Activité 35	Recensement citoyen

Activité 36	Régie
Activité 37	
Activité 38	
Activité 39	
Activité 40	

Diagnostic RGPD

1- Collectivité

Collectivité :

2- Respect des principes

2.1- Respect par les pratiques

La licéité, la loyauté et la transparence	Oui	Non
Des mentions générales RGPD sont-elles insérées sur les formulaires ou autres documents d'inscription utilisés ou diffusés (cf. chapitre 4.2 Les formulaires ?)	☐	☐
En cas de traitement soumis au consentement, le support (formulaire, dossier...) contient-il une case à cocher pour donner son consentement pour chaque finalité (besoin) ?	☐	☐

La limitation des finalités	Oui	Non
Existe-t-il des supports de collecte de données qui sont utilisés pour plusieurs usages ? (formulaires, dossiers d'inscription, bulletins de participation...)	☐	☐
Existe-t-il plusieurs supports pour une même finalité ou pour des finalités liées entre elles ?	☐	☐

La minimisation des données collectées (Privacy by design)	Oui	Non
Les délibérations sont-elles anonymisées (pas de nom visible) quand cela est possible ?	☐	☐
Vérification d'un contrat de bail communal : les données collectées sont-elles minimisées (nom, prénom(s), date et lieu de naissance, téléphone) ?	☐	☐
Vérification d'une convention : les données collectées sont-elles minimisées (nom, prénom(s), date et lieu de naissance, téléphone) ?	☐	☐

L'exactitude des données	Oui	Non
Existe-t-il une procédure de vérification périodique des données ?	☐	☐
Si oui, pour les données communes à plusieurs personnes / services ?	☐	☐
Si oui, à l'intérieur de chaque service ?	☐	☐
Les agents/services font-ils un classement/archivage régulier des dossiers ?	☐	☐
Des versements aux archives départementales sont-ils faits régulièrement ?	☐	☐
Un(e) archiviste est-il disponible au sein de la collectivité pour assister les agents dans leur démarche de classement, d'archivage et de suivi de conservation des documents ?	☐	☐
Les registres datant de plus de 100 ans ont-ils été versés aux Archives Départementales ?	☐	☐
La durée de conservation des documents a-t-elle été déterminée pour chaque traitement recensé ?	☐	☐

Les registres d'état civil sont-ils numérisés (au moins partiellement) ?	☐	☐

Autres pratiques	O u i	N o n
Les tampons officiels de la mairie (« Marianne ») sont-ils stockés dans un endroit sécurisé durant les heures de fermeture ?	☐	☐
Les RIB papier sont-ils stockés dans un dossier sécurisé ?	☐	☐
Les RIB numériques sont-ils stockés dans un dossier ou un logiciel sécurisé (protégé par un mot de passe) ?	☐	☐
Les documents scannés sont-ils envoyés dans un dossier « personnel » (dossier nominatif) ?	☐	☐
Si non, les documents scannés sont-ils envoyés dans la messagerie ?	☐	☐
Si non, les documents scannés sont-ils stockés dans un dossier « commun » accessible à tous ?	☐	☐
Existe-t-il des adresses mails pour l'exercice du mandat des élus ?	☐	☐
Si oui, est-ce des adresses génériques ? (contact/mairie/technique/éducation par exemple, pour que les citoyens entrent en relation avec les élus référents ou les services)	☐	☐
Si oui est-ce des adresses nominatives (adresse au nom de l' élu) ?	☐	☐
Si oui, pour le maire seulement ?	☐	☐
Si oui, pour les élus de la majorité seulement ?	☐	☐
Si oui, pour tous les élus ?	☐	☐
Si oui, pour les instances internes/commissions (pour la convocation des élus) ?	☐	☐
Des documents sont-ils envoyés aux élus sur leur adresse mail personnelle ?	☐	☐
Les élus utilisent-ils leur adresse mail personnelle pour l'exercice de leur mandat (des élus vers l'extérieur) ?	☐	☐
Le n° fiscal de particuliers est-il stocké dans un outil comptable ?	☐	☐
	☐	☐

2.2- Respect de l'intégrité et de la confidentialité (sécurité des données)

2.2.1- Sécurité physique

2.2.1.1- Bâtiment : Hôtel de Ville (si autre préciser :)

Bâtiment(s)	O u i	N o n
Le bâtiment dispose-t-il d'une alarme ?	☐	☐
Le bâtiment dispose-t-il d'un système de surveillance ? (vidéo surveillance, télé alarme)	☐	☐
Le bâtiment est-il équipé de volets ou d'un autre dispositif qui permet de sécuriser les fenêtres ?	☐	☐

Si non, les vitrages sont-ils renforcés ? (vitrage anti-effraction ou verre feuilleté de sécurité)	☐	☐
Les zones sensibles du bâtiment ferment-elles à clé ? (bureau du maire, bureau DGS, RH, urbanisme...)	☐	☐
Le bâtiment est-il soumis à un (ou plusieurs) risque naturel ou technologique ?	☐	☐
En dehors du bâtiment principal, d'autres sites sont-ils utilisés ? (bâtiments avec personnels actifs et documents administratifs = hors entrepôt, espace de stockage, garage...)	☐	☐
Bâtiment(s)	Oui	Non
Centre Technique Municipal	☐	☐
Service social décentralisé	☐	☐
Service des sports décentralisé	☐	☐
Police municipale	☐	☐
Bibliothèque / médiathèque / ludothèque	☐	☐
École(s) (si plusieurs, indiquer le nombre :)	☐	☐
Crèche municipale	☐	☐
☐ Relais d'Accueil Petite Enfance (RAPE)	☐	☐
Garderie / accueil périscolaire	☐	☐
Centre de loisirs sans hébergement (CLSH)	☐	☐
Piscine / centre aquatique municipal	☐	☐
Camping municipal (non délégué)	☐	☐
Musée(s)	☐	☐

2.2.1.2- Archivage

Archivage	Oui	Non
Les archives sont-elles conservées dans un local spécifique ?	☐	☐
Les dossiers sont-ils entreposés avec du mobilier adapté (armoires, étagères...) ?	☐	☐
La porte du local ferme-t-elle à clé ?	☐	☐
La porte du local est-elle coupe feu ?	☐	☐
Le local est-il soumis à l'humidité ?	☐	☐

2.2.1.3- Mobilier

Mobilier	Oui	Non
Une armoire forte (anti-incendie et/ou étanche) est-elle disponible pour pouvoir y déposer les informations / documents sensibles ?	☐	☐
Un coffre-fort est-il disponible pour pouvoir y déposer les informations / documents sensibles ?	☐	☐
Un broyeur de papier est-il disponible et utilisable ?	☐	☐
Existe-t-il un endroit dédié au stockage des clés (armoire, boîte, placard, etc.) ?	☐	☐
Si oui, ferme-t-il à clé ?	☐	☐
Les locaux disposent-ils d'armoires qui ferment à clé ?	☐	☐

Si oui, sont-elles en nombre suffisant ?	☐	☐
	☐	☐

2.2.2- Sécurité organisationnelle

Documentation des procédures	Oui	Non
Existe-t-il un inventaire de tout ou partie des traitements réalisés ?	☐	☐
Documentation des procédures	Oui	Non
Si oui, certains traitements identifiés sont-ils illicites (fichier population) ?	☐	☐
Si oui, existe-t-il des « listes noires » (mauvais payeur, personne à « problème »...) ?	☐	☐
Une solution d'analyses de données (« data management ») est-elle utilisée pour l'aide à la décision des élus ou des services ?	☐	☐
Une action de sensibilisation/formation des agents et/ou des services à la protection des données (loi Informatique et libertés et/ou RGPD) a-t-elle été mise en œuvre ?	☐	☐
Les marchés publics ont-ils été audités pour définir les données partagées, les rôles et les responsabilités de chaque acteur dans le traitement des données (sous-traitants, hébergeurs...) ?	☐	☐
Le registre des activités de traitement est-il rédigé (totalement ou partiellement) ?	☐	☐
Si oui, est-il mis à jour régulièrement ?	☐	☐
Un registre de gestion des droits des personnes est-il mis en œuvre ?	☐	☐
Un registre de gestion des incidents est-il mis en œuvre ?	☐	☐
Des procédures pour sécuriser les échanges avec d'autres organismes sont-elles mises en œuvre ?	☐	☐
	☐	☐

2.2.3- Sécurité informatique

2.2.3.1- Sécurité matérielle

Matériels informatiques	Oui	Non
Y a-t-il plusieurs ordinateurs ?	☐	☐
Si oui, combien ?		
Y a-t-il au moins un ordinateur portable ?	☐	☐
Si oui, combien ?		
Le(s) copieur(s) est(sont)-il muni(s) d'un accès sécurisé (code, badge d'identification) ?	☐	☐
Y a-t-il un (des) serveur(s) pour stocker les données et/ou mettre à disposition des applications ?	☐	☐

Matériels informatiques	Oui	Non
Le(s) serveur(s) est(sont)-il(s) relié(s) à un onduleur ?	☐	☐
Le(s) ordinateur(s) est(sont)-il(s) relié(s) à un onduleur ?	☐	☐
Le(s) ordinateur(s) est(sont)-il(s) physiquement fixe (antivol) ?	☐	☐
Le(s) ordinateur(s) est(sont)-il(s) encore sous garantie ?	☐	☐
Le(s) copieur(s) est(sont)-il muni(s) d'un accès sécurisé (code, badge d'identification) ?	☐	☐
	☐	☐

2.2.3.2- Sécurité logicielle

Système et logiciels	O u i	Non
Le(s) système(s) installé(s) sur l'(es) ordinateur(s) et serveur (s) est(sont)-il(s) à jour ?	☐	☐
Combien de windows 7 utilisez-vous ?		
Combien de windows 8 utilisez-vous ?		
Combien de windows 10 utilisez-vous ?		
Combien de Mac OS utilisez-vous ?		
Utilisez-vous windows server 2003	☐	☐
Utilisez-vous windows server 2008	☐	☐
Utilisez-vous windows server 2016	☐	☐
Utilisez-vous windows server 2019	☐	☐
Les agents doivent-ils saisir un mot de passe pour utiliser leur ordinateur (ouverture de session) ?	☐	☐
Chaque agent possède-t-il un compte utilisateur spécifique pour accéder à sa session ?	☐	☐
L'écran de veille est-il verrouillé par un mot de passe après un certain délai d'inactivité ?	☐	☐
Le disque dur de l'ordinateur est-il chiffré (https://fr.wikipedia.org/wiki/Chiffrement_de_disque_dur) ?	☐	☐
Si oui, avec quel programme ? VeraCrypt (W/Mac), BitLocker (intégré à Windows 10), Ciphershed (W/Mac/Linux), LUKS (Linux), DiskCryptor (W)		
Les pc sont-ils munis d'un pare-feu ?	☐	☐
Les pc sont-ils munis d'un programme anti-virus ?	☐	☐
Les logiciels « sensibles » demandent-ils un mot de passe pour pouvoir être utilisés ?	☐	☐
Berger-Levrault (délibérations, élus, signature électronique, relation usagers, factures (portail Chorus Pro), dématérialisation, données sociales, enfance, gestion financière, RH, transmission des actes pour le contrôle de légalité, comptabilité (Hélios), cimetières, facturation)	☐	☐

Segilog Millord (délibérations, finances, RH, état civil, recensement du Service National, élections, paye, carrières des agents, gestion du temps, gestion des absences, vacations pompiers, urbanisme, cadastre, restauration scolaire, garderie, centres de loisirs, dématérialisation, cimetières, CCAS, facturation, bibliothèque)	☐	☐
Les mots de passe sont-ils stockés sur un support facilement accessible (papier/fichier non chiffré) ?	☐	☐
Existe-t-il un administrateur du système informatique ?	☐	☐
Si oui, est-il interne ?	☐	☐
Si oui, est-ce un prestataire extérieur ?	☐	☐
Un contrat de maintenance a-t-il été passé avec un prestataire ?	☐	☐
Existe-t-il un contrat de maintenance est-il en cours avec Berger-Levrault ?	☐	☐

Système et logiciels	Oui	Non
Existe-t-il un contrat de maintenance est-il en cours avec Segilog ?	☐	☐
	☐	☐

Réseaux, Internet et téléphonie mobile

Réseaux

Réseaux	Oui	Non
S'il y a plusieurs ordinateurs, sont-ils reliés en réseau ?	☐	☐
Si oui, existe-t-il un schéma de l'architecture du réseau ?	☐	☐
Si oui, ce schéma est-il à jour ?	☐	☐
La collectivité met-elle à disposition un réseau wifi public ?	☐	☐
Si oui, le code de sécurité wifi est-il « robuste » ?	☐	☐
Si oui, le code de sécurité wifi est-il modifié régulièrement ?	☐	☐
Certaines personnes peuvent-elles se connecter au réseau depuis l'extérieur (télétravail) ?	☐	☐
Si oui, combien ?		
Si oui, ces personnes disposent-elles d'un matériel professionnel ?	☐	☐
Si oui, ces personnes disposent-elles d'un matériel personnel ?	☐	☐
Si oui, par quel moyen se connectent-ils au réseau interne ?		
Connexion à leur pc de bureau via une connexion « bureau à distance » ? (pc du bureau allumé en permanence, Teamviewer...)	☐	☐
Connexion au réseau par un réseau privé virtuel (VPN) ?	☐	☐
Connexion directe à un cloud (Office 365...) par id/mdp ?	☐	☐
	☐	☐

Internet	Oui	Non
Un site internet a-t-il été publié ?	☐	☐
Si oui, un nom de domaine est-il utilisé ?	☐	☐
Si oui, le nom de domaine est-il utilisé pour la messagerie (au moins une adresse mail de contact) ?	☐	☐
Si oui, existe-t-il un bandeau RGPD pour informer le visiteur sur la présence de cookies ?	☐	☐
Si oui, existe-t-il un bandeau d'information RGPD pour régler les cookies ?	☐	☐
Si oui, est-il possible de faire un réglage spécifique pour chaque type de cookie ?	☐	☐
Si oui, une page spécifique aux mentions concernant le RGPD est-elle disponible ? (mentions légales ou politique de confidentialité des données)	☐	☐
Si oui, le site web accueille-t-il des publicités ?	☐	☐
Si oui, le site web accueille-t-il un système de reCAPTCHA ?	☐	☐
Si oui, le site Internet est-il muni d'un certificat d'authentification (https) ?	☐	☐
Si oui, le site Internet dispose-t-il de fonctionnalités d'accessibilité pour les personnes handicapées (RGAA) ?	☐	☐

Un blog a-t-il été publié ?	☐	☐
Internet	Oui	Non
Existe-t-il une page Facebook ?	☐	☐
Des réseaux sociaux généralistes propriétaires sont-ils utilisés (Twitter, LinkedIn, ...) ?	☐	☐
Des sites de partage de photos propriétaires sont-ils utilisés ? (Instagram, Pinterest, Flickr, Google Photos, 500px...)	☐	☐
Une application à destination des citoyens est-elle utilisée ?	☐	☐
Attractive City	☐	☐
Drivapp	☐	☐
CityAll	☐	☐
Neocity	☐	☐
Illiwap	☐	☐
Citizenapps	☐	☐
CiVox / BL.citoyens mobile (Berger-levrault)	☐	☐
Bouge ma ville	☐	☐
Centocity	☐	☐
Appyconnectcity	☐	☐
TellMyCity	☐	☐
Panneaupocket	☐	☐
MyMairie	☐	☐
Quel est le navigateur Internet utilisé par défaut ?		
Internet Explorer / Edge (Windows)	☐	☐
Mozilla Firefox	☐	☐
Google Chrome	☐	☐
Autre		
Les mots de passes pour accéder aux sites internet sont-ils enregistrés dans le navigateur ?	☐	☐
Si oui, un mot de passe principal a-t-il été défini dans Firefox ? (Edge et Chrome utilisent le mot de passe de session Windows pour bloquer l'accès direct aux mots de passe)	☐	☐
Les mots de passe sont-ils différents pour chaque site/service internet consultés et utiles pour la collectivité ?	☐	☐
Un compte Google (Gmail) est-il utilisé pour un usage public (agenda, réservation de salle) ?	☐	☐
Un (ou plusieurs) compte Gmail personnel est-il connecté au navigateur Chrome ?	☐	☐
Au moins un « service » Google est-il utilisé à titre professionnel ? (Google agenda, docs/Sheet/Slide/Forms, Doodle) ?	☐	☐
	☐	☐

Téléphonie mobile	O u i	Non
Certains élus/agents ont-ils été équipés de téléphones/smartphones pour leur besoin électif ou professionnel ?	☐	☐

Si oui combien ?		
Si oui, des mesures de sécurisation ont-elles été mises en œuvre pour les smartphones (codes	☐	☐
Téléphonie mobile	Oui	Non
d'accès, etc.) ?		
Si oui, l'administrateur informatique de la collectivité a-t-il mis en œuvre un système de gestion de flotte de smartphone (MDM : Mobile Device Manager) ?	☐	☐
Des téléphones personnels sont-ils utilisés pour les besoins électifs ou professionnels ?	☐	☐
	☐	☐

Sauvegardes

Sauvegardes	Oui	Non
Existe-t-il une sauvegarde des données informatiques ?	☐	☐
Si oui, la sauvegarde est-elle faite sur un support physique externe ?	☐	☐
Clé USB	☐	☐
Disque dur externe	☐	☐
Cloud	☐	☐
Système de stockage dédié à la sauvegarde (type NAS)	☐	☐
Si oui, la sauvegarde est-elle dans la même pièce que l'ordinateur sauvegardé ?	☐	☐
Si oui, la sauvegarde est-elle faite sur un serveur extérieur à la collectivité ?	☐	☐
La sauvegarde est-elle chiffrée ?	☐	☐
La sauvegarde est-elle stockée dans un lieu fermé à clé ?	☐	☐
La sauvegarde est-elle stockée dans un lieu protégé d'un incendie ?	☐	☐
La sauvegarde des données informatiques est-elle faite régulièrement ?	☐	☐
Tous les jours ?	☐	☐
Toutes les semaines ?	☐	☐
Tous les mois ?	☐	☐
Tous les trimestres ?	☐	☐
Encore moins fréquemment ?	☐	☐
La sauvegarde est-elle automatique ?	☐	☐
Si oui avec quel programme ? (Veeam, Duplicati, FreeFileSync, Synkron, Seafiler, Grsync)		
Si oui avec quelle solution Cloud ?		
Existe-t-il une copie de cette sauvegarde (sauvegarde secondaire) ?	☐	☐
Si oui, la sauvegarde secondaire est-elle dans la même pièce que la sauvegarde principale ?	☐	☐
Si oui, la sauvegarde secondaire est-elle faite sur un serveur extérieur à la collectivité ?	☐	☐
Si oui, la sauvegarde secondaire est-elle chiffrée ?	☐	☐
Des tests de restauration de sauvegarde ont-ils été réalisés (contrôle de validité technique de la sauvegarde) ?	☐	☐
	☐	☐

3- Police municipale

Répondre aux questions si la commune possède une police municipale (sinon passer au chapitre suivant).

Police municipale	Oui	Non
Le bâtiment dispose-t-il d'une alarme ?		☐
La porte du local est-elle munie d'une serrure sécurisée (3 ou 5 points) ?		☐
L'entrée du local est-elle sécurisée par un digicode ?		☐
Les fenêtres sont-elles sécurisées (volets/barreaux/vitrages en verre trempé) ?		☐
Le mobilier pour stocker les dossiers en cours est-il adapté (armoire, étagères) ?		☐
Les agents disposent-ils d'au moins une armoire forte ?		☐
Si oui, combien ?		
Les agents disposent-ils d'au moins un coffre-fort ?		☐
Si oui, combien ?		
Le local des archives ferme-t-il à clé ?		☐
Le mobilier pour stocker les archives est-il adapté (armoire, étagères) ?		☐
Quel(s) système(s) est(sont) présent(s) au sein du service ?		
Windows 7		☐
Windows 8		☐
Windows 10		☐
Apple MacOS (indiquer son nom et sa version) :		☐
Linux (indiquer son nom et sa version) :		☐
Le(s) système(s) installé(s) sur l'(es) ordinateur(s) est(sont)-il(s) à jour ?		☐
Les agents doivent-ils saisir un mot de passe pour utiliser leur ordinateur (ouverture de session) ?		☐
Chaque agent possède-t-il un compte utilisateur spécifique (mot de passe unique) pour accéder à sa session ?		☐
L'écran de veille est-il verrouillé par un mot de passe après un certain délai d'inactivité ?		☐
Le disque dur de l'ordinateur est-il chiffré ?		☐
Si non, les dossiers sensibles sont-ils protégés par un mot de passe ?		☐
La messagerie électronique est-elle sécurisée (mails chiffrés) pour les échanges avec les acteurs extérieurs (Gendarmerie, Préfecture, avocat, etc.) ?		☐
La commune est-elle équipée d'un système de surveillance des lieux publics (caméras) géré par la police municipale ?		☐
Si oui, combien de caméras ont été déployées ?		
Si oui, quelle est la durée de conservation des enregistrements (jours) ?		
Si oui, l'enregistrement est-il centralisé ?		☐
Si oui, l'enregistrement est-il stocké sur site ?		☐
Si oui, un registre est-il prévu en cas de consultation des enregistrements ?		☐

		☐
Police municipale	O u i	Non
Les agents disposent-ils d'un logiciel métier spécifique ?		
PVE (Procès-verbal électronique)	☐	☐
Gérald	☐	☐
Municipol	☐	☐
Logilibre EPM	☐	☐
Police Municipale	☐	☐
Logipol	☐	☐
Smart Police (smartphone)	☐	☐
La police est-elle armée ? (si oui obligations induites pour le rangement des armes : art. R511-26 du Code de la sécurité intérieure qui dispose que « À la fin du service, les armes remises à l'agent de police municipale et, le cas échéant, les munitions correspondantes sont réintégrées dans les coffres-forts ou armoires fortes du poste de police municipale, conformément à l'article R. 511-32. » Soit « dans un coffre-fort ou une armoire forte, scellés au mur ou au sol d'une pièce sécurisée du poste de police municipale. »		

4- Supports de Données à Caractère Personnel (DCP)

4.1- Les logiciels métiers

Identifier les logiciels métiers susceptibles de contenir des données à caractère personnel (DCP)

Logiciels métiers	Utilisation		Mot de passe	
	Locale	En ligne	Oui	Non
Gestion globale (logiciel généraliste)				
Arpège	☐	☐	☐	☐
Open Mairie	☐	☐	☐	☐
Berger-Levrault (dont version eMagnus)	☐	☐	☐	☐
Milord	☐	☐	☐	☐
Modularis	☐	☐	☐	☐
Fast (délibérations)	☐	☐	☐	☐
i-delibre	☐	☐	☐	☐
JVS-Mairistem	☐	☐	☐	☐
Mairig	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Accueil / GRC / Courrier				
Open Courrier	☐	☐	☐	☐
Virtuose Agents	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
État civil / Cimetières / Élections / Recensement				
Cimetières de France	☐	☐	☐	☐
Colorga	☐	☐	☐	☐
Gestcime	☐	☐	☐	☐
Néocim	☐	☐	☐	☐
Num Adic	☐	☐	☐	☐
Requiem Opus	☐	☐	☐	☐
Adagio	☐	☐	☐	☐
Soprano Opus	☐	☐	☐	☐
Maestro Opus	☐	☐	☐	☐
Mélodie Opus	☐	☐	☐	☐

	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐

Logiciels métiers	Utilisation		Mot de passe	
	Locale	En ligne	Oui	Non
RH				
AFI-Sedna	☐	☐	☐	☐
AFI-Kaïla	☐	☐	☐	☐
Stratofi	☐	☐	☐	☐
Berger-Levrault	☐	☐	☐	☐
Ciril RH	☐	☐	☐	☐
Kelio	☐	☐	☐	☐
Eurecia	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Petite enfance / Jeunesse / Scolaire				
Fushia	☐	☐	☐	☐
Galopin (encore maintenu ?)	☐	☐	☐	☐
Rival (encore maintenu ?)	☐	☐	☐	☐
Top AssMat	☐	☐	☐	☐
INoé	☐	☐	☐	☐
Sesam (cantine, entreprise Ansamble)	☐	☐	☐	☐
Concerto Opus	☐	☐	☐	☐
Cogito	☐	☐	☐	☐
Diabolo	☐	☐	☐	☐
Gram	☐	☐	☐	☐
Mentalo	☐	☐	☐	☐
Mikado	☐	☐	☐	☐
Noé	☐	☐	☐	☐
Onde	☐	☐	☐	☐
Oligo	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Loisirs / Bibliothèques / Culture				
Carthame	☐	☐	☐	☐
Décalog SIGB	☐	☐	☐	☐
Festik	☐	☐	☐	☐

Jeudemo	☐	☐	☐	☐
Lasido	☐	☐	☐	☐
Novalys	☐	☐	☐	☐

Logiciels métiers	Utilisation		Mot de passe	
	Locale	En ligne	Oui	Non
Paprika	☐	☐	☐	☐
PMB	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Services Techniques / Urbanisme / Domaine public / Patrimoine				
Atal (Berger-Levrault)	☐	☐	☐	☐
Descartes (SIG / cadastre)	☐	☐	☐	☐
As-Tech	☐	☐	☐	☐
Cart@DS	☐	☐	☐	☐
Operis Oxalis	☐	☐	☐	☐
R'ADS	☐	☐	☐	☐
Sirap	☐	☐	☐	☐
ArcGig	☐	☐	☐	☐
Arcopole	☐	☐	☐	☐
Cart@Jour	☐	☐	☐	☐
Infogéo 28	☐	☐	☐	☐
Lonix	☐	☐	☐	☐
X'Map	☐	☐	☐	☐
R'ads	☐	☐	☐	☐
Foncier / droit des sols				
Gfi-Cart@DS	☐	☐	☐	☐
Latitude 18 (cadastre par le SDE 18)	☐	☐	☐	☐
Vigifoncier	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Social				
Imhoweb	☐	☐	☐	☐
Sonate Opus	☐	☐	☐	☐
LogiCLIC	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Budget / Comptabilité / Marchés publics				

Hélios (DGFIP)	☐	☐	☐	☐
Cegid	☐	☐	☐	☐
Ciril Finances	☐	☐	☐	☐
Totem	☐	☐	☐	☐

Logiciels métiers	Utilisation		Mot de passe	
	Locale	En ligne	Oui	Non
Local Trust	☐	☐	☐	☐
Profil acheteur (Dinum)	☐	☐	☐	☐
Taxe 3D Ouest	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Police municipale				
Gérald	☐	☐	☐	☐
Municipol	☐	☐	☐	☐
Logilibre EPM	☐	☐	☐	☐
Police Municipale	☐	☐	☐	☐
Logipol	☐	☐	☐	☐
Smart Police (smartphone)	☐	☐	☐	☐
Procès-Verbal Électronique (PVE)	☐	☐	☐	☐
Accès au Service Immatriculation des Véhicules (SIV)	☐	☐	☐	☐
Accès au Fichier National des Permis de Conduire (FNPC)	☐	☐	☐	☐
ANTAI (téléservice de paiement des amendes)	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
Informatique				
Open Bee	☐	☐	☐	☐
Localeo	☐	☐	☐	☐
MS Office / Office 365 (Word, Excel, Powerpoint)	☐	☐	☐	☐
LibreOffice / OpenOffice	☐	☐	☐	☐
Webmail FAI (Wanadoo/Orange, Free, Bouyges, SFR)	☐	☐	☐	☐
Webmail gratuit (Gmail, Yahoo, Apple...)	☐	☐	☐	☐
Webmail Microsoft (hotmail, live, Outlook)	☐	☐	☐	☐
Logiciel de courrier électronique sur pc (Outlook, Thunderbird...)	☐	☐	☐	☐
Carnet d'adresses dans le cloud (webmail FAI ou gratuit)	☐	☐	☐	☐
Carnet d'adresse sur pc (individuel) et/ou serveur (partagé)	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐

4.2- Les formulaires

Inventorier les formulaires utilisés dans les divers services (cerfa et formulaires spécifiques à la collectivité).

Formulaires	Oui	Non
État civil		
Demande de concession d'occupation de cimetières	☐	☐
Demande d'inscription sur les listes électorales (cerfa n° 12 669)	☐	☐
Autorisation de diffusion nominative dans le bulletin municipal à la suite d'un évènement (naissance, mariage, décès)	☐	☐
	☐	☐
Associations		
Demande de prêt de matériels	☐	☐
Demande de subvention (hors cerfa)	☐	☐
Demande de subvention (cerfa n° 12 156)	☐	☐
Demande d'autorisation temporaire de débit de boissons	☐	☐
Demande d'attribution de moyen d'accès aux équipements municipaux (clé, badge électronique)	☐	☐
Autorisation de publication des coordonnées complètes, y compris le nom de son représentant, sur le répertoire municipal des associations	☐	☐
Convention de mise à disposition de local	☐	☐
	☐	☐
Petite enfance – Jeunesse		
Inscription d'accueil périscolaire	☐	☐
Inscription à la restauration scolaire	☐	☐
Inscription aux temps d'activités périscolaires	☐	☐
Inscription à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)	☐	☐
Fiche sanitaire de liaison (cerfa n°10 008), papier uniquement	☐	☐
Demande de dérogation scolaire	☐	☐
Inscription en crèche municipale	☐	☐
Inscription aux activités dédiées aux adolescents (vacances scolaires)	☐	☐
	☐	☐
Loisirs		
Inscription à la bibliothèque / médiathèque / ludothèque	☐	☐
Location de salle (municipale / intercommunale)	☐	☐
Carte de réduction pour les activités culturelles ou sportives	☐	☐
	☐	☐
Urbanisme et domaine public		

Demande de certificat d'urbanisme (cerfa n° 13 410)		☐	☐
Formulaires			
Déclaration préalable de travaux (DP, cerfa n° 13 703)		☐	☐
Permis de construire (cerfa n° 13 406) / d'aménager (cerfa n° 13 409) / de démolir (cerfa n° 13 405)		☐	☐
Demande de permission ou d'autorisation de voirie (ancrage au sol), de permis de stationnement (pas d'ancrage au sol), ou d'autorisation d'entreprendre des travaux (cerfa n° 14 023)		☐	☐
Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP, cerfa n° 13 824)		☐	☐
Demande d'arrêté de police de la circulation (cerfa n° 14 024)		☐	☐
Déclaration de vente au déballage (hors cerfa n° 13 939)		☐	☐
Demande d'extrait de matrice cadastrale (cerfa n° 11 565)		☐	☐
Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (déménagement / vide maison / évènement festif / etc.)		☐	☐
Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à un droit de préemption (cerfa n° 10 072)		☐	☐
Sécurité			
Opération tranquillité vacances		☐	☐
Inscriptions « voisins vigilants »		☐	☐
		☐	☐
Social			
Demande de logement social (cerfa n° 14 069)		☒	☐
Registre des personnes concernées par le Plan Communal de Sauvegarde (art. L731-3 du code de la sécurité intérieure)		☐	☐
Registre des personnes inscrites au titre du « Plan canicule » (Décret n° 2004-926 du 01/09/2004 pris en application de l'art. L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles)		☐	☐
		☐	☐
Autres			
Demande d'autorisation de stationnement de taxi (article L. 3121-2 du Code des Transports)		☐	☐
Demande d'accueil d'étranger (cerfa n° 10 798)		☐	☐
Déclaration de meublé de tourisme (cerfa n° 14 004)		☐	☐
		☐	☐

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES BUDGET PRINCIPAL - CC DU
ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001840600096

POSTE COMPTABLE : SGC DE ROMORANTIN-LANTHENAY

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	72
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	107
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	112
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	113
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	115
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	116
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	118
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	119
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	120
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	122
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	123
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	128
A10.3 - Opérations liées aux cessions	129
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	130
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	132
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	133
B1.6 - Etat des engagements reçus	134
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	135

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	138
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	139
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	140
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	141
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	145
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	146
C3.2 - Liste des établissements publics créés	147
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	148
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	149
C3.6 - Identification des flux croisés	152
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	153
D2 - Arrêté et signatures	154

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 410194	CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	CA 2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	34307
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1079
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
10120260	0.00	285.17	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	464.00	326.00
2	Produit des impositions directes/population	188.00	194.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	548.00	389.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	145.00	86.00
5	Encours de dette/population	72.00	204.00
6	DGF/population	93.00	49.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18.00	40.80
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85.71	88.90
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26.55	21.10
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13.09	52.40

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	A 17 600 223,31	G 18 807 556,67
	Section d'investissement	B 2 728 762,73	H 2 460 756,42

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 737 658,03 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 863 379,33 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 20 328 986,04	= G+H+I+J 23 869 350,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 535 366,29	L 6 859,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 535 366,29	= K+L 6 859,50

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 17 600 223,31	= G+H+K 19 545 214,70
	Section d'investissement	= B+D+F 5 264 129,02	= H+J+L 4 330 995,25
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 22 864 352,33	= G+H+I+J+K+L 23 876 209,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 535 366,29	L 6 859,50
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 859,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	99 744,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 121 321,07	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	112 300,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 202 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 273 046,79	4 977 433,58	627 277,92	0,00	668 335,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 900 213,99	2 863 524,43	0,00	0,00	36 689,56
014	Atténuations de produits	4 093 729,00	4 008 149,22	0,00	0,00	85 579,78
65	Autres charges de gestion courante	3 202 320,30	3 074 161,61	21 104,01	0,00	107 054,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 469 310,08	14 923 268,84	648 381,93	0,00	897 659,31
66	Charges financières	50 407,00	38 469,51	0,00	0,00	11 937,49
67	Charges exceptionnelles	367 600,00	213 091,10	81 839,50	0,00	72 669,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 887 317,08	15 174 829,45	730 221,43	0,00	982 266,20
023	Virement à la section d'investissement (2)	111 410,52				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 681 846,43	1 695 172,43			-13 326,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 793 256,95	1 695 172,43			98 084,52
TOTAL		18 680 574,03	16 870 001,88	730 221,43	0,00	1 080 350,72
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	82 558,00	162 523,74	978,64	0,00	-80 944,38
70	Produits services, domaine et ventes div	890 019,00	1 429 492,74	15 725,00	0,00	-555 198,74
73	Impôts et taxes	12 013 786,00	12 165 651,75	0,00	0,00	-151 865,75
74	Dotations et participations	4 824 751,00	4 226 750,44	692 281,80	0,00	-94 281,24
75	Autres produits de gestion courante	37 970,00	26 175,36	2 964,64	0,00	8 830,00
Total des recettes de gestion courante		17 849 084,00	18 010 594,03	711 950,08	0,00	-873 460,11
76	Produits financiers	5 824,00	12 620,40	0,00	0,00	-6 796,40
77	Produits exceptionnels	84 359,00	60 759,05	2 836,11	0,00	20 763,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 939 267,00	18 083 973,48	714 786,19	0,00	-859 492,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 649,00	8 797,00			-5 148,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 649,00	8 797,00			-5 148,00
TOTAL		17 942 916,00	18 092 770,48	714 786,19	0,00	-864 640,67
Pour information		(3) 737 658,03				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	137 270,20	6 252,00	99 744,70	31 273,50
204	Subventions d'équipement versées	3 309 435,57	2 094 073,81	1 121 321,07	94 040,69
21	Immobilisations corporelles	674 805,60	327 482,98	112 300,52	235 022,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 245 183,50	28 207,21	1 202 000,00	14 976,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 366 694,87	2 456 016,00	2 535 366,29	375 312,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	213 394,24	206 944,73	0,00	6 449,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 005,00	57 005,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	270 399,24	263 949,73	0,00	6 449,51
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 637 094,11	2 719 965,73	2 535 366,29	381 762,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 649,00	8 797,00		-5 148,00
041	Opérations patrimoniales (1)	670 329,20	0,00		670 329,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	673 978,20	8 797,00		665 181,20
	TOTAL	6 311 072,31	2 728 762,73	2 535 366,29	1 046 943,29
	Pour information	⁽²⁾ 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 495,50	100 636,00	6 859,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 206 000,00	0,00	0,00	1 206 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 318 495,50	105 636,00	6 859,50	1 206 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	30 726,24	34 086,90	0,00	-3 360,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 150,00	0,00	850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	624 707,09	624 711,09	0,00	-4,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00		0,00	
	Total des recettes financières	665 611,33	659 947,99	0,00	5 663,34
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 984 106,83	765 583,99	6 859,50	1 211 663,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	111 410,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 681 846,43	1 695 172,43		-13 326,00
041	Opérations patrimoniales (1)	670 329,20	0,00		670 329,20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 463 586,15	1 695 172,43		768 413,72
	TOTAL	4 447 692,98	2 460 756,42	6 859,50	1 980 077,06

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 863 379,33			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 604 711,50		5 604 711,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 863 524,43		2 863 524,43
014	Atténuations de produits	4 008 149,22		4 008 149,22
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 095 265,62		3 095 265,62
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	38 469,51	0,00	38 469,51
67	Charges exceptionnelles	294 930,60	13 326,00	308 256,60
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 681 846,43	1 681 846,43
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 905 050,88	1 695 172,43	17 600 223,31
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 649,00	3 649,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	206 944,73	0,00	206 944,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		5 148,00	5 148,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 252,00	0,00	6 252,00
204	Subventions d'équipement versées	2 094 073,81	0,00	2 094 073,81
21	Immobilisations corporelles (6)	327 482,98	0,00	327 482,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	28 207,21	0,00	28 207,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 005,00	0,00	57 005,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 719 965,73	8 797,00	2 728 762,73
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	163 502,38		163 502,38
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 445 217,74		1 445 217,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 165 651,75		12 165 651,75
74	Dotations et participations	4 919 032,24		4 919 032,24
75	Autres produits de gestion courante	29 140,00	0,00	29 140,00
76	Produits financiers	12 620,40	0,00	12 620,40
77	Produits exceptionnels	63 595,16	8 797,00	72 392,16
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		18 798 759,67	8 797,00	18 807 556,67
Pour information				737 658,03
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 086,90	0,00	34 086,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	100 636,00	0,00	100 636,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 150,00	0,00	1 150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	13 326,00	13 326,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	624 711,09	0,00	624 711,09
28	Amortissement des immobilisations		1 681 846,43	1 681 846,43
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		765 583,99	1 695 172,43	2 460 756,42
Pour information				1 863 379,33
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 273 046,79	4 977 433,58	627 277,92	0,00	668 335,29
60611	Eau et assainissement	57 100,00	64 726,34	0,00	0,00	-7 626,34
60612	Energie - Electricité	352 560,00	223 046,47	21 296,37	0,00	108 217,16
60618	Autres fournitures non stockables	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60621	Combustibles	10 828,79	7 491,75	4 034,02	0,00	-696,98
60622	Carburants	10 300,00	9 433,66	30,00	0,00	836,34
60623	Alimentation	950,00	1 614,16	78,85	0,00	-743,01
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	20 660,00	20 215,85	0,00	0,00	444,15
60632	Fournitures de petit équipement	74 880,00	59 823,18	9 095,39	0,00	5 961,43
60636	Vêtements de travail	5 520,00	3 241,29	0,00	0,00	2 278,71
6064	Fournitures administratives	21 750,00	18 225,12	441,50	0,00	3 083,38
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	78 500,00	55 285,24	11 106,55	0,00	12 108,21
611	Contrats de prestations de services	4 460 853,00	4 190 192,15	150 060,52	0,00	120 600,33
6132	Locations immobilières	33 500,00	30 213,58	0,00	0,00	3 286,42
6135	Locations mobilières	9 390,00	7 870,11	544,60	0,00	975,29
614	Charges locatives et de copropriété	48 000,00	45 949,09	1 534,00	0,00	516,91
61521	Entretien terrains	61 400,00	53 634,40	0,00	0,00	7 765,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 720,00	54 827,20	4 260,24	0,00	11 632,56
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	74 877,00	10 741,88	34 828,80	0,00	29 306,32
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	2 719,14	0,00	0,00	-2 719,14
615232	Entretien, réparations réseaux	77 600,00	-6 238,12	31 646,12	0,00	52 192,00
61551	Entretien matériel roulant	11 800,00	9 301,09	2 030,42	0,00	468,49
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 700,00	6 172,51	8 982,30	0,00	-3 454,81
6156	Maintenance	42 663,00	30 610,61	2 165,51	0,00	9 886,88
6161	Multirisques	34 074,00	34 065,48	0,00	0,00	8,52
617	Etudes et recherches	316 136,00	-210 124,02	311 740,22	0,00	214 519,80
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	3 120,79	909,85	0,00	-2 330,64
6184	Versements à des organismes de formation	35 801,00	3 366,00	9 140,00	0,00	23 295,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 225,00	860,80	0,00	0,00	3 364,20
6226	Honoraires	5 300,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
6228	Divers	67 954,00	24 113,95	12 027,11	0,00	31 812,94
6231	Annonces et insertions	6 500,00	11 701,07	33,06	0,00	-5 234,13
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	2 817,00	0,00	0,00	3 183,00
6233	Foires et expositions	0,00	727,68	1 092,00	0,00	-1 819,68
6236	Catalogues et imprimés	4 950,00	-1 117,03	8 064,36	0,00	-1 997,33
6237	Publications	6 525,00	2 424,06	0,00	0,00	4 100,94
6241	Transports de biens	200,00	-144,00	144,00	0,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	14 960,00	22 768,77	0,00	0,00	-7 808,77
6256	Missions	5 150,00	294,50	0,00	0,00	4 855,50
6261	Frais d'affranchissement	11 600,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
6262	Frais de télécommunications	52 515,00	25 587,88	276,00	0,00	26 651,12
627	Services bancaires et assimilés	2 810,00	3 090,19	0,00	0,00	-280,19
6281	Concours divers (cotisations)	15 555,00	12 770,00	0,00	0,00	2 785,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	30 000,00	17 684,78	0,00	0,00	12 315,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 740,00	43 608,38	1 354,37	0,00	6 777,25
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	38 500,00	64 370,92	0,00	0,00	-25 870,92
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00	149,00	0,00	4 851,00
63512	Taxes foncières	13 950,00	13 684,00	0,00	0,00	266,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	296,76	212,76	0,00	-509,52
6358	Autres droits	1 950,00	868,92	0,00	0,00	1 081,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 900 213,99	2 863 524,43	0,00	0,00	36 689,56
6217	Personnel affecté par la commune membre	260 704,00	303 640,43	0,00	0,00	-42 936,43
6218	Autre personnel extérieur	11 936,00	8 488,93	0,00	0,00	3 447,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 310,00	8 360,00	0,00	0,00	-50,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 700,00	37 853,54	0,00	0,00	-1 153,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
64111	Rémunération principale titulaires	948 800,00	725 591,31	0,00	0,00	223 208,69
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 900,00	15 364,92	0,00	0,00	-4 464,92
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	166 750,00	190 429,44	0,00	0,00	-23 679,44
64131	Rémunérations non tit.	664 100,00	783 712,67	0,00	0,00	-119 612,67
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	41 300,00	33 294,02	0,00	0,00	8 005,98

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64171	Apprentis - rémunérations	19 292,00	16 574,66	0,00	0,00	2 717,34
64172	Apprentis indemnité inflation	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	336 600,00	336 417,00	0,00	0,00	183,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	255 534,00	271 561,79	0,00	0,00	-16 027,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 650,00	32 849,00	0,00	0,00	-2 199,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	103 537,99	92 901,70	0,00	0,00	10 636,29
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	550,00	1 894,00	0,00	0,00	-1 344,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	268,00	0,00	0,00	332,00
6488	Autres charges	300,00	823,02	0,00	0,00	-523,02
014	Atténuations de produits	4 093 729,00	4 008 149,22	0,00	0,00	85 579,78
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	39,40	0,00	0,00	-39,40
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	178,00	0,00	0,00	-178,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	4 104,00	4 104,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	3 766 682,00	3 745 068,00	0,00	0,00	21 614,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	100 000,00	33 410,50	0,00	0,00	66 589,50
739221	FNGIR	222 943,00	222 945,32	0,00	0,00	-2,32
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	2 404,00	0,00	0,00	-2 404,00
65	Autres charges de gestion courante	3 202 320,30	3 074 161,61	21 104,01	0,00	107 054,68
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	34 441,00	19 429,49	0,00	0,00	15 011,51
6518	Autres	25 240,00	18 616,81	9 600,00	0,00	-2 976,81
6521	Déficit budgets annexes administratifs	494 477,00	415 536,27	0,00	0,00	78 940,73
6531	Indemnités	194 850,00	196 477,04	0,00	0,00	-1 627,04
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	11 632,00	12 649,34	0,00	0,00	-1 017,34
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	50 200,00	48 398,00	0,00	0,00	1 802,00
6535	Formation	9 655,00	0,00	0,00	0,00	9 655,00
6536	Frais de représentation du maire	5 000,00	5 420,20	0,00	0,00	-420,20
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	392,95	0,00	0,00	-392,95
6542	Créances éteintes	494,30	493,90	0,00	0,00	0,40
6553	Service d'incendie	1 155 371,00	1 155 371,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	525 741,00	525 740,63	0,00	0,00	0,37
65548	Autres contributions	1 000,00	880,00	0,00	0,00	120,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	63 129,00	53 949,70	4 587,00	0,00	4 592,30
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	628 080,00	620 447,99	6 917,01	0,00	715,00
65888	Autres	1 010,00	358,29	0,00	0,00	651,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		16 469 310,08	14 923 268,84	648 381,93	0,00	897 659,31
66	Charges financières (b)	50 407,00	38 469,51	0,00	0,00	11 937,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 407,00	36 782,05	0,00	0,00	13 624,95
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	1 687,46	0,00	0,00	-1 687,46
67	Charges exceptionnelles (c)	367 600,00	213 091,10	81 839,50	0,00	72 669,40
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	82,00	0,00	0,00	18,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	317 500,00	163 009,10	81 839,50	0,00	72 651,40
6748	Autres subventions exceptionnelles	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		16 887 317,08	15 174 829,45	730 221,43	0,00	982 266,20
023	Virement à la section d'investissement	111 410,52	0,00			111 410,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 681 846,43	1 695 172,43			-13 326,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	13 326,00			-13 326,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 681 846,43	1 681 846,43			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 793 256,95	1 695 172,43			98 084,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 793 256,95	1 695 172,43			98 084,52
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 680 574,03	16 870 001,88	730 221,43	0,00	1 080 350,72
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	7 561,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 002,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 687,46

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	82 558,00	162 523,74	978,64	0,00	-80 944,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	79 058,00	159 023,74	978,64	0,00	-80 944,38
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	890 019,00	1 429 492,74	15 725,00	0,00	-555 198,74
70323	Redev. occupat° domaine public communal	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	109 500,00	112 940,35	0,00	0,00	-3 440,35
70631	Redevances services à caractère sportif	53 000,00	112 783,22	15 725,00	0,00	-75 508,22
7066	Redevances services à caractère social	11 000,00	7 790,11	0,00	0,00	3 209,89
70688	Autres prestations de services	650 000,00	1 149 582,12	0,00	0,00	-499 582,12
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	41 769,00	20 650,94	0,00	0,00	21 118,06
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 800,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	13 350,00	14 346,00	0,00	0,00	-996,00
73	Impôts et taxes	12 013 786,00	12 165 651,75	0,00	0,00	-151 865,75
73111	Impôts directs locaux	3 942 763,00	3 946 956,00	0,00	0,00	-4 193,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 531 914,00	1 531 914,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	602 230,00	655 129,00	0,00	0,00	-52 899,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	285 157,00	303 977,00	0,00	0,00	-18 820,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	6 478,00	22 601,00	0,00	0,00	-16 123,00
73211	Attribution de compensation	71 493,00	78 477,00	0,00	0,00	-6 984,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	997 851,00	997 851,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 605 427,00	3 611 818,00	0,00	0,00	-6 391,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	341 597,00	341 987,00	0,00	0,00	-390,00
7362	Taxes de séjour	51 000,00	96 617,75	0,00	0,00	-45 617,75
7382	Fraction de TVA	577 876,00	578 324,00	0,00	0,00	-448,00
74	Dotations et participations	4 824 751,00	4 226 750,44	692 281,80	0,00	-94 281,24
74124	Dotation d'intercommunalité	477 159,00	477 159,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 710 423,00	2 710 423,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 436,00	12 724,88	0,00	0,00	-8 288,88
74718	Autres participations Etat	219 472,00	73 959,82	51 072,00	0,00	94 440,18
7472	Participat° Régions	83 681,00	-8 399,23	88 433,00	0,00	3 647,23
7473	Participat° Départements	22 500,00	-15 749,00	20 460,00	0,00	17 789,00
74741	Participat° Communes du GFP	11 500,00	11 921,14	0,00	0,00	-421,14
74758	Participat° Autres groupements	5 773,00	0,00	5 773,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	655 020,00	291 841,83	497 625,80	0,00	-134 447,63
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	224 923,00	0,00	0,00	-224 923,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	634 787,00	451 256,00	0,00	0,00	183 531,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	-3 310,00	28 918,00	0,00	-25 608,00
75	Autres produits de gestion courante	37 970,00	26 175,36	2 964,64	0,00	8 830,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	640,14	40,00	0,00	-680,14
752	Revenus des immeubles	37 950,00	28 442,94	0,00	0,00	9 507,06
7588	Autres produits div. de gestion courante	20,00	-2 907,72	2 924,64	0,00	3,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		17 849 084,00	18 010 594,03	711 950,08	0,00	-873 460,11
76	Produits financiers (b)	5 824,00	12 620,40	0,00	0,00	-6 796,40
761	Produits de participations	5 824,00	12 620,40	0,00	0,00	-6 796,40
77	Produits exceptionnels (c)	84 359,00	60 759,05	2 836,11	0,00	20 763,84
774	Subventions exceptionnelles	16 250,00	16 250,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 178,00	0,00	0,00	-8 178,00
7788	Produits exceptionnels divers	68 109,00	36 331,05	2 836,11	0,00	28 941,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		17 939 267,00	18 083 973,48	714 786,19	0,00	-859 492,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	3 649,00	8 797,00			-5 148,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	5 148,00			-5 148,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 649,00	3 649,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 649,00	8 797,00			-5 148,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		17 942 916,00	18 092 770,48	714 786,19	0,00	-864 640,67
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		737 658,03				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	137 270,20	6 252,00	99 744,70	31 273,50
202	Frais réalisat° documents urbanisme	110 234,20	2 832,00	91 764,70	15 637,50
2031	Frais d'études	14 136,00	0,00	0,00	14 136,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	11 400,00	3 420,00	7 980,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 309 435,57	2 094 073,81	1 121 321,07	94 040,69
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	44 078,00	22 614,50	21 463,50	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 871 208,76	1 587 030,76	284 178,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 702,92	3 078,12	0,00	11 624,80
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	117 344,14	50 828,77	62 255,37	4 260,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 187 101,75	355 521,66	753 424,20	78 155,89
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	674 805,60	327 482,98	112 300,52	235 022,10
2111	Terrains nus	25 000,00	22 224,00	0,00	2 776,00
2118	Autres terrains	1,00	1,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 560,00	4 560,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	114 604,00	13 207,82	33 600,00	67 796,18
2132	Immeubles de rapport	107 624,59	83 995,86	23 333,08	295,65
2135	Installations générales, agencements	135 119,73	30 916,06	2 700,00	101 503,67
2152	Installations de voirie	2 304,00	2 304,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	20 307,00	0,00	20 307,00	0,00
2182	Matériel de transport	37 600,00	19 273,24	16 461,40	1 865,36
2183	Matériel de bureau et informatique	27 542,00	21 001,50	0,00	6 540,50
2184	Mobilier	7 610,00	6 981,67	0,00	628,33
2188	Autres immobilisations corporelles	192 533,28	123 017,83	15 899,04	53 616,41
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 245 183,50	28 207,21	1 202 000,00	14 976,29
2313	Constructions	16 875,00	16 874,71	0,00	0,29
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 206 000,00	4 000,00	1 202 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	22 308,50	7 332,50	0,00	14 976,00
Total des dépenses d'équipement		5 366 694,87	2 456 016,00	2 535 366,29	375 312,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	213 394,24	206 944,73	0,00	6 449,51
1641	Emprunts en euros	211 394,24	206 944,73	0,00	4 449,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 005,00	57 005,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	57 005,00	57 005,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		270 399,24	263 949,73	0,00	6 449,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 637 094,11	2 719 965,73	2 535 366,29	381 762,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 649,00	8 797,00		-5 148,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	3 649,00	3 649,00		0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	3 649,00	3 649,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 148,00		-5 148,00
	Charges transférées (6)	0,00	5 148,00		-5 148,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 148,00		-5 148,00
041	Opérations patrimoniales (7)	670 329,20	0,00		670 329,20
2118	Autres terrains	2 600,00	0,00		2 600,00
21318	Autres bâtiments publics	653 742,00	0,00		653 742,00
2135	Installations générales, agencements	13 987,20	0,00		13 987,20
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		673 978,20	8 797,00		665 181,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 311 072,31	2 728 762,73	2 535 366,29	1 046 943,29
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 495,50	100 636,00	6 859,50	0,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	2 544,00	0,00	2 544,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	636,00	636,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	4 315,50	0,00	4 315,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 206 000,00	0,00	0,00	1 206 000,00
1641	Emprunts en euros	1 206 000,00	0,00	0,00	1 206 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 318 495,50	105 636,00	6 859,50	1 206 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 726,24	34 086,90	0,00	-3 360,66
10222	FCTVA	30 726,24	34 086,90	0,00	-3 360,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 150,00	0,00	850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	624 707,09	624 711,09	0,00	-4,00
274	Prêts	57 500,00	57 504,00	0,00	-4,00
27638	Créance Autres établissements publics	567 207,09	567 207,09	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00		0,00	
Total des recettes financières		665 611,33	659 947,99	0,00	5 663,34
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 984 106,83	765 583,99	6 859,50	1 211 663,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	111 410,52			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 681 846,43	1 695 172,43		-13 326,00
2111	Terrains nus	0,00	13 326,00		-13 326,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 395,00	6 395,00		0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	5 666,00	5 666,00		0,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	8 332,00	8 332,00		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	15 794,00	15 794,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	587 576,72	587 577,00		-0,28
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176,00	176,00		0,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 474,00	5 474,00		0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 500,00	2 500,00		0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	75 283,25	75 283,25		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	695 186,35	695 186,07		0,28
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 107,00	4 107,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 835,48	4 835,48		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 430,00	2 430,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	40 852,00	40 852,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	13 680,00	13 680,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 912,00	16 912,00		0,00
281571	Matériel roulant	75,54	75,54		0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	67,00	67,00		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 004,52	15 004,52		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	171,00	171,00		0,00
28182	Matériel de transport	12 908,67	12 908,67		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	58 044,67	58 044,67		0,00
28184	Mobilier	7 058,00	7 058,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	103 317,23	103 317,23		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 793 256,95	1 695 172,43		98 084,52
041	Opérations patrimoniales (5)	670 329,20	0,00		670 329,20

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	656 342,00	0,00		656 342,00
2031	Frais d'études	13 987,20	0,00		13 987,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 463 586,15	1 695 172,43		768 413,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 447 692,98	2 460 756,42	6 859,50	1 980 077,06
Pour information		1 863 379,33			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	43 328	0	0	0	142 007	189 332	0	407 745	1 521 648	415 905	2 719 966
- Equipements municipaux (2)		33 328	0	0	0	94 800	106 210	0	2 373	93 216	32 015	361 942
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	75 000	0	405 371	1 393 450	220 253	2 094 074
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	3 649											8 797
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	3 649	43 328	0	0	0	142 007	189 332	0	407 745	1 521 648	421 053	2 728 763
Total recettes	3 435 869	636	0	0	0	0	101 150	0	0	143 444	643 037	4 324 136
Solde d'investissement	3 432 220	-42 692	0	0	0	-142 007	-88 182	0	-407 745	-1 378 204	221 984	1 595 373
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	26 656	0	0	0	35 076	24 024	0	251 659	408 924	1 789 027	2 535 366
Total RAR recettes	0	6 860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 860
SOLDE RAR investissement	0	-19 797	0	0	0	-35 075	-24 024	0	-251 659	-408 924	-1 789 027	-2 528 507

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	5 549 261	1 213 858	1 155 371	0	0	1 363 183	1 471 393	0	344 231	4 956 128	1 546 797	17 600 223
Total recettes	12 733 022	17 149	0	0	0	212 151	1 360 712	0	94 528	4 834 257	293 395	19 545 215
Solde de fonctionnement	7 183 760	-1 196 709	-1 155 371	0	0	-1 151 032	-110 681	0	-249 703	-121 871	-1 253 402	1 944 991
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 649	69 985	0	0	0	177 083	213 356	0	659 404	1 930 572	2 210 080	5 264 129
Dépenses réelles		0	69 985	0	0	0	177 083	213 356	0	659 404	1 930 572	2 204 932	5 255 332
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	10 000	0	0	0	47 208	8 122	0	0	34 983	106 632	206 945
1641	Emprunts en euros	0	10 000	0	0	0	47 208	8 122	0	0	34 983	106 632	206 945
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	11 400	0	0	0	0	0	0	0	94 597	0	105 997
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 597	0	94 597
2051	Concessions, droits similaires	0	11 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 400
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	75 000	0	657 031	1 699 091	784 273	3 215 395
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 078	0	44 078
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	216 196	1 655 013	0	1 871 209
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 078	3 078
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	75 000	0	0	0	0	75 000
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 084	113 084
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	440 835	0	668 110	1 108 946
21	Immobilisations corporelles	0	31 710	0	0	0	129 875	130 234	0	2 373	94 569	51 022	439 784
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 224	22 224
2118	Autres terrains	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	4 560	0	0	0	0	4 560
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	46 808	0	0	0	0	0	46 808
2132	Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	107 329	0	0	0	0	107 329
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	21 860	6 220	0	0	2 836	2 700	33 616
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 304	2 304
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 307	20 307
2182	Matériel de transport	0	16 461	0	0	0	0	0	0	0	19 273	0	35 735
2183	Matériel de bureau et informatique	0	8 314	0	0	0	589	5 334	0	966	3 489	2 309	21 002

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	3 463	0	1 407	934	1 178	6 982
2188	Autres immobilisations corporelles	0	6 934	0	0	0	60 617	3 328	0	0	68 037	0	138 917
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	16 875	0	0	0	0	0	0	0	7 333	1 206 000	1 230 207
2313	Constructions	0	16 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 875
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 206 000	1 206 000
232	Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 333	0	7 333
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 005	57 005
27638	Créance Autres établissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 005	57 005
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	8 797
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	8 797
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 649
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	5 148
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 435 869	7 496	0	0	0	0	101 150	0	0	143 444	643 037	4 330 995
Recettes réelles		34 087	7 496	0	0	0	0	101 150	0	0	0	629 711	772 443
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 087
10222	FCTVA	34 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 087
13	Subventions d'investissement	0	7 496	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	107 496
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	100 000
1331	D.E.T.R. transférable	0	2 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 544
1338	Autres fonds équip. transférables	0	636	0	0	0	0	0	0	0	0	0	636
1341	D.E.T.R. non transférable	0	4 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 316
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	1 150	0	0	0	0	1 150
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	1 150	0	0	0	0	1 150
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	5 000
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	5 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	624 711	624 711
274	Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 504	57 504
27638	Créance Autres établissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567 207	567 207
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 538 403	0	0	0	0	0	0	0	0	143 444	13 326	1 695 172
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 538 403	0	0	0	0	0	0	0	0	143 444	13 326	1 695 172
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 326	13 326
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 395
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	5 666	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 666
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	8 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 332
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	15 794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 794
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	587 577	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	587 577
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 474	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 474
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	75 283	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 283
280422	Privé : Bâtiments, installations	695 186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	695 186
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 107	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 107
28051	Concessions et droits similaires	4 835	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 835
28128	Autres aménagements de terrains	2 430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 430
281318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 852	0	40 852
28132	Immeubles de rapport	13 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 680
28135	Installations générales, agencements, ..	613	0	0	0	0	0	0	0	0	16 299	0	16 912
281571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76	0	76
281784	Mobilier (m. à dispo)	67	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 005
28181	Installations générales, aménagt divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171	0	171
28182	Matériel de transport	8 449	0	0	0	0	0	0	0	0	4 459	0	12 909
28183	Matériel de bureau et informatique	58 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 045
28184	Mobilier	7 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 058
28188	Autres immo. corporelles	21 730	0	0	0	0	0	0	0	0	81 587	0	103 317
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 863 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 863 379

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 549 261	1 213 858	1 155 371	0	0	1 363 183	1 471 393	0	344 231	4 956 128	1 546 797	17 600 223
Dépenses réelles		4 010 859	1 213 858	1 155 371	0	0	1 363 183	1 471 393	0	344 231	4 812 685	1 533 471	15 905 051
011	Charges à caractère général	2 710	167 380	0	0	0	715 669	550 198	0	138 415	3 824 391	205 949	5 604 711
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	59 174	4 639	0	0	458	455	64 726
60612	Energie - Electricité	0	2 103	0	0	0	203 441	26 185	0	0	5 303	7 312	244 343
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	11 526	0	0	0	0	0	11 526
60622	Carburants	0	1 517	0	0	0	0	273	0	1 612	4 000	2 062	9 464
60623	Alimentation	0	1 045	0	0	0	588	0	0	0	0	60	1 693
60631	Fournitures d'entretien	0	93	0	0	0	19 406	716	0	0	0	0	20 216
60632	Fournitures de petit équipement	0	4 624	0	0	0	42 991	14 983	0	795	1 820	3 705	68 919
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	2 484	53	0	0	704	0	3 241
6064	Fournitures administratives	0	4 878	0	0	0	1 354	7 879	0	1 109	2 381	1 065	18 667
6068	Autres matières et fournitures	0	626	0	0	0	4 807	60 798	0	0	162	0	66 392
611	Contrats de prestations de services	0	22 625	0	0	0	287 190	182 573	0	13 200	3 715 615	119 050	4 340 253
6132	Locations immobilières	0	10 000	0	0	0	0	20 214	0	0	0	0	30 214
6135	Locations mobilières	0	412	0	0	0	3 888	3 791	0	0	224	100	8 415
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	47 483	0	0	0	0	47 483
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	978	48 946	0	0	3 456	254	53 634
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	32 785	14 388	0	299	635	10 980	59 087
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	3 191	5 835	0	32 909	0	3 636	45 571
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	1 115	0	0	0	1 604	2 719
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	8 040	11 650	0	0	5 718	0	25 408
61551	Entretien matériel roulant	0	440	0	0	0	6 984	0	0	607	3 164	137	11 332
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	6 958	0	0	0	30	8 167	15 155
6156	Maintenance	0	7 527	0	0	0	0	13 870	0	0	7 390	3 989	32 776

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6161	Multirisques	0	14 400	0	0	0	5 580	2 624	0	7 593	1 816	2 053	34 065
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	71 859	29 757	0	101 616
6182	Documentation générale et technique	0	3 460	0	0	0	0	571	0	0	0	0	4 031
6184	Versements à des organismes de formation	0	13 560	0	0	0	250	-5 404	0	0	4 100	0	12 506
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	21	0	0	0	320	520	0	0	0	0	861
6228	Divers	0	7 094	0	0	0	3 402	0	0	0	20 041	5 604	36 141
6231	Annonces et insertions	0	115	0	0	0	800	3 027	0	0	7 684	108	11 734
6232	Fêtes et cérémonies	0	1 505	0	0	0	0	0	0	0	0	1 312	2 817
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	1 820	0	0	1 820
6236	Catalogues et imprimés	0	228	0	0	0	2 813	918	0	2 874	0	114	6 947
6237	Publications	0	2 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 424
6251	Voyages et déplacements	0	12 791	0	0	0	4 380	939	0	110	973	3 575	22 769
6256	Missions	0	295	0	0	0	0	0	0	0	0	0	295
6262	Frais de télécommunications	0	1 371	0	0	0	1 464	20 022	0	317	1 982	708	25 864
627	Services bancaires et assimilés	2 710	0	0	0	0	293	88	0	0	0	0	3 090
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	431	0	0	2 460	9 879	12 770
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	0	0	17 685	0	0	0	0	17 685
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	8 359	0	0	0	0	33 567	0	0	3 036	0	44 963
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	45 277	0	0	0	191	1 314	0	0	1 185	16 404	64 371
6288	Autres services extérieurs	0	149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149
63512	Taxes foncières	0	231	0	0	0	0	6 527	0	3 312	0	3 614	13 684
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	213	0	0	0	0	0	0	0	297	0	510
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	391	478	0	0	0	0	869
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	751 580	0	0	0	611 419	852 472	0	95 816	343 516	208 722	2 863 524
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	283 994	0	0	0	0	11 469	0	0	0	8 177	303 640
6218	Autre personnel extérieur	0	6 547	0	0	0	0	0	0	0	1 942	0	8 489
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	1 791	0	0	0	1 839	2 800	0	313	1 024	592	8 360
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	5 023	0	0	0	9 380	14 008	0	1 597	4 829	3 017	37 854
64111	Rémunération principale titulaires	0	120 842	0	0	0	324 548	71 900	0	25 470	107 644	75 187	725 591
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	5 837	0	0	0	4 891	1 608	0	612	1 138	1 279	15 365
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	100	0	0	0	1 200	300	0	100	400	100	2 200
64118	Autres indemnités titulaires	0	68 566	0	0	0	46 489	20 352	0	3 072	30 205	21 746	190 429
64131	Rémunérations non tit.	0	82 169	0	0	0	51 586	482 781	0	37 635	84 137	45 406	783 713
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	100	0	0	0	100	300	0	0	100	300	900

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	0	200
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	13 879	0	0	19 415	0	33 294
64171	Apprentis - rémunérations	0	0	0	0	0	1 131	8 799	0	0	6 645	0	16 575
64172	Apprentis indemnité inflation	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	0	200
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	42 983	0	0	0	64 755	145 801	0	15 444	42 252	25 181	336 417
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	40 257	0	0	0	102 929	54 817	0	9 545	38 777	25 237	271 562
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	3 319	0	0	0	2 103	19 806	0	1 524	4 271	1 826	32 849
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	88 157	0	0	0	341	3 604	0	0	400	400	92 902
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	1 894	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 894
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	125	43	0	0	100	0	268
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	1	6	0	503	37	275	823
014	Atténuations de produits	4 008 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 008 149
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178
7391178	Autres restitut° dégrèvr contrib. direct	4 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 104
739211	Attributions de compensation	3 745 068	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 745 068
739212	Dotation de solidarité communautaire	33 411	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 411
739221	FNGIR	222 945	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 945
7398	Reverst., restitut° et prélèvr divers	2 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 404
65	Autres charges de gestion courante	0	291 871	1 155 371	0	0	19 676	16 635	0	50 000	625 251	936 461	3 095 266
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0	16 303	0	0	0	0	3 127	0	0	0	0	19 429
6518	Autres	0	3 689	0	0	0	1 776	13 151	0	0	9 600	0	28 217
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	415 536	415 536
6531	Indemnités	0	196 477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 477
6533	Cotisations de retraite	0	12 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 649
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	48 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 398
6536	Frais de représentation du maire	0	5 420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 420
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	393	0	0	0	0	0	0	0	0	0	393
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	494	0	494
6553	Service d'incendie	0	0	1 155 371	0	0	0	0	0	0	0	0	1 155 371
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525 741	0	525 741
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880	0	880
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 537	0	58 537

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	8 540	0	0	0	17 900	0	0	50 000	30 000	520 925	627 365
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	357	0	0	0	0	358
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	3 027	0	0	0	12 920	2 087	0	0	19 444	991	38 470
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	2 877	0	0	0	11 195	2 087	0	0	19 633	991	36 782
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	150	0	0	0	1 725	0	0	0	-188	0	1 687
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	3 500	50 000	0	60 000	82	181 349	294 931
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82	0	82
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	0	3 500	0	0	60 000	0	181 349	244 849
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	50 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 538 403	0	0	0	0	0	0	0	0	143 444	13 326	1 695 172
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 538 403	0	0	0	0	0	0	0	0	143 444	13 326	1 695 172
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 326	13 326
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 538 403	0	0	0	0	0	0	0	0	143 444	0	1 681 846
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		12 733 022	17 149	0	0	0	212 151	1 360 712	0	94 528	4 834 257	293 395	19 545 215
Recettes réelles		11 991 715	17 149	0	0	0	212 151	1 360 712	0	94 528	4 834 257	288 247	18 798 760
013	Atténuations de charges	0	3 500	0	0	0	57 435	12 861	0	665	41 897	47 144	163 502
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	57 435	12 861	0	665	41 897	47 144	160 002
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 672	0	0	0	129 108	1 180 268	0	2 250	131 919	0	1 445 218
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	0	600	0	0	0	0	0	600
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 940	0	112 940

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	128 508	0	0	0	0	0	128 508
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	7 790	0	0	0	0	7 790
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	1 149 582	0	0	0	0	1 149 582
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0	1 672	0	0	0	0	0	0	0	18 979	0	20 651
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	0	0	0	0	0	10 800	0	0	0	0	10 800
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	0	0	12 096	0	2 250	0	0	14 346
73	Impôts et taxes	8 115 229	0	0	0	0	0	0	0	0	3 953 805	96 618	12 165 652
73111	Impôts directs locaux	3 946 956	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 946 956
73112	Cotisation sur la VAE	1 531 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 531 914
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	655 129	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	655 129
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	303 977	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	303 977
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	22 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 601
73211	Attribution de compensation	78 477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 477
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	997 851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	997 851
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 611 818	0	3 611 818
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341 987	0	341 987
7362	Taxes de séjour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 618	96 618
7382	Fraction de TVA	578 324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578 324
74	Dotations et participations	3 876 486	11 921	0	0	0	25 608	122 607	0	87 304	692 099	103 007	4 919 032
74124	Dotations d'intercommunalité	477 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	477 159
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 710 423	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 710 423
744	FCTVA	12 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 725
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	68 601	0	0	5 359	51 072	125 032
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	37 500	-589	43 123	80 034
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 672	3 039	4 711
74741	Participat° Communes du GFP	0	11 921	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 921
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 773	5 773
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	54 006	0	49 804	685 658	0	789 468
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	224 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 923
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	451 256	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	451 256

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0	0	0	0	0	25 608	0	0	0	0	0	25 608
75	Autres produits de gestion courante	0	17	0	0	0	0	24 134	0	4 309	0	680	29 140
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680	680
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	24 134	0	4 309	0	0	28 443
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 620	12 620
761	Produits de participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 620	12 620
77	Produits exceptionnels	0	39	0	0	0	0	20 842	0	0	14 536	28 178	63 595
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	16 250	0	0	0	0	16 250
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 178	8 178
7788	Produits exceptionnels divers	0	39	0	0	0	0	4 592	0	0	14 536	20 000	39 167
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	8 797
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	8 797
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 148	5 148
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 649
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		737 658	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	737 658

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		5 549 261,43	1 213 857,92	0,00	0,00	0,00	6 763 119,35
Réalizations		5 549 261,43	1 213 857,92	0,00	0,00	0,00	6 763 119,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 709,59	167 380,42	0,00	0,00	0,00	170 090,01
60612	Energie - Electricité	0,00	2 102,79	0,00	0,00	0,00	2 102,79
60622	Carburants	0,00	1 516,53	0,00	0,00	0,00	1 516,53
60623	Alimentation	0,00	1 044,78	0,00	0,00	0,00	1 044,78
60631	Fournitures d'entretien	0,00	93,40	0,00	0,00	0,00	93,40
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 623,75	0,00	0,00	0,00	4 623,75
6064	Fournitures administratives	0,00	4 878,43	0,00	0,00	0,00	4 878,43
6068	Autres matières et fournitures	0,00	625,64	0,00	0,00	0,00	625,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	22 624,60	0,00	0,00	0,00	22 624,60
6132	Locations immobilières	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	411,60	0,00	0,00	0,00	411,60
61551	Entretien matériel roulant	0,00	440,08	0,00	0,00	0,00	440,08
6156	Maintenance	0,00	7 526,97	0,00	0,00	0,00	7 526,97
6161	Multirisques	0,00	14 399,68	0,00	0,00	0,00	14 399,68
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 459,64	0,00	0,00	0,00	3 459,64
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	13 560,00	0,00	0,00	0,00	13 560,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	20,90	0,00	0,00	0,00	20,90
6228	Divers	0,00	7 093,82	0,00	0,00	0,00	7 093,82
6231	Annonces et insertions	0,00	115,20	0,00	0,00	0,00	115,20
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 505,00	0,00	0,00	0,00	1 505,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00
6237	Publications	0,00	2 424,06	0,00	0,00	0,00	2 424,06
6251	Voyages et déplacements	0,00	12 790,95	0,00	0,00	0,00	12 790,95
6256	Missions	0,00	294,50	0,00	0,00	0,00	294,50
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 371,33	0,00	0,00	0,00	1 371,33
627	Services bancaires et assimilés	2 709,59	0,00	0,00	0,00	0,00	2 709,59
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	8 359,31	0,00	0,00	0,00	8 359,31
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	45 276,70	0,00	0,00	0,00	45 276,70
6288	Autres services extérieurs	0,00	149,00	0,00	0,00	0,00	149,00
63512	Taxes foncières	0,00	231,00	0,00	0,00	0,00	231,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	212,76	0,00	0,00	0,00	212,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	751 579,67	0,00	0,00	0,00	751 579,67
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	283 994,17	0,00	0,00	0,00	283 994,17
6218	Autre personnel extérieur	0,00	6 546,81	0,00	0,00	0,00	6 546,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 791,43	0,00	0,00	0,00	1 791,43

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	5 023,27	0,00	0,00	0,00	5 023,27
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	120 842,32	0,00	0,00	0,00	120 842,32
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	5 836,86	0,00	0,00	0,00	5 836,86
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	68 565,77	0,00	0,00	0,00	68 565,77
64131	Rémunérations non tit.	0,00	82 168,84	0,00	0,00	0,00	82 168,84
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	42 983,38	0,00	0,00	0,00	42 983,38
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	40 256,76	0,00	0,00	0,00	40 256,76
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 319,06	0,00	0,00	0,00	3 319,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	88 157,00	0,00	0,00	0,00	88 157,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 894,00	0,00	0,00	0,00	1 894,00
014	Atténuations de produits	4 008 149,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 008 149,22
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	39,40	0,00	0,00	0,00	0,00	39,40
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	4 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 104,00
739211	Attributions de compensation	3 745 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 745 068,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	33 410,50	0,00	0,00	0,00	0,00	33 410,50
739221	FNGIR	222 945,32	0,00	0,00	0,00	0,00	222 945,32
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	2 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 404,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 538 402,62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 402,62
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 538 402,62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 402,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	291 870,79	0,00	0,00	0,00	291 870,79
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	16 302,85	0,00	0,00	0,00	16 302,85
6518	Autres	0,00	3 689,36	0,00	0,00	0,00	3 689,36
6531	Indemnités	0,00	196 477,04	0,00	0,00	0,00	196 477,04
6533	Cotisations de retraite	0,00	12 649,34	0,00	0,00	0,00	12 649,34
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	48 398,00	0,00	0,00	0,00	48 398,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	5 420,20	0,00	0,00	0,00	5 420,20
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	392,95	0,00	0,00	0,00	392,95
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	8 540,00	0,00	0,00	0,00	8 540,00
65888	Autres	0,00	1,05	0,00	0,00	0,00	1,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	3 027,04	0,00	0,00	0,00	3 027,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	2 876,61	0,00	0,00	0,00	2 876,61
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	150,43	0,00	0,00	0,00	150,43
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 733 021,91	17 148,84	0,00	0,00	0,00	12 750 170,75
Réalisations		12 733 021,91	17 148,84	0,00	0,00	0,00	12 750 170,75
002	Résultat de fonctionnement reporté	737 658,03	0,00	0,00	0,00	0,00	737 658,03
013	Atténuations de charges	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 649,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 649,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 671,90	0,00	0,00	0,00	1 671,90
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	1 671,90	0,00	0,00	0,00	1 671,90
73	Impôts et taxes	8 115 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 115 229,00
73111	Impôts directs locaux	3 946 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 946 956,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 531 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531 914,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	655 129,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 129,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	303 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 977,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	22 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 601,00
73211	Attribution de compensation	78 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 477,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	997 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	997 851,00
7382	Fraction de TVA	578 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 324,00
74	Dotations et participations	3 876 485,88	11 921,14	0,00	0,00	0,00	3 888 407,02
74124	Dotation d'intercommunalité	477 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477 159,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 710 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 710 423,00
744	FCTVA	12 724,88	0,00	0,00	0,00	0,00	12 724,88
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	11 921,14	0,00	0,00	0,00	11 921,14
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	224 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 923,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	451 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 256,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	16,92	0,00	0,00	0,00	16,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	16,92	0,00	0,00	0,00	16,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	38,88	0,00	0,00	0,00	38,88
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	38,88	0,00	0,00	0,00	38,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		7 183 760,48	-1 196 709,08	0,00	0,00	0,00	5 987 051,40

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		822 378,18	264 143,99	0,00	127 335,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		822 378,18	264 143,99	0,00	127 335,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	134 192,39	0,00	0,00	33 188,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 102,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 516,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 044,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	93,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 946,30	0,00	0,00	1 677,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 980,12	0,00	0,00	1 898,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6068	Autres matières et fournitures	625,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	18 070,60	0,00	0,00	4 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	411,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	440,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 526,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	14 399,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 414,20	0,00	0,00	45,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 840,00	0,00	0,00	11 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	20,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	7 093,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	115,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	114,00	0,00	0,00	114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	2 424,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 151,38	0,00	0,00	10 639,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	294,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 371,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 359,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	45 276,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	212,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 472,03	806,46	0,00	90 301,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	283 994,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	6 546,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	693,43	806,46	0,00	291,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 536,65	0,00	0,00	1 486,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	103 079,79	0,00	0,00	17 762,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 002,56	0,00	0,00	3 834,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	67 094,96	0,00	0,00	1 470,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	41 633,06	0,00	0,00	40 535,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 669,55	0,00	0,00	15 313,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 016,98	0,00	0,00	7 239,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 653,07	0,00	0,00	1 665,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 557,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 686,72	263 337,53	0,00	3 846,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	12 977,11	0,00	0,00	3 325,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	3 168,56	0,00	0,00	520,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	196 477,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	12 649,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	48 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	5 420,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	392,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 027,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 876,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		17 148,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		17 148,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 671,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	1 671,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 921,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	11 921,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	16,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	38,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-805 229,34	-264 143,99	0,00	-127 335,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 155 371,00	0,00	0,00	1 155 371,00
Réalizations		1 155 371,00	0,00	0,00	1 155 371,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 155 371,00	0,00	0,00	1 155 371,00
6553	Service d'incendie	1 155 371,00	0,00	0,00	1 155 371,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 155 371,00	0,00	0,00	-1 155 371,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 155 371,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	1 155 371,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 155 371,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	1 155 371,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-1 155 371,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT								A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culture
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		21 400,00	1 341 783,45	0,00	0,00	1 363 183,45
Réalisations		21 400,00	1 341 783,45	0,00	0,00	1 363 183,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	715 669,05	0,00	0,00	715 669,05
60611	Eau et assainissement	0,00	59 173,92	0,00	0,00	59 173,92
60612	Energie - Electricité	0,00	203 441,04	0,00	0,00	203 441,04
60621	Combustibles	0,00	11 525,77	0,00	0,00	11 525,77
60623	Alimentation	0,00	588,23	0,00	0,00	588,23
60631	Fournitures d'entretien	0,00	19 405,99	0,00	0,00	19 405,99
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	42 991,48	0,00	0,00	42 991,48
60636	Vêtements de travail	0,00	2 483,97	0,00	0,00	2 483,97
6064	Fournitures administratives	0,00	1 354,42	0,00	0,00	1 354,42
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 806,52	0,00	0,00	4 806,52
611	Contrats de prestations de services	0,00	287 189,91	0,00	0,00	287 189,91
6135	Locations mobilières	0,00	3 887,91	0,00	0,00	3 887,91
61521	Entretien terrains	0,00	978,00	0,00	0,00	978,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	32 785,22	0,00	0,00	32 785,22
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	3 191,10	0,00	0,00	3 191,10
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	8 040,00	0,00	0,00	8 040,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	6 983,73	0,00	0,00	6 983,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 957,61	0,00	0,00	6 957,61
6161	Multirisques	0,00	5 580,24	0,00	0,00	5 580,24
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	250,00	0,00	0,00	250,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	320,00	0,00	0,00	320,00
6228	Divers	0,00	3 402,04	0,00	0,00	3 402,04
6231	Annonces et insertions	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 812,97	0,00	0,00	2 812,97
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 380,40	0,00	0,00	4 380,40
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 463,50	0,00	0,00	1 463,50
627	Services bancaires et assimilés	0,00	292,69	0,00	0,00	292,69
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	191,11	0,00	0,00	191,11
6358	Autres droits	0,00	391,28	0,00	0,00	391,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	611 418,55	0,00	0,00	611 418,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 839,36	0,00	0,00	1 839,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	9 379,67	0,00	0,00	9 379,67
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	324 548,32	0,00	0,00	324 548,32
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	4 891,12	0,00	0,00	4 891,12
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	46 489,17	0,00	0,00	46 489,17

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64131	Rémunérations non tit.	0,00	51 586,09	0,00	0,00	51 586,09
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	1 131,09	0,00	0,00	1 131,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	64 754,60	0,00	0,00	64 754,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	102 928,73	0,00	0,00	102 928,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 103,03	0,00	0,00	2 103,03
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	341,08	0,00	0,00	341,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	125,00	0,00	0,00	125,00
6488	Autres charges	0,00	1,29	0,00	0,00	1,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 900,00	1 776,00	0,00	0,00	19 676,00
6518	Autres	0,00	1 776,00	0,00	0,00	1 776,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 900,00	0,00	0,00	0,00	17 900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	12 919,85	0,00	0,00	12 919,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	11 194,65	0,00	0,00	11 194,65
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	1 725,20	0,00	0,00	1 725,20
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	212 151,03	0,00	0,00	212 151,03
Réalizations		0,00	212 151,03	0,00	0,00	212 151,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	57 434,81	0,00	0,00	57 434,81
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	57 434,81	0,00	0,00	57 434,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	129 108,22	0,00	0,00	129 108,22
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	600,00	0,00	0,00	600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	128 508,22	0,00	0,00	128 508,22
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	25 608,00	0,00	0,00	25 608,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	25 608,00	0,00	0,00	25 608,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-21 400,00	-1 129 632,42	0,00	0,00	-1 151 032,42

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 341 783,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	1 341 783,45	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	715 669,05	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	59 173,92	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	203 441,04	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	11 525,77	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	588,23	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	19 405,99	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	42 991,48	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	2 483,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	1 354,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	4 806,52	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	287 189,91	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	3 887,91	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	978,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	32 785,22	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	3 191,10	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	8 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	6 983,73	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	6 957,61	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	5 580,24	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	3 402,04	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	2 812,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	4 380,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	1 463,50	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	292,69	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	191,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	391,28	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	611 418,55	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	1 839,36	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	9 379,67	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	324 548,32	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	4 891,12	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	46 489,17	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	51 586,09	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	1 131,09	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	64 754,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	102 928,73	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	2 103,03	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	341,08	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	1 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	12 919,85	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	11 194,65	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	1 725,20	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	212 151,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	212 151,03	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	57 434,81	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	57 434,81	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	129 108,22	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	128 508,22	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	25 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	25 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-1 129 632,42	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 167 028,71	304 364,23	0,00	1 471 392,94
Réalisations		1 167 028,71	304 364,23	0,00	1 471 392,94
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	249 006,79	301 191,27	0,00	550 198,06
60611	Eau et assainissement	217,54	4 421,55	0,00	4 639,09
60612	Energie - Electricité	6 008,80	20 175,76	0,00	26 184,56
60622	Carburants	0,00	273,47	0,00	273,47
60631	Fournitures d'entretien	716,46	0,00	0,00	716,46
60632	Fournitures de petit équipement	14 983,37	0,00	0,00	14 983,37
60636	Vêtements de travail	52,90	0,00	0,00	52,90
6064	Fournitures administratives	7 878,60	0,00	0,00	7 878,60
6068	Autres matières et fournitures	60 798,07	0,00	0,00	60 798,07
611	Contrats de prestations de services	8 698,72	173 874,57	0,00	182 573,29
6132	Locations immobilières	20 213,58	0,00	0,00	20 213,58
6135	Locations mobilières	3 791,40	0,00	0,00	3 791,40
614	Charges locatives et de copropriété	47 483,09	0,00	0,00	47 483,09
61521	Entretien terrains	0,00	48 946,00	0,00	48 946,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	14 388,00	0,00	14 388,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 129,16	3 705,62	0,00	5 834,78
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	1 115,11	0,00	1 115,11
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	11 649,90	0,00	11 649,90
6156	Maintenance	13 869,84	0,00	0,00	13 869,84
6161	Multirisques	2 366,98	256,54	0,00	2 623,52
6182	Documentation générale et technique	571,00	0,00	0,00	571,00
6184	Versements à des organismes de formation	-5 404,00	0,00	0,00	-5 404,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	409,90	110,00	0,00	519,90
6231	Annonces et insertions	417,60	2 609,67	0,00	3 027,27
6236	Catalogues et imprimés	918,36	0,00	0,00	918,36
6251	Voyages et déplacements	939,28	0,00	0,00	939,28
6262	Frais de télécommunications	19 541,93	480,00	0,00	20 021,93
627	Services bancaires et assimilés	87,61	0,30	0,00	87,91
6281	Concours divers (cotisations)	431,00	0,00	0,00	431,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	17 684,78	0,00	17 684,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 567,02	0,00	0,00	33 567,02
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 313,94	0,00	0,00	1 313,94
63512	Taxes foncières	6 527,00	0,00	0,00	6 527,00
6358	Autres droits	477,64	0,00	0,00	477,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	852 425,75	46,32	0,00	852 472,07

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6217	Personnel affecté par la commune membre	11 468,81	0,00	0,00	11 468,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 799,46	0,55	0,00	2 800,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 005,25	2,81	0,00	14 008,06
64111	Rémunération principale titulaires	71 899,56	0,00	0,00	71 899,56
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 608,43	0,00	0,00	1 608,43
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	300,00	0,00	0,00	300,00
64118	Autres indemnités titulaires	20 351,89	0,00	0,00	20 351,89
64131	Rémunérations non tit.	482 780,67	0,00	0,00	482 780,67
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	300,00	0,00	0,00	300,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	13 878,81	0,00	0,00	13 878,81
64171	Apprentis - rémunérations	8 799,04	0,00	0,00	8 799,04
64172	Apprentis indemnité inflation	100,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 767,45	33,88	0,00	145 801,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 811,93	4,62	0,00	54 816,55
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 801,38	4,46	0,00	19 805,84
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 603,62	0,00	0,00	3 603,62
6475	Médecine du travail, pharmacie	43,00	0,00	0,00	43,00
6488	Autres charges	6,45	0,00	0,00	6,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 508,69	3 126,64	0,00	16 635,33
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	3 126,64	0,00	3 126,64
6518	Autres	13 151,45	0,00	0,00	13 151,45
65888	Autres	357,24	0,00	0,00	357,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 087,48	0,00	0,00	2 087,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 087,48	0,00	0,00	2 087,48
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 294 539,71	66 172,17	0,00	1 360 711,88
Réalizations		1 294 539,71	66 172,17	0,00	1 360 711,88
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	12 860,63	0,00	0,00	12 860,63
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 860,63	0,00	0,00	12 860,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 172 382,12	7 886,11	0,00	1 180 268,23
7066	Redevances services à caractère social	0,00	7 790,11	0,00	7 790,11
70688	Autres prestations de services	1 149 582,12	0,00	0,00	1 149 582,12
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 800,00	0,00	0,00	10 800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	12 000,00	96,00	0,00	12 096,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 912,86	53 694,06	0,00	122 606,92

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
74718	Autres participations Etat	68 600,93	0,00	0,00	68 600,93
7478	Participat° Autres organismes	311,93	53 694,06	0,00	54 005,99
75	Autres produits de gestion courante	24 134,10	0,00	0,00	24 134,10
752	Revenus des immeubles	24 134,10	0,00	0,00	24 134,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 250,00	4 592,00	0,00	20 842,00
774	Subventions exceptionnelles	16 250,00	0,00	0,00	16 250,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 592,00	0,00	4 592,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		127 511,00	-238 192,06	0,00	-110 681,06

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		208 620,65	957 691,06	717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 364,23
Réalizations		208 620,65	957 691,06	717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 364,23
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	36,48	248 253,31	717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 191,27
60611	Eau et assainissement	0,00	217,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 421,55
60612	Energie - Electricité	0,00	6 008,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 175,76
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273,47
60631	Fournitures d'entretien	0,00	716,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	36,48	14 229,89	717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	52,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 878,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	60 798,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	8 698,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 874,57
6132	Locations immobilières	0,00	20 213,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	3 791,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	47 483,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 946,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 388,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 129,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 705,62
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115,11
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 649,90
6156	Maintenance	0,00	13 869,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	2 366,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256,54
6182	Documentation générale et technique	0,00	571,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	-5 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	409,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00
6231	Annonces et insertions	0,00	417,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 609,67
6236	Catalogues et imprimés	0,00	918,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	939,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6262	Frais de télécommunications	0,00	19 541,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	87,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	431,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 684,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	33 567,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	1 313,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	6 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	477,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	158 584,17	693 841,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,32
6217	Personnel affecté par la commune membre	11 468,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	479,78	2 319,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 446,76	11 558,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,81
64111	Rémunération principale titulaires	8 672,10	63 227,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	455,94	1 152,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	408,65	19 943,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	86 502,57	396 278,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	13 878,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	8 799,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 898,69	117 868,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 849,60	47 962,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 542,23	16 259,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	960,00	2 643,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	43,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	6,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	13 508,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 126,64
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 126,64
6518	Autres	0,00	13 151,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	357,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	2 087,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	2 087,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 278 289,71	16 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 172,17
Réalisations		0,00	1 278 289,71	16 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 172,17

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	12 860,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	12 860,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 172 382,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 886,11
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 790,11
70688	Autres prestations de services	0,00	1 149 582,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	68 912,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 694,06
74718	Autres participations Etat	0,00	68 600,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	311,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 694,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 134,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	24 134,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	16 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	16 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-208 620,65	320 598,65	15 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-238 192,06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		73 275,70	43 813,63	227 141,70	0,00	0,00	344 231,03
Réalizations		73 275,70	43 813,63	227 141,70	0,00	0,00	344 231,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	19 479,17	43 813,63	75 121,84	0,00	0,00	138 414,64
60622	Carburants	1 611,87	0,00	0,00	0,00	0,00	1 611,87
60632	Fournitures de petit équipement	794,79	0,00	0,00	0,00	0,00	794,79
6064	Fournitures administratives	1 071,17	0,00	37,84	0,00	0,00	1 109,01
611	Contrats de prestations de services	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	298,80	0,00	0,00	0,00	0,00	298,80
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	32 908,80	0,00	0,00	0,00	32 908,80
61551	Entretien matériel roulant	606,80	0,00	0,00	0,00	0,00	606,80
6161	Multirisques	0,00	7 592,83	0,00	0,00	0,00	7 592,83
617	Etudes et recherches	-3 225,00	0,00	75 084,00	0,00	0,00	71 859,00
6233	Foires et expositions	1 819,68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 819,68
6236	Catalogues et imprimés	2 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,00
6251	Voyages et déplacements	109,80	0,00	0,00	0,00	0,00	109,80
6262	Frais de télécommunications	317,26	0,00	0,00	0,00	0,00	317,26
63512	Taxes foncières	0,00	3 312,00	0,00	0,00	0,00	3 312,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 796,53	0,00	42 019,86	0,00	0,00	95 816,39
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	188,15	0,00	124,99	0,00	0,00	313,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	959,66	0,00	637,43	0,00	0,00	1 597,09
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	25 470,21	0,00	0,00	25 470,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	611,81	0,00	0,00	611,81
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	3 072,45	0,00	0,00	3 072,45
64131	Rémunérations non tit.	37 634,66	0,00	0,00	0,00	0,00	37 634,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 587,76	0,00	3 856,63	0,00	0,00	15 444,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 579,63	0,00	7 965,74	0,00	0,00	9 545,37
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 524,17	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524,17
6488	Autres charges	322,50	0,00	180,60	0,00	0,00	503,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	37 500,00	6 558,84	50 469,39	0,00	0,00	94 528,23
	Réalisations	37 500,00	6 558,84	50 469,39	0,00	0,00	94 528,23
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	665,39	0,00	0,00	665,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	665,39	0,00	0,00	665,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	37 500,00	0,00	49 804,00	0,00	0,00	87 304,00
7472	Participat° Régions	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	49 804,00	0,00	0,00	49 804,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 308,84	0,00	0,00	0,00	4 308,84
752	Revenus des immeubles	0,00	4 308,84	0,00	0,00	0,00	4 308,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-35 775,70	-37 254,79	-176 672,31	0,00	0,00	-249 702,80

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		4 238 401,81	128 667,45	589 059,06	0,00	4 956 128,32
Réalisations		4 238 401,81	128 667,45	589 059,06	0,00	4 956 128,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 777 664,77	22 468,27	24 258,09	0,00	3 824 391,13
60611	Eau et assainissement	458,03	0,00	0,00	0,00	458,03
60612	Energie - Electricité	5 302,54	0,00	0,00	0,00	5 302,54
60622	Carburants	2 710,65	0,00	1 289,62	0,00	4 000,27
60632	Fournitures de petit équipement	1 678,49	0,00	141,24	0,00	1 819,73
60636	Vêtements de travail	704,42	0,00	0,00	0,00	704,42
6064	Fournitures administratives	918,45	650,79	812,00	0,00	2 381,24
6068	Autres matières et fournitures	161,56	0,00	0,00	0,00	161,56
611	Contrats de prestations de services	3 712 485,43	0,00	3 129,72	0,00	3 715 615,15
6135	Locations mobilières	223,80	0,00	0,00	0,00	223,80
61521	Entretien terrains	3 456,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	635,18	0,00	0,00	0,00	635,18
615232	Entretien, réparations réseaux	5 718,10	0,00	0,00	0,00	5 718,10
61551	Entretien matériel roulant	2 549,33	0,00	614,77	0,00	3 164,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
6156	Maintenance	1 187,93	6 201,99	0,00	0,00	7 389,92
6161	Multirisques	1 815,86	0,00	0,00	0,00	1 815,86
617	Etudes et recherches	24 172,20	5 585,00	0,00	0,00	29 757,20
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
6228	Divers	3 508,80	3 650,40	12 882,00	0,00	20 041,20
6231	Annonces et insertions	3 009,57	4 674,09	0,00	0,00	7 683,66
6251	Voyages et déplacements	760,24	206,00	7,20	0,00	973,44
6262	Frais de télécommunications	1 660,32	0,00	321,54	0,00	1 981,86
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 500,00	960,00	0,00	2 460,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 036,42	0,00	0,00	0,00	3 036,42
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 184,69	0,00	0,00	0,00	1 184,69
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	296,76	0,00	0,00	0,00	296,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	203 717,65	41 276,18	98 521,84	0,00	343 515,67
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 942,12	0,00	0,00	1 942,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	605,20	110,05	309,20	0,00	1 024,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 690,28	561,22	1 577,06	0,00	4 828,56
64111	Rémunération principale titulaires	71 800,31	20 565,78	15 278,01	0,00	107 644,10
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 138,07	0,00	0,00	0,00	1 138,07
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	300,00	100,00	0,00	0,00	400,00
64118	Autres indemnités titulaires	20 433,95	7 697,61	2 072,97	0,00	30 204,53
64131	Rémunérations non tit.	37 126,73	0,00	47 009,90	0,00	84 136,63

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 415,21	0,00	0,00	0,00	19 415,21
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	6 644,53	0,00	6 644,53
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 218,08	3 693,88	16 340,29	0,00	42 252,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 983,61	6 526,88	7 266,46	0,00	38 776,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 306,21	78,64	1 886,01	0,00	4 270,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	37,41	0,00	37,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	143 443,81	0,00	0,00	0,00	143 443,81
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	143 443,81	0,00	0,00	0,00	143 443,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 049,10	64 923,00	466 279,13	0,00	625 251,23
6518	Autres	9 600,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
6542	Créances éteintes	493,90	0,00	0,00	0,00	493,90
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	64 923,00	460 817,63	0,00	525 740,63
65548	Autres contributions	0,00	0,00	880,00	0,00	880,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	53 955,20	0,00	4 581,50	0,00	58 536,70
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	19 444,48	0,00	0,00	0,00	19 444,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 632,65	0,00	0,00	0,00	19 632,65
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-188,17	0,00	0,00	0,00	-188,17
67	Charges exceptionnelles	82,00	0,00	0,00	0,00	82,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	82,00	0,00	0,00	0,00	82,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 471 176,88	18 979,04	344 101,50	0,00	4 834 257,42
Réalisations		4 471 176,88	18 979,04	344 101,50	0,00	4 834 257,42
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	41 454,95	0,00	442,50	0,00	41 897,45
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 454,95	0,00	442,50	0,00	41 897,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	112 940,35	18 979,04	0,00	0,00	131 919,39
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	112 940,35	0,00	0,00	0,00	112 940,35
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	18 979,04	0,00	0,00	18 979,04
73	Impôts et taxes	3 611 818,00	0,00	341 987,00	0,00	3 953 805,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 611 818,00	0,00	0,00	0,00	3 611 818,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	341 987,00	0,00	341 987,00
74	Dotations et participations	690 427,30	0,00	1 672,00	0,00	692 099,30
74718	Autres participations Etat	5 358,89	0,00	0,00	0,00	5 358,89
7472	Participat° Régions	-589,23	0,00	0,00	0,00	-589,23
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	1 672,00	0,00	1 672,00

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
7478	Participat° Autres organismes	685 657,64	0,00	0,00	0,00	685 657,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 536,28	0,00	0,00	0,00	14 536,28
7788	Produits exceptionnels divers	14 536,28	0,00	0,00	0,00	14 536,28
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		232 775,07	-109 688,41	-244 957,56	0,00	-121 870,90

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		58 026,44	-4 295,40	4 181 992,43	0,00	2 678,34	0,00	0,00
Réalisations		58 026,44	-4 295,40	4 181 992,43	0,00	2 678,34	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	28 026,44	-4 295,40	3 751 255,39	0,00	2 678,34	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	458,03	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	1 700,20	0,00	3 602,34	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	2 710,65	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	296,04	0,00	1 382,45	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	704,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	78,80	0,00	839,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	161,56	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 712 485,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	223,80	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	635,18	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	5 718,10	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	2 549,33	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	954,00	0,00	-924,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 187,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	1 815,86	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	27 651,60	-4 295,40	816,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	3 508,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	3 009,57	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	760,24	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 660,32	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	3 036,42	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	1 184,69	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	296,76	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	203 717,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	605,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	2 690,28	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	71 800,31	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	1 138,07	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	20 433,95	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	37 126,73	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	19 415,21	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	22 218,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	24 983,61	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	2 306,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	143 443,81	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	143 443,81	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	64 049,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	493,90	0,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	53 955,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	19 444,48	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	19 632,65	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	-188,17	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	82,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	82,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	4 471 176,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	4 471 176,88	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	41 454,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	41 454,95	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	112 940,35	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	112 940,35	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	3 611 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	3 611 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	690 427,30	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	5 358,89	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	-589,23	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	685 657,64	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	14 536,28	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	14 536,28	0,00	0,00	0,00	0,00
78		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé				Sous-fonction 81			
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Reprise sur amortissements et provisions							
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-58 026,44	4 295,40	289 184,45	0,00	-2 678,34	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES	63 744,45	0,00	0,00	0,00	64 923,00	122 779,93	466 279,13	0,00	0,00
	Réalisations	63 744,45	0,00	0,00	0,00	64 923,00	122 779,93	466 279,13	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	22 468,27	0,00	0,00	0,00	0,00	24 258,09	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 289,62	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141,24	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	650,79	0,00	0,00	0,00	0,00	812,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 129,72	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614,77	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 201,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 650,40	0,00	0,00	0,00	0,00	12 882,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 674,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,20	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321,54	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 276,18	0,00	0,00	0,00	0,00	98 521,84	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 942,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	110,05	0,00	0,00	0,00	0,00	309,20	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	561,22	0,00	0,00	0,00	0,00	1 577,06	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	20 565,78	0,00	0,00	0,00	0,00	15 278,01	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	7 697,61	0,00	0,00	0,00	0,00	2 072,97	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 009,90	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois dinserion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 644,53	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 693,88	0,00	0,00	0,00	0,00	16 340,29	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 526,88	0,00	0,00	0,00	0,00	7 266,46	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	78,64	0,00	0,00	0,00	0,00	1 886,01	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,41	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	64 923,00	0,00	466 279,13	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	64 923,00	0,00	460 817,63	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 581,50	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 979,04	0,00	0,00	0,00	0,00	2 114,50	341 987,00	0,00	0,00
Réalisations		18 979,04	0,00	0,00	0,00	0,00	2 114,50	341 987,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442,50	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442,50	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	18 979,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	18 979,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 987,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 987,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 672,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 672,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-44 765,41	0,00	0,00	0,00	-64 923,00	-120 665,43	-124 292,13	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 030 405,91	0,00	93 336,82	0,00	48 000,00	375 054,49	0,00	0,00	1 546 797,22
Réalizations		1 030 405,91	0,00	93 336,82	0,00	48 000,00	375 054,49	0,00	0,00	1 546 797,22
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	150 887,70	0,00	38 931,44	0,00	0,00	16 129,47	0,00	0,00	205 948,61
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,30	0,00	0,00	455,30
60612	Energie - Electricité	994,54	0,00	0,00	0,00	0,00	6 317,37	0,00	0,00	7 311,91
60622	Carburants	2 061,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 061,52
60623	Alimentation	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 480,90	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224,55	0,00	0,00	3 705,45
6064	Fournitures administratives	953,03	0,00	0,00	0,00	0,00	111,89	0,00	0,00	1 064,92
611	Contrats de prestations de services	95 328,12	0,00	23 721,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 049,72
6135	Locations mobilières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
61521	Entretien terrains	254,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	10 980,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 980,24
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	3 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 636,00
615231	Entretien, réparations voiries	568,43	0,00	0,00	0,00	0,00	1 035,60	0,00	0,00	1 604,03
61551	Entretien matériel roulant	136,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 167,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 167,20
6156	Maintenance	1 509,39	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00	0,00	0,00	3 989,39
6161	Multirisques	1 463,59	0,00	0,00	0,00	0,00	589,76	0,00	0,00	2 053,35
6228	Divers	2 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	5 604,00
6231	Annonces et insertions	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 312,00
6236	Catalogues et imprimés	114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114,00
6251	Voyages et déplacements	3 370,10	0,00	204,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 574,90
6262	Frais de télécommunications	319,20	0,00	388,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	708,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	915,00	0,00	0,00	9 879,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	16 404,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 404,48
63512	Taxes foncières	3 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 614,00

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	155 665,28	0,00	30 556,78	0,00	0,00	22 500,02	0,00	0,00	208 722,08
6217	Personnel affecté par la commune membre	8 177,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 177,45
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	411,27	0,00	107,16	0,00	0,00	73,18	0,00	0,00	591,61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 097,27	0,00	546,54	0,00	0,00	373,08	0,00	0,00	3 016,89
64111	Rémunération principale titulaires	60 194,07	0,00	0,00	0,00	0,00	14 992,73	0,00	0,00	75 186,80
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 278,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 278,63
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
64118	Autres indemnités titulaires	21 642,18	0,00	0,00	0,00	0,00	103,45	0,00	0,00	21 745,63
64131	Rémunérations non tit.	23 970,84	0,00	21 434,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 405,78
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	200,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 323,90	0,00	6 599,79	0,00	0,00	2 257,36	0,00	0,00	25 181,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 742,13	0,00	900,24	0,00	0,00	4 595,06	0,00	0,00	25 237,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	957,93	0,00	868,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6488	Autres charges	269,61	0,00	0,00	0,00	0,00	5,16	0,00	0,00	274,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 326,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	13 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 326,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	562 036,27	0,00	0,00	0,00	48 000,00	326 425,00	0,00	0,00	936 461,27
6521	Déficit budgets annexes administratifs	415 536,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 536,27
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	146 500,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	326 425,00	0,00	0,00	520 925,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	990,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	990,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990,66
67	Charges exceptionnelles	147 500,00	0,00	23 848,60	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	181 348,60
6745	Subv. aux personnes de droit privé	147 500,00	0,00	23 848,60	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	181 348,60

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		152 313,10	0,00	20 000,00	0,00	0,00	121 082,29	0,00	0,00	293 395,39
Réalizations		152 313,10	0,00	20 000,00	0,00	0,00	121 082,29	0,00	0,00	293 395,39
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	25 718,56	0,00	0,00	0,00	0,00	21 425,54	0,00	0,00	47 144,10
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 718,56	0,00	0,00	0,00	0,00	21 425,54	0,00	0,00	47 144,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	5 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 617,75	0,00	0,00	96 617,75
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 617,75	0,00	0,00	96 617,75
74	Dotations et participations	99 968,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 039,00	0,00	0,00	103 007,00
74718	Autres participations Etat	51 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 072,00
7472	Participat° Régions	43 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 123,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 039,00	0,00	0,00	3 039,00
74758	Participat° Autres groupements	5 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 773,00
75	Autres produits de gestion courante	680,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680,14
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	680,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680,14
76	Produits financiers	12 620,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 620,40
761	Produits de participations	12 620,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 620,40
77	Produits exceptionnels	8 178,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 178,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 178,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-878 092,81	0,00	-73 336,82	0,00	-48 000,00	-253 972,20	0,00	0,00	-1 253 401,83

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 649,00	69 984,77	0,00	0,00	0,00	73 633,77
Réalizations		3 649,00	43 328,47	0,00	0,00	0,00	46 977,47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 649,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	3 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 649,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 033,76	0,00	0,00	0,00	13 033,76
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 314,29	0,00	0,00	0,00	8 314,29
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 719,47	0,00	0,00	0,00	4 719,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 874,71	0,00	0,00	0,00	16 874,71
2313	Constructions	0,00	16 874,71	0,00	0,00	0,00	16 874,71
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	26 656,30	0,00	0,00	0,00	26 656,30
RECETTES (2)		3 435 868,85	7 495,50	0,00	0,00	0,00	3 443 364,35
Réalizations		3 435 868,85	636,00	0,00	0,00	0,00	3 436 504,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 863 379,33	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 379,33
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 538 402,62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 402,62
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 395,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	5 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 666,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	8 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 332,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	15 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 794,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	587 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587 577,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 474,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 474,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	75 283,25	0,00	0,00	0,00	0,00	75 283,25
280422	Privé : Bâtiments, installations	695 186,07	0,00	0,00	0,00	0,00	695 186,07
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,00
28051	Concessions et droits similaires	4 835,48	0,00	0,00	0,00	0,00	4 835,48
28128	Autres aménagements de terrains	2 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430,00
28132	Immeubles de rapport	13 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 680,00
28135	Installations générales, agencements, ..	613,00	0,00	0,00	0,00	0,00	613,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	67,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 004,52	0,00	0,00	0,00	0,00	15 004,52
28182	Matériel de transport	8 449,24	0,00	0,00	0,00	0,00	8 449,24
28183	Matériel de bureau et informatique	58 044,67	0,00	0,00	0,00	0,00	58 044,67
28184	Mobilier	7 058,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 058,00
28188	Autres immo. corporelles	21 730,39	0,00	0,00	0,00	0,00	21 730,39
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 086,90	0,00	0,00	0,00	0,00	34 086,90
10222	FCTVA	34 086,90	0,00	0,00	0,00	0,00	34 086,90
13	Subventions d'investissement	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00	636,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00	636,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	6 859,50	0,00	0,00	0,00	6 859,50

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (2)		3 432 219,85	-62 489,27	0,00	0,00	0,00	3 369 730,58

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		55 679,88	0,00	0,00	14 304,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		39 218,48	0,00	0,00	4 109,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 343,77	0,00	0,00	689,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 314,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 029,48	0,00	0,00	689,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 874,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2313	Constructions	16 874,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		16 461,40	0,00	0,00	10 194,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		7 495,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		6 859,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
SOLDE (2)		-48 184,38	0,00	0,00	-14 304,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)		Libellé	Sous-fonction 11				
			110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culture
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	177 082,97	0,00	0,00	177 082,97
Réalizations		0,00	142 007,47	0,00	0,00	142 007,47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	47 207,72	0,00	0,00	47 207,72
1641	Emprunts en euros	0,00	47 207,72	0,00	0,00	47 207,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	94 799,75	0,00	0,00	94 799,75
2118	Autres terrains	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	13 207,82	0,00	0,00	13 207,82
2135	Installations générales, agencements	0,00	21 860,20	0,00	0,00	21 860,20
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	588,89	0,00	0,00	588,89
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	59 141,84	0,00	0,00	59 141,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	35 075,50	0,00	0,00	35 075,50
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-177 082,97	0,00	0,00	-177 082,97

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	177 082,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	142 007,47	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	47 207,72	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	47 207,72	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	94 799,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	13 207,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	21 860,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	588,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	59 141,84	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	35 075,50	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-177 082,97	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		208 796,07	4 560,00	0,00	213 356,07
Réalizations		184 771,95	4 560,00	0,00	189 331,95
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 121,88	0,00	0,00	8 121,88
1641	Emprunts en euros	8 121,88	0,00	0,00	8 121,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	101 650,07	4 560,00	0,00	106 210,07
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	4 560,00	0,00	4 560,00
2132	Immeubles de rapport	83 995,86	0,00	0,00	83 995,86
2135	Installations générales, agencements	6 219,74	0,00	0,00	6 219,74
2183	Matériel de bureau et informatique	5 334,34	0,00	0,00	5 334,34
2184	Mobilier	3 463,13	0,00	0,00	3 463,13
2188	Autres immobilisations corporelles	2 637,00	0,00	0,00	2 637,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		24 024,12	0,00	0,00	24 024,12
RECETTES (2)		100 000,00	1 150,00	0,00	101 150,00
Réalizations		100 000,00	1 150,00	0,00	101 150,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 150,00	0,00	1 150,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 150,00	0,00	1 150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-108 796,07	-3 410,00	0,00	-112 206,07

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	208 796,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
Réalizations		0,00	184 771,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	8 121,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	8 121,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	101 650,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	83 995,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	6 219,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 334,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	3 463,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	24 024,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
Réalizations		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-108 796,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 410,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 373,22	0,00	657 030,92	0,00	0,00	659 404,14
Réalizations		2 373,22	0,00	405 371,43	0,00	0,00	407 744,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	405 371,43	0,00	0,00	405 371,43
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	216 195,50	0,00	0,00	216 195,50
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	189 175,93	0,00	0,00	189 175,93
21	Immobilisations corporelles	2 373,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2 373,22
2183	Matériel de bureau et informatique	966,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966,00
2184	Mobilier	1 407,22	0,00	0,00	0,00	0,00	1 407,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	251 659,49	0,00	0,00	251 659,49
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 373,22	0,00	-657 030,92	0,00	0,00	-659 404,14

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		127 753,83	1 793 687,96	9 130,16	0,00	1 930 571,95
Réalizations		116 236,23	1 396 281,76	9 130,16	0,00	1 521 648,15
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 982,83	0,00	0,00	0,00	34 982,83
1641	Emprunts en euros	34 982,83	0,00	0,00	0,00	34 982,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 832,00	0,00	0,00	2 832,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	2 832,00	0,00	0,00	2 832,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 393 449,76	0,00	0,00	1 393 449,76
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	22 614,50	0,00	0,00	22 614,50
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	1 370 835,26	0,00	0,00	1 370 835,26
21	Immobilisations corporelles	81 253,40	0,00	1 797,66	0,00	83 051,06
2135	Installations générales, agencements	2 836,12	0,00	0,00	0,00	2 836,12
2182	Matériel de transport	19 273,24	0,00	0,00	0,00	19 273,24
2183	Matériel de bureau et informatique	2 624,52	0,00	864,00	0,00	3 488,52
2184	Mobilier	0,00	0,00	933,66	0,00	933,66
2188	Autres immobilisations corporelles	56 519,52	0,00	0,00	0,00	56 519,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	7 332,50	0,00	7 332,50
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	7 332,50	0,00	7 332,50
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		11 517,60	397 406,20	0,00	0,00	408 923,80
RECETTES (2)		143 443,81	0,00	0,00	0,00	143 443,81

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
Réalizations		143 443,81	0,00	0,00	0,00	143 443,81
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	143 443,81	0,00	0,00	0,00	143 443,81
281318	Autres bâtiments publics	40 852,00	0,00	0,00	0,00	40 852,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 299,00	0,00	0,00	0,00	16 299,00
281571	Matériel roulant	75,54	0,00	0,00	0,00	75,54
28181	Installations générales, aménagt divers	171,00	0,00	0,00	0,00	171,00
28182	Matériel de transport	4 459,43	0,00	0,00	0,00	4 459,43
28188	Autres immo. corporelles	81 586,84	0,00	0,00	0,00	81 586,84
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		15 689,98	-1 793 687,96	-9 130,16	0,00	-1 787 128,14

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	127 753,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	116 236,23	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	34 982,83	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	34 982,83	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	81 253,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	2 836,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	19 273,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	2 624,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	56 519,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	11 517,60	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	143 443,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	143 443,81	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	143 443,81	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	40 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	16 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	75,54	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	171,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	4 459,43	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	81 586,84	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	15 689,98	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		94 596,70	0,00	0,00	0,00	1 699 091,26	1 797,66	7 332,50	0,00	0,00
Réalisations		2 832,00	0,00	0,00	0,00	1 393 449,76	1 797,66	7 332,50	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 393 449,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	22 614,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370 835,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 797,66	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 332,50	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 332,50	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		91 764,70	0,00	0,00	0,00	305 641,50	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-94 596,70	0,00	0,00	0,00	-1 699 091,26	-1 797,66	-7 332,50	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		677 322,80	0,00	320 979,20	0,00	0,00	1 211 778,12	0,00	0,00	2 210 080,12
Réalizations		412 995,72	0,00	979,20	0,00	0,00	7 078,12	0,00	0,00	421 053,04
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	5 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 632,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 632,30
1641	Emprunts en euros	106 632,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 632,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	217 174,50	0,00	0,00	0,00	0,00	3 078,12	0,00	0,00	220 252,62
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 078,12	0,00	0,00	3 078,12
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 828,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 828,77
20422	Privé : Bâtiments, installations	166 345,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 345,73
21	Immobilisations corporelles	27 035,92	0,00	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 015,12

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
2111	Terrains nus	22 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 224,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 330,26	0,00	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 309,46
2184	Mobilier	1 177,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 177,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 005,00
27638	Créance Autres établissements publics	57 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 005,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		264 327,08	0,00	320 000,00	0,00	0,00	1 204 700,00	0,00	0,00	1 789 027,08
RECETTES (2)		643 037,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 037,09
Réalizations		643 037,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 037,09
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	13 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 326,00
2111	Terrains nus	13 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 326,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)									
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	624 711,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624 711,09
274	Prêts	57 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 504,00
27638	Créance Autres établissements publics	567 207,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 207,09
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-34 285,71	0,00	-320 979,20	0,00	0,00	-1 211 778,12	0,00	0,00	-1 567 043,03

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10000949878	22/07/2022	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 940 079,68									
1641 Emprunts en euros (total)					2 940 079,68									
105/10000065527	CRCA VAL DE FRANCE	17/02/2015	24/02/2015	24/05/2015	13 000,00	F		2,500	2,590	EUR	T	P	N	A-1
106/10000060815	CRCA VAL DE FRANCE	30/12/2014	12/01/2015	12/04/2015	1 000 000,00	F		2,500	2,529	EUR	T	P	N	A-1
112/92677	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	07/02/2019	01/04/2019	01/06/2019	200 000,00	V	LIVRET A	1,350	0,000	EUR	T	C	N	A-1
116/10000628891	CRCA VAL DE FRANCE	07/09/2020	27/01/2021	27/04/2021	900 000,00	F		1,000	0,000	EUR	T	P	N	A-1
119/10000817014	CRCA VAL DE FRANCE	05/10/2021	31/12/2021	31/03/2022	535 300,00	F		0,200	0,000	EUR	T	P	N	A-1
120/10000817015	CRCA VAL DE FRANCE	05/10/2021	31/12/2021	31/03/2022	227 500,00	F		0,930	0,000	EUR	T	P	N	A-1
123/MON54077EUR/0542642/	SFIL	01/01/2022	01/01/2022	01/04/2022	64 279,68	F		4,130	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 940 079,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 460 385,37					206 944,73	36 782,05	0,00	7 690,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 460 385,37					206 944,73	36 782,05	0,00	7 690,05
105/10000065527	N	0,00	A-1	9 796,56	17,14	F	LIVRET A	2,500	448,93	251,95	0,00	24,49
106/10000060815	N	0,00	A-1	753 576,87	17,02	F		2,500	34 533,90	19 380,70	0,00	4 081,88
112/92677	N	0,00	A-1	162 500,00	16,15	V		1,350	10 000,00	2 876,61	0,00	337,08
116/10000628891	N	0,00	A-1	828 228,14	18,06	F		1,000	41 166,02	8 539,90	0,00	1 449,40
119/10000817014	N	0,00	A-1	428 667,70	4,00	F		0,200	106 632,30	990,66	0,00	0,00
120/10000817015	N	0,00	A-1	219 378,12	23,98	F		0,930	8 121,88	2 087,48	0,00	0,00
123/MON54077EUR/0542642/	N	0,00	A-1	58 237,98	7,24	F		4,130	6 041,70	2 654,75	0,00	1 797,24
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 460 385,37					206 944,73	36 782,05	0,00	7 690,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 460 385,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2016-03-10
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier < 5000	10	10/03/2016
L	Matériel divers < 5000	5	10/03/2016
L	Matériel divers > 5000	10	10/03/2016
L	SUBV EQUIPT > ORG PRIVE	5	10/03/2016
L	Documents d'urbanisme	10	10/03/2016
L	Frais d'études	5	10/03/2016
L	SUBV EQPT ORG PUBLIC BIENS MOBILIERS MAT ETUDES	5	10/03/2016
L	SUBV EQUIPT ORG PUBLIC	15	10/03/2016
L	SUBV EQUIPT ORG PUBLIC	15	10/03/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	10/03/2016
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS LOCAUX	30	10/03/2016
L	SUBV EQUIPT ORG PRIVE BIENS MOBILIERS MAT ETUDES	5	10/03/2016
L	SUBV EQUIPEMENT PERSONNES DROIT PRIVE BAT INSTAL	5	10/03/2016
L	Logiciels buereautique licences	2	10/03/2016
L	Autres agencements et amngt terrains	15	10/03/2016
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	25	10/03/2016
L	CONSTRUCTION IMMEUBLE DE RAPPORTS	25	10/03/2016
L	MOBILIER	15	10/03/2016
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE 3 ANS CS	3	10/03/2016
L	MOBILIER CS	10	10/03/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		215 043,24	I 210 593,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		211 394,24	206 944,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	211 394,24	206 944,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 649,00	3 649,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 649,00	3 649,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	210 593,73	2 535 366,29	0,00	2 745 960,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 456 868,28	III 2 340 644,42
Ressources propres externes de l'année (a)		655 433,33	658 797,99
10222	FCTVA	30 726,24	34 086,90
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	57 500,00	57 504,00
27638	Créance Autres établissements publics	567 207,09	567 207,09
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 801 434,95	1 681 846,43
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 395,00	6 395,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	5 666,00	5 666,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	8 332,00	8 332,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	15 794,00	15 794,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	587 576,72	587 577,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176,00	176,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 474,00	5 474,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 500,00	2 500,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	75 283,25	75 283,25
280422	Privé : Bâtiments, installations	695 186,35	695 186,07
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 107,00	4 107,00
28051	Concessions et droits similaires	4 835,48	4 835,48
28128	Autres aménagements de terrains	2 430,00	2 430,00
281318	Autres bâtiments publics	40 852,00	40 852,00
28132	Immeubles de rapport	13 680,00	13 680,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 912,00	16 912,00
281571	Matériel roulant	75,54	75,54
281784	Mobilier (m. à dispo)	67,00	67,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 004,52	15 004,52
28181	Installations générales, aménagt divers	171,00	171,00
28182	Matériel de transport	12 908,67	12 908,67
28183	Matériel de bureau et informatique	58 044,67	58 044,67
28184	Mobilier	7 058,00	7 058,00
28188	Autres immo. corporelles	103 317,23	103 317,23
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	111 410,52	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 340 644,42	6 859,50	1 863 379,33	0,00	4 210 883,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 745 960,02
Ressources propres disponibles	IV 4 210 883,25
Solde	V = IV – II (3) 1 464 923,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

90 (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	8 178,00
775	TERRAINS ZAC DE PLAISANCE	8 178,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		8 178,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		8 178,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

90(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	3 751 255,39
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	458,03
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 700,20
60622	CARBURANTS	2 710,65
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 382,45
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	704,42
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	839,65
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	161,56
611	COLLECTE VERRE	3 712 485,43
6135	LOCATIONS MOBILIERES	223,80
61521	TERRAINS	3 456,00
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	635,18
615232	ENTRETIEN RESEAUX	5 718,10
61551	MATERIEL ROULANT	2 549,33
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	954,00
6156	MAINTENANCE	1 187,93
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	1 815,86
617	ETUDES ET RECHERCHES	816,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	0,00
6228	DIVERS	3 508,80
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 009,57
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	760,24
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	0,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 660,32
6283	NETTOYAGE DE NETTOYAGE DES LOCAUX	3 036,42
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 184,69
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	296,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	203 717,65
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	605,20
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	2 690,28
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	71 800,31
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 138,07
64114	PERSONNEL TITULAIRE INDEMNITE INFLATION	300,00
64118	AUTRES INDEMNITES	20 433,95
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	37 126,73
64134	PERSONNEL NON TITULAIRE - INDEMNITE INFLATION	100,00
64164	EMPLOIS D INSERTION-INDEMNITE INFLATION	100,00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	19 415,21
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	22 218,08
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	24 983,61
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	2 306,21
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	400,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	100,00
65	Autres charges de gestion courante	64 049,10
6518	AUTRES DROIT UTILISATION	9 600,00
6542	CREANCES ETEINTES	493,90
657358	SYNDICAT INTERCO ENLEVEMENT DES OM	53 955,20
66	Charges financières	19 444,48
66111	FRAIS FINANCIERS	19 632,65
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	-188,17
67	Charges exceptionnelles	82,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	82,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des dépenses réelles		4 038 548,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections	143 443,81
6811	DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	143 443,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		143 443,81
TOTAL GENERAL		4 181 992,43

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		3 611 818,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M. ET ASSIMILES	3 611 818,00
Dotations et participations reçues		690 427,30
74718	AUTRES	5 358,89
7472	REGIONS	-589,23
7478	AUTRES ORGANISMES	685 657,64
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		168 931,58
70	Produits services, domaine et ventes div	112 940,35
70612	REDEVANCES SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	112 940,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	14 536,28
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	14 536,28
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	41 454,95
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	41 454,95
Total des recettes réelles		4 471 176,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		4 471 176,88

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		34 982,83
1641	EMPRUNTS	34 982,83
Acquisitions d'immobilisations		81 253,40
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS CONST.	2 836,12
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	19 273,24
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 624,52
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 519,52
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		116 236,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		116 236,23

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		143 443,81
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	40 852,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	16 299,00
281571	MATERIEL ROULANT	75,54
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	171,00
28182	AMORTISSEMENT	4 459,43
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 586,84
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	143 443,81
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	40 852,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	16 299,00
281571	MATERIEL ROULANT	75,54
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	171,00
28182	AMORTISSEMENT	4 459,43
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 586,84
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		143 443,81
TOTAL GENERAL		143 443,81

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2022	DG21-01091P - BACS OM ET CS GA	9 988,08	0,00	10
20/01/2022	FDS DE CONCOURS - CONST.GROUPE SCOLAIRE	500 000,00	0,00	15
20/01/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 08/07/2021	1 229,10	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH - MME DUPONT TANIA - ARRETE DU 01/04/20	1 601,11	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH M. COSTEUX PATRICE - ARRETE DU 01/04/20	1 258,89	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH MME BARBAULT MICHELINE - ARRETE DU 01/0	889,24	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH MME BERTHEAU NELLY - ARRETE DU 12/11/20	669,12	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH MR CARON JEAN PIERRE - ARRETE DU 12/11/	1 242,03	0,00	5
20/01/2022	SUBV OPAH M. BOUSSAC CHRISTIAN - ARRETE DU 12/11/2	838,44	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH M.ET MME DOMINGUEZ RENE - ARRETE DU 8/0	330,75	0,00	5
20/01/2022	SUBV.OPAH MME SANDRE CHRISTIANE - ARRETE DU 01/04/	1 256,95	0,00	5
20/01/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 1/04/2021	1 938,63	0,00	5
20/01/2022	SUBV.OPAH M. DOYON DOMINIQUE - ARRETE DU 12/11/202	2 450,00	0,00	5
20/01/2022	SUBV. OPAH - MME GUILLARD CELINE - ARRETE DU 01/04	2 450,00	0,00	5
20/01/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE AU DVLPT DES TPE/	5 000,00	0,00	5
20/01/2022	FAC. 21010764 DU 12/01/2022 REF CLIENT 008341	1 112,40	0,00	5
20/01/2022	DEPOSE DE TOLES ONDULEES CABAN	6 972,00	0,00	25
20/01/2022	FAUTEUIL ROULANT PISCINE	1 339,00	0,00	5
20/01/2022	OPTIPLEX MICRO ORDINATEUR POLE REAL DES PRES	1 410,00	0,00	3
20/01/2022	SUBV. OPAH - ARRETE DU 16/12/201	1 950,00	0,00	5
20/01/2022	SUBV.OPAH - ARRETE DU 16 DECEMBRE 2021	502,03	0,00	5
20/01/2022	SUBV. CONSTRUCTION HOPITAL DE SELLES-SUR-CHER	75 000,00	0,00	30
20/01/2022	TABLE MÉDICALE ÉLECTRIQUE 2 PLANS	1 473,00	0,00	5
24/01/2022	SUBV.OPAH - ARRÊTE DU 16/12/2021	140,73	0,00	5
24/01/2022	SUBV. OPAH - ARRÊTÉ DU 16/12/2021	207,60	0,00	5
24/01/2022	MO REHABILITATION DU BATIMENT	16 874,71	0,00	0
26/01/2022	SOLDE TRAVAUX RÉHABILITATION-EXTENSION CRÊCHE DES	13 000,00	0,00	15
01/02/2022	SUBV. AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE DVPT DES TPE/PME	5 000,00	0,00	5
01/02/2022	FONDS DE CONCOURS - DÉLIBÉRATION DU 24/03/2021	1 355,95	0,00	15
03/02/2022	AMO PROJET COEUR DE FRANCE A VELO	3 500,00	0,00	0
16/02/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	441,47	0,00	5
16/02/2022	SUBVENTION OPAH - MR ET MME MOUGEL RENE	831,44	0,00	5
16/02/2022	SUBVENTION OPAH - M. GAULIER GILBERT	2 036,96	0,00	5
16/02/2022	SUBVENTION OPAH - MME AUGER LOUISETTE	204,00	0,00	5
16/02/2022	SUBVENTION OPAH	1 624,51	0,00	5
16/02/2022	INSTALLATION D UNE CLIMATISATION	6 219,74	0,00	0
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	2 450,00	0,00	5
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	710,19	0,00	5
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - CHALIVROY ARNAUD	2 450,00	0,00	5
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - MOURIOUX DANIEL ET JOCELYNE	765,90	0,00	5
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - LEOMENT JEAN-LUC	2 450,00	0,00	5
21/02/2022	SUBVENTION OPAH - OBIN BRANDON	2 450,00	0,00	5
24/02/2022	SUBVENTION OPAH ARRETE DU 16/12/2021	602,55	0,00	5
07/03/2022	SUBVENTION OPAH - GAUTIER JEAN-PIERRE	459,23	0,00	5
07/03/2022	SUBVENTION OPAH - MORICE MARQUEZ	1 320,89	0,00	5
11/03/2022	TRAVAUX AU POLE MEDICAL REAL DES PRES	49 578,67	0,00	25

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/03/2022	RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES	50 000,00	0,00	15
17/03/2022	AMENAGEMENT EXTERIEURS JEUX D 'EAU	2 551,56	0,00	0
17/03/2022	FOURNITURE ET POSE D'UN MEUBLE SOUS ÉVIER + ÉVIER	629,40	0,00	25
18/03/2022	ORDINATEUR PORTABLE HP 250 G8	1 090,79	0,00	3
23/03/2022	ÉCLAIRAGE TERRAIN DE PÉTANQUE	988,00	0,00	15
28/03/2022	AMÉNAGEMENT LOCAL COMMERCIAL - VERSEMENT UNIQUE	5 000,00	0,00	5
28/03/2022	ACQUISITION D'UN CAMION BENNE - VERSEMENT UNIQUE	5 000,00	0,00	5
28/03/2022	FDS DE CONCOURS - REHAB. LOFTS DU SDIS	216 195,50	0,00	15
31/03/2022	20 CASQUES CCM 50 EN LARGE ET MÉDIUM + 10 CASQUES	1 117,20	0,00	5
31/03/2022	UN BUREAU ET UN CAISSON	525,68	0,00	10
31/03/2022	2 ARMOIRES DE BUREAU	881,54	0,00	10
31/03/2022	ARMOIRE METALICA 198X120 GRAPHITE - HÊTRE-514	552,66	0,00	10
31/03/2022	PERCEMENT D'UNE FENÊTRE BÂTIMENT RÉAL DES PRÉS	1 516,80	0,00	25
31/03/2022	GAZON SYNTHÉTIQUE POUR ACCÈS DE LA PISCINE AUX JEU	3 570,00	0,00	5
04/04/2022	FOURNITURE FAÇON ET POSE CHASSIS ALUMINIUM RÉAL DE	2 064,00	0,00	25
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - NOUVION MICHEL	1 341,20	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - BOUDFAN MOHAMMED	2 200,69	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - MASQUELIER JEAN LUC	1 596,95	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	311,30	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 8 JUILLET 2021	2 450,00	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH ARRETE DU 16 DEC 2021	2 450,00	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	268,99	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH ARRETE DU 16 DEC 2021	978,56	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - CHESNEAU JEANNINE	437,66	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - MME ET M GONZLEZ JOSE	2 450,00	0,00	5
06/04/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	1 911,57	0,00	5
15/04/2022	GESTION DES DIGUES NON DOMANIALES	7 332,50	0,00	0
15/04/2022	ARMOIRE POLE SANTE	642,00	0,00	10
21/04/2022	TRAVAUX EMBELLISSEMENT LOCAL COMMERCIAL- VERSEMENT	4 157,97	0,00	5
25/04/2022	PC LATITUDE 7520 BTS	1 003,20	0,00	3
25/04/2022	PC OPTIPLEX	864,00	0,00	3
28/04/2022	SUBVENTION OPAH HAMELIN CHANTAL	1 412,54	0,00	5
28/04/2022	SUBVENTION OPAH REIS MANUEL	2 450,00	0,00	5
28/04/2022	SUBVENTION OPAH M. ET MME BOULEAU JOEL	2 450,00	0,00	5
28/04/2022	SUBVENTION OPAH TEIXEIRA GONCALVES ADALBERTO ET MA	2 450,00	0,00	5
28/04/2022	SUBVENTION OPAH PELTIER DANIEL	1 317,85	0,00	5
28/04/2022	PALETTE DE RETENTION PISCINE DE MENNETOU	5 380,24	0,00	0
04/05/2022	MATERIEL INFORMATIQUE AGENT PTREH	966,00	0,00	3
04/05/2022	FONDS DE CONCOURS - TRAVAUX DE VOIRIE 1ER ACPTÉ	0,00	0,00	15
04/05/2022	10 POSTES IP ET LICENCES	2 031,06	0,00	3
06/05/2022	SUBV.DISPOSITIF D AIDE AU DVLPT DES TPE/PME	944,75	0,00	5
06/05/2022	SUBV. AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE AU DVLPT DES TPE	5 000,00	0,00	5
06/05/2022	APPAREIL PHOTO REFLEX CANON	689,99	0,00	10
10/05/2022	REFECTION DE LA CLOTURE DU POLE MEDICAL	9 774,91	0,00	25
10/05/2022	SUBV. AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE AU DVLPT DES TPE	5 000,00	0,00	5
10/05/2022	FAC. 34172 DU 30/04/2022	933,66	0,00	10
10/05/2022	TRAVAUX CLOISONNEMENT POLE MEDICAL REAL DES PRES	7 900,80	0,00	25
10/05/2022	3 DEFIBRILATEURS	4 935,60	0,00	5
12/05/2022	SUBV OPAH-ARRÊTÉ DU 16 DÉCEMBRE 2021	1 950,00	0,00	5
12/05/2022	SUBV.OPAH LE TONQUEZE LILIANE	792,30	0,00	5
12/05/2022	SUBV. OPAH - ARRÊTE DU 16 DÉCEMBRE	1 791,75	0,00	5
12/05/2022	SUBVENTION OPAH+ASE CHAUVIN MICHELINE	2 450,00	0,00	5
12/05/2022	SUBV. AU TITRE DU DISPOSITIF AIDE AU DVLPT DES TPE	5 000,00	0,00	5
23/05/2022	CHANGT DE LA SONORISATION	12 592,80	0,00	10
23/05/2022	SUBVENTION OPAH M. LINTE CLAUDE	542,25	0,00	5
23/05/2022	SUBV.OPAH + ASE -MME DELAFORTERIE ANNE	2 450,00	0,00	5
23/05/2022	SUBV.OPAH - M. BORIE DANIEL	634,86	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/05/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU DVLP DES TP	5 000,00	0,00	5
23/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	426,54	0,00	5
23/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 23 MARS 2022	817,53	0,00	5
23/05/2022	FAC. F212574 DU 18/05/2022	5 853,60	0,00	10
23/05/2022	FONDS DE CONCOURS - EXTENSION DU COLOMBARIUM	1 489,04	0,00	15
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 16 DEC 2021	1 228,65	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 23 MARS 2022	728,44	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 23 MARS 2022	867,45	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 1ER AVRIL 2021	1 950,00	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 23 MARS 2022	1 950,00	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 8 JUILLET 2021	1 950,00	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - MME SOMMIER JOSETTE	472,04	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - MME GAUTROT NATHALIE	2 450,00	0,00	5
24/05/2022	SUBVENTION OPAH - JULIEN MICHEL	1 863,84	0,00	5
24/05/2022	ECHELLE 3 MARCHES POUR PISCINE	2 390,21	0,00	5
31/05/2022	PROJCTEUR DLP - LASER OPTIMA ZH406	1 946,44	0,00	3
01/06/2022	FONDS DE CONCOURS - TRAVAUX DE VOIRIE	87 760,00	0,00	15
07/06/2022	ACQUISITION RENAULT TRAFIC ES-878-DD - ANNÉE2017 -	19 273,24	0,00	5
08/06/2022	PANNEAU DC SPORTING ALU-CHROME	710,04	0,00	5
10/06/2022	APPLE MACBOOK PRO - PUCE APPLE M1 PRO	3 246,00	0,00	3
14/06/2022	ACQUISITION PARCELLES LA GUILLOTIERE PARCELLE BY23	22 224,00	0,00	0
14/06/2022	FONDS DE CONCOURS - DELIBERATION DU 10/2/2022	21 463,50	0,00	15
14/06/2022	SUBV. AU TITRE DU DISPOSITIF D AIDE AU DVLP ECO D	4 884,02	0,00	5
20/06/2022	AUTOLAVEUSE + ACCESSOIRES	5 919,60	0,00	10
20/06/2022	AMNGT ET EQPT LOCAL COMMERCIAL	0,00	0,00	5
20/06/2022	REMPLACEMENT CHAUDIÈRE DE LA SALLE DES FÊTES	1 932,84	0,00	15
23/06/2022	PC OPTIFLEX SERV DEVPT ECO	1 330,26	0,00	3
23/06/2022	1 ORDINATEUR DELL OPTIPLEX 7490	1 330,26	0,00	3
23/06/2022	1 ORDINATEUR DELL OPTIPLEX	1 294,26	0,00	3
23/06/2022	FDS DE CONCOURS DELIB DU 13/02/2020 ET 17/05/2022	25 000,00	0,00	15
30/06/2022	AMNGT ESPLANADE DE LA PLACE DE LA FONTAINE	7 677,06	0,00	15
18/07/2022	SUBVENTION OPAH - MANDEREAU CHRISTIANE	537,90	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH - BOUQUIN MAURICETTE	539,79	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH+ASE JACQ JEAN	2 450,00	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH GUILLON PATRICK	855,30	0,00	5
18/07/2022	ARRETE DU 08 JUILLET 2021	1 190,65	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH + PRIME - NICAUD JORDAN	2 224,81	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH + PRIME -CHANCELIER CATHERINE	1 745,74	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH + PRIME - BERROYER MARION	2 450,00	0,00	5
18/07/2022	SUBVENTION OPAH - CLEON/MORAND	2 450,00	0,00	5
20/07/2022	FAC. FC-12766 DU 02/07/2022 - REF BC-3962	691,04	0,00	3
20/07/2022	PROJET WIFI TOURISME - DÉLIBERATION DU 30 SEPT	3 078,12	0,00	30
20/07/2022	CHANGEMENT DU BALLON D'EAU CHAUDE PISCINE MENNETOU	4 660,80	0,00	0
20/07/2022	CRÉATION D UN CITY STADE - VERSEMENT DU SOLDE	3 390,00	0,00	15
20/07/2022	TRAVAUX SUR PORTAIL ET VOIRIE DECHET ROMO	2 836,12	0,00	0
20/07/2022	TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ÉCOLE - VRSMT UNIQUE	9 566,00	0,00	15
20/07/2022	TRAVAUX D'ÉCONOMIE D' ÉNERGIE BÂTIMENTS COMMUNAUX	17 237,50	0,00	15
20/07/2022	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT DE STOCKAGE	5 000,00	0,00	5
20/07/2022	ACQUISITION DE LOGEMENTS EN BOIS	5 000,00	0,00	5
21/07/2022	PANNEAU DE CHLORATION AUTOMATIQUE	1 020,00	0,00	0
21/07/2022	DAGORN ANDREE - SUBV OPAH - COMMISSION 31/03/2	1 134,28	0,00	5
21/07/2022	SUBVENTION OPAH + PRIME	2 450,00	0,00	5
21/07/2022	SUBV.OPAH COMMISSION DU 18/03/2022	718,18	0,00	5
21/07/2022	SUBV.OPAH COMMISSION DU 18/03/2022	1 273,80	0,00	5
21/07/2022	SUBV.OPAH COMMISSION DU 18/03/2022	1 950,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
21/07/2022	SUBVENTION OPAH+ASE	2 450,00	0,00	5
21/07/2022	DG20-00487P - SUBV OPAH COMMISSION DU 25/06/2020	5 000,00	0,00	5
21/07/2022	SUBV OPAH COMMISSION DU 25/06/2020	5 000,00	0,00	5
21/07/2022	DG21-01166P - SUBV OPAH - COMMISSION DU 09/12/2021	1 950,00	0,00	5
21/07/2022	SUBVENTION OPAH - COMMISSION 31/03/21	1 950,00	0,00	5
21/07/2022	SUBV OPAH - COMMISSION 31/03/21	3 000,00	0,00	5
26/07/2022	FOURNITURE ET POSE DE GRILLES CAILLEBOTS RIGIDES	14 493,60	0,00	10
26/07/2022	SUBVENTION OPAH - JUSTIN BOISSEAU	4 430,60	0,00	5
26/07/2022	CRÉATION DE 3 GÎTES TOURISTIQUES - 1ER ACOMPTE	59 186,41	0,00	5
02/08/2022	CONSTRUCTION D'UN CARPORT MÉTALLIQUE	2 805,41	0,00	5
02/08/2022	AMÉNAGEMENT LOCAL D'EXPLOITATION ET ACQUISITION D'	2 555,79	0,00	5
02/08/2022	AMÉNAGEMENT D UNE PLATEFORME POUR VÉHICULES	7 257,10	0,00	5
02/08/2022	AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL	5 000,00	0,00	5
02/08/2022	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL	16 140,38	0,00	5
02/08/2022	FABRICATION ET POSE AMENAGEMENT DE PLACARD	1 968,00	0,00	25
22/08/2022	EXPERTISE ECOLOGIQUE - SOLDE DE L' ETUDE	2 832,00	0,00	10
22/08/2022	AMÉNAGEMENT DU PARKING CANAL ET DE SES AMÉNAGEMENT	21 944,00	0,00	15
29/08/2022	SUBVENTION OPAH + PRIME VELLUET EVELYNE DIDIER	2 450,00	0,00	5
29/08/2022	SUBV OPAH - M. SIGURET ANTHONY	619,35	0,00	5
29/08/2022	SUBVENTION OPAH - M. AUPEST ERIC	857,14	0,00	5
29/08/2022	SUBV OPAH ET PRIME - MORAND MIREILLE JACKY	2 450,00	0,00	5
29/08/2022	SUBV. OPAH + PRIME -BM. BLANCCHET JEAN	1 067,22	0,00	5
29/08/2022	SUBV.OPAH MME NICOLLET FERNAND COLETTE	838,09	0,00	5
06/09/2022	CONTRUCTION D'UN BATIMENT - 1ER ACOMPTE	20 000,00	0,00	5
06/09/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU DVLP DES TP	5 000,00	0,00	5
06/09/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU DVLP DES TP	0,00	0,00	5
06/09/2022	FAC. FA20112559 DU 02/09/2022	8 247,60	0,00	0
06/09/2022	REFECTION ET CREATION DE TROTTOIRS RUE DE LA GARE	52 491,00	0,00	15
06/09/2022	TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE NETTOYAGE	4 560,00	0,00	15
06/09/2022	SUBV.OPAH - M. LOUIS PASCAL - COM DU 29/06/2022	638,17	0,00	5
06/09/2022	SUBV.OPAH - MME JEANJEAN CINDY - COM DU 29/06/2022	1 802,28	0,00	5
06/09/2022	SUBV.OPAH - M.ALADENISE STÉPHANE COM DU 29/06/2022	628,66	0,00	5
06/09/2022	RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ST-MARC	500 000,00	0,00	15
16/09/2022	ACQUISITION D'UN CAMION BENNE - VERSEMENT UNIQUE	5 000,00	0,00	5
16/09/2022	ACQUISITION D UN VEHICULE UTILITAIRE - VRMT UIQUE	5 000,00	0,00	5
16/09/2022	AMENAGMT ET EQUIPMT D UN RESTAURANT - 1ER ACOMPTE	10 000,00	0,00	5
16/09/2022	SUBV. OPAH + ASE - M. VANDENBUSSCHE PAUL	2 450,00	0,00	5
16/09/2022	SUBVENTION OPAH + ASE - MME POITEVIN SABRINA	2 450,00	0,00	5
16/09/2022	FAC. FAC-013657 DU 13/09/2022	625,00	0,00	10
16/09/2022	REHABLI.D'UN BAT POUR REALISER UN GITE - SOLDE	4 081,71	0,00	5
23/09/2022	SUBV.OPAH MME ROUSSEAU CHRISTIANE	958,59	0,00	5
23/09/2022	SUBV . OPAH + PRIME - GUERIN EMMANUEL	2 450,00	0,00	5
23/09/2022	SUBV. OPAH + PRIME MME LUNG HOI ESTHER	2 450,00	0,00	5
23/09/2022	SUBV OPAH + ASE- M. DELORME KEVIN	2 450,00	0,00	5
23/09/2022	CLIMATISATION LOCAL SOS MEDECIN M. MEDICALE RÉAL D	2 741,28	0,00	25
06/10/2022	FAC. 14/2022 DU 02/10/2022 RÉF DEVIS 02/2020	500,00	0,00	0
06/10/2022	FAC. 220004542 DU 29/09/2022	588,89	0,00	3
06/10/2022	FAC. F220255 DU 29/09/2022	3 420,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/10/2022	FOND DE CONCOURS - DÉLIBERATION DU 10 FÉV 2022	1 420,00	0,00	15
06/10/2022	FONDS DE CONCOURS - DÉLIB DU 10 FÉV 2022	1 151,00	0,00	15
06/10/2022	TRAVAUX AMEGMT ET ACQUISITION DE MATÉRIELS	5 000,00	0,00	5
06/10/2022	FOND DE CONCOURS - DÉLIBERATION DU 10 FÉV 2022	2 349,68	0,00	15
06/10/2022	SENTIER ECO-TOURISTIQUE ET PEDAGOGIQUE	3 417,00	0,00	15
06/10/2022	SUBV.OPAH - MME ROSIER MONIQUE	620,73	0,00	5
06/10/2022	SUBV.OPAH - MME MAVELLE CHANTALE	925,20	0,00	5
	-COMMISSION DU 29			
24/10/2022	FOND DE CONCOURS - DÉLIBERATION 13 /09/2022	28 749,19	0,00	15
24/10/2022	POLE SANTE	1 164,00	0,00	5
24/10/2022	ORDINATEUR DR VERRIN	1 542,00	0,00	3
24/10/2022	SUBV OPAH - MME JEANNINE KAPALA -	613,50	0,00	5
24/10/2022	COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 29 JUIN 2022	552,90	0,00	5
24/10/2022	SUB.OPAH MME MARY CARRICA LAURIE	1 950,00	0,00	5
	-VERSEMENT UNIQUE			
24/10/2022	SUBV. OPAH GUERTON GUY - VERSEMENT UNIQUE	770,34	0,00	5
24/10/2022	M.BONTET ET MME MARIE	2 450,00	0,00	5
09/11/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU DVLPT DES TP	1 622,33	0,00	5
09/11/2022	FAC. FCA-006957 DU 29/10/2022	688,10	0,00	3
09/11/2022	FAC. 202200176 DU 22/08/2022	2 304,00	0,00	0
09/11/2022	SUBVENTION OPAH - ARRETE DU 12/12/2019	2 450,00	0,00	5
23/11/2022	SUBV AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU DVLPT DES TP	5 000,00	0,00	5
23/11/2022	VERSEMENT FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX	8 568,00	0,00	15
23/11/2022	SUBV.OPAH - ARRÊTE DU 20/10/2022	867,55	0,00	5
23/11/2022	SUBVENTION .OPAH - MME TORSET MARYLINE	526,25	0,00	5
23/11/2022	MAITRISE D'OEUVRE RÉHABILITATION PISCINE MENNETOU	9 600,00	0,00	0
23/11/2022	COMMISSION DU 13/09/2022 - SARL GABIANA	1 421,86	0,00	5
25/11/2022	CP N° 1 - FAC. 91297586 DU 16/11/2022	37 692,24	0,00	10
25/11/2022	MOBILIER BUREAU DR VERIN - POLE SANTE	2 821,13	0,00	10
30/11/2022	PC PORTABLE FACT DU 25 NOV 2022	979,20	0,00	3
30/11/2022	JEUX GONFLABLES PISCINE	9 510,59	0,00	10
30/11/2022	CONSTRUCTION D' UNE MAISON DES ASSOCIATIONS	32 500,00	0,00	15
08/12/2022	FAC. FA17619 DU 02/12/2022 CODE CCROMORA	7 194,00	0,00	10
08/12/2022	SUBV OPAH- CHGT D USAGE APT RDC - SCI DECO	3 000,00	0,00	5
08/12/2022	SUBV OPAH- REHAB. APT 1ER ETAGE - SCI DECO	4 240,82	0,00	5
08/12/2022	SUBV OPAH- REHAB. APT 2EME ETAGE - SCI DECO	4 487,59	0,00	5
08/12/2022	SUBV OPAH- CHGT USAGE MAISON ARRIERE COUR -SCI DE	3 000,00	0,00	5
08/12/2022	SUBV OPAH - COMMISSION DU 29/06/20222	1 278,45	0,00	5
08/12/2022	PETIT ABRI EN SIPOREX	850,00	0,00	25
13/12/2022	FAC. 80238363 DU 30/11/2022	1 271,88	0,00	5
13/12/2022	SUBVENTION OPAH FOUCHET MICHEL ET FRANCOISE	1 587,33	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 450 290,41	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
13/10/2022	FONDS DE CONCOURS LANGON 1	30 000,00	15	30 000,00	0,00	0,00	0,00
18/10/2022	ETUDE TOURISME (CRM2013025)	9 568,00	5	9 568,00	0,00	0,00	0,00
18/10/2022	ETUDE TOURISME (CRM2013025)	9 568,00	5	9 568,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		49 136,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	8 178,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	13 326,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					475 000,00	205 310,04											827,44	111 469,82
CENTRE DE SEJOUR J.MONNET	2016	P	175/10000102877/RESTRUCTURATION FINANCIERE	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICO	75 000,00	4 910,15	0,26	M	F		0,000	F		2,950	A-1	EUR	301,74	11 569,99
SELC	2020	P	181/10000669475/VIABILISATION ZAC1	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICO	400 000,00	200 399,89	1,89	T	F		0,240	F		0,200	A-1	EUR	525,70	99 899,83
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 773 531,00	1 702 008,76											8 103,88	12 113,87
TERRES DE LOIRE HABITAT	2014	X	176/5004589/CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS	253 588,00	217 440,21	31,90	A	V	LIVRET A	1,850	V	LIVRET A	1,622	A-1	EUR	3 556,61	4 847,97
TERRES DE LOIRE HABITAT	2017	X	177/5140251/CONSTRUCTION DE 6 LOGTS LOCATIFS	CAISSE DES DEPOTS	353 809,00	319 242,88	34,31	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	A-1	EUR	4 405,63	7 099,87

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TERRES DE LOIRE HABITAT	2017	X	178/514052/CONSTRUCTION DE 6 LOGTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS	11 134,00	10 325,67	44,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	A-1	EUR	141,64	166,03
TERRES DE LOIRE HABITAT	2022	P	182/4525101/REHABILITATION DE 86 LOGTS FAVIGNOLLES	CAISSE DES DEPOTS	725 000,00	725 000,00	50,55	A	F		0,250	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
TERRES DE LOIRE HABITAT	2022	C	195/5425100/RH-ROMORANTIN-FAVIGNOLLES		430 000,00	430 000,00	28,56	A	F		0,230	F		0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					2 248 531,00	1 907 318,80											8 931,32	123 583,69

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	177 305,86
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 961 270,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 138 576,68
Recettes réelles de fonctionnement	II	18 798 759,67

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,38

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
2017	Programme de Rénovation Urbaine	TERRES DE LOIRE	8	A	2 183 555,00	1 091 777,48	0,00
	Quartier des Favignolles	HABITAT					
2018	Participation reconstruction et extension	CHAMBRE DES MÉTIERS	5	A	160 000,00	96 000,00	0,00
	CFA de Blois	ET DE L'ARTISANAT DU					
		LOIR-ET-CHER					
2018	Participation d'équilibre	3 VALS AMÉNAGEMENT	6	A	666 000,00	222 000,00	111 000,00
2021	Subvention	EHPAH GEORGES DAUDU	8	A	400 000,00	300 000,00	50 000,00
		CHÂTRES-SUR-CHER					
2021	Subvention de fonctionnement	OFFICE DE TOURISME DE	3	A	765 000,00	0,00	255 000,00
		SOLOGNE CÔTÉ SUD					
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
2019	Aménagement des extérieurs de la porte des Béliers sur le site Romo 1 et de la chaufferie	ROMORANTIN-LANTHENAY	0	X	370 000,00	37 000,00	0,00
2020	Travaux de mise en accessibilité de l'église	CHÂTRES-SUR-CHER	0	X	2 576,00	2 576,00	0,00
2020	Travaux de rénovation et de valorisation église St Symphorien	BILLY	2	A	118 677,00	59 338,50	0,00
2020	Reconstruction de l'Hôpital Local	HÔPITAL DE SELLES-SUR-CHER	2	A	150 000,00	0,00	75 000,00
2021	Réfection de voirie	LOREUX	0	X	5 500,00	5 500,00	0,00
2021	Acquisition d'un ensemble immobilier	LA	0	X	5 355,00	5 355,00	0,00
		CHAPELLE-MONTMARTIN					
2021	Reconstruction du groupe scolaire et du gymnase Saint-Marc	ROMORANTIN-LANTHENAY	3	A	1 299 999,00	299 999,00	299 999,00
2021	Travaux d'accessibilité et d'aménagement de la mairie	MUR-DE-SOLOGNE	0	X	30 000,00	15 000,00	15 000,00
2021	Aménagement d'un espace public partagé	GIÈVRES	0	X	17 817,00	17 817,00	0,00
2022	Acquisition de matériels pour les services techniques	CHÂTRES-SUR-CHER	0	X	42 927,00	21 463,50	21 463,50
2022	Réhabilitation de la salle des fêtes	GIÈVRES	2	A	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2022	Réfection du lavoir	LANGON-SUR-CHER	0	X	3 319,00	3 319,00	0,00
2022	Éclairage de l'église	LANGON-SUR-CHER	0	X	5 896,00	5 896,00	0,00
2022	Aménagement du parking canal et de ses équipements	LANGON-SUR-CHER	0	X	43 888,00	21 944,00	21 944,00
2022	Travaux de sécurisation des entrées d'agglomération	LOREUX	0	X	17 000,00	17 000,00	0,00
2022	Restauration de 3 tableaux et de 3 retables de l'église	LOREUX	0	X	1 000,00	1 000,00	0,00
2022	Travaux de réfection de la toiture de la mairie	MENNETOU-SUR-CHER	0	X	16 360,00	16 360,00	0,00
2022	Travaux d'effacement des réseaux et réfection des trottoirs rue Nationale	MUR-DE-SOLOGNE	0	X	26 322,00	26 322,00	0,00
2022	Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux	PRUNIER-SUR-CHER	0	X	34 475,00	17 237,50	17 237,00
2022	Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et remplacement matériel énergivore	SAINT-JULIEN-SUR-CHER	0	X	26 748,00	26 748,00	0,00
2022	Travaux de sur les bâtiments communaux	SAINT-LOUP-SUR-CHER	0	X	5 765,00	5 765,00	0,00
2022	Travaux de voirie et d'effacement de réseaux et d'assainissement	VILLEFRANCHE-SUR-CHER	2	A	175 520,00	87 760,00	87 760,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
2020	Création d'une unité de méthanisation	BIO MÉTHAGRI	3	A	600 000,00	570 000,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
2003	Avance de trésorerie travaux ZAC1 des Grandes Bruyères	3 VALS AMÉNAGEMENT	0	X	2 008 000,00	1 500 000,00	0,00
2007	Clôture du budget - Remboursement du solde de l'avance remboursable	BUDGET ANNEXE PATUREAU 2000	0	X	881 988,42	0,00	475 671,09
2014	Avance remboursable - Financement opération SMI	BUDGET ANNEXE LOCATION IMMOBILIÈRES	9	A	356 000,00	39 560,00	39 555,00
2014	Avance remboursable - Financement opération Prolitol	BUDGET ANNEXE LOCATION IMMOBILIÈRES	20	A	799 637,63	519 770,63	39 981,00
2016	Avance remboursable	BUDGET ANNEXE ZAC2 DES GRANDES BRUYÈRES	0	X	410 320,00	410 320,00	0,00
2018	Avance remboursable	BUDGET ANNEXE ZAE DU GRAND CHÊNE	0	X	95 500,00	95 500,00	0,00
2018	Avance remboursable	BUDGET ANNEXE ZA DE L'ÉTANG MARAIS	0	X	11 500,00	11 500,00	0,00
2020	Avance remboursable - Transfert de l'avance remboursable de la ZA des Noues	BUDGET ANNEXE LOCATION IMMOBILIÈRES	0	A	119 285,23	95 285,23	12 000,00
2022	Avance remboursable	BUDGET ANNEXE ZAC2 DES GRANDES BRUYÈRES	0	X	47 005,00	0,00	47 005,00
2022	Avance remboursable	BUDGET ANNEXE ZAE DU GRAND CHÊNE	0	X	10 000,00	0,00	10 000,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
2016	Avance remboursable	CLÉMENT'S PARTNER	10	M	300 000,00	115 000,00	30 000,00
2020	Avance remboursable	NOUVELLE PHARMACIE DU BOURGEAU	10	M	275 000,00	224 576,00	27 504,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Agence de Développement Touristique Val-de-Loire-Loir-et-Cher	1 140,00	
Association Black Jack Blues	10 000,00	
Association Groupement Social du Personnel	8 540,00	
Association Hockey Patinage Roller	8 000,00	
Association Journées Gastronomiques de Sologne	65 242,99	
Association Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers (MAJO)	50 000,00	
Association Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers (MAJO)	60 000,00	
Association Mobilité 41	30 000,00	
Association Nautique Romorantinaise	8 000,00	
Association Plongée Exploration Romorantin Lanthenay Evasion (PERLE)	1 900,00	
Association Romorantinaise des Commerçants et Artisans - (ARCA)	48 000,00	
Association pour le Droit à l'Initiative Économique	3 000,00	
Groupement Industriel Régional Sologne-Berry-Touraine (GIR-SBT)	15 000,00	
Initiative Loir-et-Cher	7 500,00	
Maison de l'Emploi	90 000,00	
Mission Locale du Romorantinois	31 000,00	
Office de Tourisme Sologne Côté Sud	255 000,00	
Soliha-Centre-Val-de-Loire - Subventions Opah	94 147,76	
<u>Entreprises</u>		
3 Vals Aménagement	111 000,00	
A2E - Aide Apprentissage	500,00	
Air Bull	5 000,00	
BC Menuisier Plaquiste - Aide Apprentissage	500,00	
Bessonnier Parcs et Jardins	5 000,00	
Bohème Dorée	3 739,10	
Carrosserie Jamet	16 140,38	
Comella	5 000,00	
Danny Moto	2 555,79	
Dessous à croquer	5 000,00	
Domaine des Bois Argent	4 081,71	
Du Paradou	5 000,00	
Eurl La petite Jardinerie	5 000,00	
Gabiana Sarl	1 421,86	
Gammino Félicita	5 000,00	
Garage Fontaine - Aide Apprentissage	500,00	
Guerra Habitat	20 000,00	
Habitat Sologne	2 805,41	
Josse Christophe - Aide Apprentissage	500,00	
L'atelier des fromagères	5 000,00	
L'Évidence	5 000,00	
La Ferme de Pan	59 186,41	
La Pause Gourmande - Aide Apprentissage	500,00	
La cabane beauté	4 884,02	
Les Atypiques de Sologne	5 000,00	
Les Trois Cheminées	5 000,00	
Mag Presse Y2M	4 157,97	
Mcf 2S	5 000,00	
Moreau Automobiles	7 257,10	
SCI Déco	14 728,41	
Sarl Bk Dme	10 000,00	
Sarl La Touche Paysage	5 000,00	
Sarl Pourriau Cyrille - Aide Apprentissage	500,00	
Sarl Rayon de Sologne - Aide Prop Bailleurs	9 331,50	
Sarl Smci Teen Angel's	5 000,00	
Sasu Laucada	944,75	
Sasu Laucada Floreal	944,75	
Segret Charpente - Aide Apprentissage	500,00	
Sevault Agnès - Aide Apprentissage	1 000,00	
Sevault Agnès - Aide Apprentissage	1 000,00	
Sologne Béton Design	5 000,00	
Steegmans Sébastien	5 000,00	
<u>Personnes physiques</u>		
Aladenise Stéphane	628,66	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Ar Mustafa	1 911,57	
Aupest Éric	857,14	
Barsanti Antoinette	426,54	
Blanchin Ulric	2 450,00	
Boisseau Justin	4 430,60	
Borie Daniel	634,86	
Bouard Nadine	728,44	
Boulanger Mickaël	1 950,00	
Candel Alain	1 950,00	
Charpentier Mickael	311,20	
Da Costa Cardoso Manuel et Arminda	1 791,75	
Delaforterie Anne	2 450,00	
Delas Priscilla - Aide prop Bailleurs	2 740,00	
Dubois Nathalie	552,90	
Duval Edwige	2 450,00	
Foucard Ginette	1 273,80	
Gerbault Gérard et Claudine	1 278,45	
Goulet Huguette	1 950,00	
Hellec Pierre	441,47	
Iacono Nathalie	2 450,00	
Jeanjean Cyndi	1 802,28	
Jumel Jennifer	710,19	
Kapala Jeannine	613,50	
Karrer Christiane	867,55	
Labbé Marie-Thérèse	1 228,65	
Le Moing Joseph	867,45	
Le Tonquèze Liliane	792,30	
Leclerc Brigitte	502,03	
Leger Sylvette	207,60	
Linte Claude	542,25	
Lombard Jean-Philippe	1 950,00	
Longépé Nadia - Aide Prop Bailleurs	12 000,00	
Louis Pascal	638,17	
Martinez Nicole	2 450,00	
Mary Carrica Laurie	1 950,00	
Maudinet André	1 950,00	
Mavelle Chantal	925,20	
Mekki Kheira	1 950,00	
Meunier-Couffrant Pascal	1 624,51	
Miellot Florence	2 450,00	
Najjebun Kévin	10 000,00	
Neveu Franck	3 000,00	
Palencia Joelle	602,55	
Perrault Dimitri	817,53	
Pitoiset Claude	1 938,63	
Recchi Mario	718,18	
Rigault Olivier	1 229,10	
Roguet Acacia	268,99	
Rosier Monique	620,73	
Siguret Anthony	619,35	
Tardy Aurélie	1 950,00	
Torset Marilyne	526,25	
Torset Marilyne	140,73	
Vial Pierre	978,56	
Vieira Fatima	1 950,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Ehpad Georges Daudu de Châtres-sur-Cher	50 000,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	1 155 371,00	
<u>Communes</u>		
Commune de Langon-sur-Cher	988,00	
Commune de Langon-sur-Cher	21 944,00	
Commune de Châtre-sur-Cher	21 463,50	
Commune de Courmemin	2 349,68	
Commune de Courmemin	1 355,95	
Commune de Gièvres	50 000,00	
Commune de Loreux	3 341,11	
Commune de Loreux	73,89	
Commune de Loreux	32 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Commune de Maray	8 568,00	
Commune de Mur-de-Sologne	7 677,06	
Commune de Mur-de-Sologne	3 390,00	
Commune de Mur-de-Sologne	9 566,00	
Commune de Pruniers-en-Sologne	17 237,50	
Commune de Romorantin-Lanthenay	13 000,00	
Commune de Romorantin-Lanthenay	500 000,00	
Commune de Romorantin-Lanthenay	216 195,50	
Commune de Romorantin-Lanthenay	500 000,00	
Commune de Saint-Loup-sur-Cher	1 420,00	
Commune de Saint-Loup-sur-Cher	28 749,19	
Commune de Villefranche-sur-Cher	87 760,00	
Commune de Villefranche-sur-Cher	25 000,00	
Commune de Villeherviers	30 000,00	
Commune de Villeherviers	22 491,00	
Commune de la Chapelle Montmartin	1 932,84	
Commune de la Chapelle Montmartin	1 489,04	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
"Syndicat Mixte Ouvert ""Val de Loire Numérique""	11 730,00	
Etablissement Public Loire	880,00	
Hôpital Local de Selles-sur-Cher	75 000,00	
Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEOM) du Groupement de Mer	53 955,20	
Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS)	79 348,64	
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS)	233 681,00	
Syndicat Mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)	5 068,00	
Syndicat Mixte du Canal du Berry 41 (SMCB41)	142 719,99	
Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	53 193,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	4 709 628,66	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP2202-1 C. de France à Vélo - AMO	14 000,00	0,00	14 000,00	1 000,00	6 000,00	4 000,00	9 000,00
AP2202-3 C. de France à Vélo - Travaux	6 952 996,00	63 866,00	7 016 862,00	0,00	1 000 000,00	0,00	7 016 862,00
AP2202-2 C. de France à Vélo - Études et MOE	247 004,00	114 852,00	361 856,00	0,00	200 000,00	0,00	361 856,00
AP2201-1 Site St Roch - Maitrise d'Ouvrage déléguée	208 084,00	109,00	208 193,00	10 831,03	16 875,00	16 874,71	180 487,26
AP2201-2 Site St Roch - Opération sous MOD	7 084 458,00	3 542,00	7 088 000,00	212 542,00	0,00	0,00	7 088 000,00
AP2203 Élaboration du PLUi	303 480,00	0,00	303 480,00	0,00	63 480,00	0,00	303 480,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : TAXE DE SÉJOUR			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Produit de la Taxe de Séjour	96 617,75
Total recettes			96 617,75
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
65	6574	Financement des Actions Office de Tourisme Sologne Côté Sud	96 617,75
Total dépenses			96 617,75
Reste à employer au 31/12/N :			0,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	96 617,75	Total Dépenses	96 617,75
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,51	28,51	10,10	5,31	15,41
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,51	11,51	6,60	1,51	8,11
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	0,00	3,80	3,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,50	21,50	12,00	4,50	16,50
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	0,74	4,74	0,00	4,74	4,74
Auxiliaire de soins pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Médecin Hcl.	A	3,00	0,74	3,74	0,00	3,74	3,74
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,00	1,75	69,75	28,10	14,55	42,65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique pal 1 cl	C	TECH	448	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	469	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-4	CDI
Auxiliaire de soins pal 1 cl	C	MS	548	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	946	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin Hcl.	A	MS	0	0,00	3-3-1°	CDD
Médecin Hcl.	A	MS	0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin Hcl.	A	MS	0	0,00	3-3-1°	CDD
Médecin Hcl.	A	MS	0	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	538	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	638	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	446	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	419	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	419	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CCRM PORTE DES BÉLIERS 41200 ROMORANTIN (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
30/03/2009 - Participation au Capital sous Forme d'Actions	3 VALS AMENAGEMENT	3 Vals Aménagement	Société d'Économie Mixte	88 065,00
30/06/2016 - Participation au Capital sous Forme d'Actions	TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT	Territoires et Développement	Société d'Économie Mixte	999 924,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
30/09/2013 - Construction de 5 logements	SA REGIONAL HLM LOIR-ET-CHER LOGEMENT	Sté de Gestion d'Habitation à Loyer Modéré	Office Public de l'Habitat	10 325,67
07/04/2016 - Restructuration Financière	ÉTHIC ÉTAPE JEAN-MONNET	Logement Social	Association	4 910,15
12/04/2017 - Construction de 6 Logements Sociaux	SA REGIONAL HLM LOIR-ET-CHER LOGEMENT	Sté de Gestion d'Habitation à Loyer Modéré	Office Public de l'Habitat	319 242,88
12/04/2017 - Construction de 6 Logements Locatifs	SA REGIONAL HLM LOIR-ET-CHER LOGEMENT	Sté de Gestion d'Habitation à Loyer Modéré	Office Public de l'Habitat	217 440,21
30/10/2020 - Viabilisation de terrains Zac 1	3 VALS AMENAGEMENT	3 Vals Aménagement	Société d'Économie Mixte	200 399,89
21/06/2021 - Réhabilitation Thermique de 86 logements	TERRES DE LOIRE HABITAT	Logement Social	Office Public de l'Habitat	430 000,00
21/06/2021 - Réhabilitation Thermique de 86 logements	TERRES DE LOIRE HABITAT	Logement Social	Office Public de l'Habitat	725 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
27/09/2018 -	3 VALS AMENAGEMENT	3 Vals Aménagement	Société d'Économie Mixte	111 000,00
10/12/2019 -	OFFICE DE TOURISME SOLOGNE CÔTÉ SUD	Office De Tourisme Sologne Côté Sud	Association	255 000,00
17/12/2020 -	MAISON DE L'EMPLOI	Maison de l'Emploi	Association	90 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	01/01/2012	Contributions	53 193,00
"Syndicat Mixte Ouvert ""Val de Loire Numérique""	01/01/2014	Contributions	11 730,00
Syndicat Mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)	01/01/2018	Contributions	5 068,00
Syndicat Mixte du Canal du Berry 41 (SMCB41)	01/01/2018	Contributions	142 719,99
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS)	01/01/2018	Contributions	233 681,00
Etablissement Public Loire	01/01/2018	Contributions	880,00
Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEOM) du Groupement de Mer	01/01/2018	Contributions	53 955,20
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	01/01/2018	Contributions	1 155 371,00
Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS)	01/01/2020	Contributions	79 348,64

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	
	IV
	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Aménagement de zones	Zac du Patureau 2000	09/02/2009	09/09-04A - 09/02/2009	20001840600039	SPA	Oui
Aménagement de zones	Zac 2 des Grandes Bruyères	09/02/2009	09/02-04B - 09/02/2009	20001840600021	SPA	Oui
Développement économique	Locations Immobilières	09/02/2009	09/02-04C - 09/02/2009	20001840600047	SPA	Oui
Aménagement de zones	Zae de l'Étang Marais	14/12/2017	17/06-11B - 14/12/2017	20001840600070	SPA	Oui
Aménagement de zones	Zae du Grand Chêne	14/12/2017	17/06-11A - 14/12/2017	20001840600088	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 311 072,31	2 728 762,73	2 535 366,29	1 046 943,29
RECETTES	6 311 072,31	2 460 756,42	6 859,50	3 843 456,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 680 574,03	17 600 223,31	0,00	1 080 350,72
RECETTES	18 680 574,03	18 807 556,67	0,00	-126 982,64

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ZAC DU PATUREAU 2000 / N°SIRET : 20001840600039				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	475 671,09	475 671,09	0,00	0,00
RECETTES	475 671,09	475 671,09	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	479 376,27	479 376,27	0,00	0,00
RECETTES	479 376,27	479 376,27	0,00	0,00

BUDGET : ZAC 2 DES GRANDES BRUYERES / N°SIRET : 20001840600021				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	608 415,00	603 358,63	0,00	5 056,37
RECETTES	608 415,00	608 414,02	0,00	0,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	578 107,37	573 008,24	0,00	5 099,13
RECETTES	578 107,37	573 008,24	0,00	5 099,13

BUDGET : LOCATIONS IMMOBILIERES / N°SIRET : 20001840600047				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 002 242,24	438 312,27	0,00	563 929,97
RECETTES	1 002 242,24	455 754,19	0,00	546 488,05
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	885 917,97	688 148,24	0,00	197 769,73
RECETTES	885 917,97	795 817,50	0,00	90 100,47

BUDGET : ZAE DE L'ETANG MARAIS / N°SIRET : 20001840600070				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 500,00	684,00	0,00	10 816,00
RECETTES	11 500,00	684,00	0,00	10 816,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 500,00	684,00	0,00	10 816,00
RECETTES	11 500,00	684,00	0,00	10 816,00

BUDGET : ZAE DU GRAND CHENE / N°SIRET : 20001840600088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	101 357,82	84 592,18	0,00	16 765,64
RECETTES	101 357,82	89 642,18	0,00	11 715,64
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	101 357,82	84 592,18	0,00	16 765,64
RECETTES	101 357,82	84 592,18	0,00	16 765,64

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 510 258,46	4 331 380,90	2 535 366,29	1 643 511,27
RECETTES	8 510 258,46	4 090 921,90	6 859,50	4 412 477,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 736 833,46	19 426 032,24	0,00	1 310 801,22
RECETTES	20 736 833,46	20 741 034,86	0,00	-4 201,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	29 247 091,92	23 757 413,14	2 535 366,29	2 954 312,49
TOTAL GENERAL DES RECETTES	29 247 091,92	24 831 956,76	6 859,50	4 408 275,66

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	624 212,09	624 212,09	0,00	0,00
RECETTES	624 212,09	624 212,09	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	519 477,00	440 536,27	0,00	78 940,73
RECETTES	440 536,27	440 536,27	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 886 046,37	3 707 168,81	2 535 366,29	1 643 511,27
RECETTES	7 886 046,37	3 466 709,81	6 859,50	4 412 477,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 217 356,46	18 985 495,97	0,00	1 231 860,49
RECETTES	20 296 297,19	20 300 498,59	0,00	-4 201,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	28 103 402,83	22 692 664,78	2 535 366,29	2 875 371,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	28 182 343,56	23 767 208,40	6 859,50	4 408 275,66

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	32 541 871,00	3,46	3,45	0,00	1 122 695,00	125,90
TFPNB	729 133,00	3,18	11,97	118,43	87 277,00	125,38
CFE	10 787 760,00	0,40	24,45	0,00	2 637 607,00	2,07
TOTAL	44 058 764,00	2,69			3 847 579,00	23,33

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .